UNIVERSITÉ DE LORRAINE

AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4
Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10
http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php
http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm

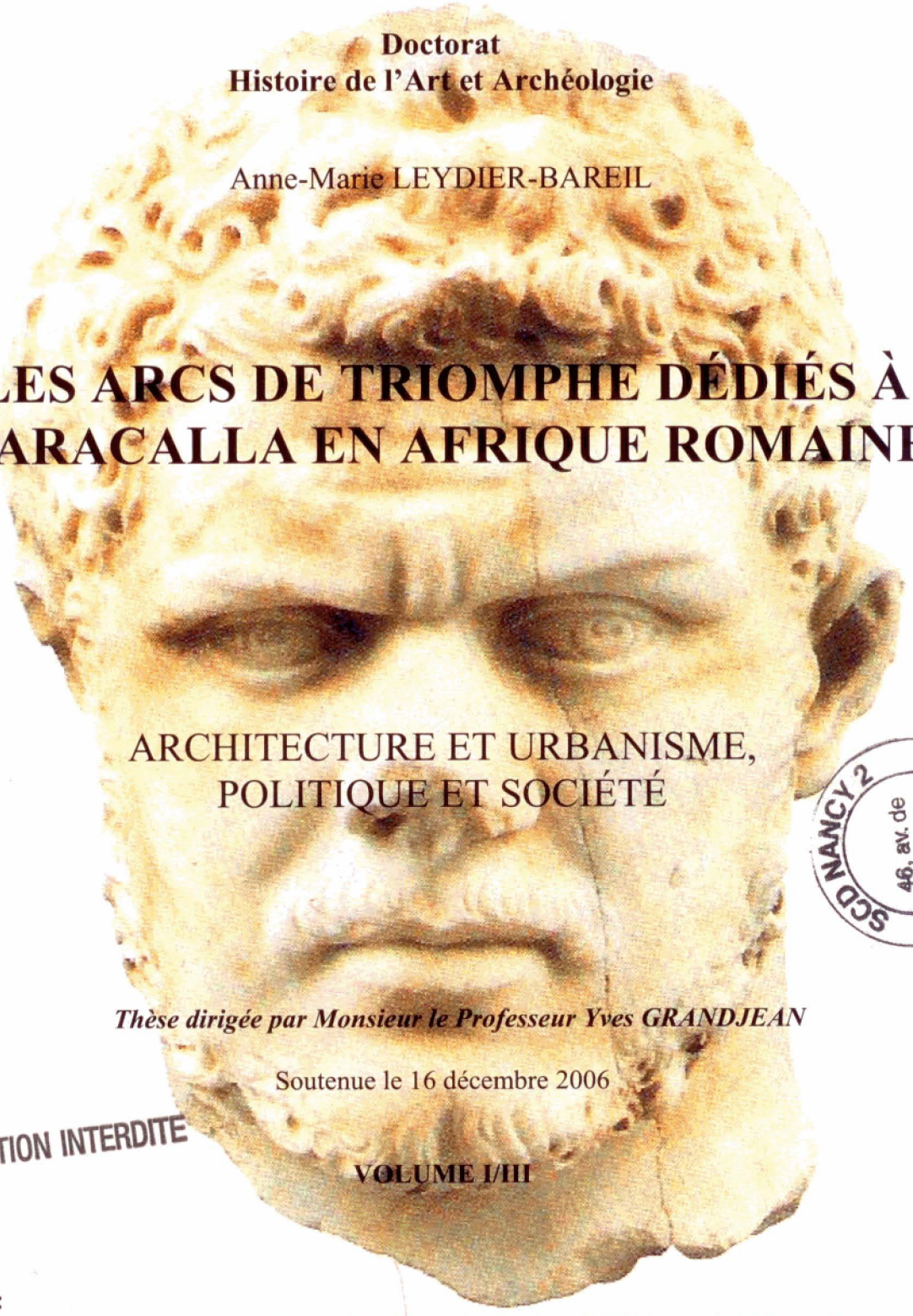
LN 006/26-1 bis

UNIVERSITÉ NANCY 2
UFR DES SCIENCES HISTORIQUES ET GÉOGRAPHIQUES, MUSICOLOGIE

Doctorat
Histoire de l'Art et Archéologie

Anne-Marie LEYDIER-BAREIL

LES ARCS DE TRIOMPHE DÉDIÉS À CARACALLA EN AFRIQUE ROMAINE



ARCHITECTURE ET URBANISME, POLITIQUE ET SOCIÉTÉ

SCD NANCY 2 46, av. de la Libération B.U. LETTRES

Thèse dirigée par Monsieur le Professeur Yves GRANDJEAN

Soutenue le 16 décembre 2006

REPRODUCTION INTERDITE

VOLUME I/III

JURY :
Catherine ABADIE-REYNAL, Professeur d'archéologie classique à l'Université de Nancy 2
Yves GRANDJEAN, Professeur émérite d'archéologie classique à l'Université de Nancy 2
Jean-Yves MARC, Professeur d'archéologie romaine à l'Université de Strasbourg 2, Marc Bloch
François RICHARD, Professeur d'histoire romaine à l'Université de Nancy 2
Michel SEVE, Professeur d'histoire grecque à l'Université de Metz

UNIVERSITÉ NANCY 2
UFR DES SCIENCES HISTORIQUES ET GÉOGRAPHIQUES, MUSICOLOGIE

Doctorat
Histoire de l'Art et Archéologie

Anne-Marie LEYDIER-BAREIL

LES ARCS DE TRIOMPHE DÉDIÉS A CARACALLA EN AFRIQUE ROMAINE

ARCHITECTURE ET URBANISME, POLITIQUE ET SOCIÉTÉ

Thèse dirigée par Monsieur le Professeur Yves GRANDJEAN

Soutenue le 16 décembre 2006

REPRODUCTION INTERDITE

JURY :
Catherine ABADIE-REYNAL, Professeur d'archéologie classique à l'Université de Nancy 2
Yves GRANDJEAN, Professeur émérite d'archéologie classique à l'Université de Nancy 2
Jean-Yves MARC, Professeur d'archéologie romaine à l'Université de Strasbourg 2, Marc Bloch
François RICHARD, Professeur d'histoire romaine à l'Université de Nancy 2
Michel SEVE, Professeur d'histoire grecque à l'Université de Metz

à la mémoire de mes parents et de mes amis disparus,

à tous ceux que j'aime.

Remerciements

J'adresse mes plus vifs remerciements aux Membres du Jury, qui ont accepté de lire et de juger ce travail,

Madame la Professeure ABADIE-REYNAL

Monsieur le Professeur Jean-Yves MARC

Monsieur le Professeur François RICHARD

Monsieur le Professeur Michel SEVE.

Ma reconnaissance très sincère va à mon Directeur de recherche, Monsieur le Professeur Yves GRANDJEAN, qui a bien voulu délaisser pour un temps l'île de Thasos pour m'accompagner sur les terres rudes de l'Afrique romaine. Sa rigueur et son exigence m'ont aidée à structurer une réflexion parfois dispersée ; ses conseils et sa perpétuelle disponibilité m'ont soutenue dans les moments d'interrogation ou de découragement, tout en me laissant la plus grande liberté dans l'élaboration et l'organisation de ce travail. Qu'il trouve ici l'expression de ma gratitude.

Au cours de ce travail, j'ai sollicité de nombreux amis, qui sont intervenus avec générosité dans les domaines les plus divers, de la logistique aux voyages partagés, de l'assistance informatique aux photos, à la traduction ou à la relecture. Qu'ils soient tous très chaleureusement remerciés :

Aïda Bairam Keating

Redouane Benmiloud

Marie-Pierre Georges

Khaled Karoui

Sylvain Langlet

Marie-Chantal L'Huillier

Pierre Manach

Isabelle Mouillefarine

Monique Sacchelli

Claudine Schneider.

J'adresse aussi mes remerciements aux conservateurs et bibliothécaires de la bibliothèque Universitaire et du Centre Edouard Will de l'Université de Nancy 2, toujours très disponibles.

Merci enfin à mon cher époux, dont la patience jamais démentie et les encouragements attentifs m'ont soutenue au cours de ces années. Je lui dois une bonne part de la mise en forme définitive de cette thèse.

Introduction

1. Présentation générale

Le nombre exceptionnel d'arcs dédiés à Caracalla en Afrique, tant par les particuliers que par les cités, nous avait fortement frappée lors des recherches que nous avions menées pour notre mémoire de Maîtrise, consacré à **l'Arc de Caracalla à Cuicul (Djemila).**

En effet, pour la courte période où Caracalla a régné seul, de **212 à 217**, on compte dix arcs répartis sur tout le territoire de l'Africa, d'**Assuras** en Proconsulaire à **Volubilis** en Maurétanie Tingitane. A ce premier noyau viennent s'ajouter treize arcs dédiés pendant la période de corégence avec son père, ou son frère, dont celui de **Lepcis Magna** en Tripolitaine. Dans l'ensemble des arcs retenus, certains sont attribuables sans contestation possible à Caracalla (ou à Septime Sévère et Caracalla), alors que quelques autres sont démunis de dédicace, mais restent néanmoins datables, grâce à des éléments d'ordre historique, architectural ou stylistique, comme ceux de **Lambèse** ou de **Lepcis Magna**.

Quant à l'arc de **Diana Veteranorum**, « usurpé » en quelque sorte par Macrin, ou plutôt par le système de fonctionnement des institutions lui-même, nous l'avons restitué à Caracalla.

Ce *Corpus* initial s'est enrichi de quatre arcs que l'on peut raisonnablement attribuer à Caracalla en se fondant sur des éléments du décor, ou d'autres points de comparaison que nous développerons.

La **répartition géographique** de ces monuments montre que la province dans son ensemble a été concernée par le phénomène, mais que certaines zones sont privilégiées.

Une autre direction de recherche nous amenait alors à examiner l'implantation des arcs honorifiques dans la province à la lumière des progrès de la **romanisation** du territoire sur lequel ils s'élevaient, et nous verrons que les deux phénomènes progressent parallèlement.

On pouvait enfin légitimement s'interroger sur les motivations qui animaient les conseils municipaux, ou sur les sentiments des particuliers, lorsqu'ils choisissaient d'élever un arc honorifique pour manifester leur loyauté à l'Empereur.

De ces observations se dégage l'idée que les arcs triomphaux sont les éléments qui permettent le mieux d'apprécier l'état de la société africaine à un moment particulier de son histoire, et qu'ils signent en quelque sorte un état d'intégration à l'Empire.

Il nous a paru nécessaire de regrouper tous ces monuments dans une étude qui, en un premier temps, constituerait une **approche architecturale**. Par voie de conséquence, le fait d'avoir à notre disposition un nombre suffisamment significatif de monuments honorifiques nous incitait, au delà de l'inventaire, à mettre en évidence les éléments constitutifs d'une **typologie.**

Il fallait aussi se pencher sur le **rôle urbanistique** que ces arcs ont été appelés à jouer, à une époque où la plupart des villes d'Afrique connaissent une extension considérable,

qui remet souvent en cause les anciens centres urbains par la création de nouveaux forums, et l'élargissement vers de nouveaux quartiers.
Or, ces places recourent souvent à des solutions urbanistiques originales qui mettent en œuvre l'arc honorifique comme **lieu de passage** d'une zone urbaine à l'autre, et dans d'autres cas l'utilisent pour **équilibrer les masses horizontales** constituées par les portiques ou les zones d'habitation. L'accès vers les quartiers nouvellement bâtis s'effectue souvent également par un passage monumentalisé, dont l'arc est fréquemment le centre. En effet, le début du III^e^ siècle est caractérisé en Afrique par une grande effervescence édilitaire, on y constate un renouvellement intense de l'urbanisme, et on y voit éclore des solutions, parfois empruntées à l'Orient hellénistique, parfois plus spécifiquement africaines, qui, à les analyser, mettront en évidence le rôle essentiel dévolu aux arcs dans l'aménagement urbain de l'*Africa* à cette époque.

2. Etat de la question

L'intérêt porté aux ruines conservées dans le Maghreb n'est pas récent, et s'inscrit à la fois dans une démarche scientifique et dans la recherche « poétique » d'un Orient rêvé. Les voyageurs arabes, qui furent les premiers à parcourir les lieux dans l'intention de les décrire, s'attachaient avant tout à établir un tableau du Nord de l'Afrique aussi précis que possible, tel qu'il était à leur époque, et à des fins plutôt scientifiques. Les titres de leurs ouvrages en font foi: il s'agit d'une *Description de l'Afrique*, pour Al Jacubi, Ibn Haucal ou Al Bekri, d'une *Géographie* pour Al Edrissi. Nous devons reconnaître que dans tous ces textes, les descriptions de ruines tiennent assez peu de place, mais elles sont au moins mentionnées, et certaines même décrites, en particulier dans les ouvrages d'Al Bekri et de Léon l'Africain.

Les Européens, de leur côté, entreprirent des «Voyages archéologiques», essentiellement dans les Régences de Tunis et d'Alger, dès le XVII^e^ siècle. C'est ainsi que Peyssonel et Desfontaines partent sur l'ordre de Louis XV, ou que C. Lemaire, consul à Tripoli en 1686, fait parvenir à Colbert un Mémoire de ses observations sur les côtes de Tripolitaine[1].

Le XVIII^e^ siècle plongera avec bonheur dans l'exotisme, et l'on vit alors de nombreux Anglais entreprendre le voyage de l'Afrique du Nord. Ce n'est cependant pas au cours d'un voyage d'agrément, mais lors d'une ambassade en vue de négocier le rachat de prisonniers anglais enlevés par les pirates de Salé (dont Boyde, racheté à cette occasion), que **Windus** et **Boyde** eurent l'occasion de visiter les « ruines du Zerhoun » en 1721. Ils accompagnaient sur le site le Commodore Carl Stewart, chargé de mission anglais. Les Arabes appellent les ruines « Ksar Faraoun », le château du pharaon, et les persuadent que le dit pharaon était chrétien...C'est dire que le site de Volubilis n'est pas encore identifié ! Ils rapportent toutefois de cette excursion une description et des dessins fidèles de l'état de l'arc peu avant qu'il ne s'effondre, victime du tremblement de terre de Lisbonne, dont Voltaire rappela la mémoire dans un poème que l'on peut oublier. Il faudra attendre la magistrale publication de **C Tissot** en 1878[2] pour que Ksar

[1] Il représente, hélas, le modèle des explorateurs mercantiles, davantage intéressé par la récupération des colonnes de marbre de Lepcis que par la conservation des sites, ou la vulgarisation des connaissances qu'il y aurait acquises.

[2] Tissot C, *Géographie comparée.*

Faraoun soit reconnu comme étant l'ancienne **Volubilis**. Nous devons aussi à l'auteur l'excellente *Carte des Voies Romaines de la Maurétanie Tingitane.*

Pour revenir à la sphère anglaise, évoquons **Bruce**, qui publiera à Londres en 1768-1772 son *Voyage en Nubie et en Abyssinie,* dont la traduction française sera éditée à Paris en 1790-1791. Notons que ce voyage l'avait également conduit dans les Régences de Tunis et d'Alger, et qu'il nous a laissé des dessins précieux de certains monuments, parmi lesquels, si l'on en croit M. Bouchenaki, ceux de Lambèse et de Timgad (mais l'information est à vérifier). A plusieurs reprises, nous avons eu recours pour la documentation iconographique de ce travail aux dessins ou aux gravures de Bruce, que Playfair a largement diffusés. On peut vérifier que le récit de voyage illustré de Bruce a connu un succès réel, car pratiquement un siècle plus tard, il a servi de canevas à **Playfair**, qui publie à Londres en 1887 ses *Travels in the footsteps of Bruce in Algeria and Tunis.* Dans la riche tradition anglaise de récits de voyage de cette époque, il faut encore mentionner les *Excursions* de **Temple,** parues en 1835.

Dès le début du XIX^{e}, les voyages et investigations diverses se précipitent, sous la double influence de la conquête militaire en Algérie, et de la vogue de l'orientalisme[3], qui ne porte pas encore son nom. La diffusion des dessins que Delacroix a rapportés de son voyage, les oeuvres de Fromentin plus tard, et les peintres d'Histoire, tout ceci a contribué à répandre des images d'exotisme oriental. On assiste d'abord à une frénésie éditoriale, qui se manifeste par la réédition de nombreux textes des siècles précédents. Ainsi, Dureau de la Malle en 1838 réédite les *Voyages dans la Régence de Tunis et d'Alger* de Peyssonel et Desfontaines, et Shaw fait paraître en 1830 à Paris une traduction de son *Voyage dans plusieurs provinces de la Barbarie.* Les militaires qui participent à la conquête ne sont pas en reste: le Capitaine Rozet publie à Paris en 1833 son *Voyage dans la Régence d'Alger*, le Dr Guyon, médecin-chef de l'Armée d'Afrique, raconte son *Voyage aux Ziban,* et bientôt les fils du Duc d'Orléans feront paraître les *Récits de Campagnes* de leur père (en 1891).

La présence coloniale de la France va se manifester dans une formalisation de la recherche archéologique qui fera avancer considérablement les connaissances. On lance plusieurs **missions archéologiques**, sous la direction de **Saladin et Cagnat** en Tunisie et de **Louis Rénier** en Algérie. Ceux-ci s'appuient sur les recherches et relevés effectués sur le terrain par les officiers du Génie, qui constituent les brigades topographiques, chargées des relevés destinés à l'élaboration de la carte d'Etat Major. Indépendamment des missions confiées aux civils, l'armée en campagne était chargée de donner un état des régions traversées ou conquises. Parmi les officiers qui participèrent à la conquête, certains s'intéressaient particulièrement aux ruines, comme le Commandant **Moll** dans la région de Cirta, et le **Commandant de la Mare**[4], dont le nom est également souvent orthographié **Delamare**, qui participa à la conquête de l'Algérie en 1835, puis accompagna régulièrement les troupes en campagne, notamment dans les Aurès, entre 1840 et 1845 ou 1846, en tant que spécialiste chargé des relevés archéologiques. Il s'en acquitta avec beaucoup de ferveur, et a fourni l'essentiel des

[3] Voir Ch. Peltre, *Les Orientalistes,* Paris, 1997.

[4] L'histoire a été d'autant plus injuste avec lui que les dessins qu'il a exécutés sont d'une grande fidélité, que ses projets de restauration des monuments sont scrupuleux, et à notre sens plus fidèles à l'original que ceux de Ravoisié, en particulier pour l'arc de Timgad.

inscriptions publiées ensuite par **Rénier.** Entre ces deux périodes « actives », il réussit à se faire détacher auprès de la Commission chargée de l'exploration scientifique de l'Algérie, entre 1840 et 1843. Les résultats de ses relevés archéologiques parurent en un premier volume de planches et dessins, en 1852, sous le titre « ***Exploration scientifique de l'Algérie (Archéologie)*** » ; mais le second volume, qui devait contenir les commentaires des planches par Rénier, ne verra le jour qu'en 1900, grâce à **St. Gsell,** mais sous la forme minimaliste d'un petit fascicule, alors qu'il aurait mérité de longs commentaires.

Le Gouvernement français avait effectivement mis en place, quelques années seulement après le début de la conquête du pays, une ambitieuse campagne d'explorations. Le volet concernant l'architecture avait été confié à l'architecte **Ravoisié.** Les résultats de son travail sur le terrain aboutiront à la publication en 1856 de l' ***« Exploration Scientifique de l'Algérie (Architecture)»***. Cette somptueuse publication constitue une véritable bible, présentant l'état complet des monuments archéologiques connus en ce milieu du XIX^{e} siècle. Outre quelques pages de commentaires irremplaçables, l'ouvrage comporte des relevés, des dessins admirables et des projets de restauration qui sont d'un grand intérêt historique, même s'ils sont plus contestables que les relevés bruts des monuments. Ils rendent compte du goût romantique et coloriste de la restitution des monuments tel qu'il s'est manifesté à cette époque.

Grâce à ces relevés topographiques ou archéologiques va se constituer ***l'Atlas Archéologique de l'Algérie,*** publié par **St. Gsell** entre 1902 et 1911. Un peu plus tard voit le jour ***l'Atlas Archéologique de la Tunisie,*** hélas demeuré incomplet, que nous devons à **Cagnat et Gauckler**.

Cependant les architectes étaient concurrencés dans leur domaine par les nouveaux voyageurs, et par les photographes de profession qui commençaient à s'installer dans les villes comme Alger, Bône ou Constantine, ou qui faisaient le voyage d'Afrique pour constituer les fonds photographiques de certaines revues, ou encore qui travaillaient pour la très active Société de Géographie. La firme **Neurdein**[5], à qui nous devons les clichés des monuments de Théveste, et presque certainement ceux demeurés anonymes de Timgad, en est le plus brillant exemple. Cette société familiale était installée à Paris, mais a beaucoup travaillé avec les architectes des Monuments Historiques, et plus particulièrement avec **Ballu**. Nous ne manquerons pas de citer ici l'Italien **Fiorillo**, qui a voyagé dans toute l'Afrique du Nord et l'Orient, et nous a laissé le précieux cliché de l'arc de Lambaesis. Les officiers, à leur tour, s'étaient familiarisés avec la photographie, comme on peut le constater avec le cliché de l'arc de Cuicul exécuté par le capitaine de Courcival.

Dans le même temps, les fouilles archéologiques avaient rapidement démarré, et les architectes chargés de ces travaux publiaient pour certains leurs résultats. Ils avaient aussi recours à la photographie encore à ses débuts, comme l'architecte **Ballu,** qui a fouillé Cuicul et Thamugadi, ou l'épigraphiste **Cagnat.** Toutefois, il n'est pas certain que Ballu ait effectué les clichés de l'arc de Thamugadi qu'on lui attribue (avec quelque réserve toutefois), parce qu'ils sont très proches, dans la technique utilisée, des clichés

[5] Voir à ce propos le catalogue de l'exposition *Photographes en Algérie au XIX^{e} siècle,* Musée-Galerie de la Seita, Paris, 1989, 142p.

de Neurdein, et que Ballu a souvent intégré les photos de cette firme dans ses publications.

Après cette époque de fouilles enthousiastes, souvent menées sur le terrain par des gens passionnés, comme les **Crésolles,** qui seront suivis par **Y. Allais**, à Cuicul, ou les **Godet** père et fils à Timgad, la recherche marque le pas pendant et après la Grande Guerre. D'abord essentiellement active en Algérie au XIX^{e} siècle, au tournant du XX^{e} siècle, l'archéologie commence à s'occuper des sites tunisiens. Citons les missions de **Saladin**[6], puis celles de **Cagnat et Gauckler,** pour revenir avec émotion à **Tissot,** qui laissa incomplète sa description de la Régence de Tunis, car envoyé comme Ministre Plénipotentiaire en Turquie et à Londres, alors qu'il ne rêvait que d'archéologie sous le ciel de Carthage !

Le Maroc, à son tour, fait l'objet de fouilles, surtout à partir de l'époque où **Lyautey** lui offre des appuis logistiques importants, ou occupe les prisonniers allemands au dégagement de Volubilis...

Il y avait dans l'approche archéologique du XIX^{e} siècle et du début du XX^{e} siècle un côté sélectif très sensible, qui se manifestait par le choix plus ou moins arbitraire de certains sites, privilégiés au détriment d'autres, moins accessibles ou moins prestigieux. Ainsi Ballu a-t-il consacré vingt ans à **Timgad**, négligeant peut-être les autres sites de Numidie. Une nouvelle génération d'archéologues s'est penchée sur ces sites apparemment plus modestes, sinon moins passionnants, comme **A.Berthier** au **Castellum Tidditanorum**, ou Louis, puis Claude **Poinssot** à **Thugga,** sites sur lesquels ils ont travaillé toute leur vie.

Depuis les années cinquante, et le processus de décolonisation[7], chacun de ces pays a conduit une politique de fouilles variées et très professionnelles, qui a touché des sites jusque là inexplorés. Certes, bien des sites restent à fouiller, mais ceux qui le sont déjà ont fait émerger d'innombrables traces de l'occupation romaine, épigraphiques, mais aussi archéologiques. Un nouvel élan a été donné à la recherche grâce au classement au Patrimoine Mondial de sites tels que Tipasa ou Thugga. Toutes les recherches récentes, fruit d'une collaboration étroite entre les équipes nationales et étrangères, ont considérablement renouvelé ou complété nos connaissances sur quantité de sites. Actes de Congrès internationaux, publications comme l'***Africa Romana*** ou l'***Encyclopédie Berbère,*** en cours de publication, ont fait le point sur plusieurs centres abordés par ce *Corpus,* et ont grandement aidé à l'élaboration de notre travail.

3. La province d'Afrique: Limites géographiques et rappel historique.

Il convient de préciser ici les limites géographiques de la province à l'époque qui nous occupe, car la province d'Afrique atteint alors sa zone d'extension la plus large. D'Est en Ouest, elle s'étend sur tout le Nord de l'Afrique, et englobe la **Tripolitaine**,

[6] Elle a donné lieu à la publication de son Rapport dans les *Archives des Missions scientifiques,* Paris, 1885, qui fournit quantité de descriptions archéologiques, de dessins et de plans d'un immense intérêt.

[7] Le terme ne convient pas exactement pour la Tunisie et le Maroc, mais il est commode.

dont la limite avec la Cyrénaïque est traditionnellement marquée par l'autel des Philènes, au-delà duquel commençait le territoire de l'Egypte. Dans les territoires aujourd'hui occupés par la Tunisie et l'Algérie, la limite de la province en direction du Sud est matérialisée par le **limes**, qui correspond en gros à la limite actuelle des zones désertiques. Une ligne de forts, considérablement développée par Septime Sévère, mais surtout par Caracalla, en constitue le fil directeur. Pour l'Ouest de l'Algérie actuelle et le Maroc au contraire, la zone d'influence romaine s'arrête nettement au Nord des frontières actuelles, aux Hauts Plateaux algériens, et au Sud immédiat de Volubilis (c'est sous le règne des deux Empereurs qu'est reconstruit le fort de Tocolosida, position de défense avancée située à environ 5 km au Sud de Volubilis). Depuis les initiatives de Vespasien et de Trajan pour protéger les frontières, l'implantation de ces forts, comme leur occupation, et par conséquent les limites de leur action, ont fluctué, les points extrêmes ayant été atteints dans tous les cas sous Septime Sévère et Caracalla.

En **198,** lorsque Septime Sévère peut enfin s'occuper de revoir le statut de l'Afrique, la province se trouve dans l'état administratif où l'a laissée Caligula. Elle porte toujours le nom d'***Africa***, et elle constitue formellement une seule province. Mais de fait, l'autorité est partagée entre le **Proconsul**, dont le siège est à Carthage, et le **Légat de la Légion** qui se trouve à Lambèse. En somme, la création officielle d'une province de Numidie placée sous l'autorité du Légat de la Légion ne fera qu'entériner le partage des pouvoirs qui existait depuis si longtemps, tout en répondant à un souci récurrent chez Septime Sévère de créer des structures administratives plus modestes de taille, donc plus gérables, et plus facilement contrôlables.

A l'Ouest de cette Afrique au sens étroit, les deux Maurétanies créées par Caligula vont demeurer en l'état.

Le cœur de la domination romaine est évidemment la province sénatoriale créée sur les ruines du territoire de Carthage, souvent appelée ***l'Africa Vetus***. De proportions modestes, elle était entourée par les royaumes numides. Devenue **Province Proconsulaire** après la réorganisation entreprise par César, et menée à bien par Auguste, la province va annexer ces royaumes, et atteindre une étendue assez considérable, dont les limites seraient l'ouest de la Kabylie actuelle, traditionnellement marquées par le cours de l'Ampsaga. C'est à Carthage que siège le Proconsul, la ville ayant été reconstruite, et la colline de Byrsa écrêtée, aplanie, et urbanisée à l'époque d'Auguste[8].

Le rattachement de la **Tripolitaine** à l'Afrique Proconsulaire date de l'époque d'Auguste. Cette extension entérinait les liens étroits qui unissaient Carthage aux villes des Syrtes depuis l'époque des comptoirs phéniciens. Par ailleurs, l'attribution à Lepcis du statut de Colonie Romaine par Trajan va donner à la ville un rôle de seconde capitale de la province, dont l'importance sera largement accrue par Septime Sévère. On peut soutenir que le développement de Lepcis à son époque s'est effectué de façon quelque peu artificielle, si l'on se réfère par exemple au port inutilement gigantesque et toujours sous-utilisé que l'Empereur y fait construire à partir de 203. Par contre, le programme très cohérent d'extension urbaine mis en œuvre, avec l'adjonction d'un nouveau forum, se fondait sur des besoins accrus de la population, qui atteignait plus de 100.000

[8] Lire à ce sujet l'article de P. Gros, « Le premier urbanisme de la Colonia Iulia Carthago», *L'Afrique dans l'Occident Romain,* Paris, 1990, pp. 547-573.

habitants, et sur les exigences de l'époque en matière de circulation, notamment sous l'influence des villes de Syrie et d'Orient.

Quoiqu'il en soit, dès le milieu du II^{e} siècle, la bipolarité des capitales existe, et leur développement s'effectue harmonieusement. Ainsi, aux monuments grandioses construits à Carthage à l'époque d'Antonin, qui fait réaménager l'urbanisme, sinon le tissu viaire, sur les pentes de Byrsa, et élever les superbes Thermes de la plage, répondent les travaux d'extension de Lepcis, d'abord dotée des somptueux Thermes d'Hadrien, puis des si nombreux monuments publics que nous connaissons, des temples sur le forum notamment ; ces campagnes édilitaires s'étaient achevées par la construction de l'arc de Marc Aurèle.

A côté de la province sénatoriale, **la nouvelle province de Numidie créée par Septime Sévère** était placée sous le commandement du Légat de la III^{e} Légion. Sans doute, le nom même de la province prête-t-il à confusion, parce qu'avant de désigner la nouvelle province, il désignait un royaume indépendant, peu à peu contraint de prendre position pour ou contre Rome, avant d'être démantelé par elle. En quoi la nouvelle province créée par Septime Sévère intégrait-elle **l'ancien royaume de Numidie** ?

Depuis l'annexion par César de l'Est de la Numidie après Thapsus, cette partie **Est** de la Numidie avait constitué le territoire de ***l'Africa Nova.*** Les villes principales en étaient **Mactar et Thugga**. Le territoire de ***l'Africa Nova*** ainsi créée, dont le statut n'est pas clair, aura une vie très courte sous cette appellation, puisqu'elle sera intégrée en 25 à la Proconsulaire créée deux ans plus tôt par Auguste. Au **Sud-Est**, la Numidie comprenait la riche région de Tébessa, qui constituait autrefois une bonne partie du royaume numide. Au **Sud,** elle atteignait les Aurès, où Lambèse était le siège de la Légion, mais où se développaient nombre de colonies, dont certaines, comme Timgad, remontaient à Trajan. A l'**Ouest** enfin, la province englobait les hauts plateaux sétifiens et toute l'actuelle Kabylie. **Cirta**, l'ancienne ville royale que Micipsa avait embellie, au cours d'un règne essentiellement consacré aux lettres et aux arts, fera donc partie intégrante de la nouvelle province, mais en conservant son statut un peu particulier, une sorte de semi-autonomie, qui s'explique par son riche passé, et par sa romanisation très ancienne. Au lendemain de sa victoire contre les Pompéiens, César l'avait en effet confiée à Sittius, le mercenaire campanien qui l'avait aidé contre Pompée; si bien que la ville, dotée d'un immense territoire, avec un statut de colonie romaine, avait mené une vie assez autonome depuis ce temps. Cirta conservait encore à l'époque de Septime Sévère ses particularismes (par exemple sa prééminence sur les villes qui lui étaient « attribuées », ou ses relations privilégiées avec Carthage, et même son système de gouvernement fondé, sur une gestion municipale par trois magistrats).

Face à **Lambèse**, associant le camp de la Légion et la ville de vétérans, elle représente en somme une capitale civile de la province, statut de fait lié à l'ancienneté de sa gloire, à ses richesses encore accrues au II^{ème} siècle lorsqu'à la culture du blé viennent s'ajouter celles de l'olivier et de la vigne, enfin à son débouché naturel sur le port de **Rusicade,** éloigné seulement d'une trentaine de kilomètres, et rendu très accessible par une route dont on a du mal aujourd'hui à imaginer le rôle stratégique.

En créant la Proconsulaire, Auguste avait attribué une légion au proconsul. L'Afrique n'aura du reste jamais davantage de troupes; tout au plus fera-t-on appel à

des auxiliaires commagéniens ou palmyréniens[9] dans les moments les plus délicats des révoltes des tribus. Mais cette légion comportant en tout 28.000 hommes n'avait jamais été cantonnée sur le territoire de Carthage. Installée par Auguste à Ammaedara (Haïdra), sur le territoire des Musulames, elle fut transférée à Théveste (Tébessa) par Vespasien, puis à **Lambèse** au plus tard autour de 100 après J.-C., et elle est restée en Numidie jusqu'à sa dissolution par Gordien en 238[10], pour y être réinstallée en 253. Les aléas et la progression des conquêtes expliquent les changements intervenus dans le choix des capitales administratives, qui ont toujours correspondu aux cantonnements successifs de la III[e] Légion Auguste, bien que Carthage demeurât le fief du Proconsul. On constate que d'Ammaedara (Haïdra) à Théveste (Tébessa) puis à Lambaesis (Lambèse), les camps de la Légion se déplacent vers l'Ouest au rythme des constructions de routes et de la « pacification ». Dès 80[11] , par l'installation du « Camp de Titus » à Lambèse, on la voit se rapprocher de l'Aurès. Mais elle avait mis un siècle à avancer vers ce massif, pourtant rendu plus sûr dès que Juba II avait hérité du Sud de la Numidie, terre des Gétules qui faisait jusqu'alors partie du royaume maurétanien de Bocchus, le second du nom, mort sans héritier. Il est aisé de constater que ces royaumes indépendants «cernaient» en quelque sorte le territoire conquis sur Carthage, le limitaient dans tous les cas, mais qu'ils étaient destinés à disparaître en tant qu'entités politiques. César à l'Est, Caligula et Claude en Maurétanie, avaient réglé ce problème, mais les royaumes maure ou numide une fois disparus, Rome s'était retrouvée directement face aux tribus, sans état tampon pour amortir la violence de certaines incursions. Le fait de progresser à petits pas dans les territoires contrôlés par les tribus était certes une nécessité tactique, mais plusieurs auteurs expliquent aujourd'hui que l'Aurès, en fait peu peuplé, ne représentait ni une véritable menace, ni un réel intérêt, ce qui expliquerait mieux la lenteur de la pénétration des troupes et des colons.

L'ambiguïté de la position du Proconsul telle que l'avait définie Auguste, doté d'un commandement qui s'exerçait sur des troupes qu'il n'avait de toute façon pas auprès de lui, fut définitivement levée par Caligula, qui lui retira ce commandement au profit d'un sénateur prétorien dépendant directement de l'Empereur. Comme le gouverneur choisi par l'Empereur disposait aussi d'un territoire soumis à l'administration militaire, on peut dire que les attributions du Proconsul étaient devenues essentiellement honorifiques, alors qu'il ne disposait plus que d'une cohorte urbaine et de sa garde personnelle. La clarification des positions respectives de ces deux responsables devenait évidente avec la partition de la Province d'Afrique en Afrique Proconsulaire et Numidie. Mais, dès lors qu'elle hébergeait la III[e] Légion, on peut conclure que la Numidie constituait une véritable province, bien avant sa création officielle par Septime

---

[9] Sur le rôle militaire de ces *Singulares,* voir M. P. Speidel, « The Singulares of Africa and the Establishment of Numidia as a Province », *Historia,* 1973, 125-127. On devra s'interroger aussi sur leur impact dans le domaine artistique, car ils apportaient d'Orient des modèles et des techniques qui n'ont pas manqué d'être diffusés dans la Légion.

[10] Le cas de Gordien est exemplaire de la position plus qu'inconfortable de ces Proconsuls sans troupes sous leurs ordres, et donc sans réel pouvoir.

[11] En effet, un premier camp légionnaire avait été installé à Lambèse dès l'époque de Titus. C'est ce qu'a établi la publication de Janon sur les camps de Lambèse, « Recherches à Lambèse I et II », *Antiquités Africaines,* VII, 1973.

Sévère, en 198 selon toute vraisemblance si l'on accepte les conclusions de Pflaum[12] , en 196 si l'on se fonde sur l'article de M. Le Glay[13]. Romanelli, pour sa part, constate que la première mention épigraphique de la province date de 208-210[14], mais n'en tire pas de conséquence sur le *terminus a quo* de la création administrative de la province. Dès lors, au titre de « *Legatus Augusti propraetor Legionis Tertiae Augustae*» va succéder sur les inscriptions celui de «*Praeses Provinciae Numidiae*[15]».

Les deux Maurétanies, la Césarienne et la Tingitane, correspondaient à tout l'Ouest de l'actuelle Afrique du Nord, et constituaient pratiquement la moitié du territoire de l'Africa d'Est en Ouest, mais beaucoup moins du Nord au Sud[16] . Lorsque le royaume de Bocchus était tombé en déshérence à sa mort en 33 avant J.-C., plusieurs colonies côtières avaient été créées, comme Iol-Caesarea, ou Tipasa, et le reste de la Maurétanie s'était vu attribué à Juba II. L'assassinat de son fils Ptolémée en 40, sur l'ordre de Caligula, marque la fin de l'indépendance du royaume de Maurétanie. Les révoltes des Maures[17] consécutives à cet assassinat n'empêcheront pas l'annexion de la Maurétanie par Claude, qui réorganise le territoire entre 43 et 46, créant deux provinces procuratoriennes dont les capitales administratives sont Caesarea (Cherchell) pour la Césarienne, et Volubilis pour la Tingitane, alors que Tingis (Tanger), le vieux comptoir punique, donne son nom à la province.

A l'époque de Caracalla, le découpage administratif de l'Afrique recouvrait donc quatre provinces: la **Proconsulaire** avec Carthage et Lepcis; la **Numidie** avec Cirta et Lambaesis**;** la **Maurétanie Césarienne** autour de Caesarea, la **Tingitane** avec Tingis et Volubilis. Evidemment, des différences considérables se manifestaient entre ces régions. La diversité dans la densité de population, la taille et l'importance des villes d'un côté à l'autre de cette immense province est évidente à la seule lecture de la carte. A la densité extrême des cités de Proconsulaire s'oppose en effet la vacuité de l'Ouest, où les anciens comptoirs phéniciens devenus municipes ou colonies romaines, constituent l'essentiel des villes. Disparités dans l'occupation du territoire, comme dans les richesses produites, et par voie de conséquence dans l'urbanisation.

On peut mesurer dans ce court rappel à la fois l'ampleur géographique et la complexité économique et humaine des régions constituant l'**Afrique romaine**, dont on voit bien qu'elle fut artificiellement réduite à une improbable unité, souvent purement administrative. Avec l'intervention vigoureuse de **Caligula** dans sa défiance à l'égard des Sénateurs, s'était amorcé le processus de mainmise des Empereurs sur cette province sénatoriale dont la richesse, et par conséquent l'importance dans l'approvisionnement de Rome, ne pouvait rester sous une autorité sénatoriale devenue

---

[12] Voir son article, «A propos de la date de création de la province de Numidie », *BSAF*,1958, pp.61-75.

[13] M. Le Glay, *« Sénateurs de Numidie »*, p. 781.

[14] Romanelli, *Storia*, p.397.

[15] Voir Pallu de Lessert, *Fastes de Numidie,* I, p. 417 sqq.

[16] Voir la carte empruntée à P. Romanelli, *Storia delle provincie romane dell'Africa,* Rome, 1959, carte h. t.

[17] Le point sur l'ensemble des tribus se trouve dans J. Desanges, *Catalogue des tribus africaines de l'Antiquité classique à l'Ouest du Nil,* Dakar, 1962.

suspecte, car pouvant entrer en conflit avec celle de l'Empereur. En confisquant les immenses propriétés africaines de nombreux sénateurs, qui constituèrent la base du domaine impérial, **Néron** avait parachevé l'appropriation de la province. Parallèlement, dès cette époque, mais bien davantage sous les Flaviens, se manifestait le souci des Empereurs successifs de mieux exploiter les terres, tout en accordant aux colons de meilleures conditions de travail sur les domaines impériaux, décisions politiques qui créèrent le cadre de l'enrichissement de la province, et l'adhésion des coeurs.

Paradoxalement, les mêmes considérations sur l'immensité et la diversité sociale et géographique du territoire vont pousser **Septime Sévère** à redécouper en plusieurs domaines administratifs un territoire que ses prédécesseurs s'étaient au contraire appliqués à unifier. Dans cette perspective vont voir le jour les nouvelles provinces de Numidie ou de Syrie Coele. Les arguments en faveur de ce découpage devaient avoir un certain poids, puisque le processus sera repris et amplifié par **Dioclétien** lorsqu'il réaménagera les provinces ; la **Numidie sera alors subdivisée** à son tour en Militiana et Cirtéenne, confirmant ainsi la spécificité de chacune des deux régions gravitant autour de Cirta et de Lambèse-Timgad; elle sera de surcroît **amputée de la zone de Sétif**, qui avec une partie des Hauts Plateaux deviendra autonome sous le nom de Maurétanie Sitifienne.

Tous ces particularismes régionaux, nous allons les retrouver lorsque nous ferons l'inventaire des arcs triomphaux. D'énormes disparités dans la densité de leur implantation apparaîtront. Dans une première approche, disons que les arcs sont absents de la région directement rattachée à Carthage, de sa *pertica* au moins, et pratiquement absents des Maurétanies si l'on excepte Volubilis, alors qu'ils foisonnent en Proconsulaire et en Numidie. C'est en étudiant les modalités de la colonisation et les caractères propres à chaque population rencontrée que nous pourrons ébaucher une explication de cette implantation apparemment erratique sur le territoire.

4. L'arc honorifique à Rome et en Afrique sous l'Empire.

C'est à partir de l'époque de Trajan que la terre d'Afrique avait vu s'élever des arcs triomphaux[18], qui traduisaient dans la pierre les étapes de la romanisation, parallèlement à sa progression régulière vers l'Ouest. En effet, en une seconde phase aussi conséquente que celle de l'époque de César et d'Auguste, l'expansion territoriale prend de nouvelles dimensions et s'accélère à partir de Trajan, se manifestant à la fois dans l'extension du réseau routier et dans la création de colonies.

Alors s'élèvent très rapidement des arcs nombreux, arcs municipaux chargés de commémorer l'accession au statut de colonie romaine ; plus rarement arcs de territoire, destinés à matérialiser la limite du *pomerium* ; arcs honorifiques enfin, dont l'unique destination était de traduire la piété des donateurs. C'est dans cette tradition déjà solidement établie en Afrique que s'inscrit l'extraordinaire floraison des arcs de Caracalla. En effet, si l'on tient compte du nombre des arcs proportionnellement au

[18] Certes, dans le *pagus* de Thugga, on connaît deux arcs antérieurs, datant de Tibère et de Claude-Caligula, comme à Lepcis l'arc de Tibère, mais ils sont véritablement isolés sur le territoire.

nombre d'années de règne des Empereurs, on constate que les plus fréquemment honorés parmi eux sont **Hadrien** (avec 6 arcs), **Antonin** (5 arcs), **Marc Aurèle**, avec ou sans L .Verus (11 arcs), **Commode** (5 arcs), et **Trajan** dans une moindre mesure (3 arcs). Le processus cependant s'accélère avec **Septime Sévère**, puisqu'on attribue cinq arcs à l'Empereur pour son règne personnel, et treize pour la période où il est associé à son fils. Lorsqu'à l'occasion du démantèlement de certaines enceintes urbaines déjà malmenées par l'extension de l'habitat, et particulièrement lors de l'aménagement de nouvelles zones urbaines, comme à Cuicul, Timgad, Volubilis, les urbanistes sont amenés à redéfinir les espaces et leur articulation, ils recourent de manière récurrente à l'arc triomphal qui devient le passage obligé des aménagements urbanistiques, et le monument le plus représentatif de l'embellissement des cités. Il conservera ce rôle pendant tout le règne des Sévères, mais on peut affirmer qu'avec **Caracalla (dix arcs en cinq ans de règne personnel)**, en particulier par la multiplication de nouveaux quartiers dans nombre de cités, l'art monumental triomphal connaît son apogée[19].

Si nous nous plaçons dans le cadre général d'une étude des monuments triomphaux à l'orée du III^e^ siècle pour l'ensemble du monde romain, nous pouvons constater un double processus: d'une part une **désaffection grandissante pour ce type de monument, tant à Rome que dans les provinces occidentales,** d'autre part, un **véritable engouement, qui se traduit par une floraison d'arcs en Afrique**. Il est de fait que cette province choisit l'arc triomphal de préférence au Capitole, dont la construction est souvent tardive, pour en faire le symbole même de l'accession à un statut municipal de plus en plus romanisé, et le support le plus apprécié de l'expression de sa loyauté envers l'Empereur. Parallèlement vont se mettre en place, grâce à ce type de monument, des solutions innovantes pour le réaménagement des cités, et en particulier dans l'établissement de liens dynamiques entre les anciens centres urbains et les nouveaux quartiers.

De fait, la veine italienne semble se tarir dès le début du II^e^ siècle, alors que jusqu'au début du Principat, l'arc était le monument favori des *viri triumphales*, qui pouvaient par ce biais glorifier leurs familles, leurs victoires, et leur triomphe lorsque cet honneur leur avait été accordé. Mais le contexte politique a changé à Rome, lorsque l'arc triomphal, à partir d'Auguste, devient exclusivement réservé à l'Empereur, et à sa famille proche[20], depuis le précédent créé par Agrippa qui avait refusé le triomphe en son nom propre. Si bien qu'après la grande floraison d'arcs du I^er^ siècle avant J. C., et l'éclat de l'époque d'Auguste, le siècle suivant et le début du II^e^ sont pauvres en monuments de ce type, quoique la disparition totale des arcs de Domitien fausse un peu notre vision. En effet, si l'on excepte l'arc de Bénévent[21], seuls deux ports d'Italie vont encore choisir au II^e^ siècle ce mode d'exaltation de la gloire impériale: ce sont Ancône et Pouzzoles. En édifiant un arc, Ancône rend grâce à Trajan pour les travaux de

---

[19] Nous arrivons à un total de 11 arcs pour Septime Sévère, seul ou avec son fils, et 27 pour Caracalla, honoré soit en même temps que Septime Sévère, soit avec son frère Géta, soit seul, (voir infra l'attribution de l'arc de Diana Veteranorum).

[20] C'est le cas pour l'arc de Gaius et Lucius César, élevé par Auguste à ses petits-fils adoptifs sur le Forum Romain, comme pour l'arc de Tibère et Germanicus à l'entrée du Forum Romain lorsqu'on débouchait du *Vicus Iugarius*.

[21] On trouvera une bibliographie complète sur cet arc dans S. De Maria, *Archi Onorari* pp. 234-235.

réfection de son port en 115. De son côté, Pouzzoles, second grand port du blé, et le premier pour les relations avec l'Egypte et l'Asie, dédie également un arc à Trajan, arc aujourd'hui disparu, et en dédicace même un autre à Antonin le Pieux en 139, dans ce cas encore pour remercier l'Empereur d'avoir achevé la rénovation et l'agrandissement du port.

L'arc de Bénévent, élevé entre 114 et 117 par le Sénat et le Peuple Romain, mais à l'instigation d'Hadrien, dans une démarche en quelque sorte dynastique, en même temps que commémorative, à l'occasion de l'ouverture par Trajan de la voie Bénévent-Brindisi, devait également glorifier sa victoire sur les Daces. Ce sont donc quelques arcs provinciaux isolés qui perpétuent en Italie la tradition romaine de l'arc honorifique.

Car à Rome, à la même époque, il semble que ce soit la **colonne votive** qui ait pris le relais de l'arc dans les monuments officiels. Cette désaffection est difficile à expliquer[22]. Encore faut-il souligner que l'arc n'est pas totalement absent du projet d'urbanisme conçu par Trajan et Apollodore, mais son rôle est modifié. D'arc honorifique qu'il aurait pu être, il est utilisé comme un simple lieu de passage grandiose, sous forme **d'entrée monumentale**[23], alors que dans le forum prévu par l'Empereur, l'emplacement privilégié est réservé au temple.

C'est la colonne avec son message figuré qui va usurper la première place, elle devient désormais le lieu même du discours, puisqu'on peut y lire le récit des campagnes victorieuses. Elle ne figurait pas dans le projet de Trajan, et par conséquent ne devait pas être considérée comme une partie intégrante du Forum. Mais associée au temple de Trajan par la piété d'Hadrien, elle concentre dans son récit l'exaltation du culte de l'Empereur, par la glorification de ses campagnes victorieuses, promesses d'abondance, et paradoxalement, de paix.

De fait, on peut dater de l'époque d'Hadrien l'essor de la colonne votive, désormais chargée de transmettre le message politique par le biais de ses reliefs, qui transcrivent les exploits guerriers de l'Empereur. Mais dans sa signification, le message demeure identique à celui qu'Auguste déjà avait formalisé à l'occasion de la restitution des enseignes perdues par Varus. Dans l'idéologie qui se mettait alors en place, la victoire sur les Daces, et plus généralement sur les Orientaux, doit aboutir inévitablement à l'instauration d'une nouvelle ère de paix, elle-même génératrice d'abondance: c'est le retour de l'âge d'or, que vont aussi exalter les poètes de cette génération. Car le message fondateur du Principat[24], que diffusaient les arcs dédiés à Auguste après Actium en 31, et en 20 lors de la restitution des enseignes parthiques, était inscrit dans l'extrême simplicité de la formule suivante: La Victoire de l'Empereur garantit la Paix et génère l'Abondance. Les rares éléments subsistants de reliefs appartenant à l'arc d'Actium ne laissent planer aucun doute : nous conservons un fragment comportant une

---

[22] Voir à ce propos De Maria, *Archi Onorari*, p.159.

[23] Lors du réaménagement du forum d'Ostie à l'époque d'Hadrien, deux arcs implantés de part et d'autre du Temple de Rome et Auguste sont utilisés comme des éléments d'articulation de l'urbanisme, au détriment total de leur signification symbolique.

[24] G. Dumézil a montré dans « L'idéologie des trois fonctions », *Latomus, t. 17, 1958*, que si César incarnait la fonction guerrière dans son culte de Mars, Octave avait choisi pour sa part de se consacrer à la troisième fonction, celle de Quirinus, dispensateur de prospérité dans la paix retrouvée, car le prince a fermé pour la troisième fois dans l'histoire de Rome le temple de Janus, matérialisant par ce geste symbolique, pour les poètes du règne, un retour à l'âge d'or.

Victoire[25], élément figuré qui sera appelé à une longue utilisation dans l'art triomphal ! Le calendrier de Cumes est tout aussi précieux pour les renseignements qu'il nous apporte sur l'élaboration de l'idéologie augustéenne: il nous apprend ainsi qu'Auguste, pour fêter l'anniversaire de son acclamation comme *imperator*, avait ordonné une supplication à la *Victoria Augusta*, suivie d'une autre à la *Felicitas Imperii*.

Parallèlement, le Prince avait tenté d'imposer une légitimité dynastique: c'étaient les reliefs de l'*Ara Pacis* qui devaient alors en persuader Rome et l'Empire, avec leurs allusions évidentes à l'origine mythique de Rome, par l'assimilation d'Auguste à Romulus. Par ailleurs, par sa seule implantation contre le temple de César divinisé, l'arc dédié par Auguste à ses petits-fils et fils adoptifs sur le Forum Romain développait la même idéologie, créant ainsi un lieu de culte dynastique au coeur de la ville.

Il y a donc une parfaite adéquation entre les monuments, arcs honorifiques et colonnes votives, et leurs décors, reliefs codés de l'*Ara Pacis*, reliefs des arcs de Trajan ou de Septime Sévère et Caracalla. Nous y lisons l'ensemble du discours de la propagande impériale, sous son double aspect de l'exaltation de la Victoire de l'Empereur et de la nécessité d'une continuité dynastique. Les moyens mis en œuvre pour expliciter le programme se retrouveront, avec une constance qui n'a rien d'étonnant, dans les monuments de Trajan, de Septime Sévère et de Caracalla, Empereurs qui se révèleront particulièrement attachés aux valeurs fondatrices de l'Empire. Sur les arcs qui leur sont dédiés, le recours récurrent, pour illustrer leurs campagnes victorieuses, aux grands panneaux figurés des piédroits, ou de l'attique à Lepcis, couronnés par les Victoires des écoinçons, sous l'égide de Mars régnant à la clé de l'arc, est d'autant plus significatif que pour les trois Empereurs, ces monuments sont élevés en commémoration de la fin d'une guerre parthique, ou dacique, une guerre orientale en tout cas, une guerre menée aux confins du monde romain, confins que seul l'Empereur, *propagator imperii,* était susceptible de faire reculer. On s'étonnera peut-être de voir Caracalla placé sur le même plan que Trajan et Septime Sévère, alors que sa participation à la campagne orientale de son père semble avoir consisté en une aimable promenade à travers la Judée. Mais il était associé à l'Empire, accompagnait à ce titre l'Empereur dans ses campagnes, et était considéré comme co-responsable de la victoire par le Sénat, dont les décrets l'associaient en tous points à son père[26]. Cette association était si évidente que c'est lui qui a finalement conduit jusqu'au Capitole le défilé du triomphe sur les Parthes en 202, tandis que Septime Sévère montait au Capitole à pied, « *veluti ovans* », selon la formule de l'*Histoire Auguste*[27] .

---

[25] Conservé à Copenhague, voir Coarelli, *Guida,* p. 76.

[26] Dans l'esprit des citoyens, africains en particulier, l'association au pouvoir est évidente, et on ne s'étonnera pas de voir élever sur le forum de Timgad une statue dédiée au jeune Caracalla, *Marc Aurèle Antonin César, Imperatori Destinato,* voir CIL VIII, 353.

[27] *Histoire Auguste, Severus,* XIX, 7. Cette coquetterie antiquisante de Sévère (en effet, Chastagnol, l'éditeur de l'*Histoire Auguste,* note que cette pratique de l'ovation n'était plus attestée depuis le milieu du 1er siècle après J.- C.) s'expliquerait chez Sévère autant par son souci de promouvoir l'image de son fils, dont on célébrait le mariage, que par des raisons triviales, souvent invoquées, de douleurs vertébrales qui l'auraient handicapé au point qu'il ne pouvait supporter le transport sur le char triomphal dans sa longue montée vers le Capitole.

A Rome, les **deux arcs dédiés à Septime Sévère et à Caracalla** présentent dans leurs reliefs une synthèse de tous les éléments de l'idéologie impériale. Et l'on doit bien reconnaître à ce propos qu'il n'y a guère de renouvellement dans les thèmes iconographiques, de l'arc de Trajan à Bénévent à ceux des deux Sévères à Rome, même si le traitement stylistique des reliefs et l'architecture des monuments elle-même traduisent une sensible évolution. Les deux arcs construits à Rome immédiatement après les Jeux Séculaires de 202 se partagent en quelque sorte le double message explicité plus haut. Si **l'arc de 203, celui du Forum Romain**, est consacré entièrement aux guerres victorieuses des Empereurs en Orient, et plus précisément aux campagnes successives de Septime Sévère en 195, et en 197-198, réunies en une unique narration, l'**arc de 204, celui dit « des Changeurs »**, présente de son côté un caractère religieux et dynastique indéniable, en même temps qu'il commémore les Jeux Séculaires, dont nous aurons à réévaluer le rôle religieux et civique. Nous constatons une dialectique habile qui se joue entre les deux arcs pratiquement contemporains: alors que le premier, sans doute parce qu'il est élevé par le Sénat et le Peuple Romain, présente un caractère officiel, en développant un programme politique associant Rome aux Empereurs, ceci exprimé dans un style assez conservateur, et somme toute très proche de l'art flavien, l'Arc des Changeurs, dédié par des particuliers, se voit chargé du discours de la propagande dynastique, fondée sur la *Pietas* de la famille impériale, message exprimé dans un style beaucoup plus baroque et fleuri. Mais il ne fait pas de doute que les Empereurs, le père surtout, on en convient, ont présidé eux-mêmes aux choix iconographiques pour les deux arcs de Rome, parallèlement au programme retenu pour l'arc de Lepcis qui en est très proche.

A Rome, depuis lors, **plus d'arc honorifique jusqu'à Constantin**[28]. Cette constatation trop générale doit toutefois être atténuée par quelques exceptions. Il est particulièrement regrettable que les arcs de Domitien aient disparu, on aurait certainement pu établir un *continuum* intéressant, alors que nous avons une longue solution de continuité. Par ailleurs, il y avait parmi ces arcs un *quadrifrons*, un des rares construits à Rome, ce qui aurait pu alimenter nos connaissances sur la typologie du monument, qui, mis à part l'arc des Gavii, n'est pas davantage représenté en Italie. Il faut citer aussi l'arc disparu de Marc Aurèle, daté de 177-180, et dont les panneaux figurés furent réemployés en partie sur l'arc de Constantin, trois autres étant conservés aux Musées du Capitole. On remarque d'ailleurs que ceux qui ont été réutilisés sous Constantin ne paraissent pas démodés sur le monument, tant le conservatisme de l'art officiel est évident. Par souci d'exhaustivité, on citera encore l'arc de Gallien (un arc à

[28] Les reliefs de l'arc de M. Aurèle, conservés au Musée des Conservateurs pour les plus symboliques d'entre eux, c'est-à-dire ceux de *Victoria, Clementia, Pietas Augusti,* ou réutilisés sur l'arc de Constantin, ne présentent pas de différences fondamentales avec ceux de l'arc de Bénévent dans le contenu des scènes évoquées ; par contre, une nouvelle esthétique fondée sur une autre conception de l'espace figuratif s'y fait jour. Les personnages partent du fond de la scène ou retournent s'y fondre, faisant ainsi directement participer le spectateur à la scène. Par ailleurs, l'utilisation du trépan se met en place ici, accentuant les contours par une ombre profonde pour créer l'illusion d'un relief beaucoup plus haut. Une comparaison entre, d'une part, les huit reliefs de l'arc de Constantin et la série des trois reliefs du musée des Conservateurs, et les scènes de la colonne de Marc Aurèle, d'autre part, mettrait en évidence l'adhésion à cette nouvelle esthétique, et confirmerait un souci, peut-être plus sensible encore sur la colonne, de l'expressionnisme des visages et du rendu de l'atmosphère tragique des scènes violentes.

trois baies à l'origine, donc calqué sur le modèle de l'arc de Septime Sévère et Caracalla, et dont seule subsiste la baie centrale), mais il est le fait d'un particulier, et sa construction ne semble pas coïncider avec une commémoration quelconque.

L'évolution du goût à Rome en matière d'art commémoratif depuis l'époque de Trajan se fait également sentir dans la plupart des provinces, bien que, comme nous l'avons vu, l'Italie y échappe en partie. Par contre, le même désintérêt pour l'arc honorifique peut s'observer dans les provinces occidentales, où seules sont à mentionner pour cette époque la Porte Noire de Besançon, et la Porte de Mars à Reims. Encore faudrait-il, ici encore, nuancer notre propos, et évoquer les monuments de la zone rhénane. De leur côté, la Grèce et l'Asie n'ayant jamais apprécié ce type de monument, elles sont d'emblée pratiquement exclues de la comparaison, exception faite des arcs de Thasos[29], et du quadrifrons de Rhodes[30]. Dans les provinces d'Orient (les deux Syries et la Nabatène), correspondant aux territoires actuels de Syrie, Liban, Jordanie, Cisjordanie, Israël, on a pu recenser[31] une trentaine d'arcs, qu'il faudrait mettre en relation avec les arcs africains pour une comparaison fructueuse. Et l'on voit mieux dès lors l'intérêt que vont présenter les arcs d'Afrique, si nombreux pour le Haut Empire, et encore davantage à l'époque de Caracalla.

5. Corpus des Arcs de Caracalla en Afrique.

5.1. Méthode : les outils

5.1.1. Listes d'arcs.

Pour l'établissement du *Corpus* proprement dit, nous avons consulté successivement les listes établies depuis approximativement le début du vingtième siècle : celle de **Graef**[32] , celle de **A. L. Frothingham**[33] , et celle de **C.D. Curtis**[34]. Certes, elles ne sont pas complètes, car un siècle de fouilles menées avec ardeur a apporté bien des renseignements nouveaux ; pour celle de Graef en tout cas, elle présente un intérêt d'un autre ordre, comme nous allons le dire plus loin.

Un bilan beaucoup plus complet et plus récent se trouve dans l'article d'**H. Kähler,**[35]*Triumphbogen*, du Pauly-Wissowa, qui a véritablement servi de point de départ à notre *Corpus.*

---

[29] Voir Marc J.-Y., *L'arc de Caracalla à Thasos,* Mémoire présenté à l'Ecole Française d'Athènes, 1994, 235p.

[30] Voir Cante M., « Rodi, l'Arco quadrifronte sul decumano Massimo », A. S. Atene, 64-65, 1991, pp.175-266.

[31] Voir la thèse de Arnould sur les arcs de Jerusalem

[32]Graef P., ...pp.1865-1899.

[33]. Frothingham, pp. 1- 34.

[34] C.D. Curtis, "Roman Monumental Arches", in «*Suppl. Papers of the American School of Classical Studies in Rome*» 2, 1908, pp. 26-83.

[35] H. Kähler, article" Triumphbögen (Ehrenbögen)" in *Real-Encyclopädie*, VII, A, 1, 1939,pp. 373-493.

Pour les deux provinces d'Afrique les plus riches en arcs, **D. Fortuner**[36] a complété ces listes dans sa thèse sur les *Portes et les arcs de Numidie et de Proconsulaire.* Certes, un certain nombre de portes sont peut-être abusivement présentées comme des arcs, mais l'inventaire des monuments par lui-même est extrêmement exhaustif, et nous y avons eu recours pour compléter le *Corpus*. Nous lui avons également emprunté nombre de renseignements, voire de mesures, lorsque l'accès aux sites nous était impossible. C'est particulièrement le cas pour **Diana Veteranorum**, parce que dans un premier temps nous avions écarté l'arc du *Corpus* en nous fondant sur la seule dédicace à Macrin, et que nous l'avions par conséquent négligé lors de notre dernier voyage en Algérie. Puis nous l'avons réintégré dans notre liste, sans avoir pu le voir, ni le photographier. Ce sont donc uniquement les renseignements bibliographiques que nous avons exploités dans ce cas.

Pour les arcs de Rome et d'Italie, la bible incontournable qui associe à des descriptions et des schémas de restauration rigoureux une subtile analyse stylistique, est évidemment l'ouvrage de **De Maria**[37], qui sert de référence permanente à toute étude des arcs.

Dans les listes évoquées plus haut, les auteurs ont procédé généralement à des études chronologiques, qui sont extrêmement utiles, mais qui ne mettent pas l'accent sur la typologie. Ces listes ne sont pas destinées à donner des coupes « horizontales », diachroniques, dans l'histoire de l'architecture africaine, et la difficulté a été de constituer des ensembles, et d'élaborer une typologie. Dans cette intention, les ouvrages et articles suivants, bien qu'ils soient pour certains très anciens, sont indispensables, dans la mesure où ils cherchent à regrouper les monuments par similitudes stylistiques. On pourra du reste discuter certaines de leurs conclusions.

Dès les années 1890, **Graef,** dans les « *Denkmäler* » de Baumeister[38], avait tenté une description des arcs connus à son époque en fonction non plus seulement de la chronologie, mais en tenant compte aussi de la typologie, du moins en définissant quelques «modèles» autour desquels il groupait les arcs qu'il pensait pouvoir leur associer. La démarche est intéressante, justement parce qu'elle fixe certains types monumentaux et cherche des rapprochements cohérents. Il n'est pas sûr toutefois que les choix initiaux soient également heureux; par exemple, pourquoi faire de l'arc de Constantin un *exemplum,* alors qu'il est la copie de celui de Sévère et Caracalla au Forum Romain, et que l'essentiel de son décor sculpté provient de l'arc aujourd'hui disparu de Marc Aurèle ?

Dans la même veine, mais spécifiquement réservée aux arcs d'Algérie, avait paru au début du XX^{e} siècle une somme irremplaçable, qui mentionne déjà plusieurs des arcs de Caracalla. Il s'agit de l'ouvrage de **Stéphane Gsell**[39]**, *Les Monuments Antiques de l'Algérie.*** L'auteur laisse déjà entendre qu'une certaine filiation peut être établie entre plusieurs arcs africains présentant une colonne en avant-corps, plus ou moins détachée du piédroit, et reposant sur un piédestal important, avec sa base propre et un

---

[36] Fortuner D., *Les Arcs de triomphe et les Portes triomphales en Proconsulaire et en Numidie,* Thèse III^{e} cyle, Paris IV, 1975.

[37] De Maria , *Gli archi onorari di Roma e dell'Italia romana, Rome, 1988.*

[38] Voir *Denkmäler der Klassischen Altertumswissenschaft,* Berlin, 1887.

[39] Gsell S., *Les Monuments Antiques de l'Algérie,* Paris, 1901.

couronnement de retour, dont l'importance est directement liée à celle du piédestal. Ainsi réunit-il à juste titre dans ce « type très usité en Afrique » les arcs de **Cirta,** Diana Veteranorum (mais il parle ici de l'arc de Marc Aurèle et Lucius Verus, arc à une baie), celui de Marcouna pour Marc Aurèle, celui d'Announa dont on ignore le dédicataire, et celui de Caracalla à **Cuicul.**

Une démarche identique a été suivie par **Romanelli**[40] dans sa contribution à l'*Enciclopedia Classica.* A un souci beaucoup plus poussé de la description architecturale et du décor sculpté, il associait une recherche typologique subtile, insistant notamment sur la parenté des arcs quadrifrons, que l'on ne rencontre qu'à Rome ou en Afrique. Il faudra s'interroger à nouveau sur ce point, qui est resté assez flou jusqu'ici, à propos de **Théveste** et de **Lepcis Magna.**

L'article très dense et très documenté de **Mansuelli**[41], «El Arco Honorifico en el desarrollo de la Arquitectura Romana», écrit en 1953, présentait des illustrations très nombreuses qui sont indispensables à une bonne appréciation de la typologie, et faisait le choix d'une description stylistique, procédant par larges regroupements, mais cependant toujours dans une présentation chronologique.

H. Jouffroy[42], dans *La Construction Publique en Italie et dans l'Afrique Romaine,* a fait un bilan qui nous semble capital. Certes l'auteur procède par grandes périodes chronologiques, mais comment faire un compte-rendu clair et exhaustif dans un autre cadre ? Il s'agit cependant d'une chronologie « régionale », qui fait chaque fois la part des faits de société, des goûts locaux, et de la situation économique de la région concernée. L'auteur s'est aussi interrogé sur les responsables des monuments, cités ou particuliers, ce qui est proche de nos propres préoccupations. Le fait qu'elle n'ait retenu que les monuments datés, et se soit enquis des évergètes, a été pour nous une base de travail très utile.

5.1.2. Rapports de fouilles.

Les rapports de fouilles, pour la plupart bien conservés, sont un outil de travail indispensable pour l'étude analytique des arcs. Mais nous avions vu avec l'arc de Cuicul en particulier, dans notre travail de Maîtrise, que ces rapports peuvent être aussi trop rapides, imprécis, et qu'ils passent volontiers sous silence telle disparition d'un élément, tel déplacement d'une structure dont la remise en place est souvent aléatoire; surtout, ils ne justifient pas toujours les options qui présidaient à certaines restitutions ou restaurations hasardeuses, comme c'est le cas à Cuicul ou à Volubilis. Nous pensons en particulier aux rapports de fouilles de Ballu ou de M. Christofle pour Cuicul, qui correspondent aux travaux du début du siècle, entrepris dans des conditions difficiles (par exemple à Cuicul, il n'existait pas de route dégagée conduisant au site au début des fouilles, et dans ses rapports, le responsable se contentait souvent de reprendre les quelques notes du chef de chantier). On a constaté le même manque de rigueur dans les rapports de fouilles correspondant aux travaux d'anastylose à Volubilis à partir de 1915.

---

[40] Romanelli., *Topografia e archeologia dell'Africa romana.* Enciclopedia classica, Turin 1970.

[41] Mansuelli G.A., « El arco honorifico en el desarrollo de la Architectura Romana », AEA, 27, 1954, pp. 93-178.

[42] Jouffroy H., *La construction publique en Italie et dans l'Afrique Romaine,* Strasbourg, 1986.

Les restaurations qui sont en cours aujourd'hui, ou encore en projet, car les sites qui demandent encore à être fouillés sont légion, se feront certainement dans de meilleures conditions, avec une protection des sites qui semble aujourd'hui relativement plus efficace. Mais de nombreux problèmes demeurent ; c'est le cas par exemple pour l'arc d'Assuras, étayé et consolidé par un mur de renfort en parpaings, dans l'attente d'une restauration définitive dont la date n'était pas fixée lorsque nous l'avons photographié en 1994. Les blocs au sol étaient numérotés, la base d'un des piédroits totalement dégagée, et il subsistait au pied de l'arc quelques éléments sculptés de corniche ou le chapiteau au rendu vigoureux que nous montrons. Cependant, dix ans après, l'arc est aux trois quarts effondré, et le chapiteau n'est plus sur le site (mis à l'abri ?). Les travaux se feront certainement dans d'excellentes conditions de rigueur archéologique, mais quand ?

5.1.3. Epigraphie.

L'épigraphie servira de base à l'étude des institutions municipales, nous permettant de tirer certaines conclusions sur le mode de fonctionnement des cités où sont élevés les arcs de Caracalla, et sur l'état de leurs finances, car on ne construit qu'en période d'opulence. Nous en déduirons aussi le statut personnel des citoyens les plus représentatifs, c'est-à-dire les magistrats, comme celui des donateurs dont la carrière est un peu plus humble, mais qui, parmi d'autres formes d'évergétisme, choisissent à leur tour d'élever un arc honorifique. Par ailleurs, les listes prosopographiques des Procurateurs Equestres, des Sénateurs, des Légats ou des Gouverneurs permettent de compléter certaines datations trop imprécises, et invitent à une réflexion sur certains personnages éminents de cette période. Ainsi, l'implantation très précoce des institutions romaines dans la vaste Confédération Cirtéenne explique par exemple que sur 70 sénateurs africains répertoriés, 45 sont originaires de Cirta. Il apparaît aussi que l'essentiel des promotions de clarissimes africains date des Antonins, contrairement à ce qui est souvent avancé, et que Septime Sévère, pas plus que son fils d'ailleurs, n'a accéléré ce mouvement, sauf peut-être pour quelques rares Lepcitains.

L'épigraphie va nous permettre également de revenir sur la titulature impériale et la façon dont elle se développe sur les monuments honorifiques, ce qui nous permettra de dégager les points forts du culte impérial et de l'adhésion des Africains à la mystique qui l'accompagne. Grâce à elle enfin, nous verrons se confirmer l'idée que la romanisation des institutions s'accompagne dans la plupart des cités d'un recours systématique aux arcs honorifiques.

5.2. Méthode : Critères retenus pour l'établissement du Corpus.

5.2.1. Présence d'une dédicace.

Dans l'attribution d'un arc honorifique à Caracalla, l'élément essentiel sur lequel nous nous sommes fondée est à l'évidence la présence d'une dédicace sur le monument. Cependant, nous allons rencontrer des cas limite où la dédicace et l'arc ne sont pas fatalement associés, bien que par ailleurs on puisse affirmer que l'arc doit être attribué à Caracalla. Enfin vont se présenter deux cas où l'arc ne comporte pas ou plus de

dédicace, mais où l'étude de l'urbanisme dans un cas, et les données historiques dans les deux cas, permettent néanmoins de l'attribuer avec certitude à Caracalla. Il s'agit des arcs de Lambèse et de Lepcis Magna.

-L'arc de **Lambèse** ayant perdu la totalité de son entablement et donc sa dédicace, devrait être écarté. Mais la datation peut être précisée si l'on tient compte de l'emplacement prestigieux qu'il occupe: en effet, l'arc s'élève à l'endroit où la Via Septimiana, longue de plus d'un kilomètre, réunit le Grand Camp légionnaire à la ville haute, elle-même contemporaine du Camp de l'Est, le premier bâti à Lambèse. Elle reste isolée sur sa colline, mais entre l'arc et la ville, la « voie septimienne » accueille une succession de temples, et son revêtement change d'aspect, signe matériel que nous sommes entrés dans le coeur de la ville. La voie, c'est la Légion qui l'a construite, sous le règne de Septime Sévère, ainsi que le dit son inscription commémorative. L'arc a nécessairement été construit en même temps, puisqu'il constitue l'aboutissement monumental de la rue.

Grâce à l'histoire événementielle, nous pouvons affiner cette datation trop vague. Septime Sévère a créé la Province de Numidie en 198[43], date que nous avons retenue ; Lambèse est alors devenue à la fois le siège du Gouverneur et celui du Légat, les deux fonctions étant confondues, et assurées par le Légat de la III^{ème} Légion. C'est dire l'importance que prend alors la ville. Les travaux de la Via Septimiana avaient dû commencer quelques années après l'installation de la légion dans le Grand Camp. Mais on peut supposer une accélération des travaux à partir de 202.

En effet, de retour d'Orient, les Empereurs sont à Lepcis pour y passer **l'hiver 202-203**. C'est à Lepcis que Plautien et Géta, le frère de Septime Sévère, inaugurent l'année nouvelle comme consuls. Depuis sa ville natale, début 203, Septime Sévère lance une opération militaire contre les Garamantes, à laquelle participent d'une part les troupes prétoriennes, d'autre part le Légat avec une partie de la III^{e} Légion[44]. Les Empereurs sont de retour à Lepcis pour la fin d'avril, et rien n'empêche de placer le voyage qu'ils font ensuite en Numidie dans le courant de mai. La présence des Empereurs à Lambèse est suggérée par plusieurs inscriptions, dont une dédicace particulièrement précieuse pour notre propos, nommant aux côtés de Septime Sévère et Caracalla, Julia, Géta, Plautille et son père Plautien[45]. L'inscription a été trouvée au temple d'Esculape. Nous verrions volontiers la Légion achever les travaux de l'arc, ou au moins procéder à son inauguration, même si le texte n'est pas retrouvé, à l'occasion de la visite impériale[46] .

-L'arc de **Lepcis Magna** imposerait les mêmes réserves que celui de Lambèse, puisqu'aucune inscription datée n'est conservée, si le programme iconographique de l'arc ne venait confirmer l'attribution aux deux Empereurs, à côté des données historiques indiscutables. Le décor figuré de l'arc reprend en effet les thèmes militaires développés sur l'arc de Septime Sévère et Caracalla, édifié en 203 sur le Forum

---

[43] Sur la date de création de la province de Numidie, voir l'article de Pflaum, « Date de création de la province romaine de Numidie », *BSAF* 1958, pp. 61-75.

[44] A la suite de l'interprétation de Bartoccini, on a longtemps considéré que le jeune homme qui tient la bride du cheval de tête du char de triomphe sur le grand relief de l'arc de Lepcis était le génie de la III^{e} Légion. Depuis, on a corrigé cette hypothèse, pour ne voir en lui qu'un anonyme *camillus*.

[45] CIL VIII, 2557

[46] C'est ce calendrier que propose Birley, *Septime Sévère*, p.218-221.

Romain, complétés par des reliefs à la gloire de la *Pietas* de la famille impériale. On devine que ce programme a été orchestré par l'Empereur, et qu'il le destinait aux monuments honorifiques officiels alors en construction dans ses deux « capitales », Rome et Lepcis.

-L'arc dit « de Trajan » à **Thamugadi** pècherait plutôt par excès de dédicaces. La **première** honore logiquement l'Empereur Trajan, fondateur de la colonie, mais nous montrerons en première partie que la construction visible aujourd'hui ne peut être datée du temps de cet Empereur. Il y a eu en 203 une reconstruction, plutôt qu'un solide réaménagement d'un monument plus ancien.

Lorsqu'on créait une colonie *ab nihilo*, ce qui est le cas de Timgad, il était fréquent qu'on veuille matérialiser le territoire de la cité par une enceinte, et des portes qui en indiquaient les limites. A Timgad, la Légion bâtit quatre portes, qui portaient chacune une inscription commémorative en l'honneur de Trajan, dont deux ont été retrouvées ; ce sont celles qui concernent les portes Nord et Ouest (la porte qui nous intéresse).

Une **deuxième** dédicace, répartie en de nombreux fragments d'inscription, essentiellement retrouvés sur le forum, évoquait Septime Sévère et Caracalla, mais n'était toujours pas attribués à l'arc. Enfin, **d'autres fragments, réunis et interprétés par H. Doisy** ont encore affiné l'attribution et la datation, et autorisé la restitution du texte primitif, sur lequel les noms de Géta et de Plautille avaient été martelés, ce qui permettait de dater l'arc plus précisément de **203 ;** l'auteur proposait alors de voir dans ce long texte **la dédicace de l'arc** des deux Empereurs.

Encore faudra-t-il se demander si c'est le même arc qu'ornaient les deux inscriptions de Trajan et des Sévères. Nous essaierons de montrer qu'il existait en un premier temps une porte à une baie, datant des débuts de la colonie, qui, lors des grands travaux entrepris à l'époque de Septime Sévère, a été reconstruite sous la forme d'un arc à trois baies, sur lequel venait buter la route de Lambèse. L'arc constituait ainsi, pour qui abordait la ville par la route la plus fréquentée, celle de Lambèse, une entrée monumentale vers le coeur ancien de la ville, qui n'était pas sans évoquer l'arc d'entrée du Forum de Trajan, [47]à Rome.

-Reste le cas de l'arc de **Diana Veteranorum**, dédié à Macrin, mais dont nous pensons qu'il était destiné à Caracalla. C'est en 217, soit quelques mois à peine après la mort de Caracalla, survenue le 6 avril 217, que l'arc a été officiellement dédié à Macrin. Outre le fait qu'il est pratiquement impossible qu'un monument de cette importance ait pu être construit en si peu de temps, il existe une autre dédicace pour le même monument, confirmant que l'arc était à l'origine destiné à Caracalla[48]. Nous intègrerons donc ce monument à notre liste, et repousserons d'autant le *terminus ad quem* du *Corpus.*

---

[47] C'est du reste la conclusion à laquelle se réfèrent les dernières publications sur l'Afrique, et notamment l'ouvrage de Laronde A. et Golvin J.C., *L'Afrique Antique, Histoire et Monuments,* Paris, 2001, p. 139, où l'arc est présenté comme arc « de Trajan »...daté en fait de l'époque sévérienne. »

[48] Consulter la thèse de Filah en partie consacrée à DianaVeteranorum. Filah M., *Recherches sur les agglomérations de Numidie, Aix, 1986.*

5.2.2. Critère architectural et structurel.

Le second critère, plus délicat à manier, est d'ordre structurel. En effet, nous pensons que dans la mesure où un arc triomphal comporte pratiquement toujours une dédicace sur chacune de ses façades, il n'est pas extravagant d'attribuer une dédicace à un arc lorsqu'elle existe en double exemplaire, et lorsque par ailleurs son texte convient à ce type de monument ; elle doit, dans ce cas, évoquer la titulature impériale, et accessoirement l'occasion pour laquelle le monument dont il est question a été construit. Aussi, lorsque nous avons rencontré une inscription double présentant ces caractéristiques, l'avons-nous attribuée à un seul arc. C'est ainsi que nous pouvons évoquer l'arc de **Vallis**, qui a été intégré au *Corpus*.

Le cas de **Mdaourouch** (Madaure) entre également dans cette catégorie, en ce sens que la ville présente des arcs sans dédicace, et des dédicaces sans arc qui leur soit directement associé. Les dédicants sont systématiquement des vétérans qui, devenus des notables, décurions et souvent flamines perpétuels, choisissaient dans l'éventail des monuments susceptibles de bénéficier de leur évergétisme le monument le plus spécifiquement adressé à l'Empereur. Nous avons donc intégré à notre liste la dédicace d'un arc de Madaure qui mentionne Caracalla[49].

5.2.3. Disparités dans la documentation et cas litigieux.

- **Disparités dans la documentation**

Indépendamment du contenu épigraphique de la dédicace, c'est à des degrés très divers que les vestiges archéologiques nous renseignent sur ces arcs honorifiques. Il s'ensuivra nécessairement des disparités parfois très sensibles dans la densité et dans l'intérêt que présenteront les notices consacrées à chacun des arcs. Les lacunes de la documentation sont telles pour certains d'entre eux qu'ils ne présentent plus qu'un intérêt historique et ne sont plus connus que par des inscriptions.

-Ainsi, de l'arc de Caracalla près du forum de **Cirta** ne subsistent que les relevés et les dessins de Delamare, puis ceux de Ravoisié. Ces relevés sont d'autant plus précieux que l'arc a disparu, les troupes d'occupation françaises l'ayant détruit en 1837, dans un souci d'urbanisation de la ville coloniale dont l'intérêt reste à prouver. Urbanisation systématique et souci de conservation archéologique allaient rarement de pair, c'est ce que déploraient déjà en leur temps le D^{r} Guyon pour Lambèse, Ravoisié et Gsell quelque cinquante ans plus tard pour Cirta.

-De l'arc de **Tigisis,** seule subsiste l'inscription (*ILAlg.* II 6248).

-De l'arc dédié à **Thubursicu Numidarum** en 198, nous n'avons plus que quelques assises de chaque piédroit et l'inscription (*ILAlg.* I 1255).

-De l'arc d'entrée du temple de Saturne à **Thubursicu Numidarum**, nous ne conservons que l'inscription (*ILAlg.* I, 1256).

-De **Vaga** également il ne subsiste aujourd'hui qu'une inscription (*CIL* VIII, 14394 et 14395), alors qu'au XIX^{e} siècle on a pu en voir des traces concrètes et les décrire.

Parfois, la documentation archéologique est un peu plus conséquente, mais ne donne aucune indication sur l'élévation des monuments. C'est le cas pour les arcs de **Thubursicu Bure**, ou de **Sufetula**. Par exemple, à Sufetula, subsiste la plinthe de l'arc,

[49] Fortuner qui ne l'a pas intégré à sa liste dit toutefois que c'est une attribution très probable.

qui renseigne sur la mouluration, alors qu'à Thubursicu Bure, la conservation concerne quelques assises et l'imposte, et permet d'évoquer le décor architectural.

Des disparités aussi criantes entre nos sources expliquent le choix que nous avons fait d'un inventaire purement chronologique, au risque de présenter certains chapitres très succincts.

- **Les cas litigieux**

Nous avons considéré que l'inscription de **Rusicade**, *ILAlg*, II,19, était susceptible d'avoir appartenu à un arc, et ce monument dont l'archéologie ne nous dit rien figure dans le *Corpus bis*, qui regroupe les arcs dont l'attribution à Caracalla est plus incertaine.

Pour rester cohérente avec l'exigence d'une dédicace, nous aurions dû éliminer du *Corpus* les arcs parfois dits « **d'époque sévérienne** » que l'on ne peut dater de manière précise par une dédicace. Cependant, nous pouvions nous fonder sur des arguments d'ordre stylistique assez solides pour ajouter à la liste précédente les arcs d'**Aggar**, de **Mactar**, et de **Séressi**, qui constituent avec **Rusicade** le *Corpus bis*. Parmi ces arcs « d'époque sévérienne », nous avons par contre écarté l'arc de Sua (Chaouach), faute de renseignements suffisants pour le dater, et l'arc « de Septime Sévère » à Thubursicu Numidarum, comme appartenant à Septime Sévère en propre, de même que l'arc d'Ammaedara (Haïdra), daté, lui, de 195.

Conclusion :

En règle générale donc, nous nous en sommes tenue à l'existence ou non d'une dédicace précisant la date exacte de construction du monument, comportant généralement la mention du destinataire, et très souvent celle du dédicant. Si ce critère a été déterminant dans l'établissement du *Corpus,* nous n'en avons pas tenu compte dans les cas qui nous semblent définitivement acquis grâce à d'autres sources que les inscriptions, soit à Lepcis Magna et à Lambèse. Les arcs ainsi retenus se retrouvent dans le tableau en fin d'introduction, regroupant les monuments dont nous sommes certaine qu'il faut les attribuer à Caracalla, alors que ceux dont l'attribution est probable sont regroupés dans le *Corpus bis*.

5.3. Problèmes de vocabulaire

5.3.1. Portes de villes ou arcs ?

Lorsqu'il s'agissait de fonder des villes sur un terrain vierge, on les dotait d'une enceinte ouvrant sur quatre portes, portes qui sont parfois confondues avec des arcs, d'ailleurs à juste titre dans certains cas. Une des difficultés rencontrées dans l'établissement du *Corpus* trouve précisément son origine dans cette confusion. Plusieurs des sites concernés par notre étude sont dans ce cas. On ne peut pas toujours affirmer que les quatre portes sont contemporaines, car certaines ne comportent pas de texte épigraphique. Mais lorsqu'elles en comportent un, nous n'avons retenu que les **dédicaces honorifiques** pour qualifier la porte « d'arc», et considéré comme de simples portes de ville celles dont le texte mentionne simplement la date de construction de la porte, ou de fondation de la colonie, comme c'est le cas par exemple à Thamugadi pour

la porte Nord (et pour la porte Ouest, avant qu'elle ne soit remplacée par l'arc des Sévères). Nous avons suivi la même démarche pour les portes Nord et Ouest d'**Assuras**, ainsi que pour celles de **Vazi Sarra**, d'**Uzappa** ou de **Séressi**.

5.3.2. Arcs honorifiques ou portes d'entrée triomphales de sanctuaires ?

Nous avons considéré par contre comme des arcs honorifiques certaines «portes d'entrée triomphales» de sanctuaires, lorsqu'elles portaient une dédicace. Cette assimilation demande une explication.

Si l'on se place dans le contexte africain, on constate que l'habitude de matérialiser par une enceinte sacrée le péribole d'un sanctuaire est très représentative du goût local. Ce sont d'abord les dieux typiquement africains qui voient leurs temples dotés de telles enceintes, en particulier Caelestis et Baal-Saturne. Mais on peut ranger aussi dans la même catégorie le **sanctuaire de Liber Pater** à **Uzappa**, et plusieurs **sanctuaires de Mercure**, dont celui de **Thubursicu Numidarum**, et celui de **Vazi Sarra**. Ce penchant pour la monumentalisation des entrées de sanctuaires se manifeste de façon encore plus originale lorsqu'il touche les **Capitoles**, comme c'est le cas à **Sufetula,** où toute l'enceinte du Forum et du Capitole s'ouvre par l'arc honorifique dédié à Antonin le Pieux. On devine dans la fréquence même des dédicaces portées sur les entrées monumentales de sanctuaires un syncrétisme religieux unissant le culte du dieu honoré dans le sanctuaire au culte impérial, qui devient de plus en plus sensible au début du III^{e} siècle. Paradoxalement, si l'intention est identique pour monumentaliser toutes ces portes, les moyens mis en oeuvre et les types d'architecture auxquels on a recouru sont extrêmement variés. Le seul élément constant demeure la présence **d'une seule dédicace**, portée sur la façade d'entrée, alors que le revers de la porte reste sans inscription et d'une grande sobriété, différence qui s'explique facilement par la présence presque dans tous les cas d'un **portique** intérieur cernant l'esplanade sur trois côtés, comme à Sufetula.

5.3.3. Les tétrastyles

Nous devons encore évoquer le délicat problème des «tétrastyles», parfois assimilés aux arcs.

A **Cirta**, une inscription mentionnant précisément un «tétrastyle» porte une dédicace qui aurait pu figurer sur un arc. Il pourrait concerner notre étude parce qu'il honore Caracalla et Septime Sévère divinisé et qu'il date de 212[50]. Par ailleurs, la fonction municipale en l'honneur de laquelle le monument est dédié est le triumvirat, la charge la plus prestigieuse à Cirta, et celle dont la « somme honoraire » servait souvent à construire un monument très important.

On pourrait alors voir dans le «tétrastyle» un « tétrapyle », même s'il avait des dimensions modestes. Mais le commentaire de Pflaum fait remarquer que le début manquant de l'inscription fait allusion à une divinité, mentionnée sur un bloc de corniche situé au-dessus de la plaque dont nous parlons ; il s'agit donc plutôt d'une base de statue, et nous ne pouvons suivre H. Jouffroy qui associe la dédicace à un

[50] Voir *ILAG.* II, 569, et Jouffroy H., *Construction Publique,* p. 267.

monument triomphal. Il faut imaginer une statue dans un petit « temple », avec une colonne à chaque angle soutenant un toit ou une petite coupole.

Le nombre relativement important de ces tétrastyles dans la région de Cirta et de **Rusicade** n'a pas encore trouvé son explication, le recours à ce type de monument semblant bien circonscrit à la région. Mentionnons le « tétrastyle », dédié en l'honneur de Caracalla divinisé à Rusicade (*ILAlg.*,II,19). Il s'agit d'une dédicace de taille importante, qui peut même faire hésiter sur la nature structurelle du monument[51]. Nous pencherions toutefois davantage dans ces deux cas pour la solution d'un *tempietto* abritant la statue de l'Empereur. Cette solution d'un édicule à colonnes, proche des petits temples qui apparaissent dans la peinture pompéienne du second style, ou d'un des monuments visibles sur les mosaïques africaines, chapelles faussement égarées au fond d'un jardin ou dans une campagne d'opéra.

Mais on a également proposé pour illustrer ce qu'était un «tétrastyle» un édicule comme ceux qui ornent le second niveau de l'arc de **Cuicul,** ou ceux du second niveau du *quadrifrons* de **Théveste,** ces deux structures étant susceptibles d'abriter des statues . C'est l'interprétation de Ciotti, que nous avons retenue pour le couronnement de l'arc de Théveste.

On aurait également pu envisager, puisque nous sommes en pays numide, un monument plus important en taille, orné de colonnes, du type des tombeaux « lybico-puniques», comme celui de Thugga (qui portait l'inscription visible aujourd'hui au British Museum). Mais l'écart de date et d'inspiration entre les tombeaux numides, datant des III^{e} et II^{e} siècles avant J.-C., et les tétrastyles de Caracalla, rend cette assimilation vraiment hasardeuse.

Le grand bâtiment installé au cœur du grand Camp de la Légion à Lambèse, qui matérialise le croisement des deux voies principales du camp, et connu sous le nom de *Praetorium*, est également souvent considéré comme un «tétrastyle». C'est dire la polyvalence du terme !

L'emploi de ce mot est si ambigu que, lorsqu'on le rencontre dans la littérature, le terme demande toujours à être explicité. Ainsi, à l'époque qui nous intéresse précisément, le terme apparaît dans le récit des Jeux Séculaires de Septime Sévère, en 202[52]. Le passage est le suivant: « *impp. Severus et Antoninus Augg. cum Geta Caesare...de Palatio ad aedem Apollinis Palatini praetextati coronatique processerunt. Ibique Severus Aug. apud aram in area Apollinis ante tetrastylum Aug. fecit.*" Pighi, l'éditeur du texte, propose pour ce « tétrastyle » la solution avancée par Lugli[53]: il s'agirait du propylée d'entrée de la *Domus Augustana*. Romanelli[54], pour sa part, en fait une entrée monumentale avec passage architravé et quatre colonnes sur les deux fronts.

Dans les *Actes des Arvales*, nous retrouvons un « tétrastyle » situé en contrebas du bois sacré, dans lequel se déroule le repas des frères. Comment entendre le mot ?

---

[51] Nous donnerons leur texte en annexe du chapitre I de la deuxième partie, consacré à la traduction des dédicaces.

[52] Ciotti U., « Del ornamento degli archi quadrifronti. Gli archi di Tébessa e di Tripoli », *Bullettino Comunale,* LXXII, 1946-48, app. XV, pp.21-42.

[53] Suppl. I, 131.

[54] Voir *Notizie delle Scave,* 1931, p.331.

J. Scheid[55], dans son commentaire, propose une salle à portiques. Un autre exemple de l'usage très large de ce terme se rencontre dans l'*Histoire Auguste*, postérieurement à notre époque il est vrai, pour désigner le portique de la villa de Gordien à Rome: « Leur villa, située sur la voie Prénestine, comporte un tétrastyle de deux cents colonnes, dont cinquante de marbre carystien, cinquante de marbre claudien, cinquante de marbre synnadien et cinquante de marbre numide, toutes de dimensions identiques[56]».

Dans un registre purement esthétique, il semble à propos d'ouvrir une courte parenthèse sur la nature des marbres utilisés ici: ils proviennent tous des carrières les plus prestigieuses de l'Empire, marbre cipolin de Carystos, porphyre égyptien du Mont Claudien, *pavonazzetto* de Phrygie, marbre jaune de Chemtou. Mais, si les marbres utilisés pour le portique représentent un concentré des marbres les plus réputés de l'oikouméné, on peut s'interroger sur le résultat obtenu, avec des variations de couleurs aussi violentes, dans un espace clos dont elles troubleraient plutôt à nos yeux la cohérence, et s'étonner du goût bien connu des Romains pour la couleur, poussé jusqu'à l'excès. Ceci dit, l'arc de Caracalla, dit « de Drusus », qui appartenait à l'aqueduc alimentant ses Thermes, présentait lui aussi des marbres de couleur dans son ornementation, en particulier du marbre de Numidie, très prisé sous les Sévères. Et le Septizonium tout proche était orné dans le même esprit. Aussi, les restitutions «historicistes» très colorées proposées par les architectes du XIX^{e} siècle nous semblent-elles proches de l'esthétique de leurs modèles.

Pour conclure sur les « tétrastyles », nous pensons que le terme est à comprendre de deux façons:

- lorsqu'il est à la fois question d'un arc et d'un tétrastyle sur la même inscription, le tétrastyle peut être considéré comme un **édicule abritant une statue** -surtout lorsque celle-ci est mentionnée- (c'est le cas du **couronnement de l'arc de Théveste**).
- lorsqu'il n'est question que d'un tétrastyle, comme dans les deux exemples de Cirta et de Rusicade, nous envisageons plutôt l'hypothèse d'une petite chapelle mettant simplement une statue en valeur.

5.3.4. *Arcus Pantheus* (à Thamugadi)

L'Arcus Pantheus, qui est évoqué sur deux inscriptions de Thamugadi portant une dédicace à Caracalla, pose des problèmes d'ordre sémantique, car à notre connaissance, c'est le seul cas où les deux termes sont associés. Certes, on rencontre l'épithète sur de nombreuses inscriptions, mais elle est toujours employée pour accompagner le nom d'un dieu, sous le nom duquel on a voulu réunir les vertus qui caractérisent en général les autres dieux. Ainsi on vénère *Iupiter Pantheus, Liber Pater Pantheus, Mercurius Pantheus.* Il faut mentionner encore la *Concordia Panthea* honorée à Gightis, dont la statue est conservée au Musée du Bardo : il s'agit ici de la vertu impériale la plus prisée, que l'on peut véritablement assimiler à une divinité.

L'épithète devient dans un second temps un substantif, le nom générique d'une divinité abstraite, «une dans sa pluralité». Ce dieu *Pantheus* se voit consacrer un

---

[55] J. Scheid, *Romulus et ses frères,* E. Fr. de Rome, 1990.

[56] *Histoire Auguste*, Les trois Gordiens,XXXII, 1-2 .

monument pour le salut de Sévère Alexandre à Mustis[57]. Il est aussi honoré à Cillium[58] (Kasserine, où l'arc actuellement visible, qui date de Constantin, a été rebâti au-dessus d'un arc datant des Sévères ; faute d'inscription, nous ne l'avons pas retenu dans le *Corpus)* .Enfin, nous ne manquerons pas de faire référence au Panthéon de Rome, qui certes n'honorait pas un dieu unique, mais une « réunion abstraite » de divinités ; il est indissociablement lié au culte impérial dès sa construction, ce qui nous permet de supposer que l'arc de Timgad était lui aussi affecté d'un double caractère sacré, associant les cultes traditionnels au culte impérial. Lors de l'élaboration de l'idéologie du Principat, transcrite dans la pierre du premier Panthéon par Agrippa, c'était l'Empereur qui devait présider la réunion des dieux, et il ne fait pas de doute que cette mystique impériale augustéenne est la base sur laquelle Septime Sévère et Caracalla s'appuient à leur tour. On sait par ailleurs combien Caracalla était soucieux de piété, et désireux de s'identifier avec exactitude à son rôle d'intermédiaire entre les dieux et les hommes. Dans le contexte des monuments honorifiques, où tout est symbole, mais où les symboles doivent rester assez limpides pour être décryptés par tous, l'allusion à une entité regroupant les vertus de plusieurs divinités sacralisait encore plus l'arc, d'autant que le dédicant dressait à ses côtés une statue de Mars, divinité poliade de Timgad, alors qu'il en avait auparavant fait élever une autre du Génie de la Colonie. L'Empereur était ainsi présenté comme le bienfaiteur direct de la colonie, à qui il transmettait la protection de tous les dieux réunis. Si l'on accepte l'hypothèse que nous allons développer à propos de cet arc, à savoir qu'il constituait l'entrée monumentale du sanctuaire des eaux, l'*Aqua Septimiana*, l'épithète peut lui convenir.

5.4. Limites chronologiques

5.4.1. Dates limites du règne personnel.

Pour délimiter le *Corpus* dans le temps, la solution la plus rigoureuse aurait été de nous en tenir à la période correspondant au règne **personnel de Caracalla, soit de février 212**[59], après la mort de Géta, **jusqu'en avril 217**, date de son assassinat. Les dédicaces permettent alors de lui attribuer les arcs suivants, de la Proconsulaire à la Tingitane : l'arc des Victoires de **Thugga, Vazi Sarra, Uzappa, Assuras, Théveste, Cirta, Cuicul, l'Arcus Pantheus** de Timgad et l'arc de **Volubilis**, soit **neuf arcs**. Ajoutons à cette liste l'arc de **Diana Veteranorum** de 217.

5.4.2. Règne commun des deux Empereurs.

Cette liste d'arcs datant du règne personnel de Caracalla imposait toutefois des limites trop restrictives, qui nous éloignaient de la vérité historique, en ce sens qu'elle ne tenait compte ni de la **décision de Septime Sévère d'associer son fils à l'exercice du pouvoir dès 198**, après l'avoir fait nommer César en 196, ni du **règne commun de**

---

[57] Consulter à ce sujet l'article de Beschaouch in « Mustitana II, *Karthago,* XIV, 1967-68,pp. 201-202.

[58] Voir *CIL VIII,* 26222, où l'autel est consacré exclusivement à *Pantheo Augusto [sacrum],* élevé par les décurions de Gillium (graphie qui semble habituelle pour Cillium).

[59] La date de sa mort pourrait être avancée à décembre 211, si l'on en croit Kienast.

Caracalla et de Géta, de la mort de leur père, en **février 211** à la mort **de Géta en 212** (ou déc. 211 ?).

C'est en effet le 28 janvier 198, au lendemain de la victoire de Ctésiphon[60], que Septime Sévère avait associé son fils à l'Empire. Septime Sévère commémorait ainsi sa victoire et marquait un nouveau pas en direction de l'officialisation d'une succession dynastique qui ne serait plus contestée à sa famille. Sa première démarche pour imposer la dynastie avait consisté à faire adopter virtuellement Bassianus dans la famille des Antonins, en même temps qu'il le nommait César en 196. Lui-même se posait dès lors en fils de Marc Aurèle et frère de Commode, dont il ranimait la mémoire. On pense inévitablement à la démarche antérieure de Nerva à l'égard de Trajan qui, en l'adoptant, l'avait immédiatement nommé co-Empereur, et associé à la puissance tribunicienne. L'importance de l'adoption et de ses conséquences juridiques a été soulignée par Trajan lui-même, lorsqu'il fixa la date de son *dies imperii*, préférant choisir le jour de son adoption et de son association au pouvoir, le 27 octobre 97, plutôt que celui de sa nomination effective comme Empereur, fin janvier 98. Mais il s'agissait là d'une adoption véritable ! Il faut aussi évoquer Marc Aurèle, associant Commode à l'empire le jour où lui-même célébrait le triomphe commémorant ses victoires orientales à l'automne 176. Ces antécédents prestigieux ne sont pas à négliger lorsqu'on cherche à fonder une légitimité, comme c'était le cas des Sévères. Toutefois, en Afrique, la chancellerie impériale est parfois précédée par l'adhésion générale, si bien que sur plusieurs documents épigraphiques, nous voyons **Caracalla déjà associé à Septime Sévère** bien avant cette date, c'est-à-dire **dès 196.**

Il nous faut dès lors prendre en compte tous les arcs dédiés à Septime Sévère et à sa famille, et sur lesquels Caracalla est mentionné, comme César ou comme Auguste. Il figure ainsi sur la dédicace de **Thubursicu Bure** en 195-196, seul avec Septime Sévère, ce qui est cohérent, puisqu'il était déjà César, au contraire de Géta. Nous avons un autre exemple de l'adaptation rapide des municipalités aux nominations officielles, soucieuses de les faire passer dans les textes épigraphiques : à **Thubursicu Numidarum**, où Caracalla figure sur la dédicace, pas tout à fait sur le même plan que son père, mais portant toutefois son titre d'Empereur, à côté de Géta César : Caracalla avait été nommé « Empereur Désigné » par le Sénat fin juin ou juillet 197; l'arc est daté de 198, et il rend compte pratiquement immédiatement de cette promotion. C'est que l'Afrique, comme nous l'avons dit plus haut, a souvent anticipé l'événement dans ses dédicaces, sur lesquelles non seulement Caracalla est honoré en même temps que son père dès son accession au titre de César, mais où le nom de Géta apparaît très souvent, bien avant qu'il ne soit nommé César à son tour. Cette règle n'est toutefois pas absolue, variant en fonction des cités, et pas toujours exempte d'incohérence. Au cours de cette période, nous avons retenu un total de **onze arcs.**

5.4.3. Caracalla et Géta.

Dans la courte période où les deux frères ont assuré ensemble le gouvernement de l'Empire, soit entre la mort de Septime Sévère le 4 février 211 et février 212, nous

[60] Voir le détail des évènements dans Magie, *Roman Rule*, p.1541.

comptabilisons les **deux arcs** de **Vallis** et de **Tiddis,** tous les deux construits entre 211 et 212.

5.4.4.Conclusion.

En nous fondant sur ces nouvelles données, et en fixant le *terminus a quo* de notre *Corpus* à **196, date de l'accession de Caracalla au titre de César**, nous devrons alors incorporer au *Corpus* tous les arcs datés du règne commun des deux Empereurs, c'est-à-dire, outre les deux arcs de **Thubursicu Bure** et de **Thubursicu Numidarum** précédemment cités, l'arc de **Tigisis** (198), l'arc de **Lambèse** (203), l'arc de **Timgad** jusqu'ici appelé « de Trajan »(203), l'arc de **Lepcis** (203-204), la porte triomphale d'entrée du temple de Saturne à **Thubursicu Numidarum** (202-205), l' arc de **Thugga** (205), l'arc de **Vaga** (209), l'arc de **Sufetula** (209-210), l'arc de **Madaure** (198–211): nous atteignons un total de onze arcs. A ceux-là viennent s'ajouter l'arc Nord de **Séressi**, et la « Bab el Aïn » de **Mactar**. Si l'on ajoute la porte d'entrée triomphale du sanctuaire d'**Aggar** , c'est un **total de 27 arcs** que nous allons étudier, selon que l'on accepte ou non pour Caracalla la dédicace de l'arc de **Diana Veteranorum**, attribuée abusivement selon nous à Macrin.

5.5. Répartition géographique des arcs.

Pour analyser la répartition géographique des arcs, nous nous appuierons sur la ***Carte du Réseau Routier de l'Afrique Romaine,*** établie par **Pierre Salama** en 1947, et publiée en supplément à son ouvrage sur les *Voies romaines d'Afrique,* par le Gouvernement Général de l'Algérie en 1949. Nous pouvons constater que les arcs de Caracalla (réunis dès à présent avec ceux de Septime Sévère et Caracalla sous un vocable unique et commode d'arcs de Caracalla) se répartissent en ensembles cohérents, qui ne tiennent pas nécessairement compte des divisions administratives des provinces, mais répondent à d'autres lignes de convergences. Nous pouvons ainsi reconnaître les ensembles suivants :

5.5.1. Tripolitaine.

L'arc de **Lepcis Magna** est pour l'époque retenue (c'est-à-dire 196 à 217), un exemplaire unique. Il s'inscrit néanmoins dans une série non négligeable de monuments triomphaux, représentée dans les trois cités liées politiquement à Carthage par les arcs de Tibère, de Trajan, d'Antonin et de Marc Aurèle à Lepcis, d'Hadrien à Gérasa, d'Antonin à Oea.

5.5.2. Proconsulaire.

En Proconsulaire, nous croyons pouvoir définir deux aires géographiques dans lesquelles se concentrent les arcs.

Les arcs **d'Assuras, Uzappa , Vazi Sarra** et **Aggar**, regroupés sur une quarantaine de kilomètres carrés autour de **Mactar** et **Sbeitla**, sont également à mettre en rapport avec **Haïdra**, et se concentrent dans le territoire de **l'ancien royaume de Numidie**.

Vaga, Thugga et Thubursicu Bure, au Nord, se retrouvent également en terre numide, à la **limite du territoire de Carthage et de la *fossa regia*.**

5.5.3. Territoire de Cirta et Numidie.

Outre le « tétrastyle » de Cirta qui pose problème, nous observons dans la **région de Cirta un nombre d'arcs considérable**, de l'arc de Cirta à ceux de **Tiddis** et de **Cuicul**, celui de **Madaure,** et ceux de **Thubursicu Numidarum et Tigisis**. Nous sommes au cœur de la Numidie ; Cirta a été la capitale de Massinissa, et on peut s'interroger sur la prolifération d'un type monumental si éloigné du goût grec, qui avait la faveur des rois numides. Mais entre la période de gloire numide et la romanisation du goût des élites telle qu'elle se manifeste dans la construction des monuments publics se place l'époque de la **Confédération Cirtéenne**, qui correspond à une colonisation précoce de la région, dès après Thapsus. Devenue colonie romaine, peuplée des vétérans italiens qui avaient suivi Sittius, la cité, dotée par ailleurs d'un statut municipal original, devient rapidement pour la riche région agricole qui l'entoure une vitrine de la romanité, et dans ce contexte, l'arc honorifique est un monument particulièrement représentatif.

5.5.4. Sièges successifs du commandement légionnaire

Chacun des sièges de cantonnement de la III^{e} Légion a vu s'élever un arc honorifique. Si nous ne citons que pour mémoire l'arc d'**Haïdra,** dédié à Septime Sévère en 195, et qui sort par conséquent du cadre de notre étude, nous comptons l'arc de **Théveste,** celui de **Lambèse**, avec les arcs voisins de **Thamugadi** et **Diana Veteranorum.**

5.5.5. Tingitane

L'arc de **Volubilis** est au contraire un cas tout à fait isolé dans les territoires de Maurétanie, où l'on ne connaît qu'un autre cas d'arc honorifique à **Lixus.**

En conclusion, on constate que même s'il est possible qu'un arc se soit élevé sur le forum de Carthage, au moment de l'aménagement de la colline de Byrsa sous Auguste,[61] et peut-être un second à l'entrée du decumanus vers la mer, **les villes de la sphère punique sont plutôt peu favorables à ce type de monument**. Les trois comptoirs de la Tripolitaine ne succombent à cette mode qu'au II^{e} siècle[62]; Thugga, définitivement détachée du territoire de Carthage par Septime Sévère et Caracalla qui faisaient d'elle un municipe, profite de cette promotion pour élever le premier arc qu'elle ait connu depuis les initiatives des citoyens du *pagus* au début du I^{er} siècle.

Par contre, tous les **territoires numides orientaux**, qu'il s'agisse des anciennes possessions des rois massyles, ou des régions appartenant à Carthage et annexées plus tardivement par Massinissa, **ont facilement adopté ce type monumental**, alors qu'il **est totalement absent des zones occidentales de la Numidie**, correspondant à l'ancien royaume masaesyle, c'est-à-dire grossièrement aux Maurétanies. Enfin, il faut retenir l'adhésion parfaite, somme toute obligée, des villes de garnison légionnaire à l'arc honorifique.

---

[61] Voir à ce sujet l'article de P. Gros sur l'urbanisme de Carthage : « Le premier urbanisme de la Colonia Julia Carthago »,*L'Afrique dans l'Occident Romain,* 1990.

[62] Exception faite de l'arc de Tibère à Lepcis.

6. Annonce du plan.

Comme nous l'avons fait remarquer en déplorant les disparités constatées dans la documentation, la description de ces arcs présentera des rubriques d'importance très variable. Elles respecteront un ordre chronologique, et constitueront l'essentiel de la **première partie.** A la suite, l'**Annexe** regroupera les arcs que nous avons cru pouvoir attribuer à la même période.

Dans la **deuxième partie**, nous proposerons d'abord le texte des dédicaces et leur commentaire dans le **chapitre I,** pour analyser ensuite la titulature impériale et définir les Vertus particulièrement glorifiées sur les arcs, ce qui constituera le **chapitre II**. Puis nous étudierons dans le **chapitre III** ce que ces inscriptions nous apprennent sur les citoyens qui ont procédé aux dédicaces et sur l'état des cités concernées, en somme, sur la société africaine de ce début du III^{e} siècle.

La **troisième partie** sera consacrée à la typologie, qu'elle soit purement formelle : c'est l'objet du **chapitre I** ; ou qu'elle s'attache aux fonctions urbanistiques remplies par ces monuments : nous les examinerons dans le **chapitre II**. Le **chapitre III** montrera que l'arc ajoute à ses fonctions urbanistiques une destination rhétorique, comme support iconographique, montreur d'images, passeur de messages.

CORPUS

N°de l'arc	ANNEE	NOM LATIN	NOM ACTUEL	DEDICACE	BENEFICIAIRE
1	196-197	Thubursicu Bure	Téboursouk	*CIL* VIII 1428+ 1444=*ILAfr.* 504	Septime Sévère, Caracalla
2	198	Thubursicu Numidarum	Khamissa	*IL Alg* I, 1255	Septime Sévère, Caracalla, Géta
3	198	Tigisis	Aïn El.Bordj	*IL Alg* II,3592	Septime Sévère, Caracalla, Géta
4	198-211	Madauros	Mdaourouch	*ILAlg* I, 2086	Septime Sévère, Caracalla, Géta, Julia, Plautille
5	202-205	Thubursicu Numidarum	Khamissa (Algérie)	*ILAlg* I, 1256	Septime Sévère, Caracalla, Géta, Julia, Plautille
6	203	Lambaesis	Lambèse (Algérie)		
7	203	Thamugadi	Timgad (Algérie)	*CIL* VIII 2355+2368+17872+23 fragments	Septime Sévère, Caracalla, Géta, Julia, Plautille
8	203	Lepcis	Lepcis Magna (Libye)		
9	205	Thugga	Dougga (Tunisie)	*CIL* VIII 15539, 540, 541	Septime Sévère, Caracalla, Julia
10	209	Vaga	Béja (Tunisie)	*CIL* VIII 14395+14401	Septime Sévère, Caracalla, Géta, Julia
11	203-209	Sufetula	Sbeitla (Tunisie)	*CIL* VIII 11327	Septime Sévère, Caracalla, Julia
12	209-212	Castellum Tidditanorum	Tiddis	*ILAlg.*II,3592+3608	Caracalla, Géta
13	211-212	Vallis	Vallis (Tunisie)	*CIL* VIII 1273+p.937+14771+2 5829+25830	Caracalla, Géta
14	211-217	Uzappa	Abd El Malek (Tunisie)	*CIL* VIII 11929	Caracalla
15	211-217	Cirta	Constantine (Algérie)	*CIL* VIII 7094 à 7098=*ILAlg* II, 674-678	Caracalla
16	211-217	Thamugadi	Timgad (Algérie)	*CIL* VIII 2372	Caracalla
17	212	Vasi Sarra	Henchir Bez (Tunisie)	*CIL* VIII 12006+12007	Caracalla, Julia

N°de l'arc	ANNEE	NOM LATIN	NOM ACTUEL	DEDICACE	BENEFICIAIRE
18	213-214	Theveste	Tébessa (Algérie)	*ILAlg* I 3037 à 3041=CIL 1855-1859	Caracalla, Julia, Septime Sévère. divinisé
19	214	Thugga	Dougga (Tunisie)		Caracalla
20	215	Assuras	Zanfur (Tunisie)	*CIL* VIII 1798	Caracalla, Julia, Septime Sévère. divinisé
21	216	Cuicul	Djemila (Algérie)	*CIL* VIII 8321=20137	
22	216-217	Oualili	Volubilis (Maroc)	*IAM* 2 390+391 =*ILAfr*.608	Caracalla, Julia
23	217	Diana Veteranorum	Aïn Zana (Algérie)	*CIL* VIII, 4598	Macrin, Diaduménien

CORPUS BIS

N° de l'arc	ANNEE	NOM LATIN	NOM ACTUEL	DEDICACE	BENEFICIAIRE
24		Seressi	Oum el Abouab (Tunisie)		
25		Mactar	Maktar (Tunisie)		
26		Rusicade	(Philippeville) (Algérie)	*ILAlg.* II, 19	
27		Aggar	Sidi Amara ou Foum el Afrit (Tunisie)		

PREMIERE PARTIE

Description des arcs

1. Arc de Thubursicu Bure (Téboursouk)

Atlas Archéologique de la Tunisie, F^e^ Téboursouk, N° 27.
CIL VIII 1428+1444+ILAfr. 504.

La ville de Téboursouk se serre encore aujourd'hui à l'intérieur de l'enceinte byzantine. Les gens du pays disent qu'il n'est pas une des maisons qui n'ait intégré quelque bloc antique dans ses murs. En son temps, l'arc de Septime Sévère et Caracalla avait été inclus dans l'enceinte pour lui servir de porte. Il a beaucoup souffert de cette annexion brutale, tout comme la porte voisine, orientée Est-Ouest, que l'on date également, sans avoir toutefois d'inscription pour le confirmer, de l'époque des Sévères.

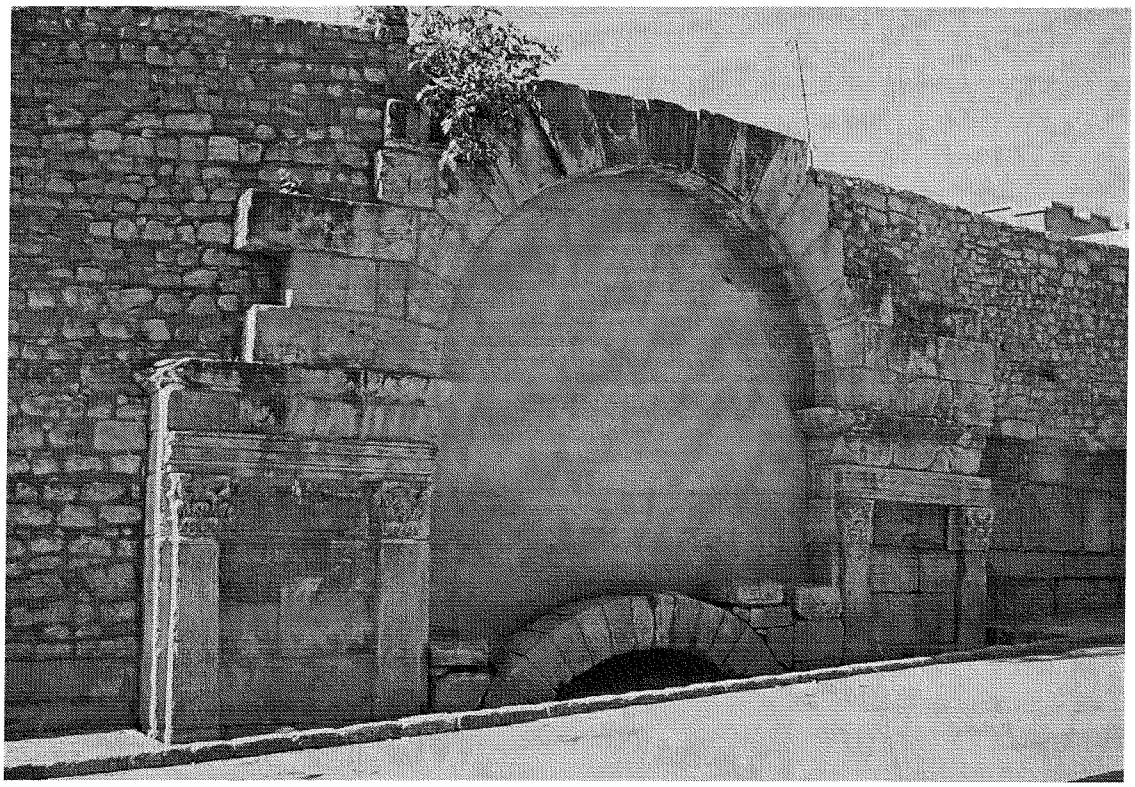


Figure 1: Vue générale de l'arc de Thubursicu Bure.

Bibliographie :

CARTON Dr, *Découvertes Archéologiques,* 1895, p. 115.
GAUCKLER P., « Découvertes récentes en Tunisie », *B. A. C.,* 1899, 169-173.
GUERIN, *Voyage,* II, 109.
POINSSOT J., » Voyage archéologique en Tunisie », *B. A. A.,* 1885, 22.
SALADIN, « Rapport », *NAM,* XVI, 1892, 445-446, fig. 63.
TISSOT, *Géographie*, II, 342.

- **Liste d'arcs**:

FORTUNER, n° 108.
FROTINGHAM, n° 331.
KÄHLER, n° 48.

- **Inscriptions :**
  BERBRUGGER, *RAF I, 379, n° 34.*
  TEMPLE G., *Excursions,* II, 311, n° 34

.

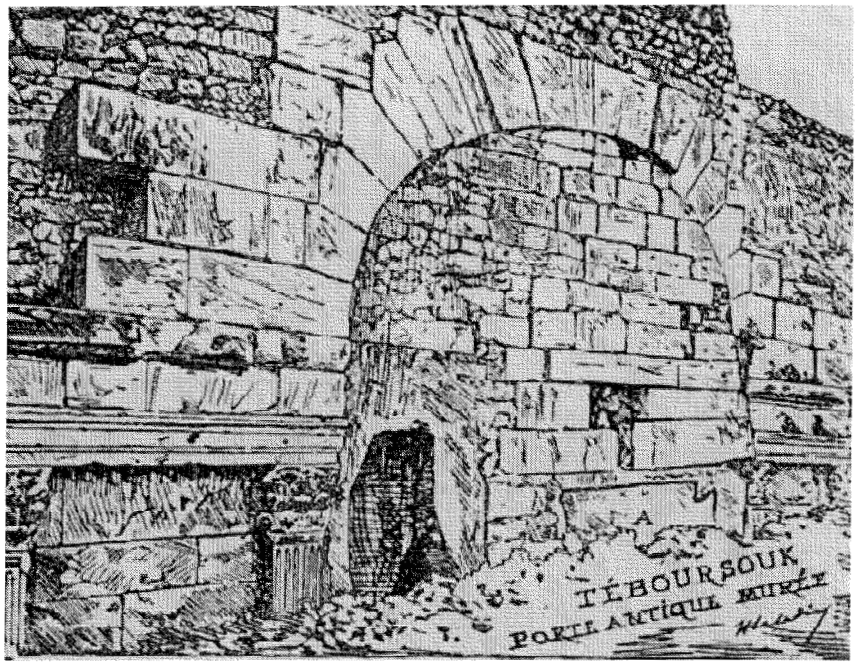


Figure 2: L'arc vu par Saladin, en A de sa figure, l'inscription byzantine, dans un cartouche

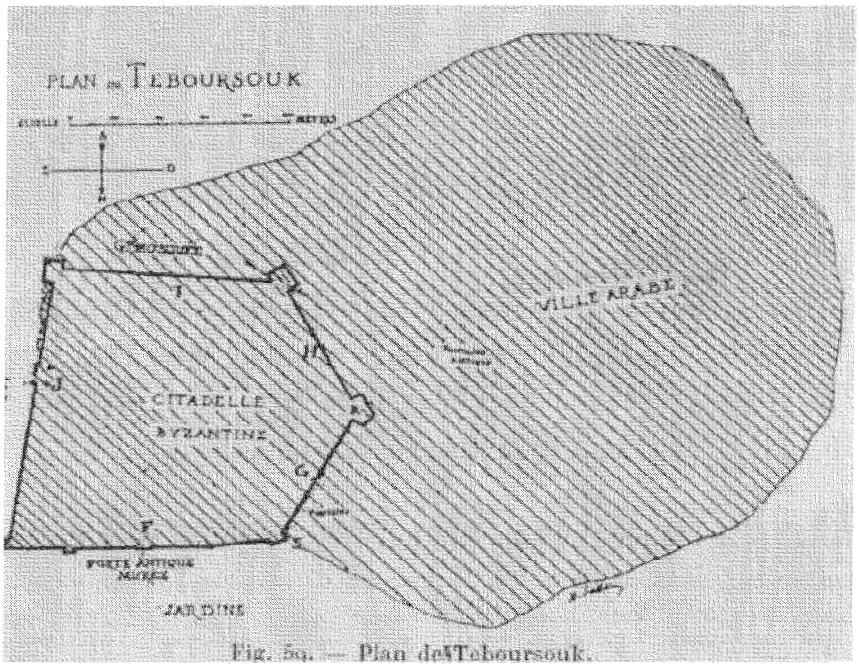


Figure 3 : Plan de la ville établi par Saladin, l'arc est en F

1.1. La ville de Thubursicu Bure.

L'histoire de la ville est moins connue que celle de Thugga. Les inscriptions y sont moins nombreuses, les monuments moins prestigieux, et le village misérable que les voyageurs du XIX siècle ont découvert sur le site n'a sans doute pas été très incitatif pour la poursuite d'une exploration rendue ingrate par l'observation assez pathétique d'une grande misère ambiante. Utilisant des termes aussi forts que Guérin, Saladin évoque une ville « misérable d'aspect et aux maisons sordides et à moitié ruinées[1] ». On éprouve bien des difficultés à reconnaître dans cette description la cité accueillante et pleine de charme d'aujourd'hui !

La ville est d'une grande ancienneté, elle est citée par Ptolémée (IV, III, 29), et la racine TH de son nom évoque une origine punique. Elle était construite, comme celle d'aujourd'hui qui lui a succédé sur le site, à mi-pente d'une colline dominant la vallée de l'oued Khalled. Comme autrefois, le bas de la colline est couvert d'oliviers, et la vue s'étend sur la vallée et la route en contrebas, qui relie toujours Carthage à Théveste. De fait, dans le paysage que l'on découvre depuis la terrasse aménagée aujourd'hui le long de la route principale, on est dans le contexte de l'époque romaine, sans césure : jardins, oliviers sur les pentes, champs de blé dans la vallée.

L'implantation de la ville en hauteur, sur un éperon rocheux pourvu de défenses naturelles à l'Ouest et au Nord, et riche en eau grâce à une source abondante encore exploitée aujourd'hui, réunit tous les éléments caractéristiques d'une ville numide naturellement défendue[2]. Comme sa voisine Thugga, elle fut annexée par Massinissa. Le cognomen *Bure* renvoie peut-être à un nom de tribu, les Bures, qui figurent dans la *Cosmographie* de Julius Honorius. Dans la même région, deux autres oppida portent ce surnom : Thigibba et Thimida, ce qui indiquerait que la tribu disposait d'un territoire assez vaste.

Dès l'époque de César, ou au plus tard d'Auguste, un *pagus* fut installé sur l'emplacement de la ville numide. Avec Thugga, c'est une des premières implantations de colons hors des limites de l'*Africa Vetus*. La *Fossa Regia*[3] courait en effet à l'est des deux villes, sur la ligne de crête des les monts de Téboursouk qui sépare la vallée de l'Oued Khalled, coulant à leurs pieds, de la vallée de la Siliana. La ville, qui était également une cité double, avec *pagus* et *civitas*, accéda au statut de municipe sous Septime Sévère, en même temps que Thugga, Uchi Maius et Numluli, et devint le *Municipium Septimium Aurelium Severianum Antoninianum.*

---

[1] Saladin, *BTAA,* 1885, p. 442.

[2] Voir Fantar M, « La cité punique en Afrique du Nord », *l'Africa Romana,* 1994, 10.1, 105-120.

[3] La littérature concernant la *Fossa Regia* est assez abondante. Après l'ouvrage déjà ancien du Colonel Baradez, qui s'est particulièrement occupé du *limes* algérien, et de Ch. Saumagne, « La *Fossa Regia* », *C.T.,* 10, 407-416, voir Desange, « L'Afrique romaine et libyco-berbère », in Nicolet 1978 ; di Vita G., « La *Fossa Regia* et les diocèses d'Afrique Proconsulaire », *l'Africa Romana,* 1986, 3, 31-64 ; Ferchiou N., « Nouvelles données sur un fossé inconnu en Afrique Proconsulaire et sur la *Fossa Regia* , coll. 1986, *Effet des données géographiques,* 351-366 ; Ferchiou, *Encyclopédie Berbère, article Fossa Regia,* pp. 2897-2911.

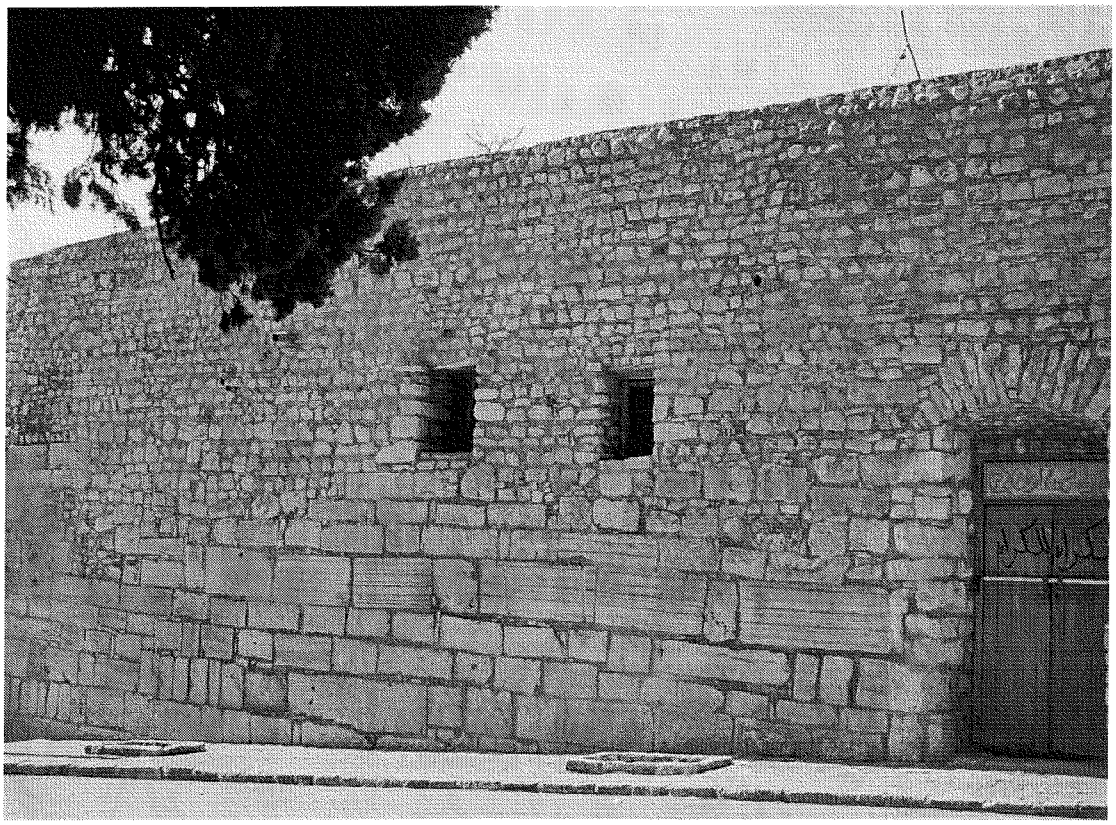


Figure 4. L'enceinte byzantine au Nord-est de l'arc

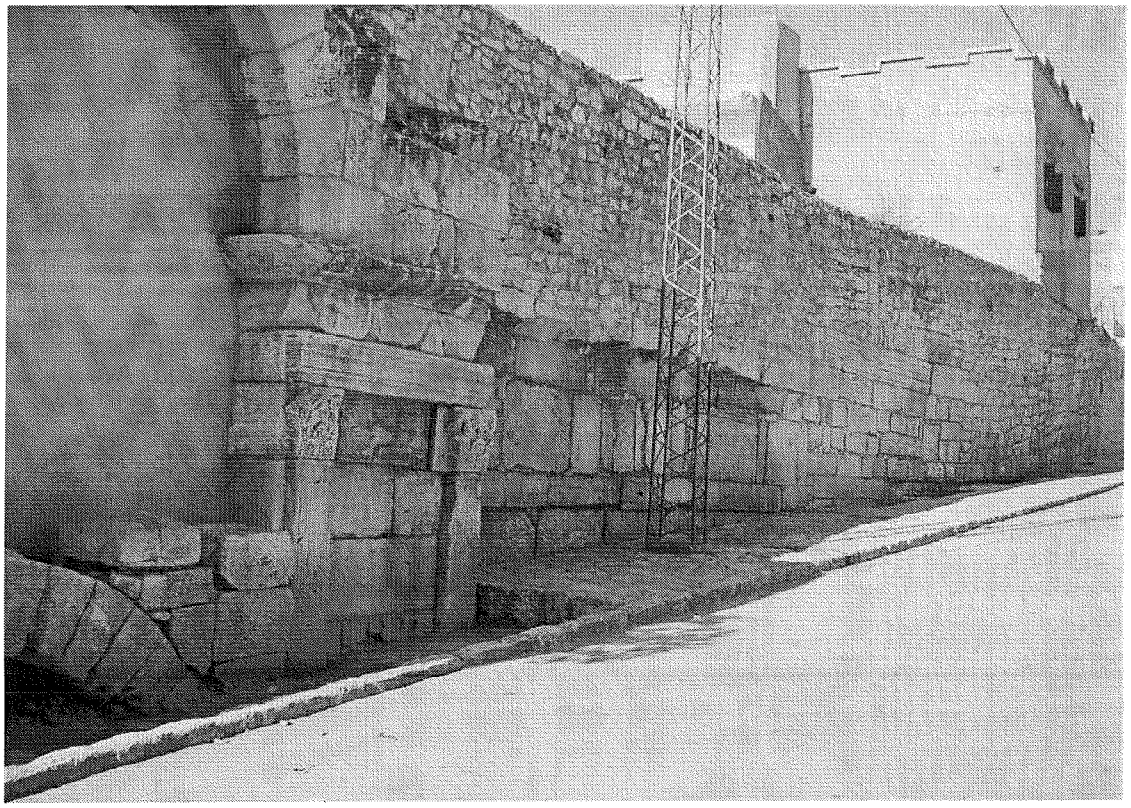


Figure 5 : L'enceinte byzantine au Nord-Ouest de l'arc.

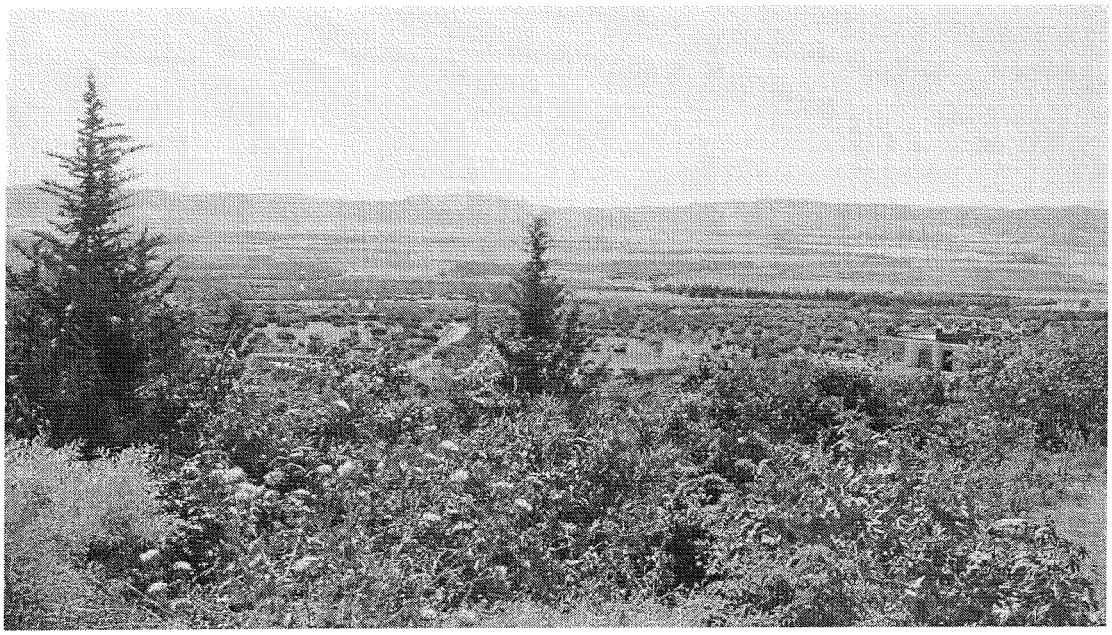


Figure 6 : Vue de la plaine de l'Oued Khalled depuis la ville de Téboursouk

1.2. L'arc

Situation :

L'arc est situé à l'entrée Nord de la ville antique, la façade Nord étant extérieure à la ville. Il a été intégré dans la muraille byzantine, au moins en partie, et Saladin allait même jusqu'à proposer de l'intégrer, à tort semble-t-il, dans l'enceinte romaine primitive.

Etat de conservation :

Il est impossible d'établir le plan précis de l'arc parce qu'on n'atteint pas le niveau du sol antique. Guérin s'indignait déjà de voir les eaux entraîner les immondices le long de la rue en forte pente qui bordait l'arc (la même qu'aujourd'hui) Le sol moderne arrive en effet à la hauteur de la troisième assise sous l'imposte pour le piédroit Ouest, et au niveau de la quatrième pour le piédroit Est. Au-dessus de l'imposte, les claveaux sont en place, mais le couronnement a disparu. Les claveaux sans archivolte sont extradossés en plate-bande.

Historique :

A l'époque byzantine, l'arc a été englobé dans l'enceinte bâtie sous Justin II par le préfet Thomas, enceinte à laquelle dans un premier temps il a dû servir de porte. Les fouilles de Gauckler ont montré qu'à l'époque byzantine toujours, mais à une date indéterminée, et sans doute en une période de danger pressant, la baie avait été rétrécie par deux piliers en maçonnerie supportant une nouvelle voûte, dont la clé était ornée d'une rosace. Une inscription commémorant ces travaux, gravée sur un linteau, avait été placée au-dessus de cette voûte (*CIL* 1434) : elle correspond aux années 565-578. On ne sait à quelle époque l'arc a été totalement muré, pour prendre l'aspect qu'il a aujourd'hui, et qu'il avait déjà lors des premières explorations du XIX^{e} siècle. Lorsque Saladin vint sur le site, la rue avait sensiblement la même emprise sur l'arc que de nos jours, et l'inscription byzantine était en place. Depuis, à deux reprises dans l'époque récente, des sondages ont

été entrepris[4], sans dégager cependant le monument. Les fouilles entreprises en 1974 n'ont pas permis d'atteindre le sol antique, l'arc a été ravalé, et l'inscription mise à l'abri.

Dimensions :

Largeur: 8,43 m
Largeur de la baie: 4,14 m

Elévation et description:

- **La partie inférieure des piédroits :**

Elle est ornée de **pilastres** cannelés et rudentés sur toute leur hauteur, placés à 0,10 m du bord des piédroits, et couronnés par des **chapiteaux** corinthiens. Les pilastres mesurent 0,34 m de large et 0,08m d'épaisseur. Ils sont couronnés par une **architrave** lisse à deux fasces. Les chapiteaux, sculptés avec beaucoup de soin, présentent de légères différences dans le traitement de l'acanthe, ce qui introduit une certaine fantaisie, à laquelle on est sensible parce que la rue est considérablement surélevée, et que l'œil peut être attentif à ces détails.

- **L'imposte** présente un profil ayant la structure d'un entablement complet, sans en avoir toutefois les proportions. Il nous paraît que l'imposte a été traitée d'un point de vue plus architectural que décoratif, puisque c'est l'élément qui équilibre l'élévation, avec une certaine économie, mais très efficacement, créant un décor à deux niveaux. On remarque qu'aucune des moulures ne porte de décor.

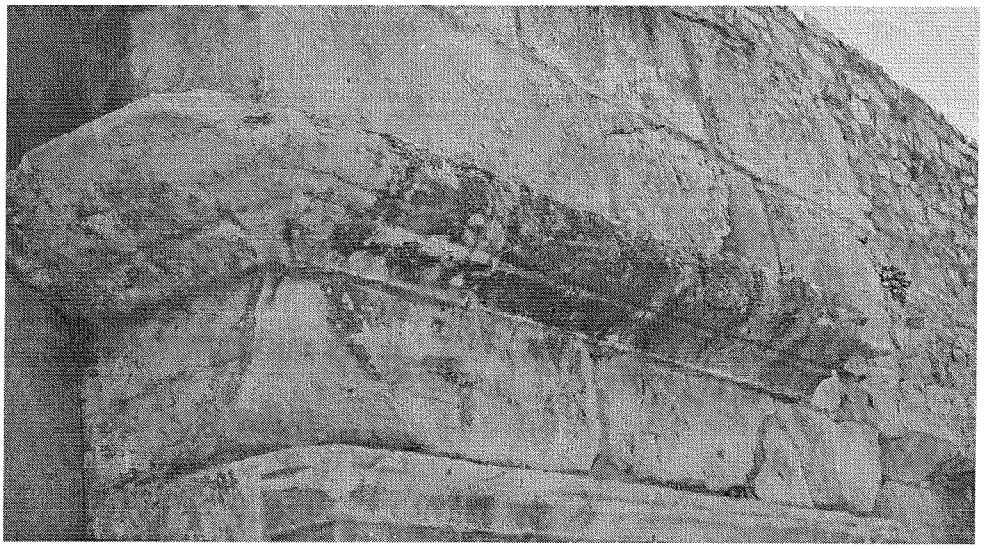


Figure 7 : L'imposte de l'arc

Elle se présente ainsi :

- une architrave constituée par deux bandeaux encadrant un quart de rond à fines nervures horizontales, un bandeau oblique, un talon droit.
- une frise lisse.
- une corniche constituée d'un cavet et d'une doucine droite séparés par des listels et surmontés par un bandeau.

[4] Voir Fortuner, p. 251.

- **La partie supérieure :**

Elle est dépourvue de décor, alors qu'on aurait pu imaginer un second registre de pilastres.



Figure 8 : Chapiteau intérieur du piédroit Ouest



Figure 9 : Chapiteau extérieur du piédroit Ouest



Figure 10 : Chapiteau extérieur du piédroit Est



Figure 11 : Chapiteau intérieur du piédroit Est

- **La baie :**

Les claveaux sans archivolte sont extradossés en plate-bande. Ils sont reçus par l'imposte imposante décrite plus haut. Saladin restituait, au-dessus des voussoirs, une seule assise, qui aurait comporté le cartouche portant l'inscription, au centre de la baie.

- **Les faces latérales** peuvent encore être observées sur le côté Ouest. On constate l'absence de pilastres, contrairement à l'arc de Sévère Alexandre à Thugga. Par ailleurs, les moulures de l'imposte ne se prolongent pas sur les côtés de l'arc.

Par contre, les joints des assises sont très bien alignés, pour former une arête nette, ce qui vient contredire l'hypothèse avancée par Saladin d'une intégration de l'arc à l'enceinte romaine primitive. De plus, les fragments de dédicace, qui existent en double version, permettent de restaurer un arc à deux façades semblables, portant chacune une inscription.

Restitution :

Le couronnement n'ayant laissé aucune trace sur place (car les maisons du village possèdent toutes quelque élément de l'enceinte, et peut-être de l'arc), **il faut le restituer**.

Saladin propose **une seule assise au-dessus des claveaux**, sur laquelle viendrait s'insérer l'inscription dans un cartouche très proche dans sa morphologie de celui de l'inscription tardive qu'il avait sous les yeux. Cette assise unique peut paraître un peu maigre ; c'est pourtant la disposition de l'arc de Sévère Alexandre à Thugga, où l'arc a des proportions voisines de celles de Téboursouk pour la largeur de la baie, et peut-être la hauteur. Mais ce monument présentait un attique (non restauré) pour rattraper l'élévation. Par contre, le cartouche proposé par Saladin aurait des dimensions (1,30m sur 0,40m) incompatibles avec celles des fragments retrouvés de l'inscription, dont l'un atteint déjà 2m sur 0, 36m.

Pour couronner le monument, selon Saladin, on aurait une **corniche** disposée juste au-dessus de cette assise, comme sur le monument du Saltus Massipianus, proche d'Ammaedara. Mais les dimensions de ce dernier arc sont très inférieures à celui-ci, et le rôle qu'il devait jouer dans l'urbanisme de la ville n'était pas nécessairement le même que celui qu'on peut attribuer à l'arc de Téboursouk. Il est d'ailleurs difficile de se prononcer, car la face latérale Ouest, la seule qu'on puisse observer, ne présente ni pilastres, ni retour de l'imposte. Voilà qui accréditerait la thèse d'une **intégration à l'enceinte**. Mais nous ignorons quelle était la **profondeur** de l'arc, et sa structure interne. Qu'on l'intègre dans l'enceinte, ce qui n'est pas satisfaisant, ou qu'on voie simplement dans cette construction **une porte d'accès** à la ville (une des routes qui montent de la vallée débouche en cet endroit), **l'arc pose problème**. Car on est un peu perplexe devant l'implantation de cette « porte » par rapport à la porte de l'Est dont nous allons dire un mot, parce que les deux monuments, jouant un rôle au premier abord identique, sont trop rapprochés l'un de l'autre pour qu'on accepte cette solution.

La porte Est se situe à vingt mètres environ de l'arc Nord qui nous intéresse, juste après l'angle que forme la muraille à l'est de l'arc (voir la figure 12). L'arc aurait alors doublé la porte Est, mais il faudrait être certain que l'enceinte romaine occupait exactement l'emplacement de l'enceinte byzantine actuelle (et même, si cette enceinte romaine a bien existé). En général, dans les enceintes romaines, les portes n'occupaient pas des emplacements aussi aléatoires et peu justifiés que le seraient ces deux-là. L'extrême proximité des monuments nous invite à exclure que l'arc était une porte, et à lui réserver un rôle de monument commémoratif. Pour autant, sa situation par rapport à l'enceinte, et au reste du domaine bâti, pose bien des problèmes. Nous sommes dans le même questionnement que devant l'arc de Zanfur (Arc n°20 Assuras), implanté lui aussi tout près

d'une porte, et pour lequel nous proposerions la même interprétation que pour Téboursouk, en dissociant totalement l'arc de l'enceinte.

Dans cette perspective, il faut donc **restituer un couronnement classique**, et imaginer l'inscription figurant sur l'attique, d'autant que les lettres mesurent 0,20 m, ce qui est la taille moyenne normale des lettres figurant sur les frises des attiques, sur la plupart des arcs honorifiques du *Corpus*.

Datation :

Les inscriptions, incomplètes, sont dédiées à Septime Sévère et Caracalla César. La quatrième puissance tribunicienne de Septime Sévère correspond à l'année 196, mais ce n'est qu'à l'automne de cette année que Caracalla a pris le nom des Antonins et a remplacé Clodius Albinus comme César. L'arc par conséquent a été dédié à **l'automne 196**, mais on ignore l'occasion de la dédicace.

1.3. Annexe : L'arc de l'Est.

Cet arc, lui aussi orné de pilastres cannelés et rudentés, se trouve, comme nous l'avons dit, tout près de l'arc des Sévères. Mais son orientation Est-Ouest, perpendiculaire à celle du précédent, laisse entendre qu'il marquait l'entrée de la ville dans cette direction.

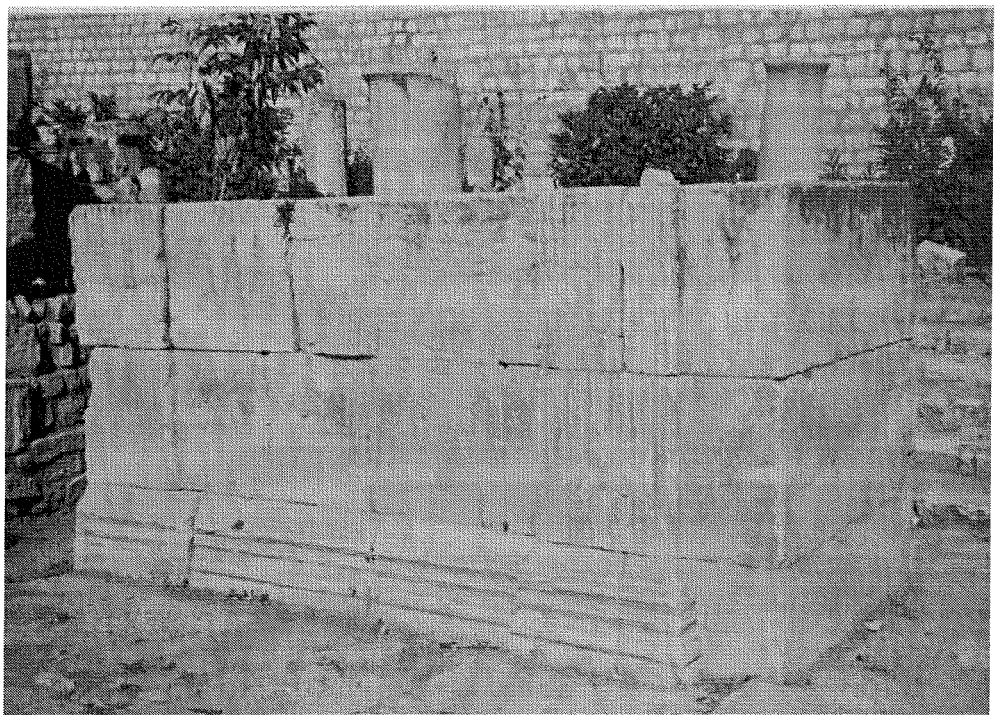


Figure 12 : Piédroit Sud de la porte de l'Est, vue prise du Nord-Est.

Si nous faisons état de cet arc (ou de cette « porte » ?), c'est que tous les auteurs s'accordent à le dater de la même époque que l'arc précédent, bien qu'aucune inscription ne vienne étayer cette affirmation. Outre son implantation particulièrement dérangeante, que nous avons évoquée plus haut, ce sont les similitudes architecturales qui appellent à la réflexion. Au premier abord, on est frappé par le décor des pilastres cannelés, alors que l'élévation tronquée ne permet que des rapprochements approximatifs.

L'arc a été décrit par Gauckler[5], mais ne figure étrangement pas sur le plan de Saladin (il ne peut correspondre à sa porte J, voir fig. 3, l'éloignement ne correspondant pas à la réalité de la topographie). Situé à l'entrée Est de la ville antique, il en constituait certainement l'entrée principale, car il était élevé au-dessus de la voie qui rejoignait la grande route Carthage-Théveste, et l'arc des Sévères ne devait pas être intégré à une enceinte, comme nous avons tenté de le montrer plus haut.

Dimensions :

Largeur : 10,75 m
Epaisseur : 1,60 m
Largeur de la baie : 4,20 m

Structure :

Les blocs de calcaire ne font pas toute l'épaisseur des piédroits, un mince noyau de blocage occupant le cœur de la construction. Des travaux ont été entrepris en 1974 sur le site, mais les sondages, ici non plus, n'ont pas atteint le sol antique. Actuellement, il reste en place quatre assises du piédroit Nord et trois du piédroit Sud.

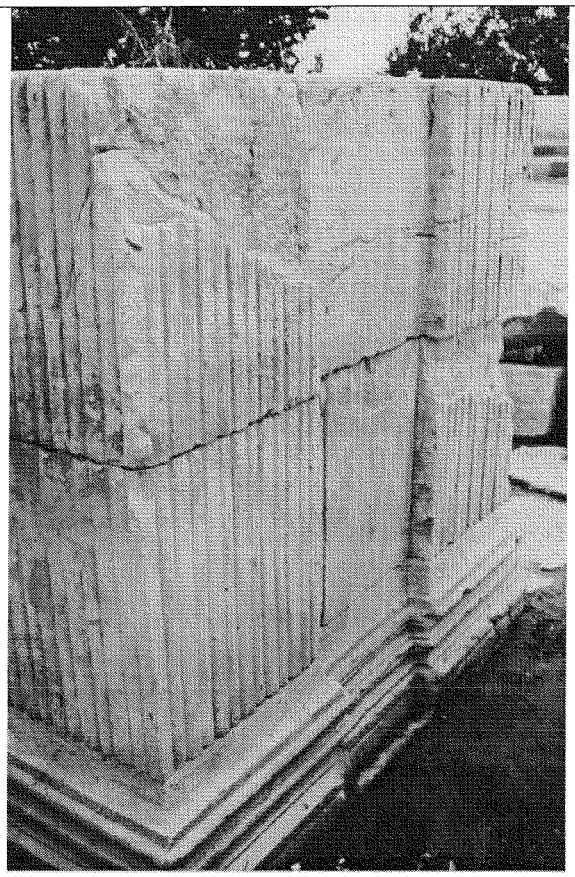


Figure 13 : Le piédroit Nord, vue prise du Sud-ouest

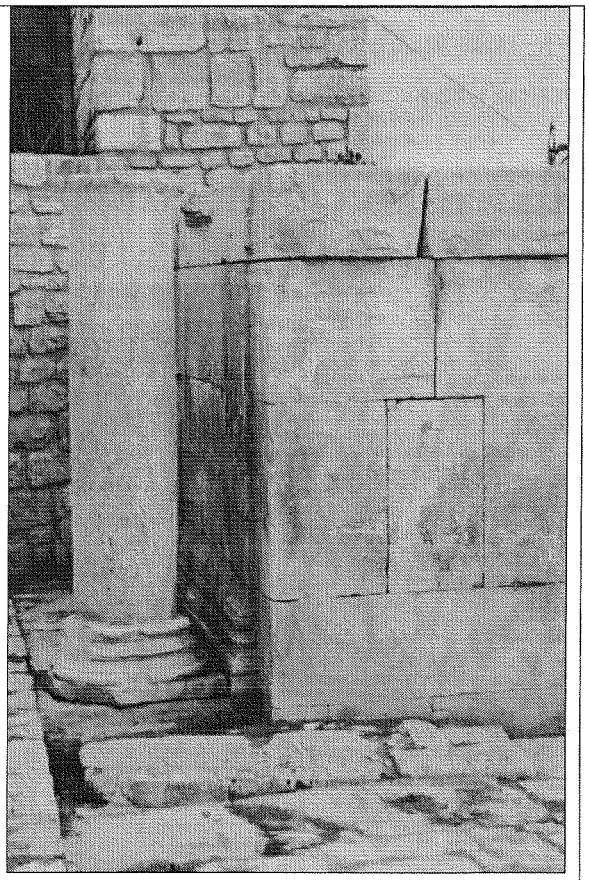


Figure 14 : Le piédroit Nord vu de l'Ouest, face interne de la baie et colonne rapportée.

[5] Gauckler, « Découvertes récentes en Tunisie », *BAC 1899*, pp. 170-171.

On retiendra de cette porte son décor de **pilastres** très soigné, et la richesse de **la base** des pilastres, qui s'arrête curieusement au niveau du pilastre intérieur, alors que l'angle intérieur et l'intérieur de la baie sont dépourvus de tout ornement.

Sur le **piédroit Nord**, façade Ouest, entre les pilastres, on observe quelques fragments de moulures décoratives (denticules, cavet, partie inférieure d'une doucine droite), qui évoquent la base d'une niche. Si c'était bien le cas, cette porte s'apparenterait encore davantage aux arcs de sa voisine Thugga.

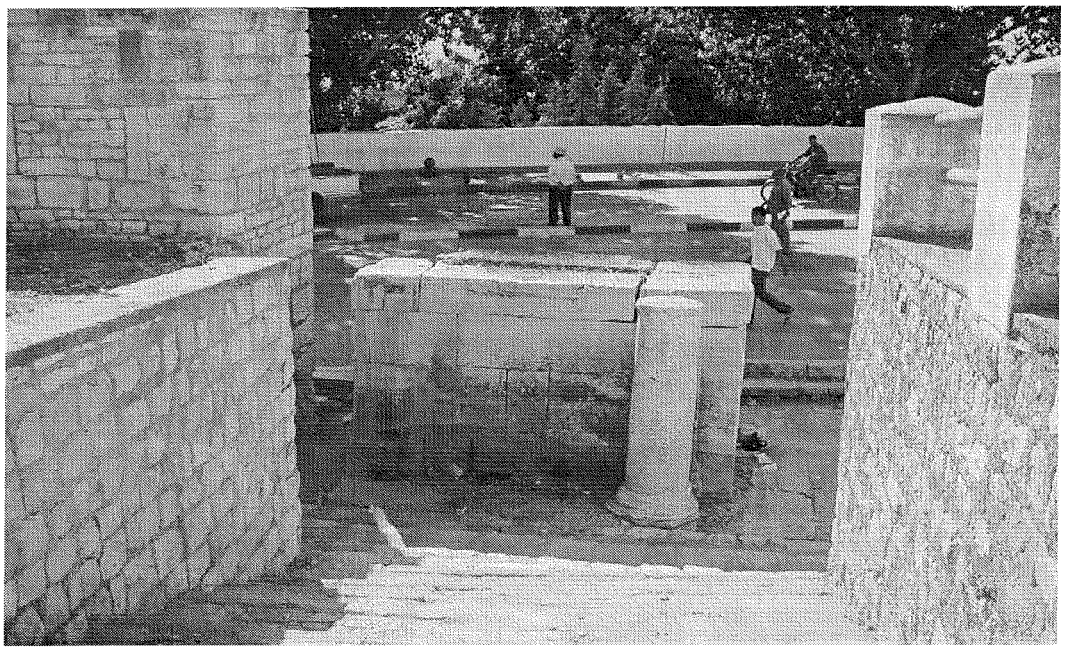


Figure 15 : Façade Ouest du piédroit Nord : restes de moulures de la base d'une niche.

La **colonne** que l'on observe sur les figures 14et 15 n'appartient certainement pas à la porte. Sa base repose d'ailleurs sur un socle indépendant. Elle a dû être remontée lors des travaux de 1974, qui se sont soldés très certainement par un « aménagement » de l'espace, afin de créer un jardin archéologique, très plaisant au demeurant.

Dans cette esthétique de pilastres cannelés, tout évoque l'époque de Septime Sévère et Caracalla. On ne manquera pas de faire également le rapprochement avec l'arc de Séressi **(24)**, et de celui **d'Uchi Maius (16)**, bien qu'il soit très légèrement postérieur (on le date maintenant de l'époque d'Alexandre Sévère). On notera que cet arc honorifique présente également une niche rectangulaire qui orne le niveau supérieur du piédroit.



Figure 16 : L'arc d'Uchi Maius.

2. Arc de Thubursicu Numidarum (Khamissa)

Atlas Archéologique de l'Algérie, feuille 18, Souk Arrhas, n° 297.
IL Alg. **I, 1255.**

La ville de Khamissa, dont les origines numides ne font aucun doute, est une des plus riches en monuments honorifiques. On ne compte pas moins de quatre arcs dans la ville indépendamment de l'arc à une baie de Septime Sévère et Caracalla que nous étudions ici ; l'un est la porte d'entrée triomphale du sanctuaire de Saturne, et porte le n° 5 du *Corpus* ; un arc à trois baies non daté sert d'entrée au Forum Novum ; un arc tardif marque la limite Ouest de la ville sur la voie qui la traverse, appelé « El Ghouassa » ; enfin un arc appelé très tôt « arc de Septime Sévère » par les fouilleurs aurait pu figurer parmi les arcs probablement attribuables à Caracalla dans le « *Corpus bis* ». Nous l'avons finalement éliminé de la liste pour les raisons que nous verrons plus bas.

Bibliographie :

BALLU A., « Rapport pour 1915 », *B A C,* 1916, p. 198.
DELAMARE, *Revue Archéologique,* XII, 1855-1856, pp. 637-651 et pl. 275,276 : publie les notes du chef d'escadron Mitrécé et les inscriptions relevées par le commandant Boissonnet.
FORTUNER D, n° 115.
GSELL ET JOLY, *Khamissa,Mdaourouch, Announa,* 1915.
JOLY C. A., « Thubursicu Numidarum », *Recueil de Constantine, XXXIX,* 1905.
KÄHLER, N° 27 B.

2.1. La ville et sa région

Nous sommes dans une région de hauts plateaux, entre les Monts de Constantine à l'Ouest et les Monts de la Medjerda à l'Est, région qui constitue le centre de la Numidie du Nord. Plusieurs cités s'y étaient développées dès la période numide, pour constituer, sous l'administration romaine, autour d'Hippo Regius (Hippone, Bône), la « Numidie d'Hippone », qui dépendait du proconsul. Outre la capitale Hippo Regius, cette entité regroupait les villes de Thagaste (Souk Ahras), Calama (Guelma), Thibilis (Announa), Thubursicu Numidarum (Khamissa), Mdaourouch (Madaure), Théveste.

Bien qu'elles fussent proches les unes des autres, à part Théveste au Sud, (on compte une cinquantaine de km entre Thagaste et Madaure ou Khamissa), leur progression vers une romanisation complète s'est faite à des rythmes divers: trois d'entre elles étaient restées assez longtemps des centres indigènes plutôt fermés, c'étaient Calama, Thibilis et Thubursicu ; Mdaourouch s'était au contraire enrichie d'une colonie de Vétérans, installée là sous les Flaviens. L'apport (plus ou moins) important de colons en avait fait une ville plus « romaine » que ses voisines, et elle est devenue la ville des lettres et des intellectuels de la région; chacun rappelle que c'est la ville natale d'Apulée, et que Saint Augustin, originaire de Thagaste, y a étudié. Les institutions romaines, et les monuments publics qui étaient leur manifestation tangible, se sont pourtant épanouis dans toutes ces villes, mais peut-être un peu plus tard dans les premières qu'à Madaure. Quoiqu'il en soit de leur évolution propre, chacune a élevé un nombre impressionnant

d'arcs honorifiques. Thibilis par exemple, qui était le chef-lieu d'un district du vaste territoire de Cirta, en a construit trois, dont le spectaculaire (et unique en Afrique) arc à deux baies.

Thubursicu Numidarum, à 30 km au Sud-Ouest de Thagaste, était le chef-lieu de la tribu des Numides, ce qui lui a donné son nom. On a toutefois beaucoup discuté de l'interprétation qu'il fallait donner au nom de Numides. Car la capitale étant Cirta, son nom ne peut lui venir d'un rôle prépondérant qu'elle aurait tenu pour l'ensemble de la Numidie. On a proposé l'hypothèse d'une fraction de cette tribu dont elle aurait été le centre administratif en quelque sorte, une subdivision, un *douar,* qui a peut-être donné son nom à l'ensemble de la tribu. En effet, nous possédons deux inscriptions de Thubursicu mentionnant des *principes Gentis Numidarum* qui confirmeraient ce rôle particulier. La première, *ILAlg.* N° 1241 n'est pas datable. L'autre, *ILAlg.* N° 1297, est en fait dédiée à un citoyen romain, flamine perpétuel, qui occupe la fonction (honorifique ?) de *princeps.* Il est vrai qu'en 99, une inscription, *ILAlg.* N° 1244, montre que la ville est encore une *civitas,* avec son organisation municipale propre. Mais en 100, elle devient un municipe : *Municipium Ulpium Trajanum Augustum Thubursicu,* ce qui exclut la survivance de structures politiques indigènes (voir le n° 1240 des *ILAlg).* Elle est donc inscrite dans la tribu de Trajan, la Papiria. Rien n'exclut par contre la possibilité que se soit maintenue pendant un temps, de façon symbolique, une unité administrative distincte. Mais plus vraisemblablement, le titre aurait survécu de manière purement honorifique à la disparition administrative de la *gens*, et à la transformation du territoire de la *gens* en territoire du municipe.

Ville numide s'il en est, Thubursicu Numidarum n'apparaît cependant dans aucun itinéraire, ni dans les sources littéraires. Très accessoirement, cependant, elle est citée lorsque Salluste évoque la révolte de Jugurtha. Elle a pourtant joué un rôle important aux débuts de la période historique, en tant qu'un des centres urbains de la confédération des Numides. En pleine période romaine, on y trouve encore une dédicace au roi Hiempsal, preuve que le culte qu'on lui avait voué s'était maintenu jusque là, et que les citoyens ne reniaient pas leurs origines[1]. On peut encore induire son rôle prépondérant du choix stratégique qu'en avait fait Jugurtha pour cibler ses attaques après avoir repris Cirta à Metellus. C'est en effet en assiégeant la ville, qu'il considérait par conséquent comme un site précieux à tous les égards, qu'il subit le cuisant échec qui allait précipiter sa fin.

Située au cœur d'un massif montagneux, aux sources même de la Medjerda, à 950 mètres d'altitude, la ville occupe un plateau naturellement défendu, comme beaucoup de villes numides, ce qui rendait les enceintes inutiles sur certaines façades. A 6 Km au Nord-Ouest de Khamissa, le Rass el Alia donne naissance à plusieurs cours d'eau, qui irriguent ces hautes plaines dans toutes les directions : au Nord-Est, la Medjerda (le Bagradas des Anciens), aux sources de laquelle Thubursicu s'est installée, court vers le Golfe de Tunis ; au Nord, l'oued Ranem va gonfler la Seybouse, qui se jettera dans la Méditerranée à Bône ; au Sud et à l'Ouest, l'oued Crab, et l'oued Cherf qu'il nourrit, sont les têtes de la Seybouse. C'est une région bien irriguée, région de riches cultures, aux collines verdoyantes, grâce aux engrais naturels, les phosphates de chaux, arrachés par les eaux aux montagnes environnantes.

[1] A Thugga, sur le forum, il existait un temple dédié à la famille royale numide, dédié à Massinissa par Micipsa en 139 avant J.-C.

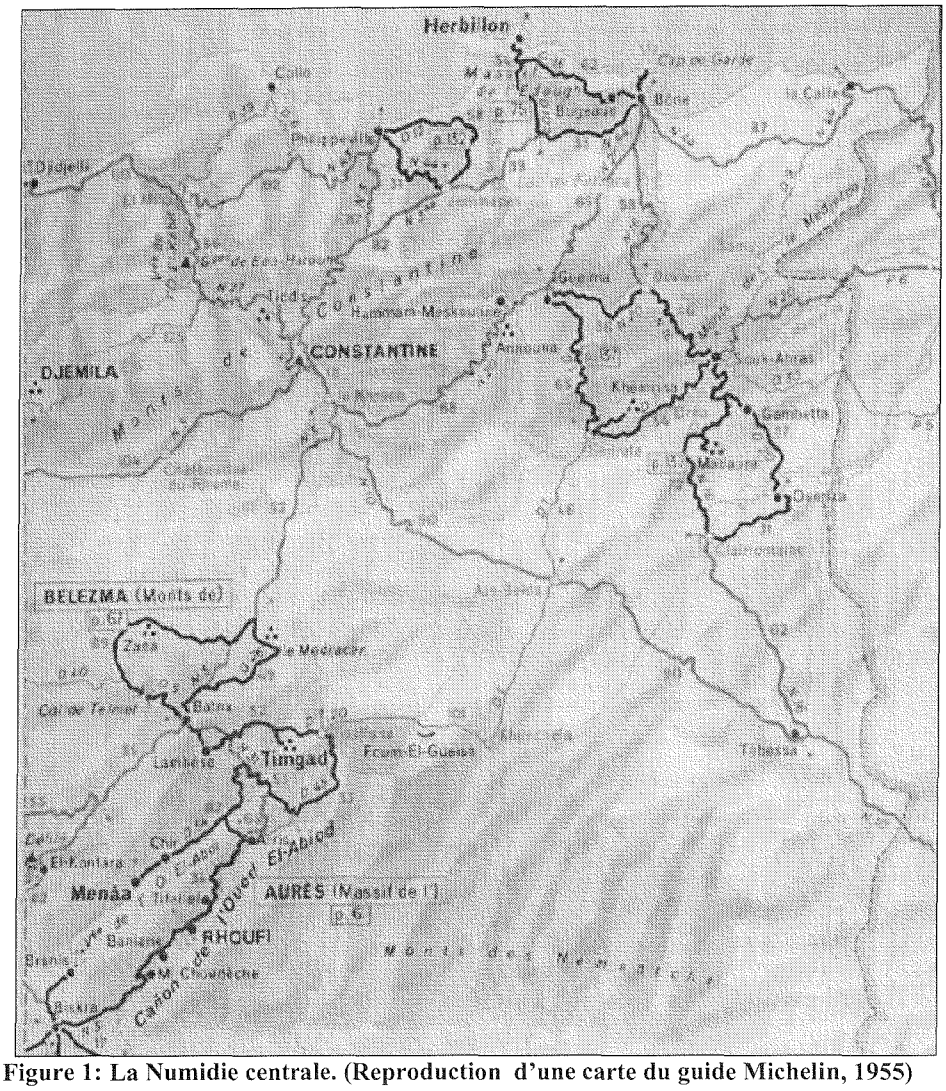


Figure 1: La Numidie centrale. (Reproduction d'une carte du guide Michelin, 1955)

La ville de Khamissa, dont le premier urbanisme, au Sud et au Sud-Est du site, remonte aux royaumes numides, présente par la suite une urbanisation exemplaire de toutes les évolutions urbaines en Afrique, telles qu'on peut les suivre aussi bien à Thugga qu'à Cuicul, qui est pourtant une ville « nouvelle », comparativement à ces vieux centres indigènes. Elle se définit à partir d'un centre monumental initial, installé sur la hauteur ou sur un site défensif, mais vite bloqué dans son développement par les pentes abruptes de sa colline ; la ville a connu ensuite un développement un peu anarchique, dans des directions plus accessibles, vers la vallée dans la plupart des cas, vers la pente de la montagne à Cuicul. Ce nouvel urbanisme se manifestait presque systématiquement par la construction d'un nouveau forum, qui s'accompagnait presque toujours du monument peut-être le plus représentatif de cette évolution : l'arc honorifique.

Historique des fouilles :

Les fouilles de Khamissa ont débuté en **1901**, car l'on exclut les premières découvertes, qui n'ont pas été accompagnées de fouilles. Elles ont été menées sous le contrôle de Bévia, et à partir de 1902, de Joly. Jusqu'en 1915, on peut les suivre grâce aux *Rapports* publiés chaque année au Journal Officiel par A. Ballu, l'architecte en chef

des Monuments Historiques de l'Algérie. Les *CRAI* prennent ensuite le relais de ces *Rapports*.

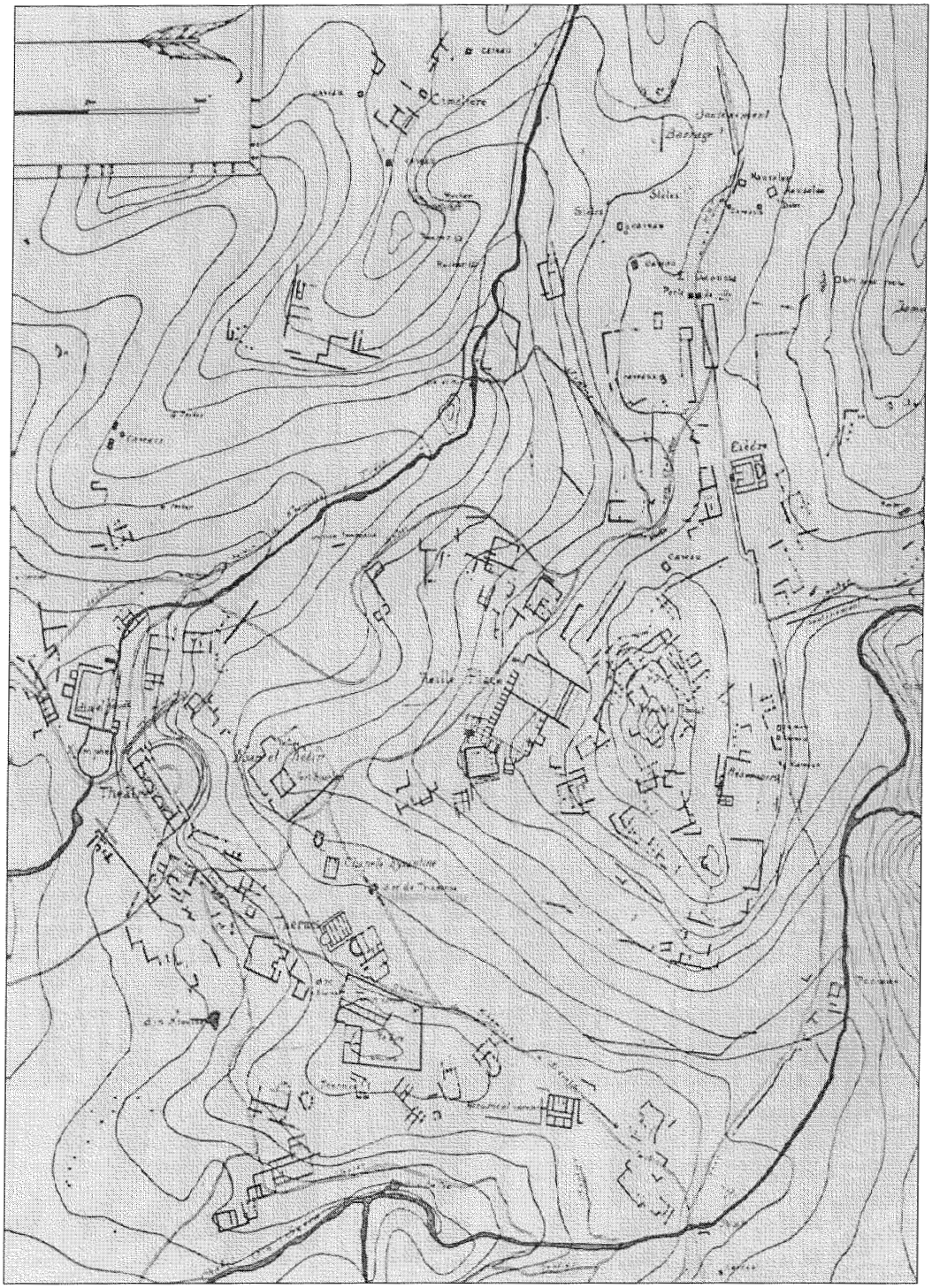


Figure 2: Plan de la ville, in *Atlas Archéologique de l'Algérie,* f° 18. Cette publication, et le plan qu'elle propose, ne mentionnent pas le second arc, ni le sanctuaire de Saturne. Le Forum Novum, au Sud des thermes, n'y figure pas non plus.

Le seul arc connu au début des travaux, donc lors de la publication de Gsell et Joly, est celui qui figure sur le plan qu'ils publient dans leur ouvrage, trop prématurément levé pour être complet. Nous pensons qu'il s'agit de l'arc appelé « de Septime Sévère » par Joly. Celui qui nous concerne n'a été retrouvé qu'en 1915.

2.2. L'arc

Situation :

Cet arc à une baie était situé à l'Est du Forum Novum de la ville, à 125 m d'un autre arc installé sur la même voie, et connu, comme nous l'avons déjà vu, des premiers voyageurs. Cette voie, large de six mètres en moyenne, a été reconnue en plusieurs endroits de la ville, lors des fouilles, et on peut considérer que c'est le tronçon urbain de la voie qui conduisait vers Hippone. En essayant de suivre la voie depuis l'arc en direction de la *platea vetus*, Joly « put suivre la voie triomphale romaine sur un parcours d'une quinzaine de mètres au bout desquels il rencontra une voie transversale près d'une petite basilique chrétienne »[2]. Des bouleversements de la voie interrompaient ensuite sa quête. Assez curieusement, cet arc est très mal inséré dans le tissu urbain autour du Forum Novum, il n'est distant de l'arc « de Septime Sévère » que de 125m environ, et on voit mal le rôle qu'il jouait, sinon qu'il était destiné à redoubler la majesté des lieux par sa présence, plus près du Forum Novum que le précédent.

Plan :

Il faut emprunter celui de la publication de Gsell et Joly, sur laquelle sa situation sera marquée de façon approximative.

Orienté Nord Est- Sud Ouest, l'arc de Septime Sévère et Caracalla présente un plan extrêmement simple. Nous l'assimilerions volontiers à une architecture de façade, plus ornementale et symbolique que fonctionnelle. Du reste, la comparaison de ses dimensions avec celles de l'arc «de Septime Sévère» est instructive. Seule la largeur de la baie est à peu près semblable, un peu plus de 4 mètres, afin d'autoriser un passage commode. Pour les autres dimensions, il est nettement moins important. Par contre, l'accent est mis sur le texte de dédicace, et l'ampleur du champ épigraphique.

Dimensions.

Largeur totale: 7,96m
Epaisseur: 1,57m
Largeur de la baie: 4,16m

Description :

Découvert lors des **fouilles de 1915, par A. Joly**, cet arc à une baie est difficile à décrire à cause du peu d'éléments dont on dispose. Quelques dalles de la voie étaient alors encore visibles au-dessous de l'arc, et permettaient au moins d'affirmer qu'il enjambait la voie principale de la ville.

Le piédroit Sud-Est montre, au-dessus de la plinthe, dont les moulures sont incomplètes, les pierres intérieures des deux premières assises; au Nord-Est, seule une assise subsiste. Les moulures de la deuxième assise sont constituées par un large bandeau limité par deux rainures, une doucine renversée, un cavet entre deux listels. Comme la plinthe a une forme rectiligne, on peut supposer qu'il n'y avait pas de décor architectural pour décorer la façade. Mais une restitution sérieuse est impossible.

[2] Ballu, p. 88.

Le couronnement pose un peu moins de problèmes, six des huit blocs de l'inscription, qui mesurait au total environ 8,80m, ayant été retrouvés. Ceci permet d'affirmer que l'inscription s'étalait sur toute la largeur de l'attique.

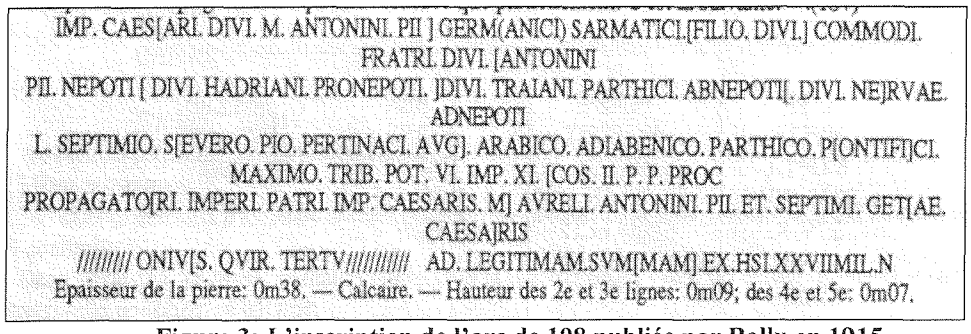

IMP. CAES[ARI. DIVI. M. ANTONINI. PII] GERM(ANICI) SARMATICI.[FILIO. DIVI.] COMMODI.
FRATRI. DIVI. [ANTONINI
PII. NEPOTI [DIVI. HADRIANI. PRONEPOTI.]DIVI. TRAIANI. PARTHICI. ABNEPOTI[. DIVI. NE]RVAE.
ADNEPOTI
L. SEPTIMIO. S[EVERO. PIO. PERTINACI. AVG]. ARABICO. ADIABENICO. PARTHICO. P[ONTIFI]CI.
MAXIMO. TRIB. POT. VI. IMP. XI. [COS. II. P. P. PROC
PROPAGATO[RI. IMPERI. PATRI. IMP. CAESARIS. M] AVRELI. ANTONINI. PII. ET. SEPTIMI. GET[AE.
CAESA]RIS
////////// ONIV[S. QVIR. TERTV////////// AD. LEGITIMAM.SVM[MAM].EX.HS.XXVIIMIL.N
Epaisseur de la pierre: 0m38. — Calcaire. — Hauteur des 2e et 3e lignes: 0m09; des 4e et 5e: 0m07.

Figure 3: L'inscription de l'arc de 198 publiée par Ballu en 1915.

Comme nous le verrons en Partie II, Page 363, l'inscription publiée par Ballu a été reprise dans les *Inscriptions Latines de l'Algérie,* I, sous le n° 1255.

Dimensions comparées des deux arcs dédiés aux Sévères :

Dimensions (en mètres)	**Arc de l'Est du Forum Novum (198), dédié à Sévère et Caracalla**	**Arc « de Septime Sévère »**
Largeur totale	**7,96**	**11,59**
Epaisseur	**1,57**	**3,70, 6,37 avant-corps compris**
Largeur de la baie	**4,16**	**4,96**

2.3. Annexe

2.3.1. L'arc à trois baies signalant l'entrée du Forum Novum

En 1901, l'attention des fouilleurs était attirée par « trois arcades monumentales en plein cintre enterrées jusqu'à la naissance ». Fouillant jusqu'à 3,50m de profondeur pour trouver le pied de ces ouvertures, ils mirent au jour « trois arcades aux proportions élégantes ».

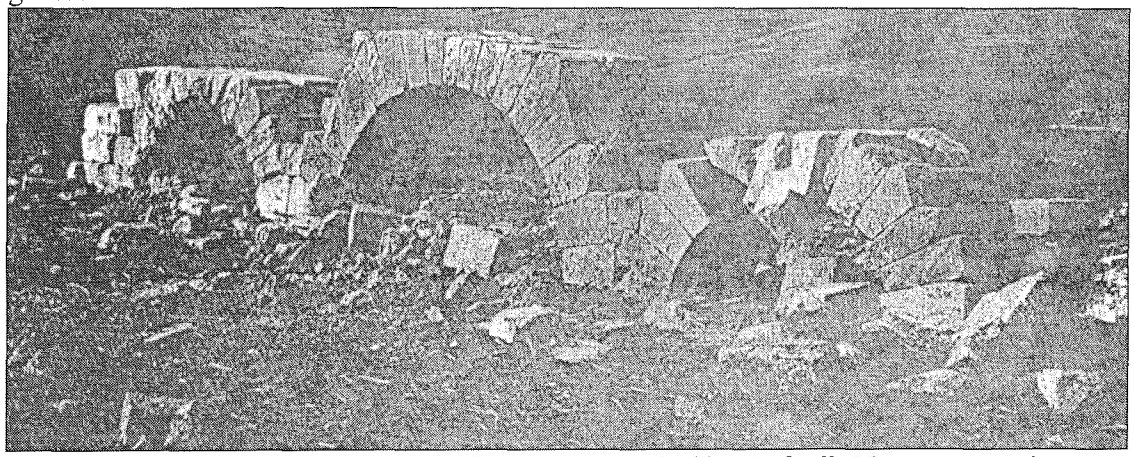


Figure 4: L'arc à trois baies du Forum Novum avant les fouilles, in Gsell, *Monuments Antiques de l'Algérie.*.



Figure 5: Le même arc après les fouilles, vu depuis le Forum Novum, in Joly, Thubursicu Numidarum, *BCA*

Dimensions :

- Baie centrale: Largeur de la baie: 3,42m
  Hauteur: 5.20m
- Baies laterales : Largeur de la baie: 2,20m
  Hauteur: 4,60m
  Profondeur: 1,55m à la base, 3,20m «au-dessus des retraites», (nous supposons qu'il s'agit des piédestaux).

Devant ces baies, un perron de six marches s'élevait depuis la voie à portique qui les bordait. L'espace auquel on abordait en passant sous ces baies était irrégulier, constituant un polygone irrégulier à six côtés: le **Forum Novum**, qu'on a commencé à déblayer cette année- là.

Il faut signaler qu'au cours des travaux de dégagement de la place, pendant l'année 1902, on a découvert une **inscription en l'honneur de Septime Sévère**, « malheureusement incomplète », mais Ballu ne donne aucune indication du lieu de découverte. Joly, dans son article de *l'Annuaire de Constantine*, n'est pas plus précis. Tout porte à croire cependant que l'urbanisation de ce quartier date des premiers Sévères, si l'on se réfère en particulier aux statues de la famille impériale dédiées dans les thermes voisins de la nouvelle place (n°1257). L'inscription trouvée en 1902 commémore peut-être la fin des travaux de la place, ou la construction du portique ?

C'est seulement en 1915 qu'a été trouvée une partie de l'inscription de cet arc, en trois fragments, insuffisants toutefois pour qu'on en déduise une datation. Ils figuraient sur deux lignes, sur la frise du monument; celle-ci, « faisant corps avec une corniche qui semble avoir couronné les trois arcs de cette entrée »[3]. La frise mesurait 0,23m.

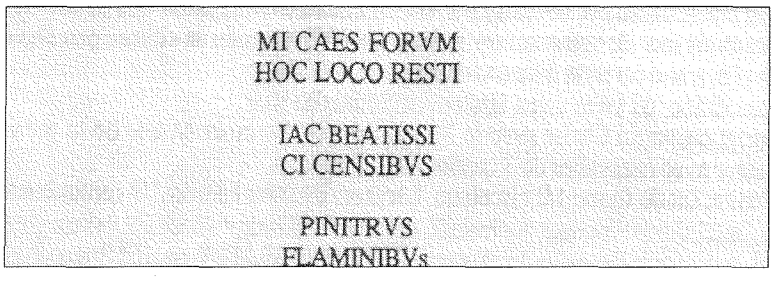


Figure 6: L'inscription incomplète trouvée en 1915.

[3] Ballu, *Rapport pour 1915*, avril 1916, p.387 du fac- similé.

Deux autres fragments, trouvés en 1916, plus au Sud, viennent alors compléter la dédicace. Ils indiquent des travaux importants de **restauration du Forum, en 361**, sous les Empereurs Constance et Julien. C'est l'inscription *ILAlg.* 1275.

2.3.2. L'arc « de Septime Sévère »

Bibliographie :

BALLU A., « Commission de l'Afrique du Nord, Rapport », *BAC,* 1903, pp. XXXXVII-CCXXVIII.

BALLU A.,« Rapport sur les fouilles exécutées en 1902 à Khamissa », *BAC, 190 , p.30 du fac- simulé de Groslambert.*

CHABASSSIERE J., « Recherches à Thubursicu Numidarum, Madauri, et Tipasa », *Recueil de Constantine, X, 1866, pl. XII.*

JOLY A., « Thubursicu Numidarum », *Recueil de Constantine,* XXXIX, 1905, pp. 174 sq. et fig. XIV, XV, XVI.

L'arc « de Septime Sévère, l'un des deux arcs du Forum Novum, était connu dès les premiers « Voyages ».

Gsell et Joly, dans *Khamissa, Mdaourouch...*, mentionnent le voyage de Rénier à Khamissa en 1853, durant lequel il releva les nombreuses inscriptions publiées dans son recueil, *Inscriptions romaines de l'Algérie,* pp.(352-363). Il était accompagné dans sa mission par Guillet, un artiste qui dessina plusieurs vues de monuments, dont « le théâtre, l'arc au Sud-Est de la ville, les ruines de l'Aïn el Youdi ». Nous pensons que l'arc dont il est question est « l'arc de Septime Sévère ».

Cet arc à une baie s'élevait au-dessus d'une voie orientée Sud Ouest, Nord Est, dans laquelle Gsell a reconnu la voie Hippone-Théveste, devenue l'axe urbain le plus important, qui cheminait de façon très fantaisiste au pied des diverses collines qui constituaient la ville, ce qui est une particularité du site.

Dimensions :

Largeur totale: 11,59m.

Profondeur: 3,70m ; 6,39m, piédestaux compris.

Largeur de la baie: 4,96m.

Cet arc à deux façades semblables, ornées sur chaque piédroit d'une colonne répondant à un pilastre présente la particularité assez rare d'avoir possédé des consoles ornées de feuillages et des colonnettes, ce qui évoque immédiatement l'arc de Timgad. Toutefois, on ne sait comment elles étaient disposées, Joly[4] proposant de les situer sur les façades latérales. La très mauvaise qualité des photos ne permet pas de se faire une idée claire de sa restitution.

Ces éléments architecturaux font effectivement penser à l'époque de Septime Sévère. Un fragment épigraphique trouvé par Joly, et repris par Ballu dans son *Rapport* mentionne également l'Empereur.

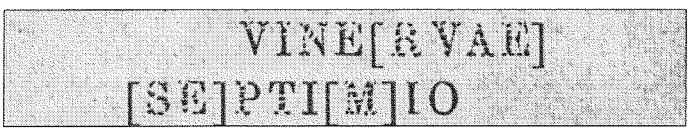


Figure 7: Le fragment trouvé par Joly, repris par Ballu

[4] Joly A., « Thubursicu Numidarum », *Recueil de Constantine,* XXXIX, 1905, P. 174 et suiv ., fig. XIV à XVI.

Mais ce fragment pose plus de questions qu'il n'en résout. A côté du fragment de la fig.7, de nombreux autres ont été joints, constituant un texte trop long pour appartenir à un arc, et que Gsell attribuait aux thermes voisins.

Outre le fait que Caracalla n'y figure pas, l'association de Septime Sévère à Minerve fait davantage penser à une dédicace qui aurait figuré dans les thermes tout proches. Pourtant, contrairement à Madaure, on n'a pas retrouvé de statue de Minerve dans les thermes de Khamissa. Ces fragments constituent les inscriptions ILAlg. I 1258, 1259, 1264, 1279.

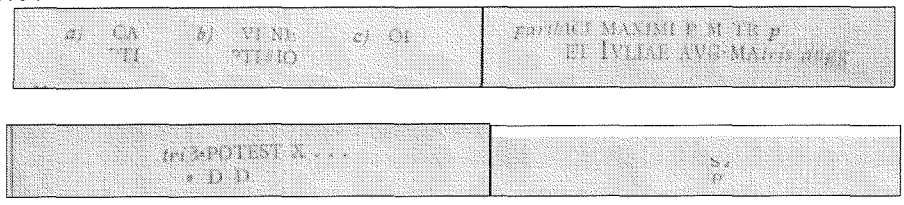


Figure 8: les fragments IL Alg. 1258, 1259, 1264, 1279.

Ils comportent des éléments de titulature et des titres propres à la famille impériale qui conviendraient à la dédicace d'un arc, mais revenons-y, la taille de l'inscription restituée, 8m environ, ne convient pas. Il faut donc plutôt se résoudre à **attribuer cette inscription aux thermes,** d'autant plus qu'on a trouvé in situ trois statues[5] de grande taille (et de grande qualité) de Sévère, Julia et Caracalla.

En conclusion, et malgré la présence des consoles, si typiques de l'art triomphal sévèrien, **nous n'avons pas retenu cet arc dans le *Corpus***, ne disposant pas de preuves suffisantes pour l'attribuer à Caracalla, fût-ce en association avec son père.

2.3.3. L'arc dit « d'El Ghouassa »

Bibliographie :

CHABASSSIERE J., « Recherches à Thubursicu Numidarum, Madauri et Tipasa », *Recueil de Constantine, X, 1866, pl. XII.*

Cet arc devait également faire partie du paysage dès avant les fouilles, mais il n'apparaît dans aucun commentaire, sinon dans la description de Chabassière. Cet arc tardif, situé sur la colline Est de la ville, était lui aussi installé au-dessus de la voie allant à Tipasa (Tifech) et Théveste, et matérialisait une sortie de la cité.

Les **piédroits** sont conservés, au Nord jusqu'au niveau de l'extrados de l'arc, au Sud, jusqu'à la troisième assise au-dessus de l'imposte. Les blocs en calcaire qui constituent l'appareil sont liés par un mortier avec de gros joints, chose très rare, et un des signes de « basse époque » pour la construction. Pourtant, l'ensemble de ce qui subsiste reste assez conforme aux normes :

- -une **plinthe** constituée d'une assise lisse et d'une assise moulurée, quoique simplement, d'une doucine renversée encadrée de listels.
- Les **claveaux** sont extradossés en plate-bande, sans archivolte, et reposent sur une imposte faisant le tour du piédroit. Mais elle est moulurée de façon très peu orthodoxe : deux bandeaux encadrés de listels, le tout selon des profils incertains.
- **L'absence de couronnement et d'inscription**, jointe à la négligence du travail d'ajustement et de sculpture des moulures ont fait pencher S. Gsell[6] pour une datation de l'antiquité tardive.

[5] Elles sont conservées au Musée de Guelma.

[6] Voir *Khamissa*, p. 28.

3 Arc de Tigisis (Aïn el Bordj)

Atlas Archéologique de l'Algérie, F^e 17, Cirta, n° 340.
***Année Epigraphique* 1957**, n° 186.

On sait très peu de choses de cette ville, qui dépendait de Cirta. Vouée à un rôle plutôt défensif, elle était ornée d'un arc à une baie qui enjambait une voie, et servait vraisemblablement de porte. Il est probable qu'elle a poursuivi cet usage dans l'enceinte byzantine.

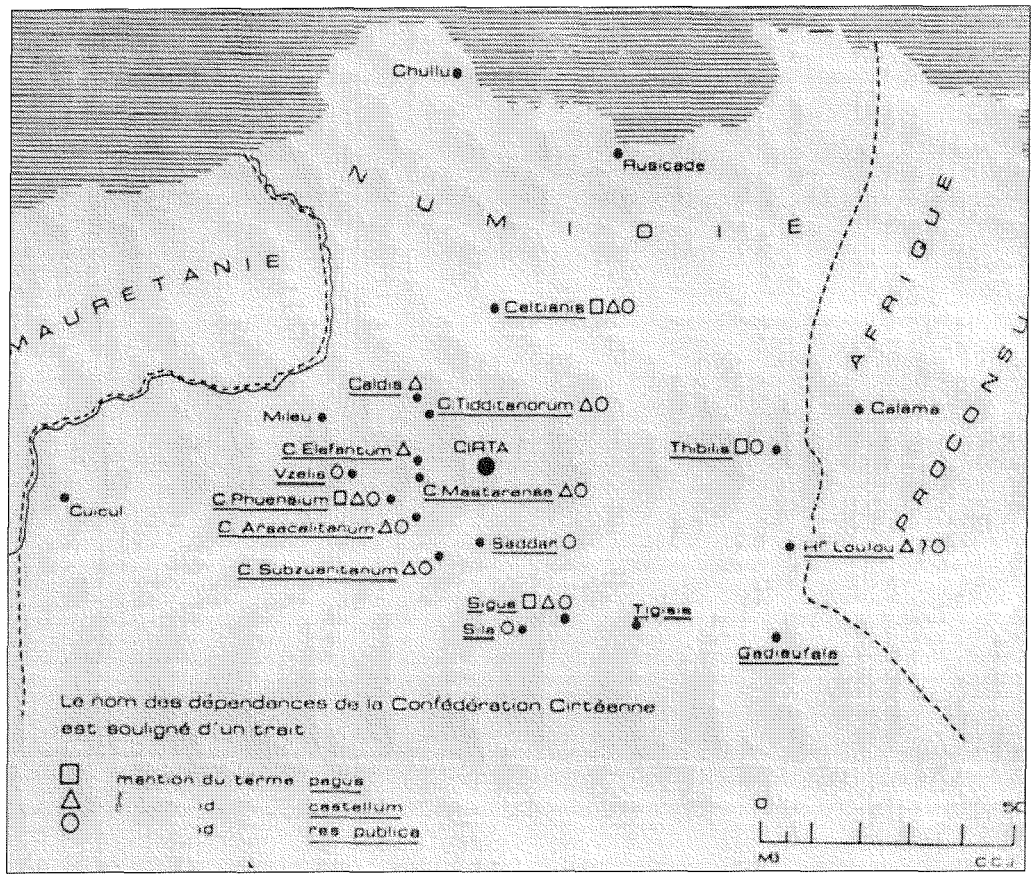


Figure 1: Les dépendances de la Confédération Cirtéenne in Gascou, « *Pagus* et *Castellum* ».

Bibliographie :

GASCOU J., « Pagus et Castellum dans la Confédération Cirtéenne », *Antiquités africaines,* 19, 1983, pp. 175-207.

LANCEL S., « Suburbures et Nicibes », *Libyca,* 3, 1955, pp. 289-298.

LANCEL S. ET PONTHIER P., *Libyca,* IV, 1956, pp. 133-137.

LANCEL S. ET PONTHIER P., « Première campagne de fouilles à Tigisis », *MEFR* 69, 1957, pp. 247-253.

LE BOHEC Y., « Urbanisation dans la Numidie Cirtéenne Méridionale », *L'Afrique dans l'Occident Romain*, EFR 134, pp. 291-313 et 303-309 pour Tigisis.

LEPELLEY C., *Cités,* 1981, pp. 485-487.

3.1. La ville et son implantation

Le nom de la ville est attesté chez Procope, (*Histoire des Guerres,* IV, 10, 21, et IV, 13, 5), sous la forme de Tigisis. La Table de Peutinger la mentionne sous le nom de Thigisi, et Saint Augustin parle de Tigisi. Les variantes orthographiques sont de peu d'intérêt ici, mais il est intéressant de voir la ville mentionnée à plusieurs occasions, alors que paradoxalement les traces archéologiques sont si ténues ! Enfin, C. Lepelley, (*op. cit.,* II, p. 486-487), y mentionne un évêque et un curateur.

On n'a toutefois aucune mention épigraphique d'un municipe à Tigisis, mais J. Gascou[1] pense que la localité a dû acquérir ce statut en même temps que Thibilis recevait son autonomie, lors du démantèlement de la Confédération entre 252 et 268. Les seules institutions ou références d'ordre politique qui y sont attestées par l'épigraphie sont : *d (ecuriones) ; decurio[natus] ; p(ecunia) p(ublica).*

La cité de Tigisis, située à 41 kilomètres au Sud-Est de Cirta, appartenait au territoire de la Confédération cirtéenne, ce qui n'a rien d'étonnant quand on sait l'ampleur du territoire contrôlé par la Confédération : au Nord, le territoire atteignait la Méditerranée, et Cirta contrôlait les deux ports de Rusicade et Chullu (Collo) ; à l'Ouest, il était limité par la frontière naturelle représentée par l'Ampsaga (Oued el Kébir et Oued Endja) ; à l'Est, par le cours de l'Ubus (Oued Cherf) et les monts de l'Edough ; au Sud, si les limites étaient moins franchement dessinées parce qu'elles se confondaient avec les zones de parcours des tribus semi-nomades des Gétules, nous verrons qu'il arrivait à quelques kilomètres de Diana Veteranorum. Ce territoire se verra peu à peu amputé de certaines zones. L'inscription *ILAlg.,* II, 6251, trouvée à Tigisis, fait état d'une délimitation entre le domaine public de Cirta (*ager publicus Cirtensium*) et des domaines privés de la Confédération (*ager acceptus Cirtensium).* Par ailleurs, *ILAlg.,* II, 6252 nous apprend que dès l'époque de Vespasien, une partie du domaine public de la Confédération avait été assigné aux deux groupes tribaux, les Nicibes, et les Suburbures Regiani[2]. Or, cette borne a été découverte à 3 km au Nord-Ouest d'Aïn el Bordj.

A l'intérieur de ce territoire existaient, outre les trois villes de Rusicade, Chullu, Milev (Mila), de nombreux *pagi* numides sur lesquels Cirta exerça très vite une autorité absolue. Ces *pagi,* devenus *pagi cirtensium*[3], étaient pour la plupart situés au Nord, à l'Ouest et au Sud de Cirta.

Ce qu'on peut dire de ces nombreux « bourgs », d'abord appelés « *pagi*[4] », c'est que tous jouissaient d'institutions spécifiques, et étaient dirigés par un *magister,* parfois deux. A partir de l'époque d'Hadrien au plus tard, ils disposent d'un ordre de décurions et d'un trésor public. Ils semblent acquérir davantage d'autonomie au début du III^{e} siècle, leur territoire est individualisé ; ils sont reconnus comme *res publica,* plusieurs sont appelés *castellum.*

J. Gascou en a identifié 18, mais il est probable qu'ils étaient plus nombreux. Leur population comptait de nombreux citoyens romains, dont certains très influents dans la région, et même en Afrique : par exemple, les Antistii de Cirta étaient originaires de Thibilis (Announa), voisine. A côté du *magister,* sans doute élu par les décurions locaux, le Préfet de la Confédération avait plutôt des compétences juridiques. Pour ce

---

[1] Gascou J., « *Pagus et Castellum* dans la Confédération Cirtéenne », *Revue Africaine,* 19, 1983, pp. 175-207.

[2] Voir la publication de Lancel S., « Suburbures et Nicibes », *Libyca,* 3, 1955, pp. 289-298.

[3] Voir Tacite, *Annales,* III, 74.

[4] Ces *pagi* désignent des districts, des cantons, et ils n'ont rien à voir avec les *pagi* de citoyens romains implantés à côté d'une *civitas* pérégrine, tels celui de Thugga.

qui nous concerne, l'autonomie municipale qui se dessine s'accompagne des comportements civiques habituels ; les magistères et les prêtrises sont des honneurs pour lesquels on doit une somme légitime ; parfois, comme à Celtianis, Thibilis, Tiddis, Tigisis, ces sommes sont destinées à la construction d'un arc !

Quel rôle jouait Tigisis dans cet ensemble de cités ? Il était essentiellement défensif, au même titre que plusieurs des *castella* voisins, dans la mesure où la ville n'était pas un noeud de communications ; elle assurait surtout le contrôle des tribus voisines[5].

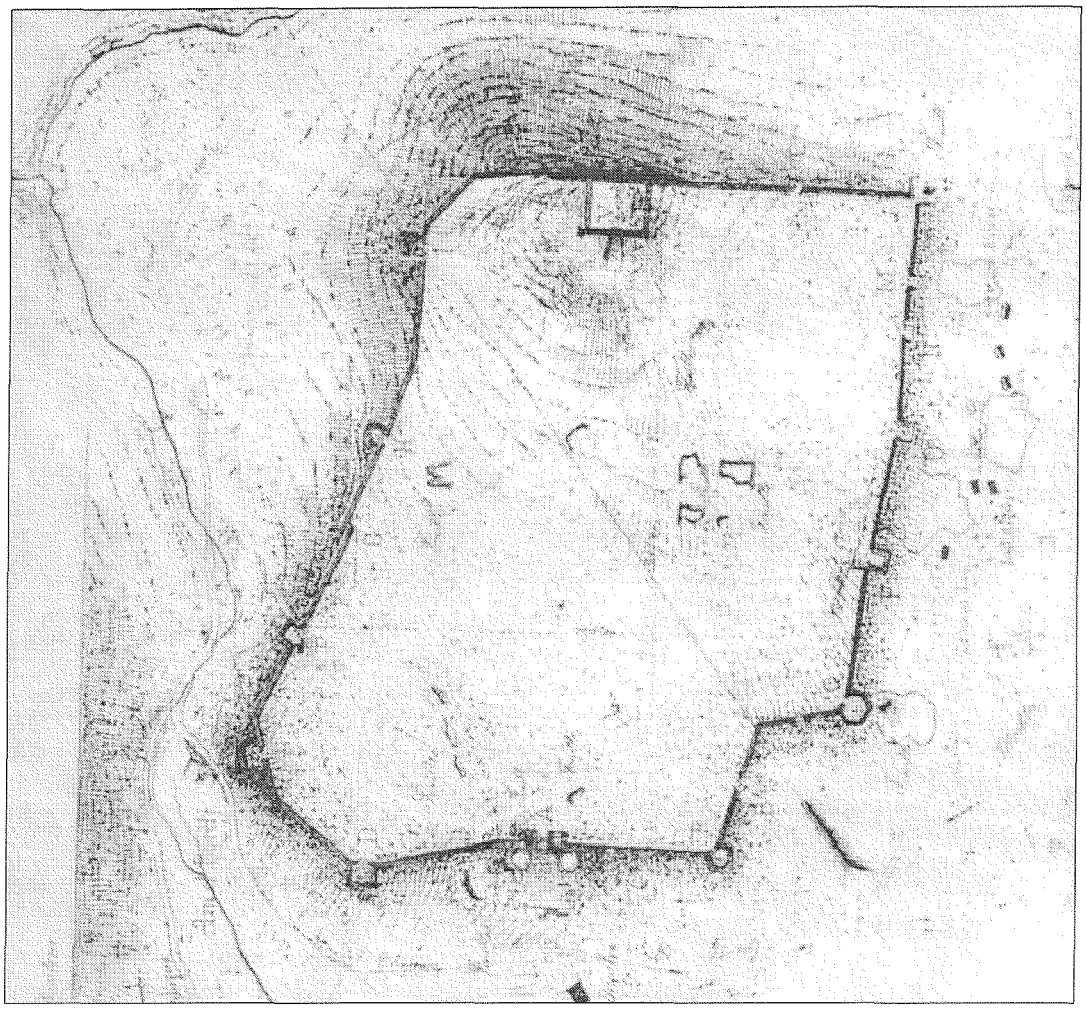


Figure 2 : Plan de Tigisis, in *R de Constantine*, 1898. L'arc est peut-être en A.

3.2. L'arc

Il ne subsiste aucune trace au sol de cet arc. On suppose, à la suite des fouilles conduites par S. Lancel et P. Pouthier, qu'il s'élevait à l'entrée de la ville, au-dessus d'une voie. Il a sans doute été remplacé par la porte de l'enceinte byzantine qui, lors de sa découverte, était obstruée par des fragments provenant de monuments antiques. C'est en effet une **inscription trouvée au cours des fouilles en 1955,** et **mentionnant la**

[5] Voir l'article de Y. Le Bohec, « Urbanisation...,pp. 303-308.

construction de l'arc, qui demeure la seule trace de son existence. La dédicace était constituée de plusieurs blocs, retrouvés en remploi dans l'enceinte byzantine, où ils servaient en partie à obturer une porte. Bien que certaines des pierres aient disparu aujourd'hui, lors de la fouille, Lancel et Ponthier avaient pu déduire de l'étude des blocs de dédicace quelques **dimensions** approximatives :

- L'épaisseur des blocs[6] (inscrits sur leurs deux faces, rappelons-le), étant de 0.76m, on peut affirmer que le couronnement avait la même épaisseur.
- La hauteur du couronnement était d'environ **1m.**
- Compte tenu de la lacune des deux blocs manquant dans le premier texte, on peut estimer à approximativement **4m la largeur du couronnement**.
- Le diamètre de la baie était donc sensiblement égal à 4m, et l'arc pouvait mesurer de 6 à 6,5m de hauteur.

En conclusion, ces dimensions laissent deviner un arc qu'on peut assimiler à une entrée de ville, voisin par sa taille des arcs de Thubursicu Numidarum, de Tiddis, ou d'Uzappa, encore plus modeste.

[6] Voir Partie II, page 364.

4. Les deux arcs de Madauros (Madaure)

Atlas Archéologique de l'Algérie, Fe 18, Souk Arrhas, n° 432. ILAlg I n° 2086.

Les fouilles de Madaure ont mis au jour deux arcs dont il ne subsiste que peu de choses. En effet, les transformations importantes de l'époque byzantine, et en particulier l'intégration du théâtre dans la forteresse, et la construction de la muraille défensive, ont donné lieu à de nombreux déplacements de blocs, qui s'avéraient intéressants pour ces bâtisseurs pressés, mais ont totalement saccagé le site antique. Au total, nous connaissons dans la ville deux arcs et trois dédicaces susceptibles de leur avoir appartenu. La question lancinante et non résolue est celle de la réunion des unes aux autres...

4.1. La ville et sa région.

L'histoire de la ville et de sa région nous est parvenue, présentée par Apulée dans son *Apologie*. A la limite de la Gétulie, **Madaure** avait appartenu à Syphax avant de passer aux mains de Massinissa, grâce à la bienveillance de Scipion. Cette proximité des tribus gétules implique que le royaume massyle primitif n'allait guère plus loin vers le Sud qu'une ligne Cirta-Madaure. Il existait toutefois un autre berceau massyle : la région du Haut Tell, entre Thugga et Sicca Veneria, où se faisait vivement sentir l'influence de Carthage. Les limites peu à peu atteintes par le royaume de Massinissa rejoignaient presque le territoire de Diana Veteranorum, mais posent toutefois une question difficile à résoudre lorsqu'on évoque l'implantation du « mausolée royal », le **Medracen,** longtemps considéré comme la sépulture de Massinissa. Or, ce monument a été construit très largement au Sud du « cœur » massyle de la Numidie. Les dernières datations faites sur les restes de bois de cèdre utilisé dans la sépulture indiquent les années 200 avant J.-C., ce qui ferait du Mausolée le tombeau d'un des ancêtres de Syphax, le roi masaesyle, et non d'un Massyle. Cette correction dans la datation du monument confirme ainsi les données historiques sur les frontières anciennes entre Masaesyles et Massyles.

La ville, dont le territoire, toujours selon Apulée, contrôlait la frontière avec les Musulames, était inscrite dans la tribu Quirina. La fondation de la colonie par des vétérans date de la fin du règne de Vespasien, ou de Nerva au plus tard. L'épanouissement de la colonie participe de la décision de Trajan de cantonner (ou de rétablir sur leurs terres) une bonne part des douars de cette confédération de tribus, entre Madaure et Théveste. A la même époque, un second groupe de tribus musulames, moins important, était fixé au Sud-Est, entre Théveste, Ammaedara, Sufetula, Cillium, Saltus Massipianus au Nord-Est, un domaine impérial récemment localisé à Safsaf, et Casae Begenses à l'Est.

La découverte par N. Kallala[1] d'une borne-limite entre les Musulames et les habitants de Sicca a permis d'autre part de fixer les limites Nord-Est et Nord du territoire des Musulames, qui se trouve précisément au Sud-Ouest de l'oued Zerga, où la borne-limite a été trouvée, jusqu'à l'Oued Mellègue puis Mdaourouch à l'Ouest, c'est-à-dire la basse vallée du Mellègue et ses affluent méridionaux. (Voir la carte de Kallala,

[1] Kalllala N., « *Musulamii et Siccenses* », *L'Africa Romana, XV*, pp.407-419.

fig. 1, qui montre que le territoire de Madaure était très petit, se limitant à quatre milles en direction du Sud par exemple.)

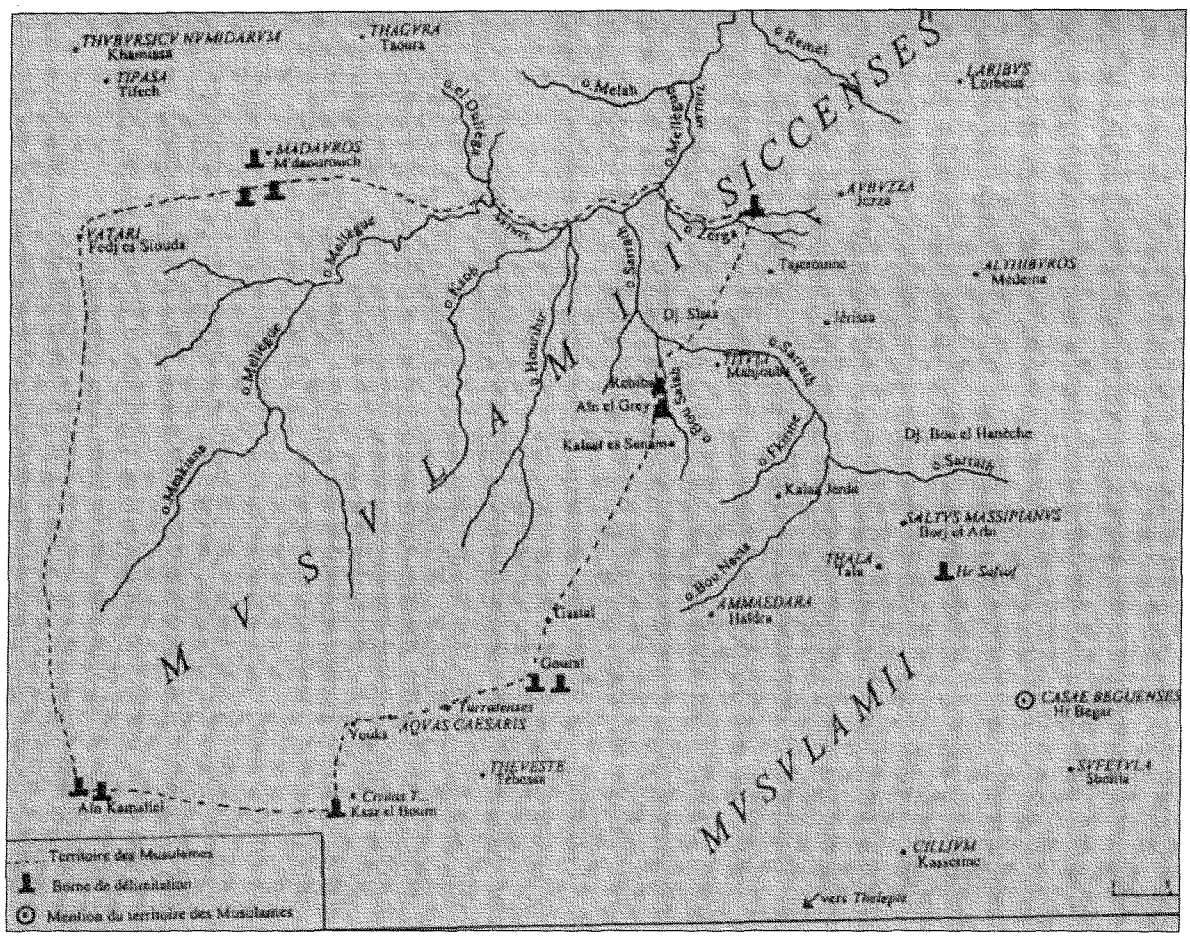


Figure 1: ***Musulamii*** **et** ***Siccenses*** **sous Trajan, in Kallala**

Madaure est restée une petite ville tout au long de son histoire, et le fait qu'elle soit à l'écart des grandes voies de communication y est pour quelque chose. C'était une ville sans histoire, le Chaminadour de la Numidie, où semble-t-il on s'occupait plus de belles lettres qu'ailleurs, ville plus romaine aussi, à cause peut-être de son peuplement initial ; « ville dévote » enfin, pour employer l'expression de S. Gsell, qui comptait un grand nombre de sanctuaires. De fait, la superficie de 15 ha environ que recouvrent les ruines, et la taille du théâtre, dont on estime qu'il pouvait accueillir à peu près 1200 personnes, confirment bien la modestie de la ville. Ses ressources se partageaient entre la culture, l'élevage, et l'oléiculture. Mais c'était un lieu défensif néanmoins, si on en juge par l'exploitation du site par les Byzantins. Dans la forteresse byzantine, les blocs essentiels des arcs n'ont pas échappé à des remplois malheureux, notamment ceux qui portaient des dédicaces, si bien que la localisation de certains arcs, susceptibles d'avoir accueilli les dédicaces présentées en deuxième partie, et l'adéquation des uns aux autres, deviennent hasardeuses. A Madaure, l'archéologie romaine est sinistrée !

Plan de la ville :

Notre documentation est pauvre, et nous n'avons disposé que du plan de Gsell et Joly, établi alors que les fouilles étaient encore en cours. Les rapports de fouilles postérieurs, rédigés par Ballu n'ont parlé que de la forteresse byzantine. En fait, nous ne savons pas situer le second arc précisément, ne connaissant pas le site.

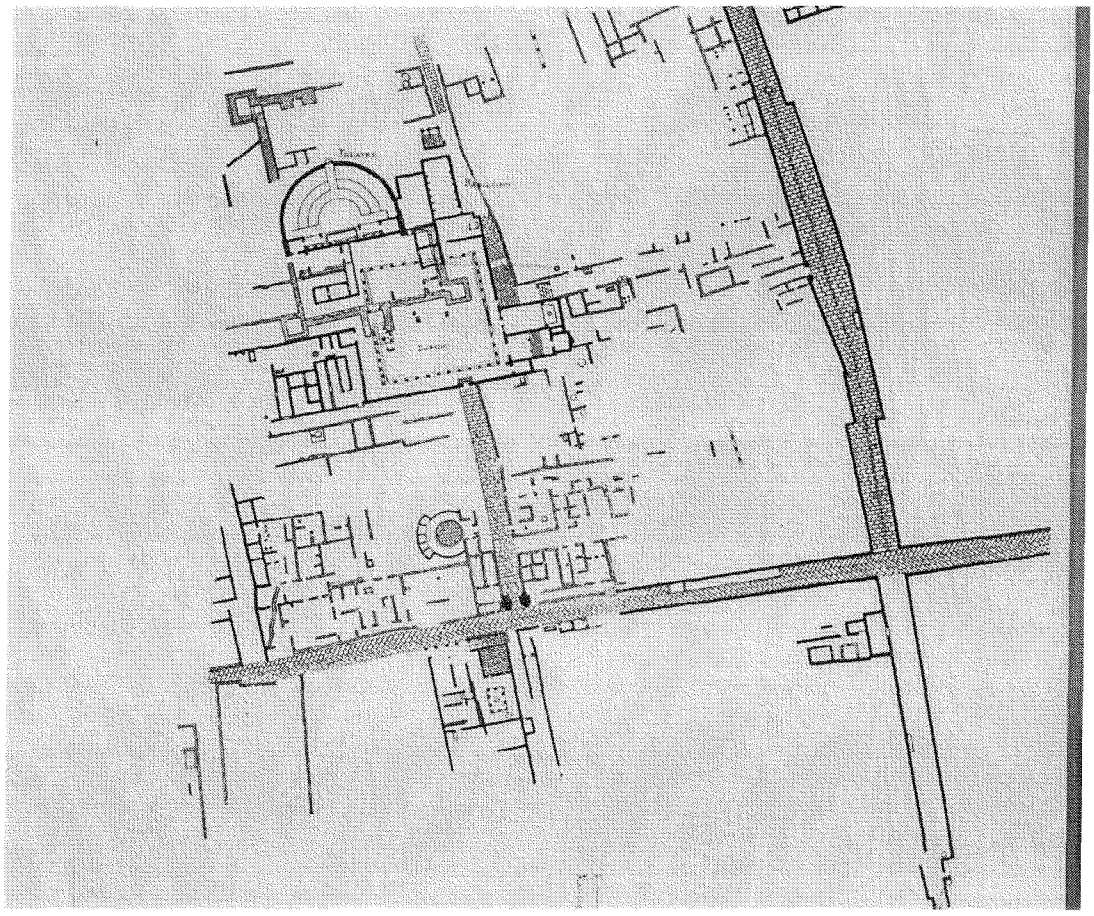


Figure 2. Plan de Madaure in Gsell et Joly 1902. On ne voit que l'arc situé au début du cardo, en direction du forum.

4.2. L'arc n°1

Bibliographie :

BALLU, « Rapport sur les Travaux de fouille et de consolidation effectués en 1925 », p. 19.

FORTUNER n° 50

GSELL, *Mdaourouch*, pp. 55-56.

Dimensions :

Longueur totale : 7,14m

Epaisseur : 1,05m et 1,45m piédestaux compris

Largeur de la baie : 3,56m

Description :

Cet arc à une baie était situé sur le cardo, qui joignait le decumanus au forum. Cette voie montante ne mesurait que 4,50m de largeur selon Gsell.[2] Les deux façades de l'arc sont dissemblables, la façade Nord-Est seule présente des avant-corps. Une plinthe, de dimensions identiques sur tout le pourtour du monument, entoure piédroits et piédestaux.

L'arc est construit en calcaire, l'opus quadratum entoure un petit noyau de blocage qui constitue le centre du piédroit. Mais l'arc est entièrement ruiné, le piédroit Sud-Est réduit à l'assise de sa plinthe, qui a même disparu sur le second piédroit. La plinthe est constituée de deux assises, dont la seconde est moulurée d'une doucine renversée et d'un cavet.

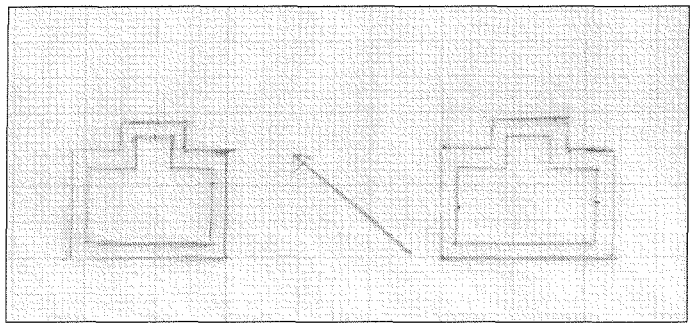


Figure 3: Plan de l'arc d'après Fortuner

Détails de la restitution de Gsell :

Le piédestal a 0,45m de profondeur, ce qui permet à l'auteur de restituer un pilastre ou une colonne engagée.

Le couronnement faisait retour au droit de l'ordre, car des fragments de corniche ont été retrouvés et posés sur le piédroit Nord-Est. Cette corniche présentait un quart de rond, un cavet, une doucine droite.

Aucune inscription n'est là pour aider à proposer une datation.

4.3. L'arc n°2

Bibliographie :

BALLU, « *Rapport ....en 1919* », *R. A. F.,* t. 61, 1920, p. 316.
CAGNAT, *B. A. C.,* 1921, p. LXVI.
FORTUNER, n° 50
GSELL, *Mdaourouch*, p. 56.
KÄHLER, n° 35 C.

Situation :

Situé à « la tête de la rue, sans doute le decumanus non dallé » écrit S. Gsell, ce second monument a entièrement disparu. Mais son plan était encore lisible au sol, car la dernière assise du soubassement n'avait pas été ravalée lorsque Fortuner l'a vue.

[2] Gsell S., *Mdaourouch*, p. 35.

Dimensions :

Longueur totale : 7,35m
Epaisseur : 2,40m et 4,40m avec les avant corps.
Largeur de la baie : 3,15m

Eléments de restitution :

Au sol, on voit les traces d'un arc à une baie, dont les piédroits présentent sur les deux faces des avant-corps.

Plan en partie restitué :

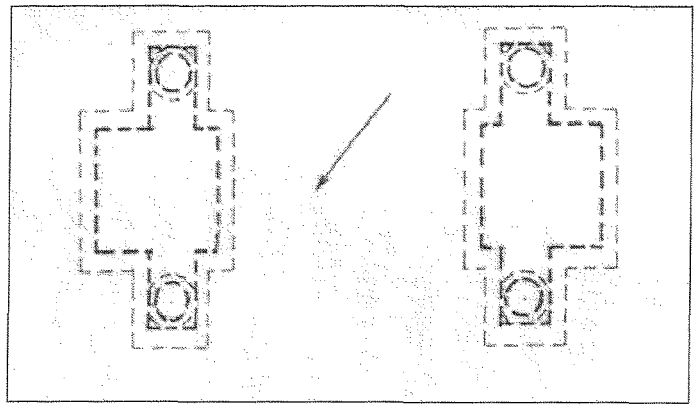


Figure 4 : Plan restitué, in Fortuner

Eléments conservés sur le site :

1° une **pierre de l'appareil du piédroit** dans laquelle est intégré un tambour de pilastre.

2°quelques **fûts de colonnes**, sans bases ni chapiteaux, pour lesquelles Gsell avait donné les mesures suivantes :

- bases corinthiennes de hauteur : 0,32m ; de diamètre : 0,65m
- fût monolithe de la colonne dégagée : hauteur : 4,20 ; diamètre au lit de pose : 0,59m ; diamètre au lit d'attente : 0,50m
- chapiteaux corinthiens dont les dimensions donnent : hauteur :0,58-0,59m ; diamètre au lit d'attente: 0,47m

3°Les éléments qui faisaient retour au droit des colonnes sur la corniche de l'entablement sont conservés. Les **moulures de la corniche** présentent un quart de rond, un cavet, une doucine droite limitée par des listels, un bandeau.

Le schéma classique d'une colonne répondant à un pilastre sur chacun des piédroits ne peut être complété par la présence ou non d'un piédestal, car on n'en a pas de trace, et d'autre part, le schéma sans piédestal existe ; c'est celui de Sbeitla, où de simples décrochements de la plinthe remplacent les piédestaux, ou celui de Médeina. Nous ne pouvons en tirer d'indication sur la date de construction de l'arc.

L'attique ne peut être restitué.

Datation :

Gsell proposait pour cet arc la fin du II^{e} siècle, époque où la ville s'est considérablement agrandie. Par ailleurs, la similitude avec Sbeitla (et avec Médeina) du schéma de construction sans piédestal pour supporter les avant-corps permet aussi de proposer le début du III^{e} siècle.

5. Arc d'entrée du Sanctuaire de Saturne à Thubursicu Numidarum (Khamissa)

Atlas Archéologique de l'Algérie, f^e^ 18, Souk Arrhas, n° 297. *ILAlg. I*, 1256[1].

Découvert par A. Joly en 1906, cet arc a totalement disparu aujourd'hui. C'était la porte d'entrée triomphale du téménos du temple de Saturne, construit sur la colline de Damous el Karba, au sud ouest de la ville antique.

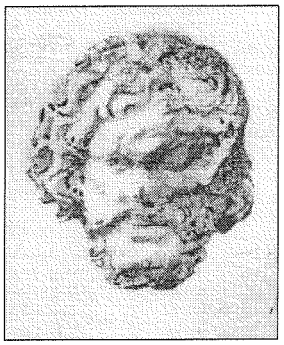


Figure 1 : Tête de la statue de culte du sanctuaire de Saturne à Damous el Kasbah.

Bibliographie :

BALLU, Rapport sur les travaux de fouilles exécutés en 1906 en Algérie, *BAC*, 1907, p. 134 du *fac- similé.*

LE GLAY, *Saturne Africain, Histoire et Monuments,* 3 vol., Paris, 1961-1966.

KÄHLER, n° 27c.

Historique :

Thubursicu Numidarum semble avoir possédé successivement deux temples dédiés à Saturne, leur existence étant confirmée par les deux importants ensembles de stèles votives découverts sur le site. Le premier se situait au Sud du *Forum Novum*, le second, hors les murs, sur la colline de Damous el Kasbah. Ces deux sanctuaires n'ont pas existé simultanément, mais se sont succédé.

Le premier a fonctionné au moins jusqu'au début du II^e^ siècle après J.C. On a trouvé en effet, parmi les stèles votives accumulées à cet emplacement (dans une maison qui s'est construite au-dessus du premier temple, très certainement), un ex-voto de la *civitas*, et une autre à Trajan, offerte par le municipe. On admet que la cité était une *civitas* depuis les Flaviens, et elle a obtenu le statut de municipe sous Trajan, vers 113 selon Gsell et Joly. Comme les sanctuaires de Saturne étaient en général situés hors des villes, disons qu'après 115 au plus tôt, la ville a pu peu à peu s'étendre vers l'Ouest,

c'est-à-dire vers la plaine, et rejoindre les abords du sanctuaire. C'est donc vers la seconde moitié du II[e] siècle que le sanctuaire a été transféré, toujours hors les murs, sur la colline de Damous el Kasbah, à environ 1,5 Km au Sud de la ville. Parmi les restaurations du *Forum Novum*, évoquées par l'inscription *ILAlg.* 1229, on avait restauré, en 361-362, les statues colossales de Marc Aurèle et L. Vérus, dont on a retrouvé *in situ* une grande partie de l'une, et des fragments de l'autre, en 1940 et en 1952[2]. Ceci nous permet d'affirmer que la nouvelle place publique était déjà aménagée à cette date, et ce qui date aussi le transfert du sanctuaire de quelques années plus tôt.

5.1. L'arc

Conservation :

Le sanctuaire de Saturne s'élevait donc, selon la tradition, à l'extérieur de la ville. Peu de détails sur son environnement monumental, s'il en existait un, apparaissent dans le rapport de Ballu, dont nous reprenons le **Rapport :**

> « Ce monument, entouré de rochers à peu près inaccessibles, était, du côté le plus praticable, précédé d'un arc qui constituait l'entrée de l'enceinte sacrée. La corniche du couronnement de cet arc a été retrouvée, ce qui en rend la restitution théorique très aisée. Derrière l'arc, on voit les restes des marches qui servaient à franchir la différence de niveau entre l'entrée et le pied du monument, soit 2,70m.L'édifice religieux, dont la largeur était de 10,20m, et la longueur de 16,20m, avait un pronaos décoré de cinq travées de colonnes au nombre de quatre, plus deux demi-colonnes. »

On apprend enfin que le sanctuaire contenait trois édicules, dont deux reposant sur un socle mouluré, destinés à des statues. Joly n'était pas sûr alors qu'il s'agît d'un sanctuaire de Saturne, ayant trouvé sur un des piédestaux une statue qu'il identifiait à Jupiter. Il n'est pas douteux pour M Leglay que la tête en marbre blanc est bien celle de la statue de culte, et appartient à Saturne, (fig.1). Elle ressemble du reste étonnamment à celle de Thugga. Les deux divinités honorées en ces lieux avec Saturne n'ont pas été identifiées.

Les fragments de dédicace trouvés *in situ* donnent à penser que le sanctuaire a fonctionné depuis la deuxième moitié du II[e] siècle, depuis environ 175 de notre ère. Il avait été aménagé avec des portiques et des escaliers d'accès, évidemment justifiés par son emplacement dans une assez forte pente. Voir Leglay, *Saturne africain, monuments*, p.369. Nous avons en effet une dédicace à Marc Aurèle, qui ne contredit pas cette datation ; puis une à Pertinax, et enfin celle qui nous intéresse au premier chef, et fait allusion à l'embellissement apporté par l'arc de 202-205.

A l'époque de la fouille, seul le fragment « *c* » de la dédicace était connu ; encore Ballu le transcrit-il un peu différemment de ce que l'on connaît aujourd'hui. Voir Leglay, *Saturne africain, monuments,* p.370. Le flamine Fabius Laetus, auteur de la dédicace, nous ramène au cœur du monde numide, puisque c'est son gendre, Larcius Macrinius, qui sera honoré un peu plus tard du titre de *princeps des Numides !*

Dimensions :

Largeur totale : 6,02m
Epaisseur : 1,58m
Largeur de la baie : 2,86m

---

[2] Lire le compte-rendu in Sassy G., « Note sur une statue impériale de Thubursicu Numidarum (Khamissa), *Libyca I,* 1953, pp. 109-113.

Restitution :

La corniche retrouvée n'ayant jamais été décrite, on ne peut formuler d'hypothèse sur l'architecture de cet arc. Tout nous invite à penser par contre que l'inscription, haute de 0,42m, ornait l'attique du monument.

Datation :

Dans la mesure où toute la famille des Sévères est encore « réunie », Plautille et Géta compris, on doit dater l'arc de **202 à 205.**

5.2. Annexe : le Sanctuaire de Saturne à Ammaedara

Il nous a paru utile de mentionner un autre sanctuaire de Saturne tout à fait contemporain de celui de Thubursicu Numidarum, celui d'Ammaedara (Haïdra).

Les fouilles de L. Poinssot ont mis au jour en 1930 des restes de ce sanctuaire suffisamment importants et significatifs pour qu'un schéma assez précis ait pu en être proposé. Si l'on ignore la date de fondation de ce sanctuaire, on peut affirmer par contre que la période où il a été vraiment florissant correspond à l'époque de Septime Sévère et Caracalla. La date fournie par une inscription gravée sur un **fragment d'architrave** correspond même vraisemblablement avec la fondation, ou au moins avec de gros travaux de réfection, d'autant plus que des bases de statues et des sculptures nous situent également dans cette fourchette de 198-208. Les fouilles ont livré :

- le fragment d'architrave mentionnant Septime Sévère, Caracalla et Géta.
- des statues et statuettes de Saturne ;
- des bases avec leurs statues, de Mars et d'Esculape ;

5.2.1. La dédicace figurant sur le fragment d'architrave:

Trouvé en remploi dans une construction au Sud de la ville antique, ce fragment de pierre (hauteur:0,50m ; largeur:1,20m) ne porte que la moitié de la dédicace, à laquelle il manque la partie droite. Il devait s'agir d'une grande plaque semblable à celle du temple de Caelestis à Lambèse mentionné plus bas. On peut même supposer que cette dédicace est celle du temple, qui aurait été construit entre 198 et 208. La taille de l'inscription est sans doute légèrement trop importante pour avoir orné une porte d'entrée du sanctuaire (dont on ne peut pas dire qu'elle a existé).

Edité par Piganiol et Laurent-Vibert en 1912[3], le fragment a été revu par M Leglay (son n° 6) ; voici le texte qu'il a restitué:

Saturno et Opi/

Pro salute Impp(eratorum) Caesarum L(ucii) Septimi(i) Seve[ri Pert(inacis) Ag(usti) et]

M(arci) Aureli(i) Antonini aug(usti) Pii et L(ucii) Septimi(i) Getae nob(ilissimi) Caesaris]

Totiusq(ue) divinae domus victoriaq(ue) eorum [.....]

Et Iulia Victorina uxor Secundi mate[r....

[3] Piganiol A. et Laurent-Vibert, « Recherches archéologiques à Ammaedara (Haïdra) », *MEFR,* XXXII, 1912, p. 209 n° 189= *A.E.* 1912 n° 209.

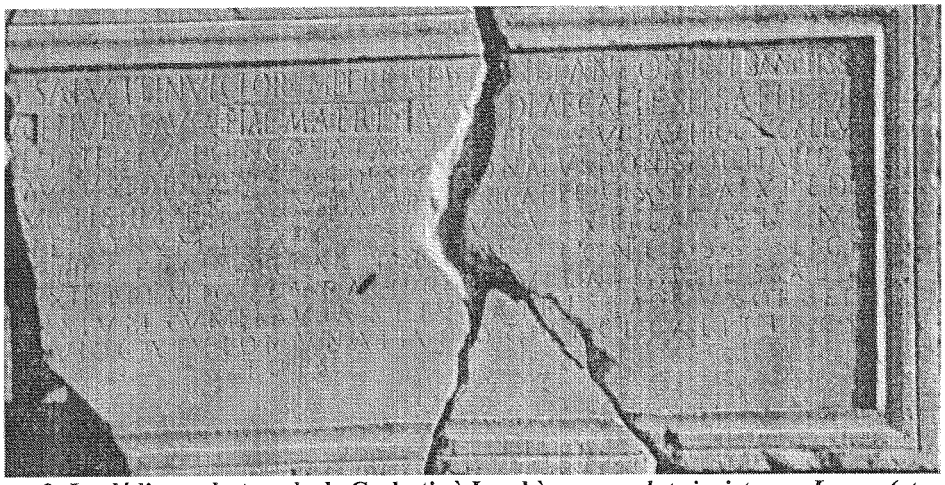


Figure 2: La dédicace du temple de Caelestis à Lambèse, *pro salute invictorum Imperr(atorum)*

Commentaire :

1. L'association à Saturne d'Ops, personnification de l'abondance agricole et de la fécondité, est tout à fait normale, et même ancienne[4]. Cependant, le fait qu'elle se substitue à Caelestis sur les inscriptions n'est pas antérieur à l'époque des Sévères.Elle apparaît en même temps que Nutrix, avatar de Caelestis qui renvoie à la déesse-mère Anat des Phéniciens. On peut expliquer ces substitutions à la Caelestis traditionnelle à la fois par un retour aux sources romaines, ce qui serait la preuve d'une « romanisation » plus accomplie, et par un retour parallèle aux sources phéniciennes. Romanisation et sémitisation, les deux aspects de la culture des Sévères en Afrique!

Que Saturne et sa parèdre soient invoqués pour le salut et la victoire des empereurs est un peu plus étrange, sauf à voir en eux les « maîtres du monde », ayant acquis au fil du temps un pouvoir universel, ce que confirme l'extension des fonctions du Saturne africain. Septime

Sévère et Julia Domna sont aussi bien associés au couple divin Jupiter-Junon qu'au couple Saturne-Caelestis.

On a remarqué qu'en Afrique, Ops est surtout honorée dans des villes où ont séjourné des soldats ; mais il ne faut sans doute voir dans cette coïncidence qu'une fidélité des premiers légionnaires à un culte italien, qu'ils auraient transmis dans leurs familles, ou un retour aux sources tardif, au début du III^{e} siècle, pour les plus cultivés d'entre eux.

2. La date de cette dédicace se situe dans une fourchette assez large, de **198 à 208**. En effet, le règne conjoint de Septime Sévère et de Caracalla débute en 198, date à laquelle Géta est nommé César, et prend fin lorsque Géta leur est associé en 208 comme troisième Auguste. Passons sur l'habituel martelage du nom de Géta après 212 pour nous interroger sur **la victoire** dont il est question dans ce texte. Disons d'abord qu'il ne s'agit pas forcément d'une victoire particulière, mais dans le cas particulier de l'année 198, il est fort probable qu'il est question de la seconde victoire parthique, qui a valu à Septime Sévère et à Caracalla leur titre de Parthicus Maximus. Le retentissement énorme de cette victoire, qui faisait de l'empereur vainqueur l'illustration parfaite du *propagator imperii*, s'est manifesté très vite dans les dédicaces africaines, à Cuicul[5], à

---

[4] Voir Leglay, *Saturne Africain, Histoire*, pp. 219-220, où l'auteur montre que la déesse, assez peu connue par ailleurs, mais honorée à Préneste ou à Glanum, est totalement associée en Afrique à Caelestis-Tanit .

[5] *CIL* 20149

Diana Veteranorum[6], où la *Victoria Parthica* est commémorée dès le mois de mai 198, à Timgad[7].

A Lambèse, lors du voyage de la famille impériale en 203, on achève la restauration du temple de **Caelestis** (à laquelle est assimilée Julia Domna), et la dédicace ne manque pas de rappeler la *secunda Parthica felicissima expeditio,* et ceci avec d'autant plus d'ardeur que le légat des Augustes, Claudius Gallus[8], avait participé à cette guerre en tant que commandant en chef des détachements des quatre légions de Germanie engagées dans la guerre. Voir fig 1.

La fréquence des mentions de cette victoire dans d'aussi nombreuses villes d'Afrique s'explique aussi par la présence sur le terrain des opérations de troupes appartenant à la III[e] Légion[9] .

5.2.2. Les statues et statuettes de Saturne

Des statues en marbre, des statuettes votives en calcaire, des autels en terre cuite, y compris une intaille en cornaline, tout ce matériel ne fait que confirmer l'importance du sanctuaire.

5.2.3. Les statues de Mars et d'Esculape

La présence auprès de Saturne de Mars et d'Esculape pose la question de leur localisation précise. En effet, les temples de Saturne comportaient souvent trois cellae(précisément comme à Thubursicu Numidarum), et les divinités assocciées étaient soit sa parèdre Caelestis, soit d'autres dieux. Ces deux statues avec leurs bases portant également dédicace à Septime Sévère, Caracalla, Géta et Julia, nous confirment le lien étroit qu'entretenait le culte de Saturne avec d'autres divinités,. Mais la présence de Mars peut s'expliquer aisément si on se réfère à un de ses aspecte les plus anciens. M Leglay a montré[10] que Mars conserve ici le double aspect belliqueux et agraire de la tradition punique, comme celui de la tradition romaine (rappelons les danses des Saliens en armes pour protéger les champs ensemencés), ce qui lui donne une place de choix auprès de Saturne. Par ailleurs, comme Saturne est le pourvoyeur de toute vie, il est logique qu'il soit accompagné du dieu chargé de la conservation de la vie, encore que la présence d'**Esculape** auprès de Saturne soit relativement rare dans l'iconographie.

En conclusion provisoire sur les sanctuaires de Saturne et sur la dyade Saturne-Caelestis, on insistera surtout sur les liens étroits qui se sont tissés entre le culte de Saturne et le culte impérial. Ils trouvent leur apogée pendant la période des deux Sévères, et nous verrons (dans le deuxième chapitre de la 2[e] partie) que la confusion des deux cultes s'étend jusqu'au vocabulaire officiellement utilisé dans les deux types de dédicaces.

---

[6] *CIL* 4583

[7] Voir L. Leschi, *BAC*, 1941-42, pp. 130-134.

[8] Voir M. Leglay, « Inscriptions de Lambèse sur les deux premiers Légats de Numidie », *CRAI,* 1956, pp. 294-308.

[9] Voir *CIL VIII,* 2554.

[10] Leglay, *Saturne Africain, Histoire,* pp. 237-239.

6. Arc de Lambaesis (Lambèse), Tazzoult

Atlas Archéologique de l'Algérie, F[e] 23, n° 223-224.

A côté des deux camps successifs de la Légion, des agglomérations s'étaient développées. A la fin du II[e] siècle, une voie rectiligne de plus d'un kilomètre avait été tracée pour relier la ville haute, la plus ancienne des deux agglomérations, au Grand Camp, le dernier construit. C'est sur cette voie, oeuvre de la Légion, que s'est élevé, à la limite de la zone urbaine, l'arc à trois baies de Septime Sévère et Caracalla. Cependant, la tradition militaire de la ville s'est volontiers exprimée dans les arcs honorifiques, puisqu'on en compte trois autres à Lambèse, et deux à Verecunda, sa proche voisine.



Figure 1: L'arc de Lambèse, photographie de L. Fiorillo, vers 1880.



Figure 2: L'arc de Lambèse de nos jours, in Lancel, *Algérie Antique.*

Bibliographie :

1° <u>les découvertes et rapports de fouilles</u>:

BALLU A., Rapports publiés au Journal Officiel de 1896 à 1916.

BALLU A., *Rapport sur les travaux de fouilles et de consolidation exécutés de 1919 à 1926*, Service des Monuments Historiques de l'Algérie, Alger.

CAGNAT R., *Guide de Lambèse,* Paris, 1893, pp. 49-50.

CHRISTOFLE M, *Rapports de fouilles de 1927 à1938.*

DELAMARE ET RENIER, « Recherches sur la ville de Lambèse », *B S A F,* XXI, 1852, p. 36.

FEVRIER P., *L'Archéologie Algérienne, de 1955 à 1966.* Pour 1967, publication dans les *CRAI.*

GUYON DR, *Voyage d'Alger aux Ziban, antique Zébé, en 1848,* Alger, 1852.

LESCHI L. ET BALANT L., *L'archéologie Algérienne en 1952,* Alger, 1953.

LESCHI L., « Dédicaces de Lambèse », *Libyca,* II, 1954.

Id., *l'Archéologie Algérienne en 1953,* Alger, 1954.

Id., *l'Archéologie Algérienne en 1954,* Alger, 1955.

MANUSCRITS DU COLONEL CARBUCCIA, conservés à la bibliothèque de l'Institut de France.

MANUSCRITS TERSON, *Notice sur les ruines de Lambèse,* Archives d'Outre Mer, Aix en Provence.[1]

POULLE, «Nouvelles inscriptions de Lambèse et de Timgad», *Recueil de Constantine,* XXIII, 1884, pp. 193-194.

2° <u>bibliographie générale</u> :

D'ESCURAC-DOISY H., « Lambèse et les vétérans de la *Legio III Augusta* », *Hommages à A. Grenier, Latomus,* Bruxelles, 1962, pp. 571-583.

GROSLAMBERT A., *Lambèse: Naissance et développement d'une ville romaine, Thèse,* Lyon 1990.

JANON M., « Recherches à Lambèse I et II », *Antiquités Africaines,* 7, 1973, pp. 193-254., cité sous Janon 1973.

JANON M., *L'Asclepieium de Lambèse,* Alger, CNRS, 1958.

JANON M., « Lambèse, ein Überblick », *Antike Welt,* 2, 1977, pp.3-20.

JANON M, « Essai sur le temple d'Esculape », *Antiquités Africaines,* 1985, pl. 1, plan général de la ville haute de Lambèse, et carte h. t.

JANON M, *Lambèse, capitale militaire de l'Afrique Romaine,* 2005, cité sous Janon 2005.

3°<u>bibliographie propre à l'arc</u> :

GRAEF, n° A 55.

CURTIS, p. 67 N° 55.

FROTINGHAM, « Arches », , p. 166-167.

KÄHLER, n° 29 d.

FORTUNER n°38.

[1] Nous citons ces deux documents pour mémoire, mais ne les avons pas consultés. M Janon et A. Groslambert les évoquent dans les ouvrages mentionnés *infra*.

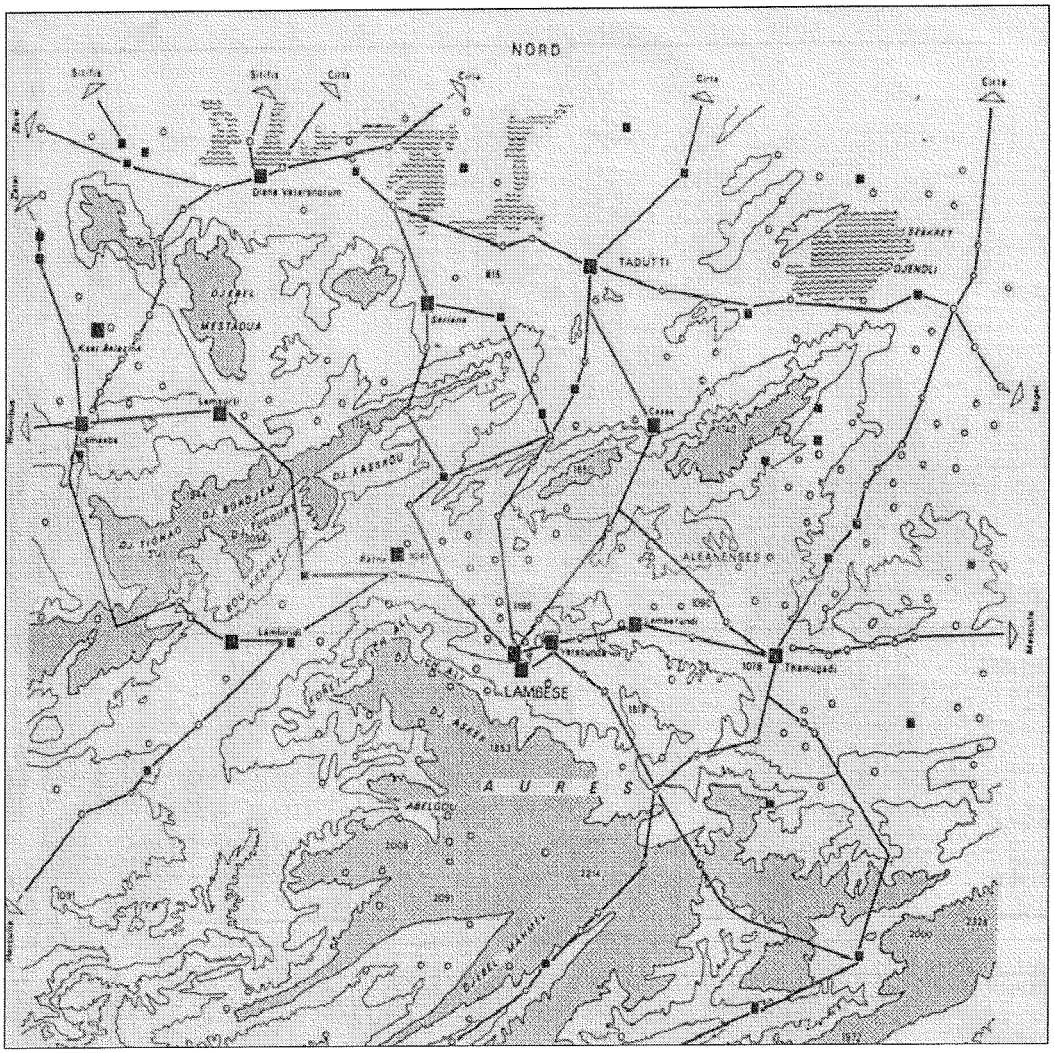


Figure 3: Lambèse et les villes du piémont aurésien, in Janon 1973.

6.1. La ville et sa région.

La ville de Lambèse s'élève à 1200m d'altitude sur le piémont de l'Aurès. Sa situation est identique à celle d'autres centres urbains, comme Lamasba, Timgad ou à l'Est, Khenchela, implantés le long de la dépression située entre l'Aurès et le Belezma. C'est évidemment une position avantageuse, à la fois par les défenses naturelles qu'offre cette implantation, et par la possibilité d'une alimentation en eau quasi inépuisable. Bien que le nom de la ville, débutant par *lam* ou *lamb*, soit d'origine libyque (comme Lamasba, Lambafundi, etc.), il n'existait sans doute pas d'agglomération sur le site avant l'arrivée des Romains. Les *canabae* qui s'installaient rapidement près des camps sont à l'origine de la ville. Bientôt pourtant, l'afflux d'une population civile, et la fixation sur place de vétérans qui créent des familles constitueront le noyau d'une bourgade. H. d'Escurac-Doisy a bien montré[2] le rôle joué par les vétérans dans l'accroissement de la ville, et dans la mise en valeur de la région.

[2] Voir d'Escurac-Doisy H., « Lambèse et les vétérans de la legio tertia Augusta », *Hommages à A. Grenier, Latomus*, LVIII, 3 vol., Bruxelles, 1962, pp. 571-583.

Les Empereurs s'étaient en effet réservés d'immenses territoires au Nord de l'Aurès ; aussi, lorsqu'ils ont voulu fixer sur place les vétérans, ont-ils pu sans léser d'autres propriétaires, accorder des terres à mettre en valeur à tous ceux qui en manifestaient le désir. Alors qu'au premier siècle, on avait installé des groupes de vétérans sous forme de colonies fondées en une vaste opération unique, par laquelle les citoyens étaient dotés aux dépens des terres appartenant aux cités indigènes, le deuxième siècle voit s'épanouir un système de dotation individuelle, dans les régions où il reste encore des terres disponibles, en l'occurrence, sur les terres impériales.

Le bénéfice pour les vétérans était non négligeable, ils étaient *possessores,* sur une terre appartenant à l'Empereur, ne payaient pas d'impôt et n'étaient assujettis qu'à des redevances en nature. En échange, l'Empereur attendait d'eux qu'ils mettent la terre en valeur, mais aussi qu'ils reprennent du service si le besoin s'en faisait sentir à l'occasion d'une quelconque menace. C'est ainsi que sera assurée en grande partie la défense du *limes*. En outre, ils étaient par leur existence même, au quotidien, témoins et acteurs de «romanisation» aux yeux des populations voisines. Ces vétérans devenus agriculteurs, ou «vignerons», comme l'indique l'inscription publiée par H. d'Escurac-Doisy et citée plus haut, se regroupaient nécessairement, comme dans leur vie active, en associations, en collectivités, qui avaient leurs *magistri*. Ils élaboreront bientôt une forme de vie collective suffisamment structurée pour constituer des *vici*. C'est sous ce nom que seront d'abord connues Lambèse et Verecunda, qu'il est difficile de séparer de Lambèse, tant à cause de leur proximité géographique que de l'évolution parallèle des deux centres.

L'évolution municipale de Lambèse se fait donc à partir d'un *vicus*, certes devenu rapidement important, à cause de la population nombreuse drainée par la présence de la Légion, vers une *civitas Lambaesitana*. En 166, une inscription atteste qu'elle est devenue une *respublica* avec *duumviri*, et elle reçoit le droit latin en même temps que Gemellae (voir CIL VIII 18218), à une date non connue. Ce n'est qu'en 197 que son titre de **municipe** apparaît sur un texte épigraphique, en *CIL VIII* 18256. On voit que l'évolution municipale de ces *vici* se faisait de façon plus ou moins rapide, que par exemple Verecunda a traîné davantage que Lambèse, mais que Diana Veteranorum[3] est devenue un municipe dès avant 140.

Disons enfin que s'il s'était agi exclusivement de choisir un site stratégique pour « couvrir » la région, les Romains eussent été mieux inspirés de choisir Batna, dont la position est en effet remarquable, permettant même de veiller sur le Sud en contrôlant le défilé des Portes de Fer. Il semble que l'objectif était au contraire de distribuer les troupes sur plusieurs sites, de les maintenir très mobiles pour contrôler les mouvements des nomades, mais parallèlement, de créer peu à peu des bourgs qui serviraient autant de marchés que d'incitations à la sédentarisation. A cette époque (mais encore à la nôtre, récemment), existait une double forme de nomadisme : le grand nomadisme, qui voyait passer les troupeaux des zones sub-sahariennes aux grandes plaines ; et un nomadisme local, lié à la double culture des Chaouias, éleveurs, mais possédant quelques terres sur le piémont de l'Aurès. Il faut donc abandonner l'idée d'une concentration de la Légion à Lambèse pour « boucler » l'Aurès en le contrôlant militairement, et envisager que s'est instaurée une imprégnation plus lente, fondée sur des échanges dont on ne mesure sans doute plus la diversité.

[3] Voir in *BAC*, 1930-1931, p. 52.

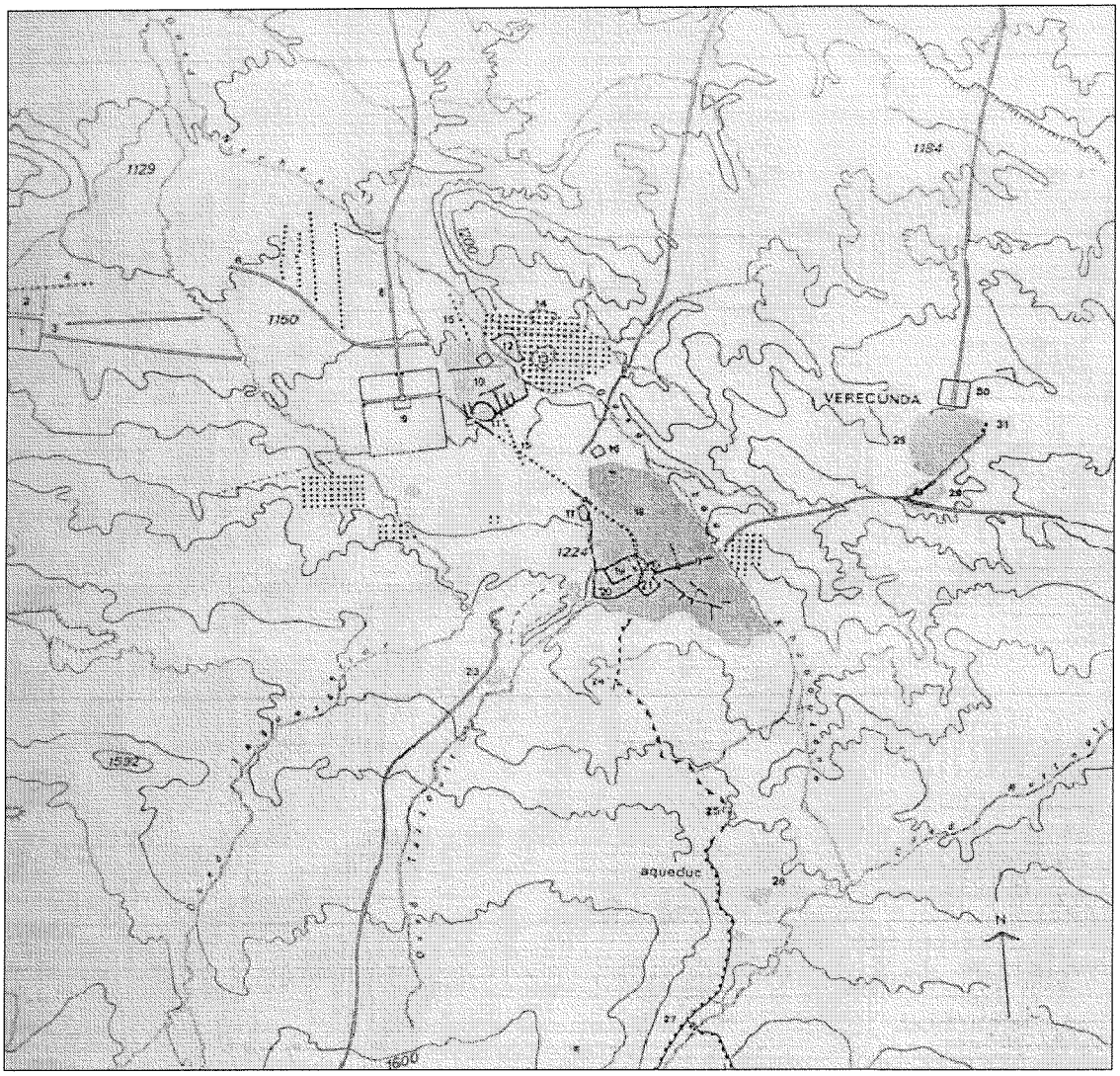


Figure 4: Les sites de Lambèse et de Verecunda, plan de situation in Janon 1973

FIG. 25. — Les sites de Lambèse et de Verecunda, d'après l'interprétation des photos aériennes de l'I.G.N. :

1. Camp de l'ouest.
2. Traces indéterminées.
3. 4. Routes vers le grand camp.
5. Agglomération en bordure de la route nationale
6. Route de Lambèse à Lambiridi (?)
7. Alignements dans la nécropole du nord.
8. Route du grand camp à Batna.
9. Grand Camp.
10. Agglomération urbaine.
11. Amphithéâtre.
12. Quartier d'habitations sur la rive droite de l'oued Necheb.
13. 14. Constructions parmi la nécropole de l'est (*areae* cemetériales ?)
15. Route de Batna à la ville haute, croisant la *via septimiana*.
16. Fortin byzantin.
17. Thermes « du Légat » et arc « de Septime Sévère ».
18. Ville haute de Lambèse.
19. Camp de l'est.
20. Asclepieium.
21. Capitole.
22. Bâtiments tardifs et thermes « des Chasseurs ».
23. Traces de route et peut-être de l'aqueduc d'Aïn Boubeiana.
24. Temple de Neptune à Aïn Drinn.
25. Tracé supposé de l'aqueduc.
26. Hameaux ou grosses fermes.
27. Passage de l'aqueduc sur l'oued Bertouli.
28. Agglomération de Verecunda.
29. Constructions près de la porte méridionale de Verecunda (nécropoles ?).
30. Enceinte indéterminée.
31. Porte de Verecunda.

Figure 5: Commentaire de la figure précédente

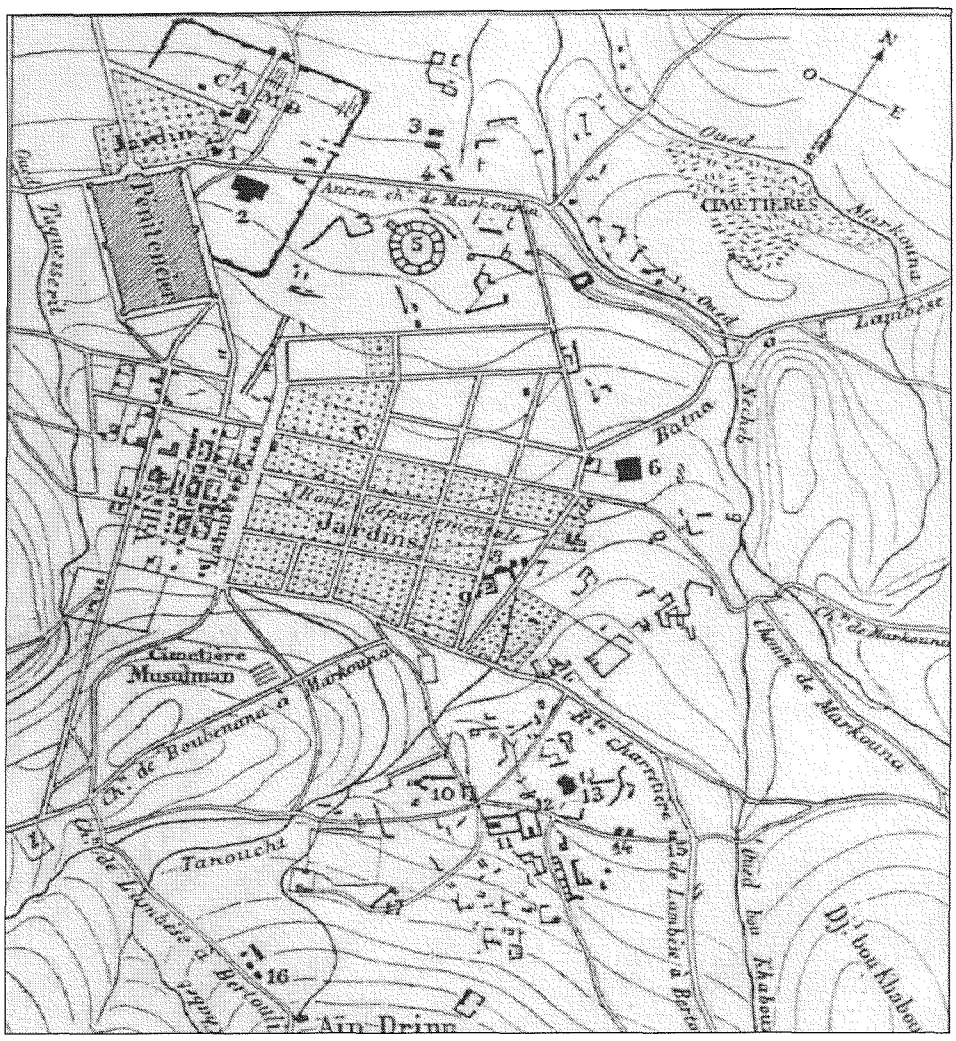


Figure 6: Plan de Lambèse en 1893, in Cagnat, *Guide de Lambèse.* L'arc de septime Sévère et Caracalla porte le n° 7 ; la *via septimiana* n'est pas visible, la route qui passe près de l'arc est la route de Batna.

6.2. Les ruines, état des lieux en 1893.

Le plan de Cagnat, (fig.6), pour incomplet qu'il soit, met en évidence certains points caractéristiques de la ville. Il matérialise l'emprise du pénitencier sur le Grand Camp, et celle du village de colonisation, et laisse deviner les disparitions de ruines liées à leur implantation. A cette époque, les arcs de Commode dans la ville basse (n°3 de Cagnat) et des Sévères à la limite de la ville haute (n°7 de Cagnat) étaient dégagés, mais hors contexte. Selon l'auteur, la voie qu'ils enjambaient n'était reconnue qu'à leurs pieds, mais cette fouille avait permis à Rénier de recueillir la dédicace de l'arc de Commode, disparue dès l'époque de Cagnat. Pour l'arc des Sévères, Rénier avait fait dégager là encore le pied de l'arc, sa démarche prioritaire étant de recueillir des inscriptions. Il pensait aussi découvrir des trottoirs de part et d'autre de la voie. En fait, nous verrons en troisième partie que les trottoirs n'existaient qu'au Sud de l'arc, preuve supplémentaire que celui-ci « marquait le commencement de la cité de Lambèse » (c'est-à-dire de la

ville haute), comme le pensait Cagnat[4].C'est lors de ces premières fouilles près de l'arc qu'on a trouvé l'inscription de la *via septimiana*, perdue depuis. Les deux arcs de la voie de Verecunda, et la voie elle-même, étaient dégagés (n° 14 et 15 de Cagnat). On constate enfin qu'il régnait encore une grande confusion dans le dégagement de la ville haute, alors que les aqueducs au départ de l'Aïn Drinn étaient repérés, d'autant qu'ils allaient rapidement être remis en état pour resservir à l'alimentation en eau du village de colonisation.

6.3. L'Arc de Septime Sévère et Caracalla.

Description:

Le plan de l'arc a été levé en 1881 sous la direction de M. Duthoit, publié en même temps qu'une première description faite par Poulle dans le *Recueil de Constantine,* en 1883-84.

Cet arc à trois baies possède deux façades semblables, la façade Sud-Est faisant face à la ville. Les piédroits présentent deux à deux une différence de volume : les deux massifs extérieurs sont plus importants que les massifs centraux. On ne manquera pas de comparer ces proportions à celles des arcs à trois baies de Timgad et Diana.

Etat de conservation :

Les trois voûtes sont conservées, mais les piédroits sont à demi détruits. La façade Nord-Ouest de l'arc présente le meilleur état de conservation. On a une face latérale complète, mis à part l'angle Ouest, jusqu'au niveau de l'extrados de la baie secondaire. Au Nord-Ouest, le piédroit subsiste jusqu'au niveau de la deuxième assise au-dessus du stylobate du piédestal. Les claveaux de la baie centrale sont seulement surmontés des pierres intérieures d'une assise. Enfin, la plupart des éléments du décor ont disparu.

Plan de l'arc :

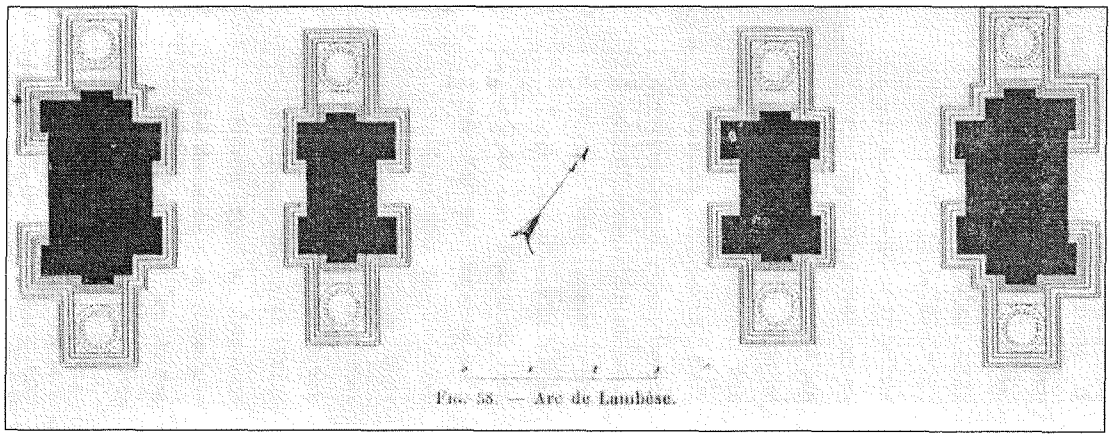


Figure 7: Plan de l'arc in Gsell, *Monuments Historiques de l'Algérie.*

Dimensions :

[4] Cagnat, *Guides en Algérie, Lambèse*, Paris, 1893, p. 49.

Les dimensions proposées par Curtis[5] sont incomplètes, mais lorsqu'il en propose, c'est à elles que nous nous en tenons.

Largeur totale: 16,38m; 16,75m, pilastres des faces latérales compris.

Epaisseur des piédroits extérieurs[6]: 3,00m; 5,38m, avant-corps compris.

Largeur des piédroits extérieurs: 1,80m; 2,93m, pilastres des faces latérales compris.

Epaisseur des piédroits intérieurs: 2,30m; 4,50m, avant-corps compris.

Largeur des piédroits intérieurs:1,50m.

Profondeur des baies : 2,07m.

Largeur de la baie centrale[7]: 5,01m entre les pilastres ; 5,80m, de piédroit à piédroit.

Largeur des baies latérales: 2,34m entre les pilastres; 2,40m, de piédroit à piédroit.

On voit immédiatement que les piédroits soutenant la baie centrale sont nettement moins forts que les piédroits extérieurs, qui résistent aux poussées.

Elévation :

L'arc est construit en calcaire, l'opus quadratum se présentant sous forme de blocs très réguliers de 0,50m.

Les piédroits :

Sur chaque façade, on voit des pilastres situés, pour les piédroits intérieurs, en leur centre, et en léger décalage vers l'intérieur de l'arc pour les piédroits extérieurs. Ces pilastres répondaient à des colonnes aujourd'hui disparues, exhaussées sur des piédestaux. Les angles des piédroits sur les faces latérales sont également ornés de pilastres. Enfin la plinthe est commune aux piédestaux et aux piédroits, mais elle s'interrompt entre les pilastres de retombée et entre les pilastres des faces latérales.

En façade, les piédroits latéraux développent une avancée de 0,34m, qui se répercute par conséquent sur les piédestaux. Le résultat de ce renforcement du piédroit externe est que les quatre colonnes ne sont pas alignées, et qu'ainsi la lumière peut jouer sur des structures décalées. Nous avons là un nouvel exemple des recherches vraiment abouties du jeu de la lumière et de l'architecture.

La plinthe :

Elle se développe sur une assise, dont la partie supérieure est moulurée, et sur laquelle des traces de restauration moderne sont visibles. Elle présente : un boudin, une doucine renversée, un cavet entre deux listels. Elle court tout autour de l'arc, pour ne s'interrompre qu'entre les pilastres des faces latérales, et les pilastres de retombée à l'intérieur des baies.

Les baies :

Nous avons deux arcs extradossés en plate-bande qui retombent sur les pilastres à l'intérieur des baies. Ces pilastres sont reliés par des dalles posées sur leur extrados, constituant ainsi des plafonds plats.

Les claveaux sont ornés d'une archivolte dont le profil présente des fasces en encorbellement, sans moulures séparatives.

---

[5] Curtis, Arc n° 55, p. 66-67 de son article.

[6] Fortuner donne de façon erronée 1,78m d'épaisseur pour le piédroit extérieur, et 2m pour le piédroit intérieur.

[7] Fortuner donne 5,18m pour la baie centrale, et 2,10m pour la largeur des baies latérales entre les pilastres de retombée.

L'imposte :

Les impostes sont limitées à la retombée des claveaux sur la façade. Situées directement au-dessus du sommet des pilastres de l'ordre intérieur des baies, c'est-à-dire des pilastres de retombée, elles constituent pour eux pratiquement des « chapiteaux », en même temps qu'elles soutiennent les claveaux intérieurs. Mais, dans la mesure où les baies latérales et centrale sont nettement différenciées les profils des impostes diffèrent également:

- pour la baie centrale, l'imposte présente le profil d'une corniche sur laquelle deux doucines droites entourant un larmier à soffite refouillé en coupe-larmes sont surmontées d'un bandeau.
- pour les baies latérales, le profil des moulures voit se succéder une plate bande, une baguette, une doucine droite, un cavet, un boudin, un talon droit, limités par des listels.

On peut trouver que le profil de l'imposte, brutalement limité à la baie, est un peu raide. Mais il faut rappeler que l'imposte était en grande partie cachée par la colonne avec son retour d'entablement, qui occupait le premier plan, et autour de laquelle la lumière jouait au fil de la journée.

Décor architectural des façades, les avant corps :

Les **piédestaux** sont incomplets. Il ne subsiste que des éléments du **dé** et du **stylobate**. Seul un dé est complet, sur le piédroit Sud/Est. Au Sud/Est encore, au niveau des piédroits intérieurs, on peut voir des éléments de moulures du stylobate, ainsi que sur l'autre façade, au piédroit intérieur Nord/Est, et au piédroit extérieur Sud/Ouest.

- la plinthe est semblable à celle des piédroits.
- le dé comporte deux assises.
- le stylobate est orné de moulures dans la partie inférieure de l'assise. Il présente : un cavet, une doucine droite, un bandeau. La partie supérieure a une largeur égale à celle du dé.

L'ordre :

Comme nous l'avons dit, il ne subsiste de l'ordre que les pilastres.

- les **bases** sont de type corinthien. Il faut insister sur la rigueur de leur dessin, les moulures très nettes constituent des lignes horizontales puissantes qui jouent avec la lumière.
- les **tambours** des pilastres correspondent aux assises des piédroits, et sont souvent intégrés dans leur structure.
- Les **chapiteaux** ont disparu.
- **L'entablement** ne subsiste que par ses pierres intérieures.

Décor architectural des faces latérales :

Il existe une parfaite harmonie entre les deux façades et les faces latérales. Les angles sont occupés par des **pilastres** exhaussés sur des piédestaux identiques à ceux des façades, et dont les moulures par conséquent sont dans le prolongement de celles des piédroits. Les éléments moulurés des bases de pilastres se prolongent également d'une face à l'autre. Ceci donne à l'arc une grande homogénéité.

Le couronnement :

On sera tenté de rapprocher cet arc de celui de Diana Veteranorum. Leurs structures sont voisines, bien qu'à Diana on n'ait pas de décor sur les faces latérales, et on peut en déduire une similitude dans leur entablement et leur attique.

Nous proposerons donc pour **l'entablement** disparu (il ne subsiste que les pierres intérieures d'une assise, au-dessus des claveaux de la baie centrale) une solution voisine de celle de Diana, à savoir un entablement formant des retours indépendants au droit des colonnes.

L'**attique** devait recevoir l'inscription perdue.

Le couronnement ayant disparu, on ignore comment l'arc était décoré, char triomphal ou statues.

Datation :

La dédicace de l'arc n'a pas été retrouvée ; cependant, on n'hésitera pas beaucoup à dater l'arc de **l'été 203.** Rappelons l'intense activité édilitaire qui a régné en ce début d'année, pour préparer l'accueil de la famille impériale et rendre sa visite mémorable, au même titre que celle d'Hadrien en 126. Le séjour a eu lieu entre fin avril-début mai, et tout début juin (les Empereurs sont à Rome le 10 juin), disons au mois de mai. Rappelons brièvement pour mémoire les constructions réalisées : une statue de Septime Sévère[8] ; des thermes restaurés à l'intention de la famille impériale (ceux du Grand Camp ?) ; des jardins aménagés près du temple de Neptune (n°16 du plan de Cagnat) ; la *via septimiana* restaurée ; le temple de Saturne et Ops[9], commencé neuf ans plus tôt, officiellement inauguré alors; le clou de la campagne édilitaire était certainement l'inauguration de l'arc des Sévères !

[8] *CIL* 2703.

[9] Voir Le Glay M., « Inscriptions de Lambèse sur les deux premiers Légats de la province de Numidie »,CRAI, *1956,* pp. 294-309.

6.4. Annexe : Les autres arcs de Lambèse.

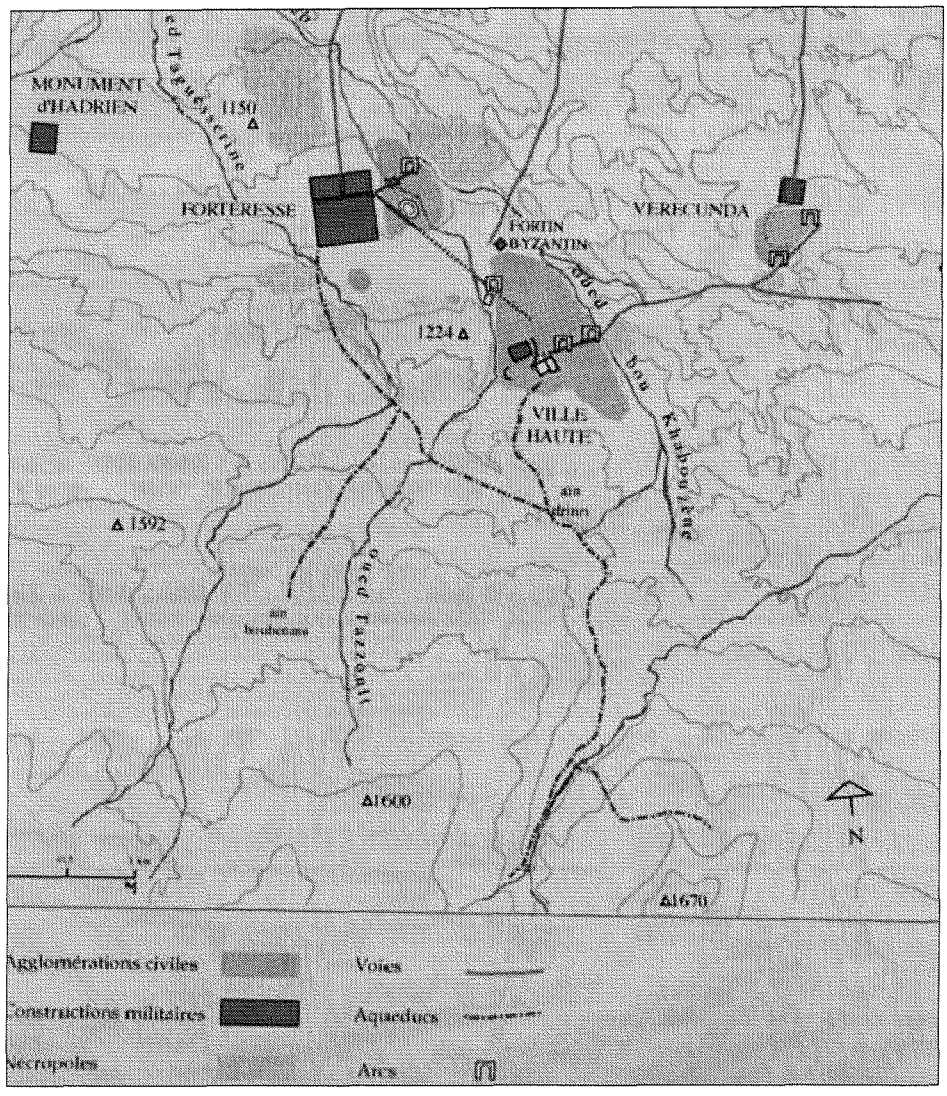


Figure 8 : : Les arcs de Lambèse, in Janon 2005

Lambèse est sans doute la ville qui compte le plus grand nombre d'arcs honorifiques, qu'ils soient disposés au-dessus de la voie, **comme les trois que nous allons évoquer**, ou qu'ils servent d'entrée monumentale à un sanctuaire, comme **l'arc à trois baies** donnant accès au téménos du temple anonyme proche du Capitole. Les premiers visiteurs avaient déjà été très sensibles à cette prédilection monumentale ! Et celle-ci s'applique également à la voisine Verecunda. C'est ainsi que Guyon reprend avec plaisir les termes mêmes de ses prédécesseurs, voire leurs exagérations : Peyssonnel en parle en ces termes :

> «*On compte, à Lambèse, quarante portes ou arcs de triomphe, ouvrages détachés et dans le genre des portes de Paris. J'en ai vu encore quinze en bon état, plusieurs à trois portiques, celui du milieu très grand, proportionnellement aux autres* » (Op. cit., *p.354).*
>
> *« ...Shaw, comme Peyssonnel, porte aussi à quarante le nombre des portes de Lambèse, et il ajoute que, selon les Arabes, elle [Lambèse] pouvait, au*

temps de sa prospérité, faire sortir quarante mille hommes armés par chaque porte. »

En négligeant l'incontestable exagération homérique, il ressort de ce passage ce que la tradition orale locale a transmis, confirmée par le témoignage des premiers visiteurs, c'est à dire une exceptionnelle floraison d'arcs et de portes monumentales. Ajoutons que Bruce avait été plus modeste, se contentant de compter sept portes !

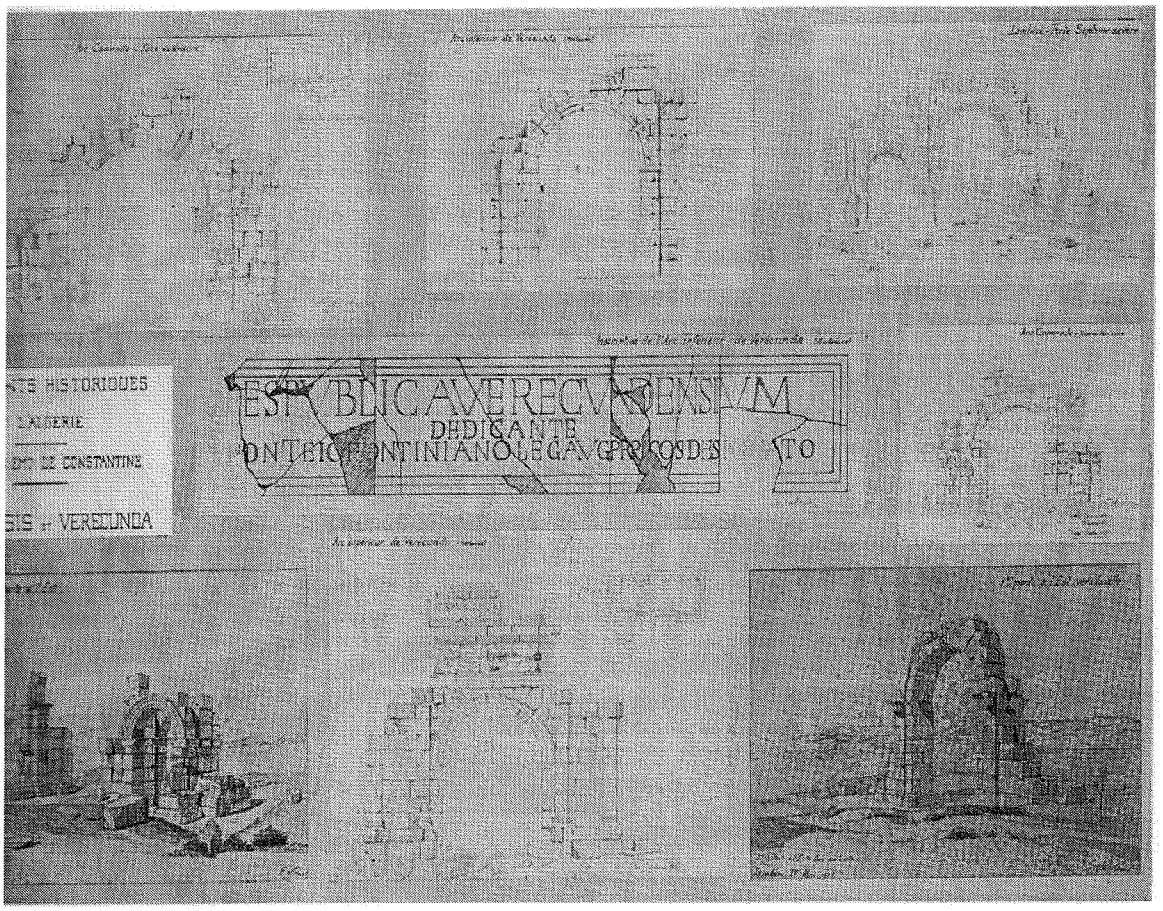


Figure 9: Les arcs de Lambèse et de Verecunda, plans et dessins de Duthoit, MAP.

6.4.1. 1° L'arc à trois baies du Bas Empire

L'arc des Sévères a servi de modèle à un autre arc à trois baies, situé au-dessus de la voie conduisant directement de la partie Est de la ville haute vers Verecunda, et situé à environ 100m à l'ouest de l'arc de Commode.(fig. 9, en bas, à gauche). Comme son modèle, cet arc recourt pour assurer le couvrement des baies au système des pilastres de retombée à l'intérieur de la baie. Comme sur le modèle encore, la plinthe entoure piédestaux et piédroits en s'interrompant à l'intérieur des baies et sur les faces latérales.

L'état de conservation était le même au milieu du XIX siècle qu'aujourd'hui.

Ses **dimensions** sont voisines, mais légèrement inférieures à celles de l'arc des Sévères :

Largeur totale:15,30m

Epaisseur :1,95m ; 4,70m, en comptant les avant-corps.

Largeur des baies :

- baie centrale: 4,35m ; 4,90m de piédroit à piédroit.
- baies latérales:1,95m ; 2,20m de piédroit à piédroit.

Cet arc, construit à partir de nombreuses pierres de récupération, y compris des inscriptions, est incontestablement tardif.

6.4.2. L'arc de Commode situé sur la voie reliant la ville haute à Verecunda et Timgad.

Il est intéressant de s'arrêter sur le décor de façade de cet arc à une baie, qui présente deux façades semblables, **ornées exclusivement de pilastres**. Il est construit en *opus quadratum*, en blocs très soignés de 0,50m à 0,52m. De dimensions très banales (8,70 m de largeur, 1,15 d'épaisseur, 3,78 de largeur de la baie), cet arc est surtout intéressant à cause de son décor.

1° Les claveaux sont agrémentés de **motifs sculptés** sur les clés, comme à Djemila. Ce type de décor figuré est suffisamment rare en Afrique pour qu'on s'y arrête. A l'Ouest, on voit un buste féminin portant une coiffure tourrelée. Il peut s'agir de la Dea Africa, qui avait un temple sur la voie septimienne, dans le centre de la ville haute, ou de la figuration de la ville, ou d'une Victoire ? A l'Est, le motif est aujourd'hui illisible. Sur l'intrados, plusieurs objets difficilement identifiables, à part un glaive dans son fourreau, permettent d'évoquer des **trophées**, ou au moins des **armes.** La comparaison avec le décor initial de l'arc de Volubilis s'impose.

2° L'imposte était limitée à la retombée de la voûte, et, sur le tambour correspondant à l'assise de l'imposte, **une console**, dont la largeur est légèrement inférieure à celle du pilastre, se détache en saillie sur celui-ci. Elle est ornée, sur sa face principale, d'une feuille d'eau, et ses moulures d'encadrement sont composées de deux listels, une doucine droite et un bandeau. Gsell propose dans *Monuments, I,* p.160, de restituer des consoles similaires sur les pilastres extérieurs. Ces consoles supporteraient selon lui des colonnettes flanquant des niches ménagées dans la partie supérieure des piédroits. Cette solution a pu être un des modèles de Timgad.

On a souvent insisté sur le côté exceptionnel de la « dédicace » de cet arc. Le texte, *CIL VIII*, 18247 dit en effet que l'arc a été construit à l'initiative de Commode pour le municipe de Lambèse depuis ses fondations, par les soins de la Troisième Légion Auguste, et il est tout à fait exceptionnel que l'initiative d'une telle construction soit prise par l'Empereur.

L'arc date de 184-185, puisque Commode porte encore le nom de Marc Aurèle, et M. Valerius Maximianus, évoqué dans le texte, a été Consul désigné pour l'année 185.

L'arc de Commode[10] situé sur la voie conduisant du Grand Camp à Verecunda et traversant en partie la ville basse:

Cet arc à une baie, orienté Est-Ouest, est **encore un arc décoré de pilastres**. Il est décrit dans l'ouvrage de Ballu, *Tebessa, Lambèse, Timgad,* pl. XVI, et porte dans Curtis le n°52 p. 63.

Les deux façades de cet arc sont semblables. Sur chaque piédroit, deux pilastres encadrent une **niche** rectangulaire ornant le registre supérieur du piédroit, et dont la base se situe au niveau de l'imposte. Le pilastre intérieur est placé à 0,75m du bord de la baie, le pilastre extérieur constitue l'angle du piédroit. Les faces latérales sont unies.

L'inscription se répétait sur les deux faces de l'arc, qui fut dédié en 184-185 par un centurion de la III^{e} Légion, par ailleurs décurion de Timgad.

---

[10] Voir Ballu, *Tébessa, Lambèse, Timgad,* pl. XVI, et Curtis, N° 52, p. 63.

6.4.3. Porte d'entrée monumentale du péribole du temple anonyme :

Cet arc, ou plutôt cette porte d'entrée monumentale du sanctuaire anonyme, qui était disposé perpendiculairement au téménos du Capitole, a frappé ses premiers fouilleurs[11] par ses dimensions imposantes. Ils ont longtemps considéré son area, qui mesurait 40m de profondeur, comme un des forums de la ville haute. Curieusement, bien que contigu au Capitole, aucun passage n'existait entre les deux temples, et le sanctuaire anonyme était construit 1,20m plus haut que le niveau du Capitole.

L'arc monumental était une porte à trois baies, qui s'élevait en haut d'un escalier de quelques marches. La baie centrale mesurait 4,50m, les baies latérales 2m. Aujourd'hui très ruinée, on ne voit plus de la porte que la plinthe, constituée de deux assises ; la partie supérieure de la seconde est moulurée : elle présente un boudin, une doucine renversée et un bandeau.

La façade était ornée de colonnes disposées autour de la baie centrale, reposant sur des piédestaux mesurant 1,50m, et ce qui est exceptionnel pour les portes de sanctuaires, la façade intérieure comportait aussi des colonnes. Des pilastres répondaient aux colonnes, selon Ballu. Les baies latérales étaient ornées uniquement de pilastres.

On peut regretter enfin de n'avoir pas de dédicace pour cette porte, d'autant plus que de grands travaux ont été entrepris au début du III^{e} siècle dans cette partie de la ville haute.

[11] Voir le rapport de Ballu pour l'année 1913, p. 313.

7. Arc dit « de Trajan » à Thamugadi (Timgad[1])

Atlas Archéologique de l'Algérie, feuille Batna, n° 255.
Inscriptions: 1. CIL VIII, 2355=17842
2. 2368=17872 et Doisy, MEFR, LXV, n° 23.

Cet arc à trois baies fait la gloire de Timgad. Avant d'être reconstruit et dédicacé en 203, il constituait, sous la forme d'un arc à une baie, la porte Ouest de la colonie de Trajan. Outre les trois autres portes primitives, et la porte d'entrée monumentale du Forum, la ville a compté deux arcs dédiés à Antonin le Pieux, et deux à Marc Aurèle. Enfin, un «*Arcus Pantheus*» y est mentionné sur une dédicace à Caracalla, n° 16 du *Corpus*.

Bibliographie :

BALLU A., *Les Ruines de Timgad*, I, 1897 ; II, 1903.
BALLU A., *Les Nouvelles Découvertes de Timgad (Thamugadi)*, I et II, Paris, 1903.
BOESWILLWALD E., CAGNAT R. et BALLU A., *Timgad*, Paris, 1905.
COURTOIS C., *Timgad, antique Thamugadi*, Alger, 1950, pp. 48-50.
CURTIS n° 50
DOISY H., *Inscriptions Latines de Timgad*, MEFRA, LXV, 1953, pp. 125 sqq et *Année Epigraphique*1954, n° 153.
GSELL S .et **GRAILLOT,** « Ruines romaines au Nord des monts de Batna », *Mélanges de l'Ecole de Rome*, 1894, p. 537 et suiv. et pl. XIV.
KÄHLER , n°49 a.
LASSUS J., «Adaptation à l'Afrique de l'urbanisme romain », *Le rayonnement des Civilisations grecque et romaine*, actes du 8ème Congrès International d'Archéologie Classique, pp. 248 -259, Paris, 1965.
LASSUS J., « Une opération immobilière à Timgad », *Mélanges Piganiol*, III, 1966, pp. 1221-1231.
LE BOHEC Y., « Timgad, la Numidie et l'Armée Romaine, à propos du livre d'E. Fentress », *BACTH, Nouvelle Série, fasc. B*, Paris, 1984, pp.105-120.
LEZINE A., « Note sur l'arc dit de Trajan à Timgad », *Bull. Arch. Alg.*, II, 1966-1967, pp. 122-127.
MANSUELLI G., « El arco honorifico en el desarrollo de la arquitectura romana », *Arch. Esp.*, A, 27, 1954,93-178, pp.135-137.
RÉNIER.L, « Rapport à Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique et des Cultes », *Archives des Missions*, 1851, p.185 et sqq.
RÉNIER.L, *Recueil des Inscriptions de l'Algérie*, 1855-1858, Paris, Imp. Nationale.
ROMANELLI P., « Topografia e Archeologia dell'Africa romana », *Enciclopedia Classica*, III, X, VII, Torino, 1970.
ROMANELLI P., « L'arco di Trajano a Timgad : una ipotesi », *Mélanges d'Histoire Ancienne et d'Archéologie offerts à P. Collart*, Lausanne, 1976, pp. 317-321.
SAUMAGNE C., « Plan de la Colonie Trajane de Timgad », *Cahiers de Tunisie*, p. 505.
SAUMAGNE C., « Note sur la cadastration de la Colonia Trajana Thamugadi », *Revue Tunisienne*, 1931, pp. 97-104.
SAUMAGNE C., « Le plan de Timgad », *Revue Tunisienne*, 1933, p. 35-56.

[1] Inscriptions in Partie II, page 379.



Figure 1: Arc, vu de l'Est, in Laronde



Figure 2: Arc vu de l'Ouest, depuis le marché de Sertius, in Lancel



Figure 3 : L'arc de Thamugadi avant restauration, consolidé par Duthoit, état qui resta celui de l'arc entre 1886 et 1898. Cliché du XIX^{e} siècle. Anonyme.

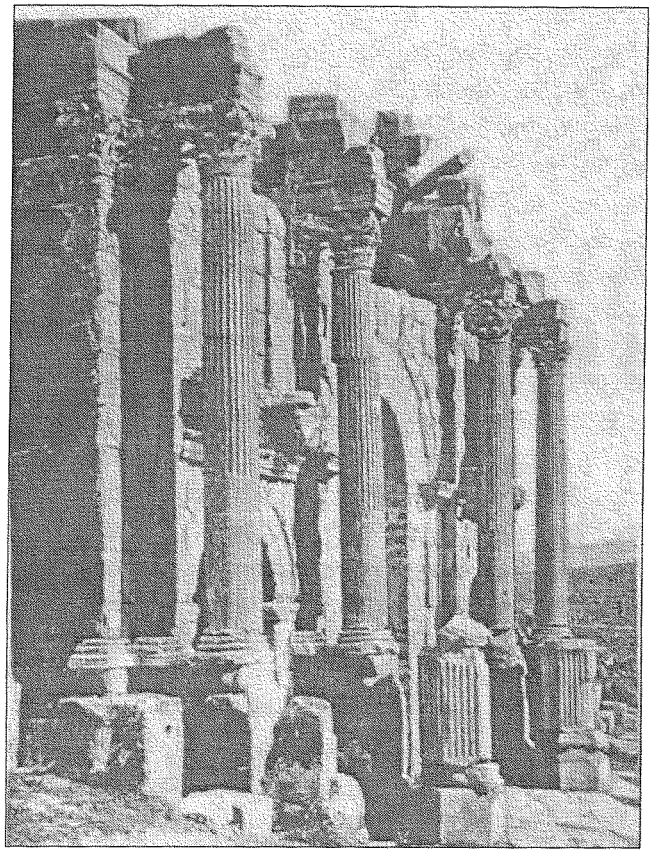


Figure 4: L'arc après restauration, cliché de 1900, paru dans la publication de Boeswillwald,Cagnat, Ballu.

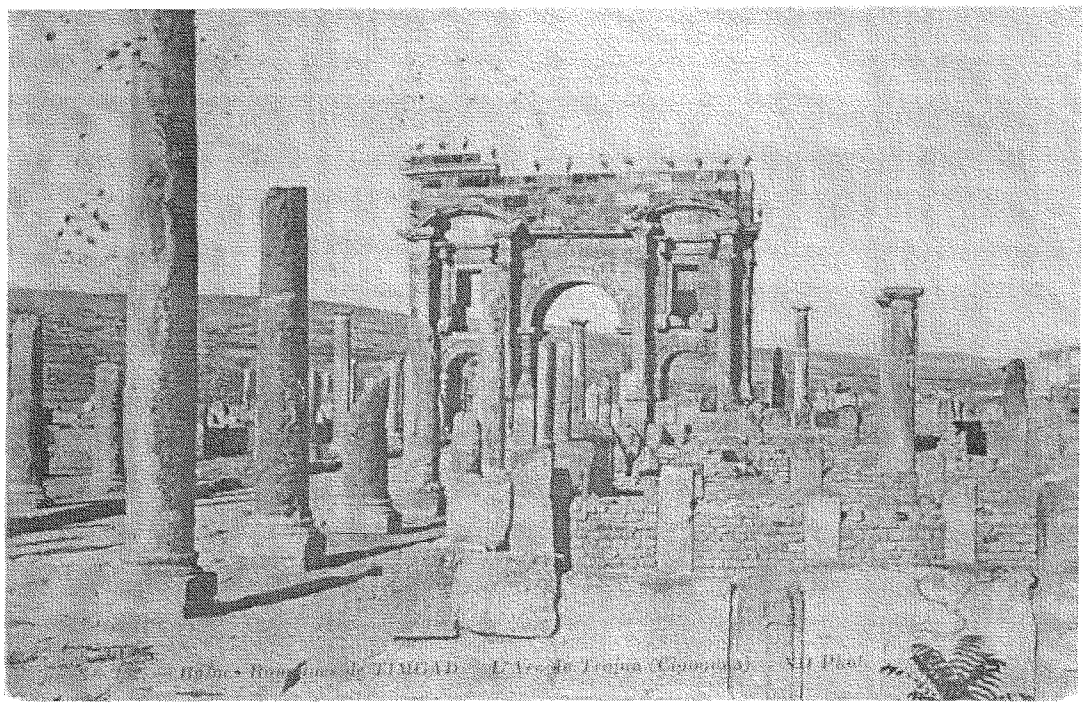


Figure 5: La Pompéi d'Afrique, « la perle de l'Aurès » : carte postale, aux alentours de 1905.

7.1. La ville et sa région

Située à environ 27 kilomètres de Lambèse (21 par la route antique), à 50 km de l'actuelle Kenchela (Mascula), Timgad s'étend au pied de l'Aurès dans un renfoncement du mont Morris, face à une haute plaine, à 1072m d'altitude. Le site est entouré de rivières pérennes: à l'Ouest, l'oued Soutz réunit les eaux de l'oued Merien et de l'Aïn Morris, la source captée pour alimenter la ville en eau potable, ainsi que le sanctuaire des eaux implanté près de la source; à l'Est de la ville coule l'oued Taga, qui rejoint quelques kilomètres plus au Nord l'oued Soutz, pour former avec lui l'oued Chemora.

Le site se prêtait parfaitement à un développement rapide et harmonieux. Car ce sont des intérêts économiques plus que stratégiques qui ont prévalu lorsqu'on choisit le lieu d'implantation de la colonie. Une fois le problème de l'approvisionnement en eau réglé, grâce à la source très importante de l'Aïn Morris, il ne restait qu'à choisir un vaste espace découvert et pas trop vallonné, si possible proche d'autres cours d'eau descendant de l'Aurès, sur le piémont de la montagne à cause de son orientation favorable, et le lieu-dit de Thamugadi était le bon choix!

L'altitude de 1000m environ est tout à fait acceptable pour des cultures variées; de la même façon, la disposition quasi naturelle du site pour conduire des routes en direction de Lambèse, de Cirta, de Théveste (par Mascula), de Diana Veteranorum et Madaure au Nord, était un vecteur d'échanges fructueux.

La présence de nombreuses sources, la richesse de l'agriculture, l'importance comme marché et lieu d'échange, la proximité de Lambèse, et le rôle politique de témoin de la romanité dévolu à la cité, tous ces éléments expliquent que la ville se soit rapidement développée, et qu'elle ait certainement supplanté Lambèse au plan civil et

économique. Les notices consacrées à Timgad sont nombreuses[2], et renseignent parfaitement sur l'histoire de la colonie et sur les grandes phases du développement urbain.

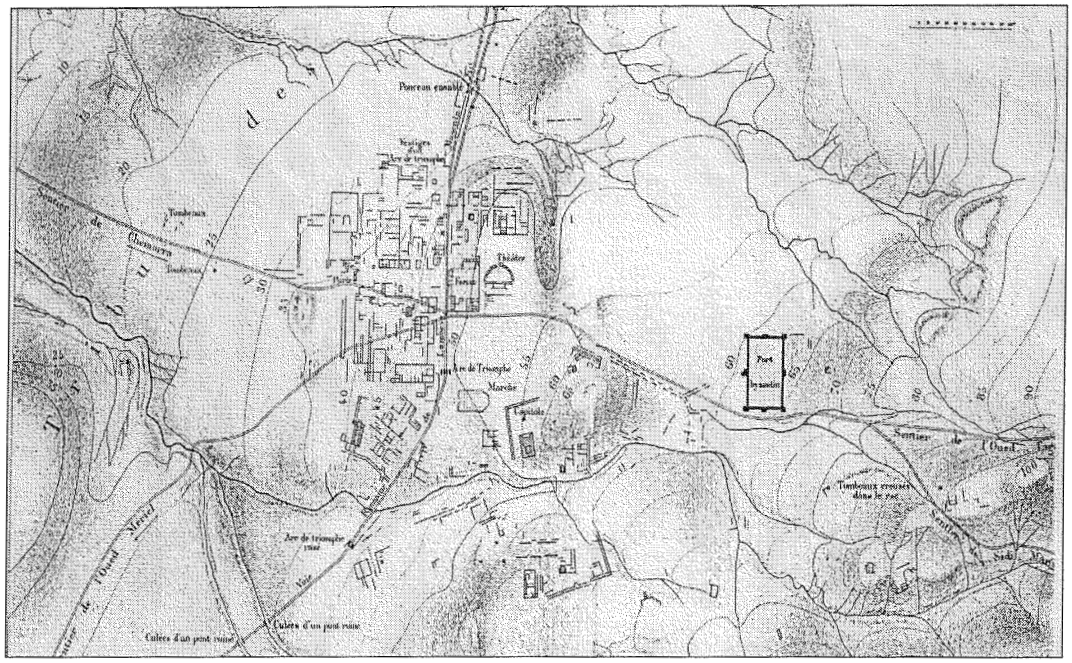


Figure 6: Plan établi en 1900

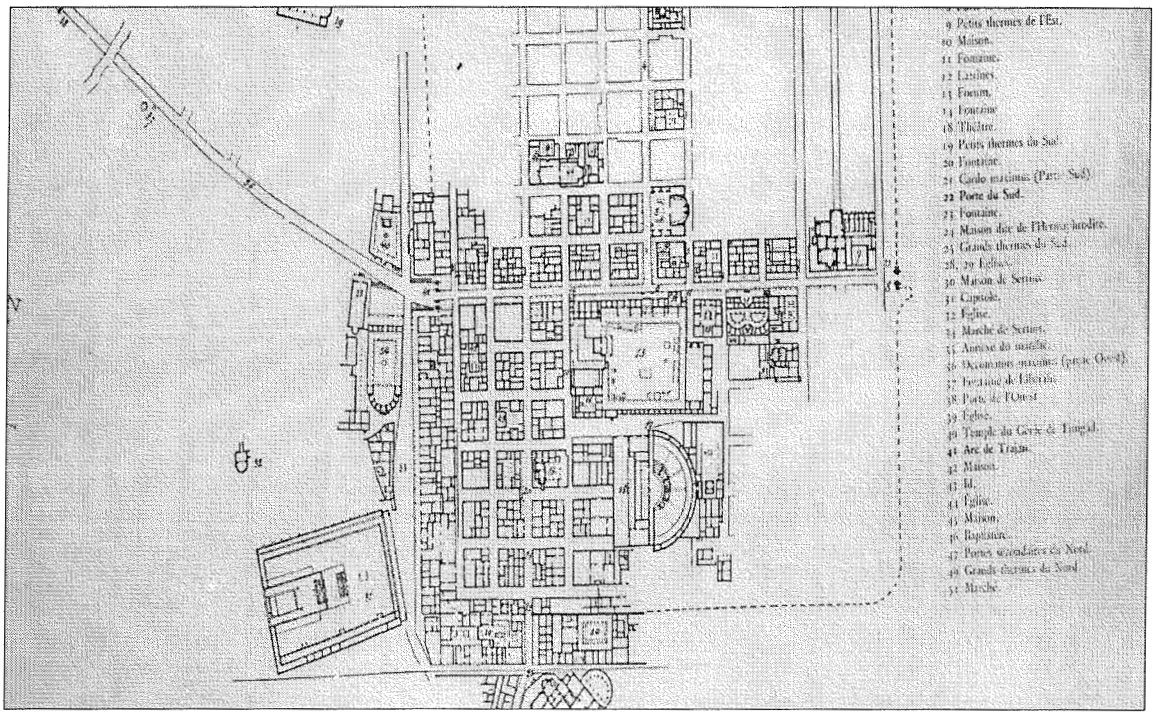


Figure 7: Plan établi en 1905, qui tient compte de l'enceinte primitive, peu à peu dégagée à partir de 1900 ; on constate qu'elle est totalement investie à l'Ouest par le lotissement de la fin du II^e siècle.

[2] Outre les publications anciennes auxquelles nous ferons référence plus loin, voir celle du *Kleine Pauly*, et la notice consacrée à Timgad dans Lepelley, *Cités*, 2, 1981, ainsi que les articles cités en bibliographie de Lassus, Le Bohec, et le chapitre de M Le Glay consacré à Timgad dans *Saturne Africain*.

La date de création de la colonie de Thamugadi[3] est parfaitement connue, par deux inscriptions presque identiques des portes Nord et Ouest de la cité fondée par **Trajan en 100**[4]. C'est la dernière fondation accompagnée d'une déduction véritable de citoyens connue en Afrique, si l'on excepte le cas de la *deductio* à Vaga en 209. L'intention politique de l'Empereur se manifeste dans cette démarche, d'autant qu'elle n'est pas isolée, et que c'est toute la région des Aurès qui est concernée. On voit en effet à la même date Thélepte s'enrichir d'une colonie de vétérans, et Tacape devenir le centre névralgique de la nouvelle ligne du *limes,* ce qui manifeste de la part du pouvoir une intention complexe, qui n'est pas purement militaire et défensive.

Rénier pensait que Thamugadi était une colonie de vétérans, se fondant sur l'inscription qui commémorait les Victoires de Trajan[5]. Mais les vétérans y sont peu nombreux, lors de la fondation en tout cas, et jamais le nom de la ville n'a fait référence à ce type de peuplement[6], même s'il est certain qu'il y eut quelques vétérans parmi la population dès la fondation de la colonie[7].

Il a été confirmé depuis les premières fouilles que la ville a été fondée sur un espace vierge; le programme d'urbanisme était cohérent, apparemment prévu dans sa totalité dès avant le début des constructions, à la manière des villes grecques, qui réservaient d'emblée l'espace public, civil et religieux, à côté de l'espace privé[8]. A Thamugadi, l'espace public le plus vaste avait été réservé au Forum et au Théâtre. Seul un petit temple était prévu dans l'espace urbain, près du théâtre; cependant, il y en avait un autre sur le forum.

Le développement de la ville au cours du II^{e} siècle est tel, que sous Marc Aurèle et Lucius Vérus, de nouvelles portes monumentales en direction de Lambèse à l'Ouest, et de Mascula à l'Est, sont construites, respectivement à 300 et 200 mètres de l'enceinte primitive de Trajan. Ce qui suppose le doublement de l'espace urbain dans le sens Est-Ouest, puisque la colonie occupait initialement une superficie de 12,25 hectares[9].

Sous Septime Sévère et Caracalla, on assiste à un essor monumental sans commune mesure avec la première moitié du siècle précédent, en même temps que se matérialise l'abandon du strict plan en damier. Ces grands travaux sont rendus possibles grâce notamment à la suppression du rempart. C'est alors que s'élèvent le **Capitole, l'arc des Sévères**, le **marché de Sertius**, et qu'on réaménage le **sanctuaire de la source**, un des plus grands de l'Occident romain avec celui de Zaghouan, qui sera encore embelli par Caracalla une dizaine d'années plus tard, comme nous le verrons à propos de l'*Arcus Pantheus.*

---

[3]Nous nous conformerons à l'orthographe recommandée par Cagnat dans B.B.C., *Timgad*, qui tient à conserver le nom indigène en -i. De fait, cette terminaison en -i est fréquente dans les ethniques africains, et il n'y a pas lieu de la latiniser. Citons pour mémoire les noms de Furni, Ghighti, Gunugi, Lambafundi, Lambiridi ou Mididi, Numluli, et Musti, que par un étrange souci de « latinité » on appelle volontiers Mustis !

[4]CIL VIII 2355 et CILVIII 17843.

[5] Voir son commentaire de l'inscription n° 1505.

[6] Contrairement par exemple à sa voisine, Diana Veteranorum.

[7] Le point sur le peuplement initial de Timgad a été fait par Y. Le Bohec, *Bull. Archéologique,* 16-17, 1984, p. 110-112.

[8] Comment ne pas voir l'influence d'Apollodore dans les projets urbains de Trajan ?

[9] Y. Le Bohec fait remarquer (op. cité, p. 109) qu'au début du II^{e} siècle, l'implantation de *castra* suppose une superficie de 20ha environ, ce qui confirme encore que Timgad n'a jamais été un camp militaire, ni n'a emprunté le schéma de construction propre aux camps.

7.2. L'arc

7.2.1. Historique des fouilles, de l'invention à la restauration :

L'arc dit de Trajan fut longtemps le seul monument connu de Timgad, parce que le seul immédiatement identifiable de la cité. Encore était-il largement enterré, contrairement à ce que laisse supposer son dessin[10], lorsque **Bruce**, le premier voyageur à l'avoir décrit, l'a dessiné. Mais son propos était moins l'exactitude archéologique que la satisfaction d'un rêve d'archéologie et d'Orient! C'est l'arc tel qu'il figure sur la photographie de Duthoit (voir fig.10), datée de 1880, que le premier fouilleur, Masqueray, eut à déblayer[11]. Le dessin de Delamare, (sa Pl. XVI) exécuté en 1851 dans le cadre de l'exploration du monument, le montre, à l'emplacement le plus élevé de la « voie du Forum », c'est-à-dire du *decumanus*, et confirme l'aspect présenté par le monument avant toute intervention des fouilleurs. La planche IX de l'ouvrage de Ballu, *Les Ruines de Timgad* , présente l'arc dégagé des 2,50m de terre de déblai , mais non encore restauré. Elle a un autre intérêt, celui de montrer la face orientée vers la ville primitive. On peut constater que les restaurateurs avaient des éléments en place très nombreux, ce qui leur évitait bien des errements...Ballu confirme du reste que l'arc était fort bien conservé[12]. Pourtant, cinq ans après, dans les *Nouvelles Découvertes de Timgad*[13], il dit que son prédécesseur, **Duthoit,** avait été contraint d'étayer le monument. L'arc resta dans cet état pendant quelques années, ainsi que nous pouvons le vérifier sur la fig.3. La restauration proprement dite a été mise en oeuvre par **Ballu** au début de **l'année 1898, et elle était totalement achevée en 1900.**

- **Bruce**

L'honneur d'avoir découvert et fait connaître le site revient au voyageur anglais Bruce. Son passage à Timgad date du 13 déc. 1765, ses notes et ses dessins ont été publiés par **M Playfair** en 1877[14]. Dans cette « petite ville pleine de constructions élégantes », comme il l'écrit, il a observé l'arc et le capitole, dont cinq colonnes étaient encore debout, et qu'il a dessinées; le théâtre, qu'il a pris pour un amphithéâtre, et une partie du forum qu'il attribuait à un temple. C'étaient apparemment les seuls monuments à peu près directement identifiables. Il a également relevé deux inscriptions importantes, et il nous faut reconnaître que c'est une belle moisson pour une seule journée de travail! Bruce confirme au passage la distance de 15 milles séparant Lambèse de Timgad, qu'indiquait la Table de Peutinger. Toutes ses remarques, comme ses dessins, sont extrêmement fiables ; nous constatons du reste que sa restitution de l'arc ne s'éloigne pas fondamentalement du résultat auquel aboutit Ballu 130 ans plus tard. Quant à la route choisie par l'auteur pour son périple, elle nous semble très originale, parce qu'elle suit la voie romaine du Nord de l'Aurès, la route stratégique de Lambèse à Tebessa. Ni les grands voyageurs arabes, ni Peyssonnel, ni même Shaw, pourtant si entreprenant et bon connaisseur du pays, n'ont poussé jusque là. (La carte de Playfair reproduisant le voyage de Bruce figure en annexe.)

---

[10] Playfair, *Travels*, pl. VI et p. 83.

[11] *Revue Africaine*, XX, 1876.

[12] *Les Ruines de Timgad, p.*107.

[13] p. 68.

[14] *Travels*, 1877.

- **Louis Rénier et Adolphe-Edwige-Alphonse Delamare.**

En 1851, Louis Rénier partit relever les inscriptions de Lambèse et en étudier les ruines. Mais il fut inévitablement conduit à travailler également à Timgad, où il était accompagné par Delamare, plus spécialement chargé des dessins. Ce dernier consacra tout un mois de travail à ce site, mais hélas, la plupart de ses dessins, qui étaient conservés dans les papiers de Rénier, ont disparu sans avoir été publiés. St. Gsell en avait vu certains, conservés à la bibliothèque d'Alger, et les avait signalés à Cagnat, qui ne les a pas retrouvés. Nous en possédons toutefois quelques-uns, dont les deux reproduits par Cagnat, Boeswillwald, Ballu. Les résultats de la mission de Rénier sont consignés dans les *Archives des Missions.*[15]

Dès ces années 1850 aussi, certains officiers curieux d'histoire, ou chargés de mission par le service géographique de l'Armée, relevaient des inscriptions, prenaient des cotes ou confirmaient l'existence de ruines. C'est grâce à leurs interventions sur le terrain que St. Gsell, quarante ans plus tard, a pu mener à bien ou compléter l'*Atlas Archéologique de l'Algérie.* Becker et Toussaint, d'autres officiers, avaient exhumé de leur côté en 1853 (dans quelles conditions?) plusieurs fragments de l'inscription de l'arc dit de Trajan dont nous parlons, mais elle a disparu depuis, après avoir été copiée.

- **Masqueray et Wilmanns**

Le futur Directeur de l'Ecole des Lettres d'Alger, Masqueray, entreprit en 1855 un voyage d'étude dans les Aurès, essentiellement pour y relever des inscriptions. Il consacra beaucoup de temps à Timgad, et publia le résultat de ses travaux en 1856.[16] Peu après 1870, l'épigraphiste allemand Wilmanns fit le voyage de Timgad dans le cadre d'une révision générale des inscriptions alors connues, afin d'établir le texte définitif du volume VIII du *Corpus Inscriptionum Latinorum*, consacré à l'Afrique. C'est dire toute la sollicitude dont a bénéficié ce site exceptionnel.

- **Les Monuments Historiques**

L'époque des pionniers révolue, vint le temps des Inspecteurs et des Architectes des Monuments Historiques. C'est avec la réactivation de la Commission des Monuments Historiques en 1880 que la recherche archéologique a pris son véritable départ en Algérie, d'abord parce que des moyens financiers considérables furent mis à la disposition des archéologues, ensuite parce que les membres de ces équipes étaient extrêmement compétents. Par ailleurs, l'extension du chemin de fer dans les Aurès a largement contribué à cette accélération des fouilles, dont la mise en place n'était du reste pas totalement dénuée d'arrière-pensées touristiques et cocardières de la part du pouvoir. Pourtant, si les guides touristiques proposaient la visite de Timgad et Lambèse depuis Batna[17], les conditions de voyage devaient être rudes! Cependant, le chemin de fer de Constantine à Biskra, ouvert en 1888, mettait Timgad à la portée de tous les touristes. On aurait tort de sous-estimer l'importance de cet aspect de la question, puisque les architectes des Monuments Historiques eux-mêmes n'y étaient pas insensibles. C'est ainsi que Ballu écrit dans l'introduction des *Nouvelles Découvertes de Timgad*[18]:

---

[15]L. Rénier, *Rapport à Monsieur le Ministre de l'Instruction publique, A. M, 1851,* p.182 et sqq.

[16]*Recueil de Constantine*, XXII, pp. 335 et suiv. et *Revue Africaine* , XX, 1876, p. 353 .

[17]La collection des *Guides Joanne, Algérie et Tunisie*, Paris, Hachette, 1889, suggère p. 304 : « en partant le matin de Batna en voiture particulière, on peut visiter Lambèse et Timgad dans la même journée », le trajet en omnibus pour Lambèse durant déjà une heure.

[18]Ballu, op. cit., p. 2 .

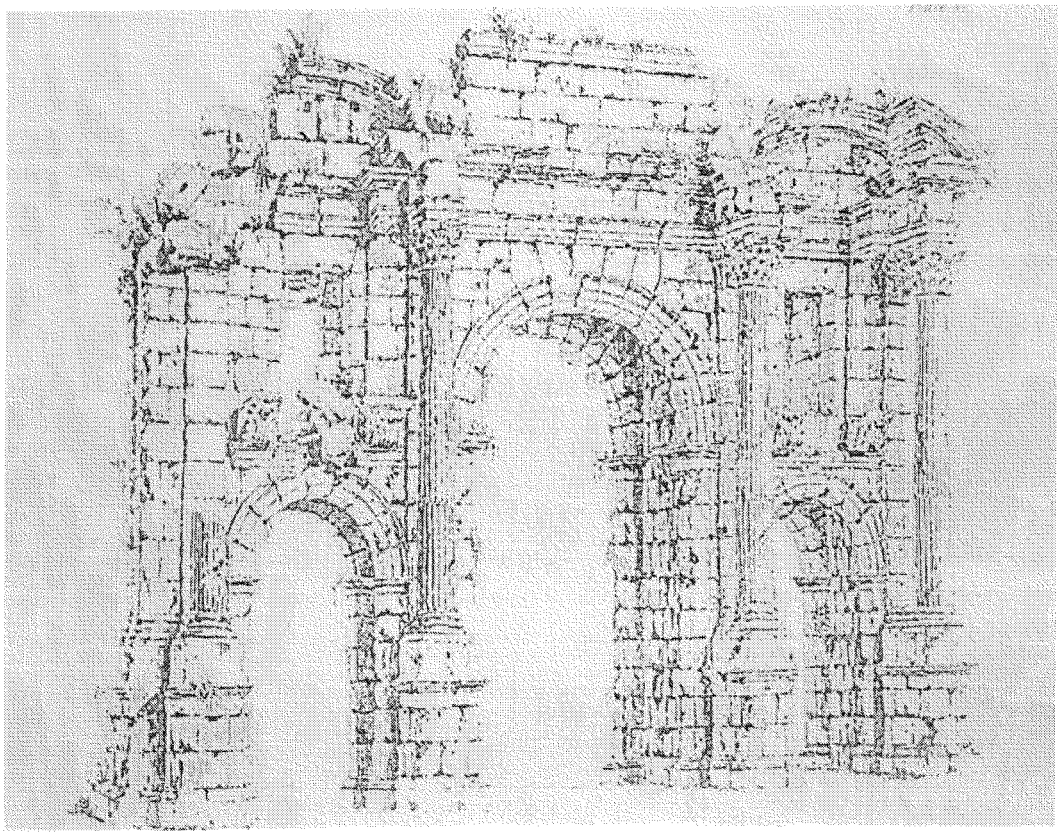


Figure 8 : L'arc « dit de Trajan » sur le dessin de Bruce, in Playfair.

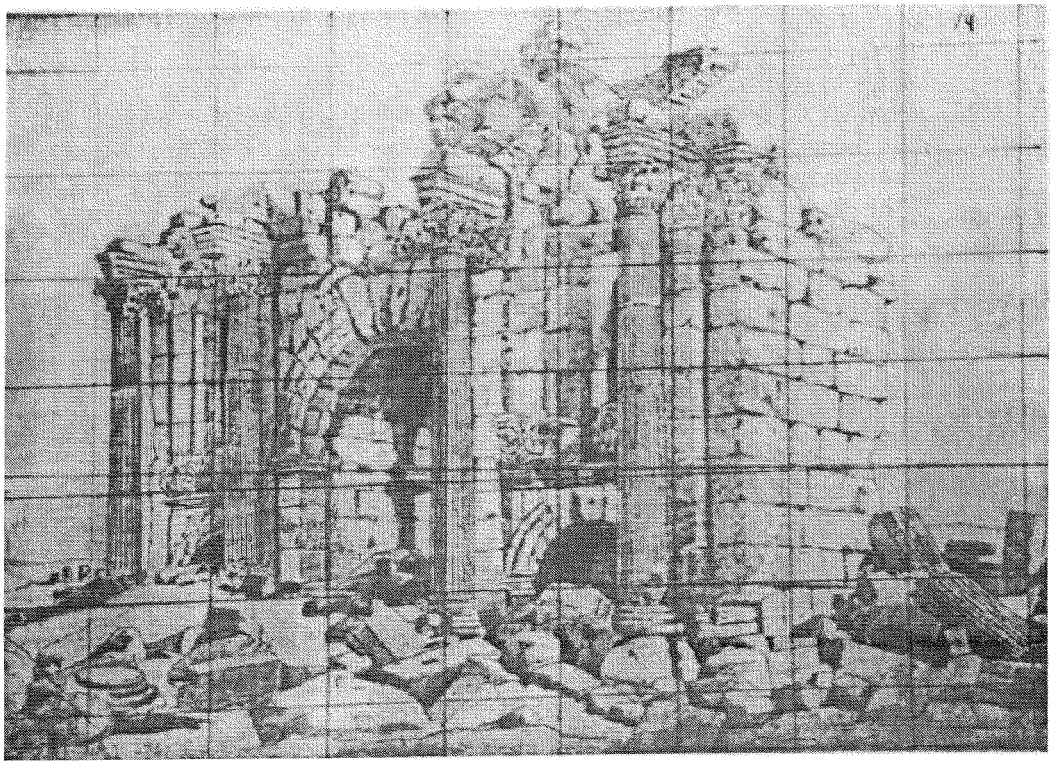


Figure 9 : L'arc avant restauration, dessin de Delamare, 1851.

« Les ruines de l'antique cité de Trajan, de Timgad, la perle de l'Aurès, jouissent désormais auprès des savants et des touristes d'une popularité aussi légitime qu'incontestée. Le nombre de ses visiteurs annuels va toujours en augmentant : il était en 1899 de 1500 personnes; en 1900 de 1650; en 1901 de 1890; en 1902 de 3145. »

Dans le courant de cette même année 1880, Emile Boeswillwald, qui avait succédé à Prosper Mérimée en 1860 comme Inspecteur général, (Mérimée avait été le premier titulaire de ce poste), fut chargé de mission par les Chambres. Il se fit accompagner par Edmond Duthoit pour sélectionner les sites qui devaient être fouillés en priorité. Ils choisirent précisément Timgad, « la Pompéi d'Afrique »,[19] et **Duthoit** fut aussitôt nommé, en juillet, Architecte en chef des Monuments Historiques de l'Algérie, à un poste créé pour l'occasion dans la colonie. Lorsqu'il prend ses fonctions, ce brillant élève de Viollet-le-Duc a déjà un passé prestigieux, puisqu'il a accompagné le marquis de Voguë dans son voyage en Syrie et Palestine et qu'il a dessiné et photographié les monuments arabes de l'Algérie dans le cadre d'une Mission Scientifique[20]. Dès la fin de l'année 1880, les fouilles de Timgad sont entreprises; Bernard et Maintenay, deux élèves de Duthoit, établissent le *Plan Général des Ruines* reproduit en annexe de la publication de Cagnat et Boeswillwald. Après deux années difficiles, Amédée Milvoy, un autre de ses élèves, succède à Bernard. Il est remplacé à son tour comme directeur du chantier et inspecteur des travaux par Sarrasin en 1887.

- **Albert Ballu**

Après la mort de Duthoit en 1889, Albert Ballu fut chargé de la conservation de Timgad. Les travaux ne reprirent effectivement qu'en 1892; des moyens financiers sérieux et spéciaux avaient été attribués à cette entreprise colossale[21], censée rivaliser avec la restauration de Pompéi, et ce fut avec beaucoup de passion que Ballu s'en occupa: il en fit l'affaire de sa vie. Timgad était sa « fille aînée », comme il l'écrit dans un rapport consacré à Djemila, qu'il aimait apparemment avec moins de tendresse !

Nous devons à Ballu la restauration de l'arc, qui a été exécutée essentiellement au cours de l'année 1898[22].

7.2.2. Description de l'arc

C'est un **arc à trois baies** dont la face Est est tournée vers la ville, qui est venu en **203 remplacer la porte Ouest primitive à une baie**. Il est bâti au point culminant de la route venant de Lambèse. L'inscription commémorant la fondation de la cité figurait sur

[19]Le successeur de Duthoit, Ballu, tâchera à son tour d'imposer Timgad comme une rivale sérieuse de la ville campanienne, prédisant en 1903, dans l'introduction des *Nouvelles Découvertes de Timgad* que « Timgad sera toujours de plus en plus populaire, et lorsque les moyens de communication auront encore été améliorés, la célébrité de la majestueuse Thamugadi éclipsera celle de la gracieuse Pompéi »!

[20]E. Duthoit, « Rapport sur une mission scientifique en Algérie », *Archives des Missions Scientifiques et Littéraires,* 3° série, 1873.

[21] Ballu écrit ainsi dans *Les ruines de Timgad,* II, 1903, p. 99 : « Grâce au crédit spécial mis chaque année à notre disposition par le Parlement, les opérations de fouille ont pris une extension plus considérable. »

[22] Voir Ballu, *Rapport du 28 févr. 1899*(pour l'année 1898), p. 8.

la face Ouest[23] de la porte primitive, peut-être sur l'attique. L'inscription de dédicace de l'arc à trois baies qui a remplacé la porte primitive devait figurer sur son attique.

Les deux façades sont semblables: chaque piédroit présente en façade un pilastre, auquel répond une colonne d'ordre monumental exhaussée par un piédestal, ces éléments constituant ainsi, de part et d'autre de la baie principale, deux avant-corps réunis par des retours de l'entablement et des couronnements curvilignes. Par une sorte de redoublement des structures, **le second niveau des parties latérales est orné à son tour,** au-dessus des baies qui constituent le premier niveau, de **niches** (peut-être destinées à abriter des statues, mais nous ne pouvons l'affirmer), qui sont elles-mêmes encadrées d'un ordre mineur, constitué de colonnettes reposant sur des bases, et surmontées d'un petit couronnement secondaire, ce qui donne à ces niches une forme architecturale cohérente, fermée, et qui semble s'enfoncer à l'intérieur du piédroit, entraînant ainsi de multiples jeux de lumière.

Des pilastres de retombée, à l'intérieur des baies, indiquent une division dans la couverture des voûtes. Ces pilastres se retrouvent aux angles formés par les façades principales et latérales.

7.2.2.1. Conservation :

Lorsque les premiers visiteurs ont vu l'arc, il était enterré jusqu'au niveau de l'imposte des baies latérales, ainsi que l'indique une photo de Duthoit datant de 1880, présentée par Boeswillwald et Cagnat (fig.10).

Matériaux et construction:

Le restaurateur de l'arc, Ballu, a soigneusement inventorié les matériaux qu'il a rencontrés sur le monument, car il est exceptionnel de trouver une telle variété de pierres sur un arc honorifique. Il a relevé le grès du pays, le calcaire blanc de Menah, le marbre, le grès jaune.

- Les colonnettes sont en marbre rose.
- Les consoles qui les supportent sont en calcaire blanc de Menah, proche du marbre par sa texture, extrait à une trentaine de kilomètres de Timgad.
- Les quatre colonnes du grand ordre de chaque façade sont en calcaire blanc (« et non en marbre, comme on l'a dit souvent », dixit Ballu).
- Les piédestaux sont en grès jaune.[24]

L'opus quadratum se retrouve ici, en assises régulières de 0,52 m.

Dimensions :

Nous empruntons toutes les dimensions données ci-dessous à la publication de Cagnat, Boeswilwald, Ballu, *Timgad.*

Dimensions totales de l'arc

- Hauteur: 12 m
- Largeur: 15,10m
- Epaisseur: 2,75m ; 5,50m piédestaux compris[25].

Baie centrale:

- Hauteur: 6,65m
- Largeur: 4,20m[26].

---

[23] C'est du moins la seule qui ait été retrouvée, mais il est vraisemblable qu'elle était double, comme dans presque tous les cas.

[24] Ballu, *Ruines de Timgad,* p. 108.

[25] Ballu indique une épaisseur de 3,10m dans *Les Ruines de Timgad, II,* p. 108.

[26] D. Fortuner donne pour la largeur des baies, de piédroit à piédroit : 4,80m et 2,28m.

Baies latérales:
- Hauteur: 3,80m
- Largeur: 2,50m

Colonnes :
- Diamètre: 0,63m
- Hauteur: base=0,33m ; fût=4,88m ; chapiteaux=0,67m

Niches :
- Hauteur: 2m.
- Largeur: 1,50m
- Profondeur: 1,40m[27].

Attique : 1,30m de hauteur[28]

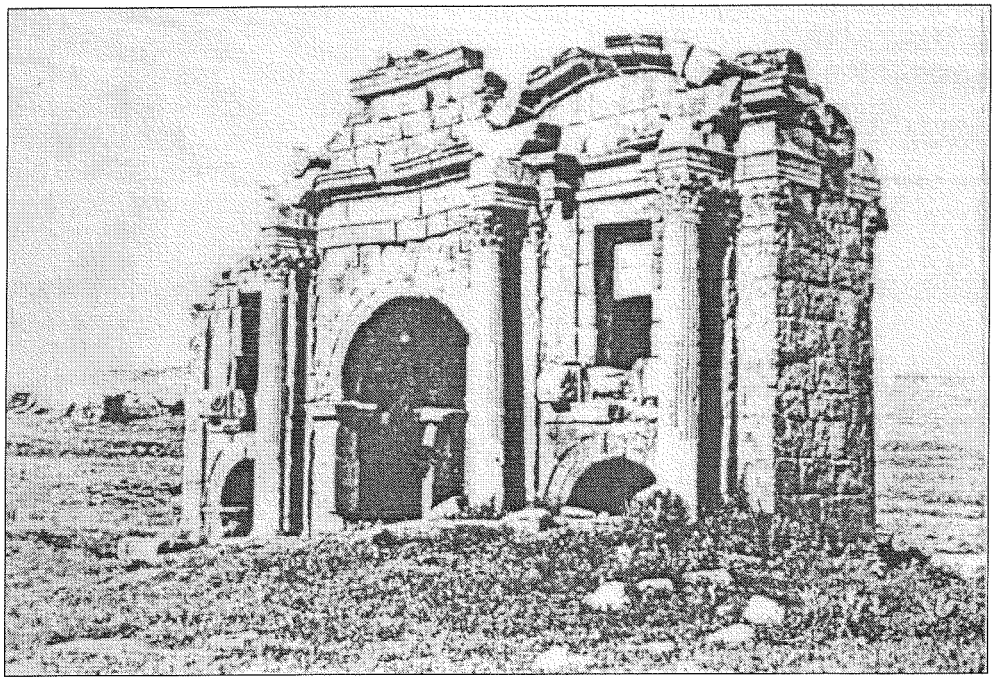


Figure 10: L'arc en 1880, photographie de Duthoit, in Boeswillwald et Cagnat.

Les dimensions proposées par les éditeurs et le restaurateur varient parfois sensiblement. La seule mesure qui fasse l'unanimité est celle de la hauteur de la niche, facilement vérifiable, qui est de 2m. Outre l'erreur manifeste de **1,40m pour 0,40** dans la transcription de la profondeur des niches, les dimensions proposées par Boeswillwald et Cagnat sont approximatives pour la hauteur, et précises exclusivement lorsqu'ils empruntent à Delamare. Un point plus intéressant est la différence sensible de **30 cm** pour la hauteur de la baie centrale entre Boeswillwald et Cagnat d'une part (dans leur publication commune), et Ballu d'autre part (dans sa publication personnelle des *Ruines de Timgad*): alors qu'il avait été associé aux derniers travaux de relecture avant la publication de l'ouvrage de ses collègues, en remplacement de Boeswillwald décédé, Ballu n'a pas rectifié cette donnée dans son propre ouvrage. Mystères des publications ! La négligence est regrettable, mais c'est bien Ballu qui devrait faire autorité, parce

[27] Il s'agit évidemment d'une erreur, qu'il faut corriger en 0, 40m, ce qui est du reste très peu pour abriter une statue. Comparer avec la profondeur des niches de Thugga, Cuicul, et Théveste.

[28] Les auteurs n'avaient sous les yeux qu'une partie du couronnement de l'arc, si bien qu'ils ont donné seulement la hauteur de la frise de l'attique, qu'ils croyaient cependant complet à l'Est, voir p. 138 de l'ouvrage.

qu'étant le restaurateur, il a certainement tenté de retrouver le sol primitif à l'occasion des travaux. Il est vrai que ce niveau était déjà atteint lors de la préparation de la publication de Boeswillwald et Cagnat, puisque le dessin du piédroit central que propose Cagnat, d'après une de ses photographies, met en évidence sur le sol la trace du socle de statue quadrangulaire qui a précédé le socle hexagonal aujourd'hui en place.

Il paraît donc impossible de se prononcer sur la précision de ces dimensions, que nous n'avons pu vérifier nous-même. Il est peu probable que D. Fortuner de son côté les ait vérifiées, et nous nous en tiendrons à cette relative imprécision.

La même différence de 0,30m se retrouve pour la hauteur des baies latérales entre Boeswillwald et Cagnat d'une part et Gsell[29] d'autre part. Et nous n'avons pas davantage d'éléments pour trancher car Gsell ne dit pas s'il a fait procéder à de nouveaux relevés lorsqu'il a préparé ses *Monuments Antiques*. Nous avons également des différences sensibles pour la **largeur des baies** entre celles proposées par D. Fortuner[30] et celles de la publication de 1905.

7.2.2.2.Plan de l'arc:

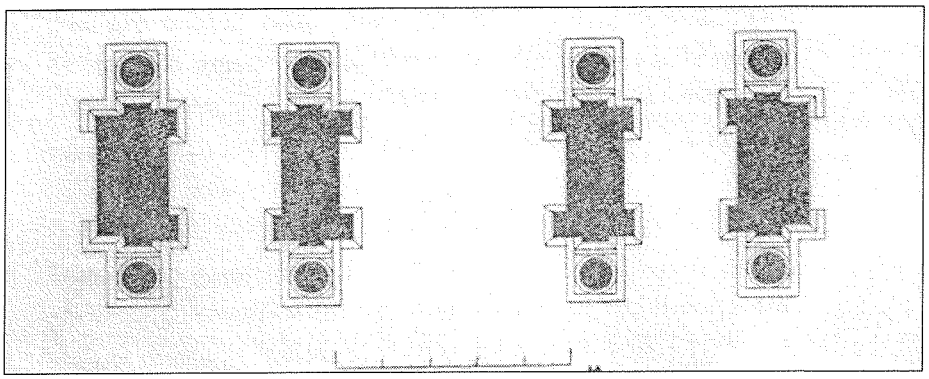


Figure 11: Plan de l'arc in B.C.B.

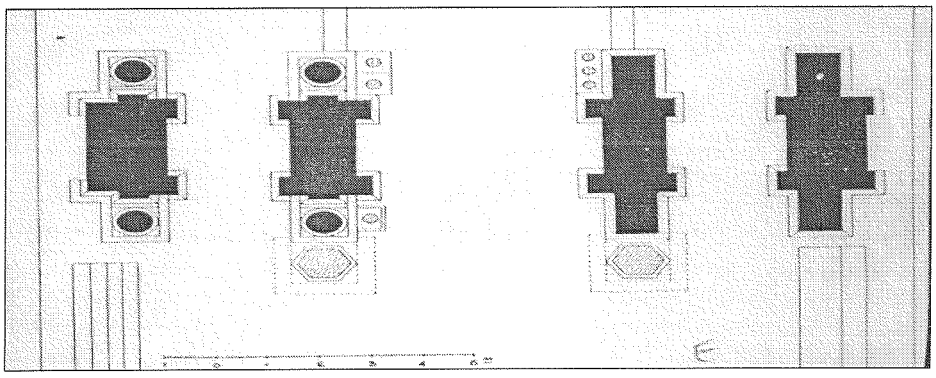


Figure 12: Plan de l'arc in Gsell, *Monuments Antiques.*

Nous disposons de deux plans, évidemment très différents, comme le montre leur superposition, (fig.11et.12). Aucun des deux auteurs n'indiquant l'orientation du monument, on a assisté à des confusions fâcheuses. On peut toutefois s'appuyer sur la

[29] Gsell S., *Monuments Antiques de l'Algérie*, I, p. 175.

[30] Celle-ci donne pour la baie centrale : largeur : 4,20m entre les pilastres, 4,80m de piédroit à piédroit ; pour les baies latérales ; largeur : 1,90m entre les pilastres ; 2,28m de piédroit à piédroit.

description de Ballu[31] pour affirmer que les bases hexagonales (fig. 11) sont situées sur la façade Est.

Le plan de Boeswillwald, Ballu et Cagnat, que les auteurs empruntent au Service des Monuments Historiques, serait le plus complet, faisant figurer les deux séries de bases, et les socles supportant les milliaires du côté Ouest. Par contre, il ne relève que quatre colonnes sur huit, alors que la photo de Duthoit prise avant la fouille, et celle de Delamare, confirment leur existence au début de la fouille de façon indubitable. Le dessin de Bruce, effectué un siècle plus tôt, ne laissait pas davantage d'ambiguïté d'interprétation. Sur ce plan, on constate aussi qu'aucun des quatre piédroits n'est semblable à l'autre, alors qu'on attendrait au moins une symétrie des deux piédroits centraux. Cette symétrie des deux piédroits centraux se serait nécessairement retrouvée si la construction de l'arc que nous voyons aujourd'hui s'était bornée à agrandir un arc à une baie, existant antérieurement, et que l'on aurait conservé, pour le compléter par deux « appendices » qui l'auraient transformé en un arc à trois baies. Tirons de cette anomalie du plan un argument supplémentaire en faveur d'une reconstruction totale du monument autour de l'an 200.

Le plan de Gsell[32], dont l'auteur ne dit malheureusement pas à qui il l'emprunte, suggère deux remarques:

1° les piédroits latéraux ont un plan identique, et sont sensiblement plus épais que les deux du centre. La construction est ainsi cohérente.

2° mais on constate également que les piédroits de la baie centrale mesurent respectivement 1,332 m et 1,166m. Il est impossible de dire lequel des piédroits, Nord ou Sud est le plus faible, puisque nous n'avons pas d'orientation sur le plan de Gsell.

Cette absence de symétrie, du reste peu détectable à l'oeil nu, nous conduit à proposer une reconstruction totale de l'arc au moment où la porte est devenue un arc à trois baies.

A l'examen, le plan de Gsell montre donc quatre piédroits ayant sensiblement la même taille, avec cependant une légère supériorité des **piédroits extérieurs,** qui mesurent **1,65m**, contre **1,40**m environ pour **ceux de la baie centrale**. On comparera avec intérêt ces dimensions avec celles de l'arc de Septime Sévère et Caracalla à Rome.

Or, si on avait conservé un arc à une baie, ses piédroits, qui seraient devenus les piédroits centraux, eussent été plus importants que les deux latéraux qu'on aurait rajoutés, ce qui n'est pas le cas. En effet, dans les **arcs à une baie**, on a comme valeur moyenne pour les piédroits de **2,80m à 3,50m**, si l'on s'en tient aux monuments proches de l'arc de Thamugadi dans l'espace et dans le temps, c'est-à-dire à ceux de Khamissa, Announa, Zana et Cuicul, alors qu'on peut envisager une largeur moyenne de la voie de 8m. Rappelons que les piédroits carrés de la Porte Nord de Thamugadi, dont le schéma était certainement identique à celui de la porte Ouest, mesurent **2,75m** ; ceux de la Porte de Lambèse 4,20m, ceux de l'arc de Trajan à Mactar 3,15m. La faible largeur des piédroits centraux nous conforte encore dans l'idée que la porte initiale a été totalement rasée et remplacée.

La légère différence de taille (15cm) entre les piédroits de la grande baie devenait alors moins visible que la symétrie des piédroits extérieurs, et que l'harmonie de l'ensemble, d'autant que les parties latérales accaparaient le regard, à la fois grâce aux avant-corps qui leur donnaient de l'épaisseur, et par la mise en abîme des niches du second niveau. Nous reviendrons sur ce changement total d'éclairage en étudiant la datation de l'arc.

---

[31] Voir *Les ruines de Timgad,* p. 108.

[32] S. Gsell, *Monuments Antiques de l'Algérie,* I p. 175.

Si l'on compare ce plan à celui des deux autres arcs à trois baies du *Corpus*, ceux de **Lambèse** et de **Diana Veteranorum**, on constate que ces derniers présentent des piédroits plus massifs. Mais ils proposent également, et de façon encore plus sensible à Lambèse, des piédroits extérieurs nettement plus forts que ceux de l'intérieur, afin de limiter les poussées latérales. (Voir tableau des dimensions, fin de la Partie I.)

7.2.2.3.Elévation :

La plinthe se prolonge des piédroits aux piédestaux, et sert de base aux pilastres de retombée des arcs. Elle est constituée d'une seule assise, dont la partie supérieure est moulurée, avec un profil de boudin, doucine renversée, cavet.

Elle se prolonge aussi sur les angles des faces latérales, à l'aplomb du retour d'entablement, qui est précisément interrompu à la limite du « faux pilastre » d'angle, lequel est réduit en fait à une base et un chapiteau. Cette plinthe continue donne beaucoup de stabilité au monument. Les piédroits du centre comportent huit assises jusqu'à la retombée de l'arc.

Les baies :

Leur **couverture** est constituée de plafonds plats faits de dalles qui reposent sur les sommets d'extrados.

Les claveaux de la baie principale sont ornés d'une archivolte à trois fasces de taille croissante. L'arc compte quinze claveaux dont la clé n'est pas sculptée, et qui sont extradossés. L'archivolte est constituée de trois fasces en escalier, les deux premières sont séparées par un cavet, une doucine droite, un bandeau; la seconde est séparée de la troisième par deux doucines alternant avec des cavets. La troisième fasce est surmontée de deux moulures plates encadrant un talon.

Ce schéma est simplifié pour les archivoltes latérales, qui ne comportent que deux fasces, et sont simplement bordées au sommet de listels de part et d'autre d'un talon.

Les impostes sur lesquelles reposent les arcs présentent un profil différent pour la baie principale et les baies secondaires. Dans tous les cas, elles englobent les pilastres de retombée à l'intérieur des baies, mais sont interrompues par les pilastres du grand ordre.

L'imposte de la baie centrale présente le profil d'une corniche à larmier; elle comporte: un cavet, un larmier à soffite plat, une doucine droite, deux bandeaux en retrait l'un par rapport à l'autre. L'imposte des baies latérales est constituée d'un boudin, de deux cavets (celui du bas nettement plus large que l'autre) séparés par des listels, et surmontés d'un boudin.



Figure 13: La baie principale.

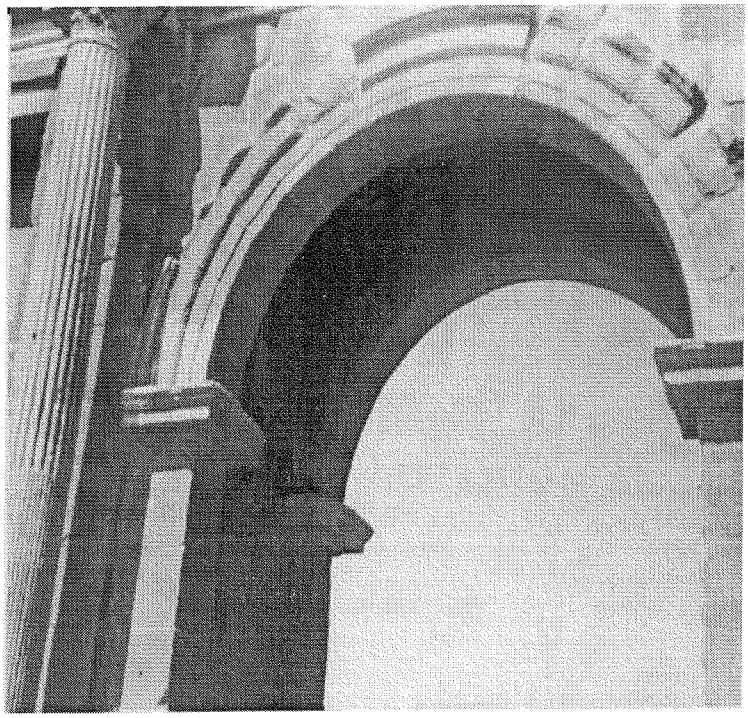


Figure 14: Détails des archivoltes.

7.2.2.4.Décor des façades : les niches du second niveau :

Les baies latérales sont surmontées de **niches** rectangulaires qui sont encadrées par un **ordre mineur** constitué par des **colonnettes** s'appuyant sur des **consoles**. Les chapiteaux des colonnettes soutiennent les retours d'un **petit entablement** situé au niveau de l'architrave et de la frise du grand ordre. La faible profondeur des niches (0,40m) exclut pratiquement qu'on ait prévu des statues pour les occuper. Beaucoup plus subtilement, elles créaient des jeux de lumière en entretenant l'illusion de profondeur dans le piédroit.

- **Les consoles** reposent sur une **base** ayant le profil suivant: trois fasces en encorbellement, un talon, un bandeau. Cette base est située exactement au-dessus de l'extrados des baies latérales. On attendrait que son sommet corresponde avec exactitude à la partie inférieure de l'imposte de la baie centrale, mais ce n'est pas tout à fait le cas, et ce décalage ne s'explique pas.

Les consoles sont profilées en doucine droite, et sont ornées de motifs variés sur les faces latérales, ainsi qu'on le voit sur certaines figures. La **doucine** proprement dite est ornée d'une feuille d'acanthe. La partie inférieure est traitée en caisson, avec une grande variété dans le décor: acanthe, palmettes, différents types de feuilles, rosaces. Une des consoles de la face Ouest est ornée d'une tête d'homme dont la barbe et les cheveux se terminent en feuille.

- **Les colonnettes** présentent des bases de type corinthien, des fûts monolithes de marbre rose, des chapiteaux corinthiens en calcaire blanc[33]. Ces colonnettes ne subsistent que sur le piédroit Nord de la façade Est.

[33] Dans sa description de l'arc, D. Fortuner écrit à tort que les colonnettes sont en marbre rouge, et les chapiteaux en marbre blanc.

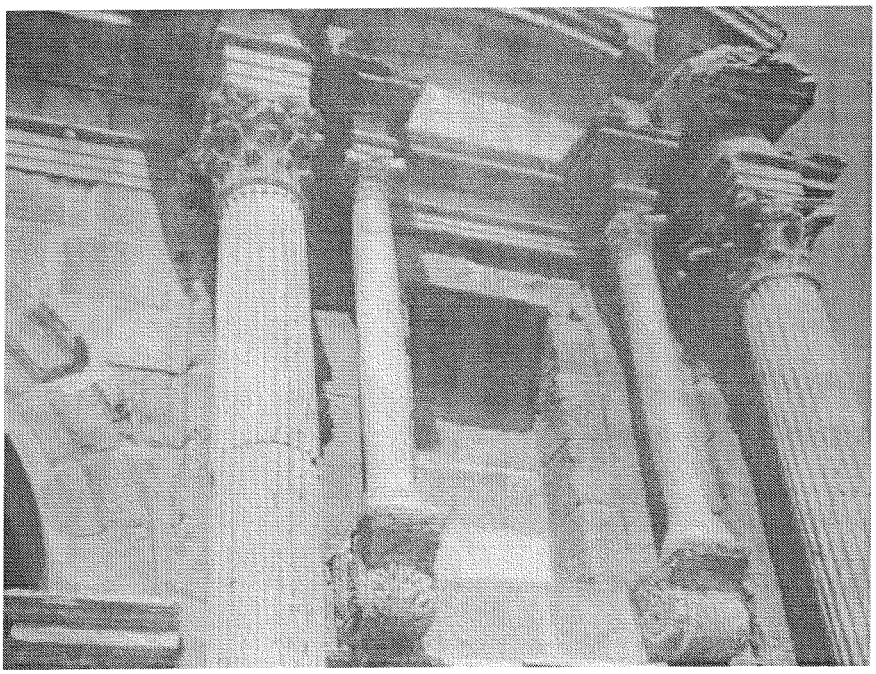


Figure 15: La niche du côté Nord, façade Est, la seule conservée avec ses colonnettes.

- **L'entablement de l'ordre mineur** est composé d'une archivolte à trois fasces en encorbellement, qui comporte les mêmes moulures que la base, et dont les dimensions sont identiques. Au- dessus, la frise est lisse et surmontée d'une corniche composée d'un cavet, d'un bandeau, d'un larmier dont le soffite est refouillé en coupe larmes, d'une doucine droite et d'un bandeau. Toutes ces moulures sont séparées par un listel.

7.2.2.5.Décor architectural des façades principales, les avant-corps et l'ordre colossal:

Des piédestaux ornent les piédroits de part et d'autre des baies. Ils supportent des colonnes qui répondent à des pilastres intégrés aux assises des piédroits et occupent l'ensemble de l'élévation, pour englober les deux niveaux, baies latérales au premier niveau, et niches du second niveau, dans des avant-corps robustes.

- -La plinthe est constituée d'une assise moulurée dans sa partie supérieure selon le même profil, nous l'avons dit, que la plinthe des piédroits : un boudin, une doucine renversée, un cavet.
- -Le dé très haut comporte deux assises.
- -Le stylobate est mouluré dans sa partie inférieure en saillie, et présente le profil suivant : un cavet, une doucine droite limitée par des listels, un bandeau.

Pilastres et colonnes :

- Les bases sont de type corinthien.
- Les fûts : ceux des pilastres sont constitués de tambours intégrés aux assises correspondantes du piédroit ; ceux des colonnes sont constitués de deux tambours cannelés, et rudentés sur le tiers inférieur de leur hauteur.
- Les chapiteaux corinthiens présentent une fantaisie assez insolite sur la façade Est : les chapiteaux des colonnes intérieures voient leurs hélices remplacées par des aigles dont les ailes rejoignent les fleurons, (voir fig.17, le dessin provenant des *Monuments Historiques*, conservé à la Médiathèque du Patrimoine). Bien que les têtes soient brisées, on distingue leur forme, et le foudre qu'ils tiennent dans leurs serres. On constate la même disposition des aigles sur les chapiteaux

des colonnes du quadrifrons de Lepcis Magna, où ils indiquent la direction du passage. Mais nous aurons également l'occasion en Partie III de les comparer avec ceux qui ornent la Porte monumentale du Sanctuaire de Liber à Uzappa, porte qui date de Marc Aurèle, et avec ceux qui soutiennent la coupole du quadrifrons de Lepcis. Dans la sphère occidentale, l'aigle apparaît également dans le décor de la Porte Noire[34] de Besançon, qu'on date de Marc Aurèle et L. Verus.

7.2.2.6.L'entablement :

L'architrave, comme **la frise** lisse et **la corniche**, apparaissent au-dessus de la baie principale. L'ordonnance est différente au-dessus des niches : l'emplacement de l'architrave est occupé par le petit entablement couronnant les niches, alors qu'à la frise et à la corniche visibles au-dessus de la baie principale correspond, au-dessus des niches,une haute frise lisse.

L'architrave présente trois fasces en encorbellement ; la **corniche** superpose un cavet, un bandeau, un larmier à soffite refouillé en coupe-larmes, une doucine droite, un bandeau : toutes ces moulures sont séparées par un listel. Lorsqu'on a découvert le site, seule l'architrave était en place.

Cet entablement constitue également des retours indépendants au droit des colonnes. L'élément tout à fait original de l'arc réside dans les **frontons curvilignes** qui relient les colonnes deux à deux, en les enserrant en quelque sorte dans le système couvrant de la corniche, car ces frontons présentent le même profil que la corniche d'entablement, dont ils sont en somme le prolongement. C'est du reste ce riche profil qui assure l'équilibre horizontal du monument, mais avec la fantaisie baroque du fronton curviligne.

Ces frontons, empruntés à l'architecture hellénistique, apparaissent couramment dans le décor intérieur de certains monuments, comme les nymphées, et en particulier dans des élévations complexes comme le Septizonium, ou le nymphée de Lepcis (qui datent de la même époque que cet arc, nous allons y venir). Cependant, on pouvait déjà les observer dans le « **Temple de Diane** » à Nîmes, alternant, comme c'était toujours le cas, avec des frontons triangulaires classiques (voir fig. 15).

Avec les consoles et les frontons curvilignes, l'architecte de Timgad avait recours à des éléments d'origine moyen-orientale et micrasiatique. On les voit en effet apparaître dès 117 sur les édicules de la **Bibliothèque de Celsus** à Ephèse (voir fig.16). On pourrait associer à ces emprunts architecturaux les frontons triangulaires qui ornent le second niveau de l'arc de Caracalla à Cuicul pour constituer de petits édicules, qui avaient déjà été utilisés à la Porte du marché de Milet.

Peu sensible au caractère insolite de l'ordonnance de Thamugadi, Cagnat insistait sur le fait que ces couronnements des parties latérales oblitéraient en partie l'attique, et les trouvait mal venus :

« Une telle disposition, écrivait-il, est tout à fait une nouveauté architectonique: parmi tous les arcs de triomphe ou portes monumentales romaines qui sont connus - et le nombre en est considérable -, on n'en a jamais rencontré de semblable; l'invention est d'ailleurs plutôt bizarre qu'heureuse; elle alourdit l'ensemble plus qu'elle ne le décore ».

7.2.2.7.L'attique

Une base haute, constituée de trois assises, destinée à mettre en valeur les frontons latéraux en fort relief sur la façade, constitue l'essentiel des restes de l'attique. Cette

[34] Voir Walter H., *La Porte Noire de Besançon*, 2 vol., Paris, 1986.

base importante était surmontée d'**une architrave** à deux fasces, d'une **frise** lisse, et d'une petite **corniche**. Cagnat dit que l'attique mesurait 1,30m « jusqu'au bandeau qui le surmontait[35] » ; nous supposons qu'il entendait par là le bandeau d'architrave de l'attique encore visible lors de son intervention. Les trois assises de la base représentent environ 1,50m, les blocs utilisés dans la construction de l'arc, mesurant 0,52m, étant très réguliers.

La frise nous semble susceptible d'avoir porté la longue inscription de 203. Mais la restitution du dessin infra, (fig.17), ne convient pas à la taille de l'inscription des Sévères, longue de 6,80m environ, pour une hauteur de 0,90m. Bien qu'il ne soit pas fidèle, nous n'avons pas résisté à l'atmosphère vénitienne de ce dessin aquarellé.

7.2.2.8.Décor architectural des faces latérales :

Les angles des piédroits extérieurs sont ornés d'une plinthe dont les moulures prolongent celles des faces principales. Au-dessus de la plinthe, une base de pilastre, qui demeure sans fût, mais dont on a fait figurer le chapiteau. Ils répondent ainsi, malgré leur demi virtualité, aux pilastres esquissés aux angles du monument. L'entablement ne forme pas de retour au droit des chapiteaux de ces faux pilastres, (voir fig. 17).



Figure 16: Nîmes, sanctuaire des eaux (« Temple de Diane »), ordre intérieur.

(Carte postale)

[35] Cagnat, B. et B., p. 138.



Figure 17: La bibliothèque de Celsius à Ephèse. (Catalogue du musée d'Ephèse.)

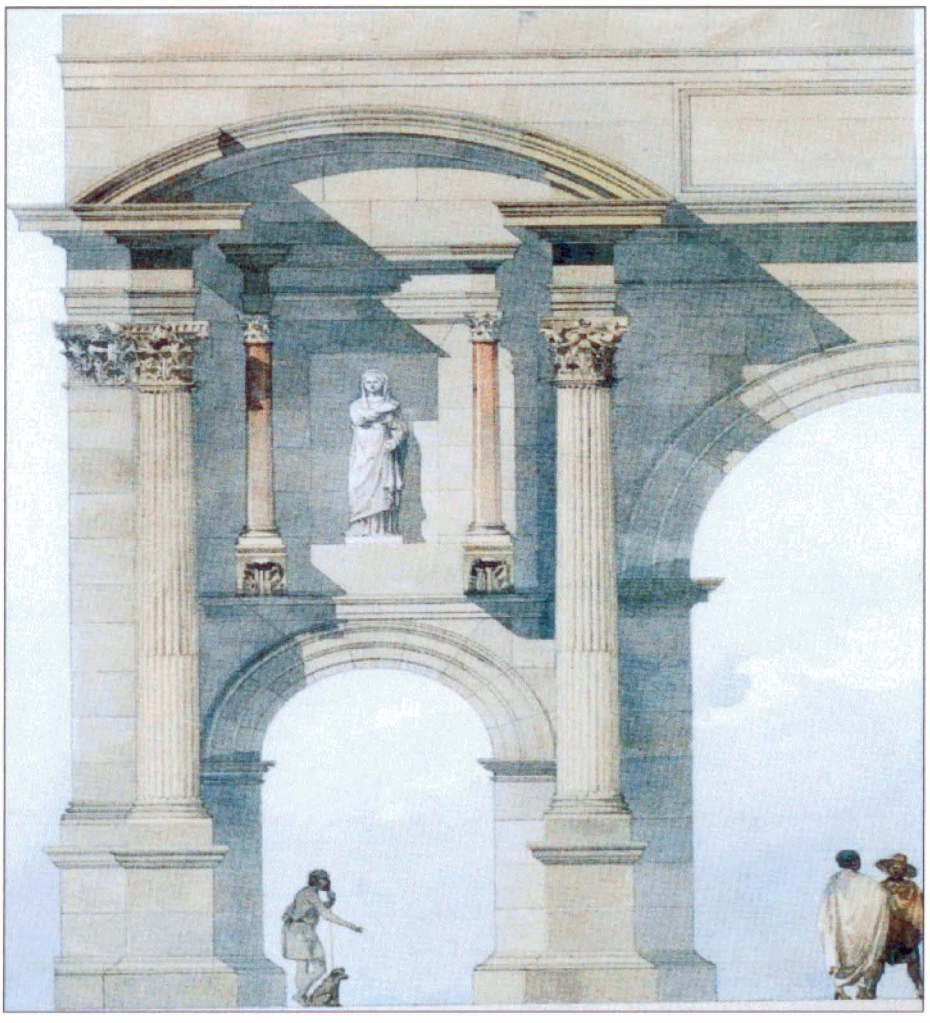


Figure 18: Restitution théâtralisée. Observer les caulicoles des chapiteaux occupés par les aigles orientés vers la baie centrale. Anonyme, MAP.

7.2.2.9.Décor du couronnement :

Il ne reste évidemment pas de trace des statues ou groupes qui devaient couronner le monument. Ballu n'hésitait pas à restituer un quadrige triomphal, ou un char à six chevaux, semblable à celui de l'arc de Rome. C'est ainsi qu'il l'a représenté sur le grand dessin d'architecture conservé au Musée d'Orsay, (voir fig. 19).



Figure 19: Détail de la face latérale Nord.

7.2.2.10. La restauration de Ballu :

Cette restauration n'a pas été aussi anodine qu'on pourrait le croire, car il fallait d'une part supprimer le remplissage en moellons installé lors d'une opération de sauvetage dont on n'a conservé aucune mention datée sinon celle de Ballu, et d'autre part remonter certains éléments.

L'auteur avait à sa disposition « une grande quantité de fragments de toute sorte, architraves, corniches, chapiteaux, etc, provenant de l'arc et gisant à terre depuis des siècles ». La remise en place de tous ces fragments est nécessairement en partie aléatoire, même si elle est fondée sur une réflexion archéologique et historique. On en a une illustration avec l'installation (pour un temps), dans une des niches d'une statue trouvée près de l'arc, et censée lui appartenir, mais qui en fait ne provenait pas de ce monument. Nous la voyons figurer sur les photos anciennes, puis elle a été classée au Musée. La restauration de Ballu, telle qu'il la présente dans son Rapport[36] de fouilles puis dans la publication consacrée aux *Ruines de Timgad* a donc porté sur:

- le remplacement de morceaux effrités.
- la repose de tous les fragments qui étaient tombés.
- le remplissage des joints dégarnis.
- la remise en état des colonnes chassées de leur axe (par des tremblements de terre, suppose-t-il)
- la consolidation des arcades.
- le recouvrement de l'édifice par une chape « de béton de ciment ».

[36] Voir Ballu, *Rapport pour 1898,* du 28 févr. 1899, p. 8 du *fac- similé.*

- la réfection des faces latérales.

L'architecte des Monuments Historiques dit à propos de l'arc avoir « presque entièrement rétabli son ordre élégant », et de fait, il ne manque qu'une partie du couronnement, et naturellement des fragments de frontons ou de l'attique au Nord-Est. Parmi ces interventions, outre la remise en place de certains éléments discutables comme la statue dans une des niches, c'est **la réfection des faces latérales qui pose problème**. En effet, celles-ci présentent un côté inachevé que l'on s'explique mal. Ballu prétendait que l'arc était relié au mur d'enceinte, ce qui était logique de sa part, puisqu'il datait le monument de l'époque de Trajan et voyait en lui une des portes de la colonie. Le restaurateur dit expressément que les faces latérales de l'arc « n'ont pas été harpées pour recevoir un mur accolé à elles[37] ». De plus, il confirme que l'épaisseur du mur primitif de la colonie était de **1,05m ou 1,10m**, alors que l'épaisseur de la face latérale entre les moulures, dont nous avons vu qu'elles s'interrompaient brutalement au niveau des chapiteaux, des bases de pilastres et du soubassement, est de **1,95m**. Comme Ballu tenait à démontrer que l'arc avait servi de Porte Ouest à la ville primitive, il a proposé pour expliquer cette anomalie « une épaisseur plus forte au droit de l'arc ».[38] Dès lors, la restauration a été conduite, nous semble-t-il, en fonction de ces données initiales, et Ballu a maintenu brute de tout revêtement la partie médiane des faces latérales, celle comprise entre les retours de pilastres. Mais l'espace dont on disposait entre les deux « faux pilastres » latéraux était trop important pour convenir au mur d'enceinte de la colonie primitive, et l'auteur n'a pu proposer d'explication satisfaisante pour cet écart.

Il est vrai par contre que l'arc n'était absolument pas destiné à **être vu de côté,** si l'on tient compte de son environnement architectural, en particulier des portiques bordant la voie Nord-Sud juste à l'Ouest de l'arc, et du lotissement qui le cernait au Nord et au Sud, voir fig. 22.et partie III.

Comment se présentaient en général les faces latérales sur les autres arcs ? Leur aspect dépend évidemment d'une triple donnée: du fait que les faces principales sont elles-mêmes ornées ou non; de l'espace dont on dispose dans l'agencement urbanistique du quartier pour assurer une bonne vision latérale; enfin de l'argent mis à la disposition de l'architecte. Par ailleurs, la solution choisie pour le décor des faces latérales dépend, au même titre que le reste du monument, de la situation géographique de l'arc, et des modèles auxquels on s'est référé. En tenant compte de ces diverses données, la seule règle qui semble à peu près régulièrement suivie est celle qui consiste en un découpage de la hauteur du monument en deux champs superposés, séparés par l'imposte qui se poursuit sur les faces latérales, ou par un jeu de moulures supplémentaires. On voit parfois trois registres superposés. Les faces latérales par ailleurs ne sont ornées de bas-reliefs que dans les cas de grande exubérance, comme à Orange ou à Bénévent (même l'arc du Forum Romain ne comporte pas de panneaux sculptés dans cette position latérale). L'arc de Septime Sévère et Caracalla à Thugga, dont la face latérale est bien conservée, présente elle aussi les deux champs superposés, simplement séparés par des moulures. Mais à Volubilis, la face est lisse et sans division dans l'élévation. Nous penchons donc à Thamugadi pour des faces latérales simplifiées, mais qui ont pu néanmoins présenter une rupture dans l'élévation, et un découpage en deux niveaux.

En conclusion, l'ensemble de la restauration de Ballu semble fidèle aux nombreux éléments encore présents sur le site. Seul peut-être le choix d'un char triomphal en décor de couronnement peut-il sembler ambitieux. Pour notre part, il nous semble au

---

[37] Voir *Nouvelles Découvertes de Timgad, p.10.*

[38] A. Ballu, *Nouvelles Découvertes de Timgad,* op. cité, p.10.

contraire tout à fait conforme à la richesse de la ville, et à l'importance qu'elle accordait à la visite des Empereurs en construisant un arc monumental qui se devait d'être « triomphal ».

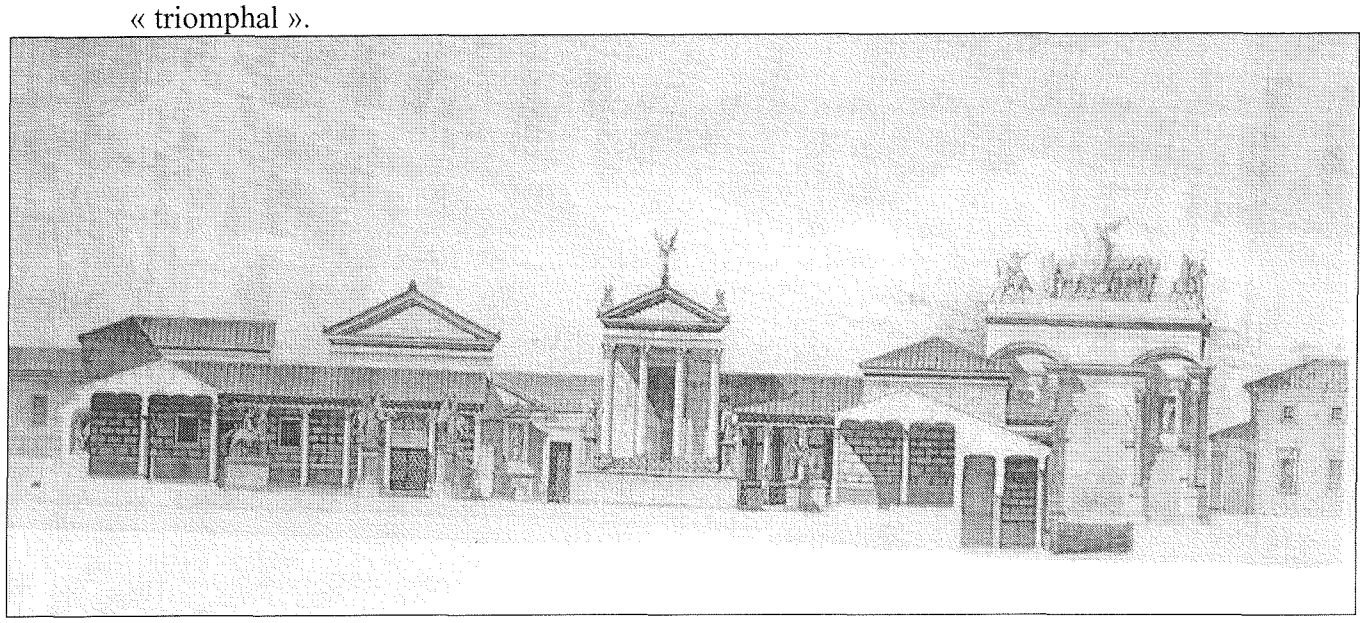


Figure 20: L'arc en situation, restitution de Ballu, Dessin du musée d'Orsay.

7.2.2.11. Datation.

Depuis la publication de Boeswillwald, Cagnat et Ballu, qui l'a fait connaître, cet arc est qualifié **« d'arc de Trajan »,** et ce n'est que dans les trente dernières années qu'il s'est appelé timidement **« arc dit de Trajan »**.

Les difficultés viennent du fait que pendant longtemps on n'a disposé que d'une seule dédicace pour l'arc, **celle qui mentionnait la fondation de la ville par Trajan en 100**. Dès lors, les auteurs qui le décrivaient devaient faire coïncider son aspect « baroque », terme qu'ils utilisaient volontiers pour caractériser un monument qui ne ressemblait en rien à ce qu'on connaissait des arcs de Trajan, en particulier celui de Mactar, qui sert souvent de référence dans ce domaine, avec la dédicace trouvée au pied de l'arc. Car la dédicace à Trajan ne pouvait être mise en doute.

Lorsqu'on trouva les fragments d'inscription réunis au *CIL VIII* sous le n°2355, ils ne furent pas attribués à l'arc, parce que les blocs les plus importants provenaient du forum. Complétée par d'autres fragments, l'inscription fut rééditée dans le *Supplément* sous le n°17842, et **attribuée à Septime Sévère et ses fils,** la lecture ne souffrant pas d'autre interprétation. Mais **la dédicace n'était toujours pas mise en relation avec l'arc**, ce qui a entretenu le malentendu initial.

Il fallut une nouvelle lecture d'**H. Doisy,** qui avait réuni d'autres nombreux fragments à ceux que l'on possédait déjà, fragments qui provenaient pour une grande partie d'entre eux de la forteresse byzantine, ou d'autres endroits de la ville non identifiés, pour associer cette nouvelle dédicace à l'arc dit de Trajan, qui devint dès lors **l'arc « des Sévères ».** Voir Partie II, page 383.

Mais l'adhésion des architectes à cette nouvelle datation a été longue à venir :

Les premiers éditeurs de l'arc, Cagnat et Ballu, ont insisté d'une part sur la filiation entre ce monument et la Porte de Lambèse (la Nouvelle Porte de l'Ouest), d'autre part sur l'aspect insolite des frontons courbes empiétant plus ou moins sur la vision qu'on avait de l'attique, au-dessus des baies latérales. La Porte de Lambèse est datée de 169, par sa dédicace à Marc Aurèle, et ces auteurs, tout en reconnaissant la parenté typologique entre les deux monuments, voyaient difficilement comment l'arc à trois

baies pouvait avoir précédé la porte de soixante dix ans. Pourtant, **Cagnat** tentait une impossible filiation, affirmant que l'arc de Trajan :

> « appartient par son plan à un type assez commun en Afrique. Ces deux variétés sont d'ailleurs dérivées l'une de l'autre. On n'a qu'à prendre un arc construit suivant le plan de la porte que nous avons appelée « Porte de Lambèse », et à y percer deux baies latérales plus petites que l'ouverture centrale, et on obtient un arc semblable à celui de Trajan. C'est le modèle que l'on a copié toutes les fois que l'on a voulu élever, en Numidie ou dans les provinces voisines, une porte triomphale très importante. On en connaît aux environs même de Timgad deux exemples, à Lambèse et à Zana. »

Et d'ajouter que le modèle se retrouve à l'arc de Septime Sévère à Rome !

De son côté, **Ballu**, en tentant d'intégrer le décor architectonique si original de l'arc à la période de Trajan, était amené à évoquer un baroquisme que cette période n'a pas connu, mais qui n'en est pas moins évident sur l'arc de Thamugadi. Il parle alors d'un « style prébyzantin »pour expliquer par exemple la variété et l'originalité dans le décor des chapiteaux, et l'exubérance des feuillages sur les consoles[39].

Déjà, quelques années après la publication de Cagnat, **Gsell** faisait preuve d'une certaine prudence dans l'attribution du monument à Trajan, écrivant: « Il est vraisemblable, mais non certain, que l'arc date du règne de cet Empereur[40]». Il ira beaucoup plus loin quelques années plus tard, en affirmant dans une lettre de septembre 1931 à C. Saumagne, qui en a publié des extraits[41]:

> « Au point où le *decumanus* sortait de la ville, il y avait naturellement une porte dans l'alignement du rempart. Plus tard, elle fut rasée, et remplacée par l'arc dit de Trajan et **que je suis disposé à croire de l'époque des Sévères**, comme le marché voisin... En tout cas, l'arc qui subsiste n'était certainement pas soudé à un rempart.»

Il est vraiment regrettable que Gsell n'ait pas été mieux entendu, on aurait évité quelques errements, jusqu'à l'article d'H. Doisy...et même plus tard !

On peut dire que l'analyse du monument faite par **Romanelli**, l'incontournable spécialiste de l'Afrique et de ses monuments, chargé de rédiger l'article que leur consacre l'*Enciclopedia Classica*,[42] révèle une sensibilité artistique très fine. Il s'accommodait mal de la date si contraignante imposée par la première dédicace à Trajan, et il écrit, nous traduisons:

> « La décoration de l'arc de Trajan à Thamugadi est plus complexe (que celle de l'arc de Trajan à Mactar) et, pourrait-on dire, annonce ce qu'on a appelé le « baroque antoninien », au point de faire supposer à plus d'un savant que le monument, quoique datant de l'époque de Trajan, devrait être reporté à celle d'Antonin le Pieux ou de Marc Aurèle. »

C'est déjà un pas en avant précieux, et jusque-là on suit sans peine l'auteur, surtout lorsqu'on évoque les décors architecturaux de l'époque d'Antonin à Carthage, en particulier ceux des thermes, ou si l'on se réfère au décor somptueusement baroque, déjà ! de l'arc d'entrée du sanctuaire de Liber Pater à Assuras (Zanfur). Mais si

---

[39] De fait, les consoles ornées si fantaisistes de l'arc des Sévères ou du marché de Celsius, qui est contemporain, annonçaient les sculptures byzantines qu'il étudiait dans son *Monastère de Tébessa.*

[40] S. Gsell, *Monuments Antiques de l'Algérie,* p. 176.

[41] Voir son article de la *Revue Tunisienne,* 1933, « Le plan de Timgad », pp. 35-56.

[42] P. Romanelli, « Archi e monumenti onorari », *Enciclopedia Classica,* vol. X, VII, pp. 131-145, Rome, 1970.

Romanelli hésite à faire coïncider ces motifs décoratifs complexes, essentiellement destinés à jouer sur le clair-obscur, avec une haute époque de Trajan, il ne peut se dégager totalement du poids de l'inscription.

Plus tard, l'auteur est revenu sur la question en reprenant une hypothèse de travail séduisante[43]. S'appuyant sur l'exemple aussi prestigieux qu'indiscutable de l'arc d'Auguste au Forum Romain, et sur l'hypothèse avancée par Di Vita d'une reconstruction de l'arc des Sévères à Lepcis[44], Romanelli suggère dans cet article une solution plus satisfaisante, à savoir que l'arc de Trajan a fort bien pu être **reconstruit,** soit au milieu du second siècle[45], lors du formidable développement des villes de Numidie, soit à l'occasion de la visite des Empereurs en 203. D'autre part, il mettait le monument en relation organique avec la voie à portiques, à laquelle selon lui il servait en quelque sorte de clôture. « Ses colonnes répondaient à l'alignement des colonnes des portiques[46] », écrit-il encore. Cette approche urbanistique, tout à fait nouvelle et intéressante par ailleurs, ne prenait en compte que la perspective du *decumanus*, et des portiques qui le bordaient, comme **G. Picard**, qui a soutenu lui aussi ce point de vue[47], que Lézine a totalement réfuté[48]. Pour eux, l'arc représentait une paroi servant de fond à la perspective **pour qui venait du *forum*.** Mais la réalité de l'architecture, et la chronologie des constructions dans le quartier entourant l'arc viennent contredire cette hypothèse. **Lézine** a montré, grâce à sa méthode de redressement des perspectives, qu'il ne peut y avoir de lien organique entre l'arc et la voie à portiques du *decumanus* ; par contre, on ne peut le suivre lorsqu'il assure que l'arc, « comme les autre portes, datées de 146 à 171 », daterait lui aussi de cette période. Il met cependant en lumière un élément important emprunté à l'urbanisme d'Orient, et qui apparaît en Afrique pour la première fois avec l'arc à trois baies de Timgad, c'est le lien que l'on peut vérifier entre **un arc et une voie à portiques**. Mais nous allons voir dans la troisième partie que **c'est avec l'autre partie de la voie décumane** que l'arc à trois baies a été mis en relation, celle que par commodité les archéologues ont appelée l'Avenue de Lambèse.

En avançant dans le temps, on constate toutefois que les auteurs proposent pour dater l'arc des limites de plus en plus tardives, les plus hardis allant jusqu'à la fin du II^{e} siècle. C'est ainsi que l'*Atlas zur Baukunst* de W. Muller et G. Vogel[49], propose cette date. En fait, c'est **l'ouvrage de Bianchi Bandinelli, *Rome, La fin de l'Art Antique,* publié en 1970, qui est le premier (après Gsell, génial précurseur) à évoquer les Sévères**, en parlant d'une « porte à l'entrée des quartiers de la ville bâtis sous les Sévères, fin du II^{e} siècle ». Cependant, il la dit construite en marbre, ce qui est inexact, comme nous l'avons vu en décrivant le monument.

---

[43] Voir Romanelli P., « L'arco di Traiano a Timgad : una ipotesi », Revue ?, après 1975.

[44] A. Di Vita, « La ricostruzione dell'arco dei Severi a Leptis Magna in un disegno di C. Catanuso ed esistenza e significato di un tetrapilo preseveriano », *Quaderni Arch.della Libia,* 7, Roma, 1975, p. 3 et suiv.

[45] Curtis datait également l'arc de l'époque de Marc Aurèle.

[46] G. Mansuelli, p. 136.

[47] Picard G. Ch., « Empire Romain », in *Architecture Universelle,* Office du Livre, Fribourg, 1965.

[48] A. Lézine, « Note sur l'arc dit de Trajan à Timgad », *Bulletin d'Archéologie Algérienne, II, 1966-67, p. 123-127.*

[49] Werner Müller-Gunther Vogel, *Atlas zur Baukunst, 2 vol.,* Munich, 1°éd. 1974, 10° éd. 1994.

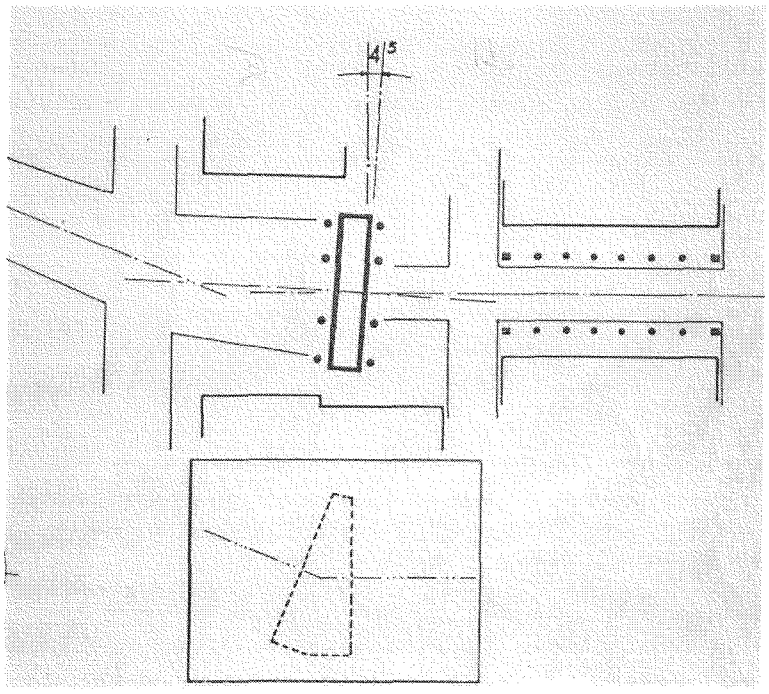


Figure 21: Figure servant d'hypothèse de travail à Lézine , reprise par Romanelli. La ville primitive et son *decumanus* est à droite (à l'Est), l'avenue de Lambèse à l'Ouest. L'angle de 4°5 formé par l'arc avec la voie rend impossible l'hypothèse selon laquelle le *decumanus* et l'arc formaient un tout cohérent.

P. Gros enfin a abordé le sujet plus récemment[50]. Il relève que cette organisation architecturale, qu'il qualifie également de « baroque », jointe à la richesse décorative des chapiteaux, et aux consoles à décor végétal, tout ceci « a suggéré à plusieurs auteurs une datation plus tardive (époque antonine avancée, voire début du III^{e}.») Il propose une solution qui avait déjà été suggérée par Romanelli[51], à savoir que l'inscription mentionnant Trajan a été suivie d'une autre. La préservation de la première dédicace ne pose pas problème pour P. Gros, les exemples de la conservation, par souci de piété, d'une dédicace ancienne sont nombreux et prestigieux, comme au Panthéon. Mais il ne semble pas vouloir trancher définitivement, puisque sa dernière remarque porte sur des éléments exclusivement typologiques, dont nous savons qu'ils ne règlent pas tout. Et on peut regretter qu'il termine l'article consacré à l'arc de Timgad sur « sa parenté avec la porte Nord de Gerasa construite en 115. »

Aujourd'hui, l'attribution de l'arc à trois baies aux Sévères ne fait plus de doute. Nous pouvons ainsi affirmer que la datation de l'arc en 203, fondée sur l'étude d'H. Doisy (voir Partie 2, p.385), se voit également confirmée par les données de l'**architecture** et par celles de l'**urbanisme.**

- **L'architecture:**

L'architecture générale de l'arc de Thamugadi se rapproche en effet de celle de l'arc d'Hadrien à Gérasa, daté de 129-130, plus que de la Porte Nord d'ailleurs. Mais l'arc africain, comme plusieurs auteurs l'ont noté, propose des avancées et des recherches très innovantes par rapport à son modèle. Certes, dans sa partie basse, il est proche du modèle, la différence essentielle portant sur les colonnes, engagées dans le premier arc, et libres à Timgad, et sur l'absence de tout ornement architectonique autour des niches

[50] Gros P., *Architecture Romaine, I Bâtiments Publics*, Picard, Paris, 1996.

[51] P. Romanelli, « L'arco di Traiano a Timgad: una ipotesi », *Mélanges d'Histoire ancienne et d'archéologie offerts à P. Collart,* Lausanne, 1976, pp. 317-321.

du second niveau à Gérasa. Cet arc, élevé sur la route de Jérusalem, au Sud-Est de la ville, est le premier à notre connaissance à présenter une telle complexité architecturale. Il associe, sur un arc à trois baies dont les piédroits comportent, au-dessus des baies latérales, des niches pourvues de frontons, un fronton intégré dans le premier attique, au-dessus de la baie centrale, et surtout un ordre colossal qui lui donne toute sa force et sa cohésion. Trait typique de l'architecture de Syrie et d'Arabie, ici, les colonnes surgissent de culots d'acanthes, base que l'on retrouve également employée sur la porte Sud de la ville, voisine de 500m de l'arc d'Hadrien. De toute évidence, c'est un nouveau quartier qui trouvait là ses limites, et auquel ce propylon révolutionnaire dans son architecture était censé donner accès.

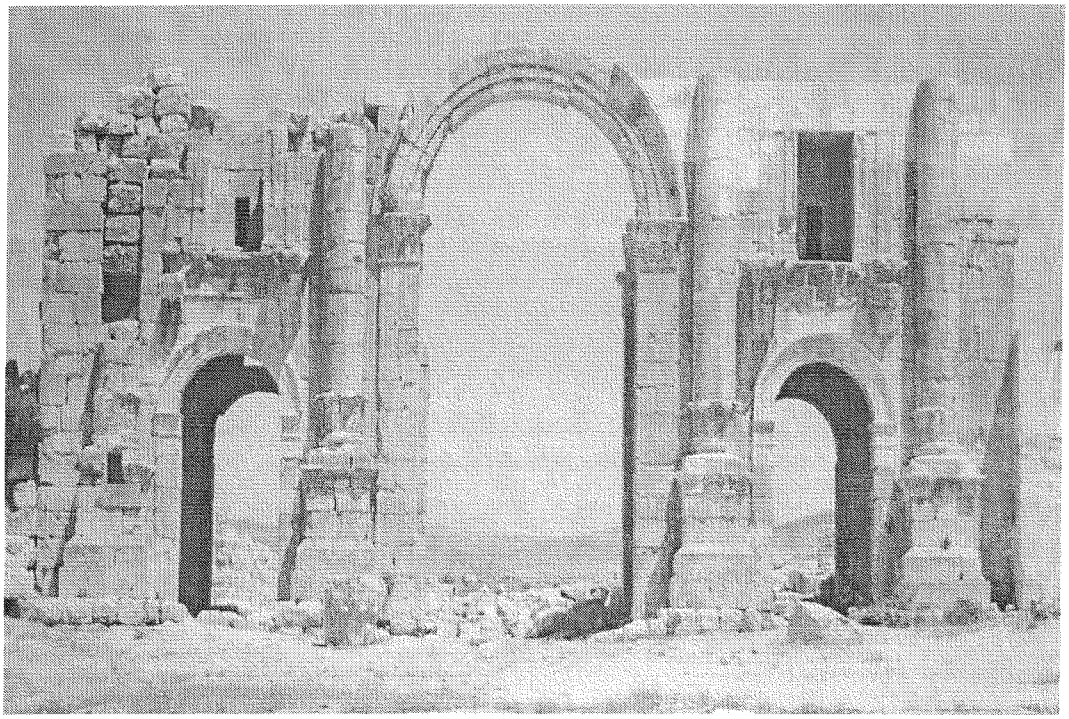


Figure 22: L'Arc de Gérasa, dédié à Hadrien en 129-130.

On remarquera une fois encore l'avance considérable de l'architecture et de l'urbanisme d'Orient sur le reste de l'empire, même sur l'Afrique ! L'arc de Gerasa est un décor un peu emphatique, destiné à la mise en scène de processions grandioses qui empruntent des voies rectilignes (ou en donnant l'illusion), marquées par quelques points forts, et ouvrant des perspectives dur de nouveaux quartiers. Mais l'arc africain de Timgad, s'il est plus tardif, est aussi beaucoup plus sophistiqué.

➢ **L'urbanisme :**

Cet aspect de la question sera traité dans la Partie III. Dès maintenant cependant, disons que trois éléments seront pris en compte :

- La relation de l'arc avec la voie à portiques construite entre la Porte de Lambèse et l'arc.
- L'implantation du monument dans son environnement immédiat de constructions nouvelles.
- La relation de l'arc avec la voie dallée provenant du forum.

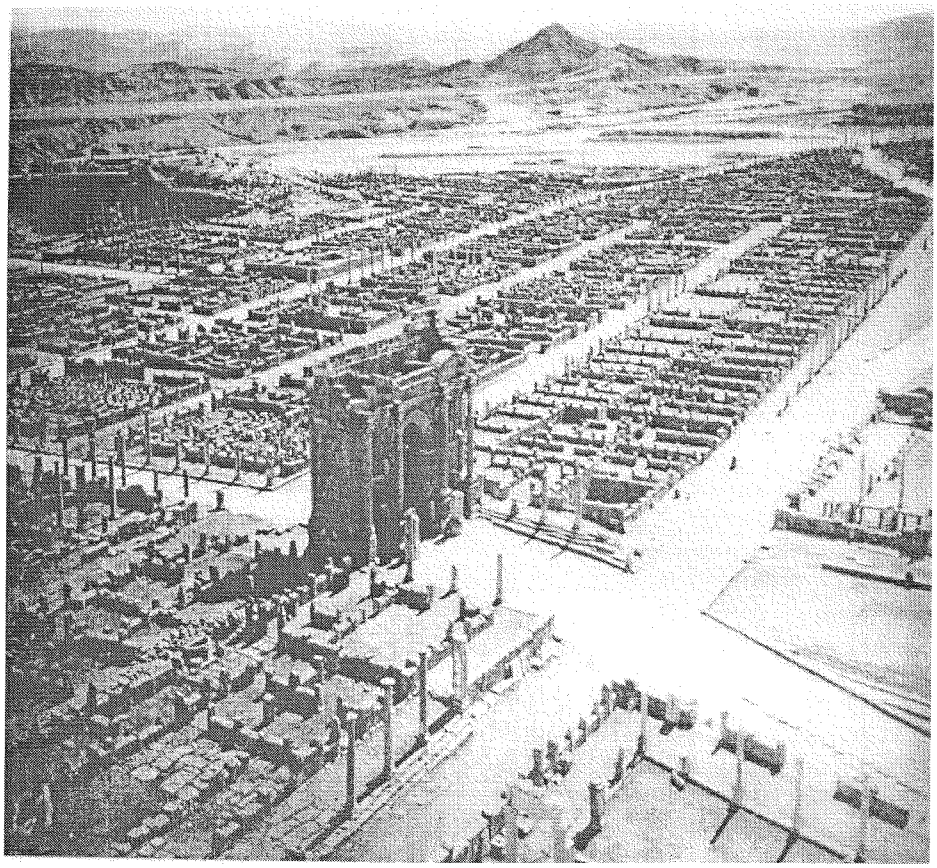


Figure 23: Environs de l'arc vus du Nord-Ouest : au bas de l'image, à gauche, portique du lotissement, puis Temple du Génie de la Colonie avec ses trois entrées ; face au temple, de l'autre côté de l'avenue de Lambèse, Marché de Sertius et voie à portiques qui rejoint le cardo Ouest au Sud de la ville, après avoir longé le Capitole. Photographie in Lassus.

7.2.2.12. Conclusion : La présence des Empereurs en Afrique en 203 et la fièvre édilitaire à Thamugadi

Cette question du voyage des empereurs en Afrique en 203 a longtemps partagé les historiens, certains refusant de croire à ce voyage. Elle revêt toutefois une grande importance, parce qu'elle suffit à expliquer **l'activité édilitaire** particulièrement intense constatée pendant les **années 202 à 204** en Afrique, à Timgad et à Lambèse en particulier, comme à Lepcis Magna. Mais aujourd'hui, tous semblent d'accord sur le sujet. Outre les nombreuses inscriptions de Timgad et de Lambèse datant de cette époque, on peut mentionner un texte de Lepcis, qui témoigne des opérations militaires menées contre les Garamantes[52]. Un autre fait état de la durée imprévue de l'expédition, qui a empêché Septime Sévère de rentrer à Lepcis pour son anniversaire, le 11 avril. Nous considérerons donc pour notre part ce voyage comme un fait acquis, supposant que la famille impériale est venue à Lambèse et Timgad fin avril, pour y rester jusqu'à la fin mai.

[52] Voir l'inscription *IRT 292*, mentionnant toute la famille impériale y compris Plautien, dédicace aux Victoires des trois Augustes.

7.3. Annexes

7.3.1. Annexe 1 : les bases de statues au pied de l'arc

La présence de soubassements de bases de statues devant l'arc est apparemment une constante pour les arcs de Sévère et Caracalla à Timgad intéressante à souligner, car une disposition analogue se retrouve au pied de l'arc *Pantheus*. Au pied de la baie centrale de l'arc dit de Trajan, on voit la trace de soubassements à peu près identiques à ceux qu'on a retrouvés près de la porte Nord, qui mesurent 1,30 m de profondeur sur 2m de largeur. Cagnat pensait qu'ils avaient été installés là pour accueillir des statues, alors que sur la façade Ouest, un soubassement était destiné à loger des milliaires. Les traces au sol du côté Est sont en partie recouvertes par des soubassements hexagonaux sur lesquels trouvent place deux bases de statues très importantes, portant des dédicaces que l'on trouvera **en 2^{e} partie, p.** 386, et qui datent du règne commun des deux Empereurs, tout en mentionnant les trois Augustes ; depuis, le nom de Géta a disparu, remplacé comme toujours par des épithètes laudatives à l'intention de Caracalla.

Les statues étaient dédiées à la **Concorde** des Augustes Septime Sévère et Caracalla pour l'une, et à **Mars Auguste**, conservateur des Empereurs Septime Sévère et Caracalla, pour l'autre, très mutilée et incomplète. Voir fig. 23.



Figure 24: Base de la Concorde au pied de l'arc, façade Est, au-dessus d'une base quadrangulaire antérieure, à gauche ; Façade Ouest, socle destiné à accueillir des milliaires; in Cagnat, B. et B.

Ces bases n'ont pu être installées qu'après la fin des travaux de construction de l'arc à trois baies, et on ne peut douter qu'elles correspondent bien à leur piédestal, puisque, comme l'écrit Cagnat, « les deux socles ont été trouvés en place, et les dés à terre à côté d'eux »[53]. Les fouilleurs n'auraient fait que les relever selon les affirmations de Cagnat.

[53] Cagnat, *op. cit.*, p. 139.

Ceci laisse entendre, comme nous le remarquions à propos de la datation de l'arc, que le dallage de la voie a été refait *a minima,* lors de la reconstruction, puisqu'on devine encore les bases antérieures. On voit parfois des travaux exécutés ainsi à l'économie.

Depuis l'époque de la publication de Cagnat, les bases, si importantes qu'elles cachaient les piédestaux des colonnes dégagées du grand ordre, ont été retirées du pied de l'arc.

7.3.2. Annexe 2 : les autres arcs de Thamugadi

Les portes primitives de Timgad :

1-La Porte du Nord, *CIL VIII, 17843 et 17852.*

La porte du Nord, « déblayée en 1888 », indiquait le départ de la route de Cirta. Elle nous intéresse essentiellement par sa **dédicace,** qui mentionne la création de la colonie, et que l'on a retrouvée à peu près à l'identique sur l'arc - ou plutôt sous forme de fragments trouvés « tout près » - de la porte Ouest. Cette inscription, brisée en cinq fragments dont quatre se raccordent, a été accrochée sur le mur intérieur Nord du pilier Ouest de façon arbitraire par les fouilleurs, dans un souci vraisemblable de conservation.

Les indications fournies par la titulature impériale permettent de dater la construction en l'**année100**, et de dire qu'elle est contemporaine de la fondation de la colonie. Le champ épigraphique, limité par un cartouche à queue d'aronde, qui mesure 1,05m de hauteur, et 2,05m de largeur, peut se situer sur l'attique, place idéale d'une dédicace.

Mais plusieurs autres fragments trouvés eux aussi dans les déblais au pied de l'arc correspondent à un champ épigraphique d'environ 8m de long: on peut facilement envisager que ces fragments occupaient l'autre face de l'attique, encore que la différence importante dans les longueurs des deux inscriptions nous paraisse gênante. L'inscription est conservée dans sa partie droite, et situe la dédicace en 149. On a pu supposer que la construction de la porte, initiée en 100, lors de la fondation, n'avait été terminée qu'à cette date de 149, et que la seconde dédicace commémorait la fin des travaux ; une telle commémoration était habituelle pour les travaux édilitaires d'une certaine importance. Mais on peut supposer aussi une restauration ou un embellissement.

2- La Porte du Sud

La porte du Sud a disparu, ce qui n'est pas étonnant quand on sait que la ville s'est essentiellement étendue au fil des ans dans les deux directions Sud et Ouest. La maison de L'Hermaphrodite qui date du milieu du II^{e} siècle, occupe tout l'espace public primitif, rempart et *intervallum* compris, jusqu'à l'emplacement de la porte inclus. Par contre, la porte qui figure sur le plan sous le numéro 22, installée au-dessus d'un cardo secondaire séparant l'îlot de la maison de l'Hermaphrodite de celui de sa contemporaine, la maison de Sertius, est une porte tardive.[54] On constate donc, comme pour le rempart Ouest, que c'est l'espace privé qui a empiété sur l'espace public, plaçant les autorités devant le fait accompli, et accélérant le processus d'élimination du rempart qui avait perdu son rôle défensif. Ces deux maisons sont de très riches demeures, dont les propriétaires, par leurs libéralités, avaient embelli la ville, et pouvaient espérer la reconnaissance de la cité[55] pour le cas où un problème d'urbanisme

---

55 C'est ce qui ressort de l'ouvrage de Ballu, *Les Nouvelles Découvertes de Timgad, II, p. 10.*

[55] Sertius est le grand évergète de Timgad au début du III°siècle; il offre plusieurs statues sur le forum, et construit le marché qui porte son nom, situé précisément hors les murs, au-delà de l'arc dit de

et d'occupation des sols se serait posé. D'ailleurs, cette porte a toujours dû jouer un rôle secondaire, en ce sens qu'elle ne répondait pas directement à celle du Nord, puisque le *Cardo Maximus* s'interrompait en son point de rencontre avec le forum, dont l'accès était marqué par une porte majestueuse, aussi large que la Porte Nord à laquelle elle faisait écho avec élégance. La solution de continuité du cardo privait donc cette porte Sud d'une bonne part de son rôle fonctionnel, et partant, de son prestige. Faute de trace archéologique indiscutable, nous proposons de situer la disparition de la porte Sud à une date indéterminée, mais assez haute, vers le milieu du II[e] siècle au plus tard.

3-La Porte de l'Est.

Cagnat avait évoqué au début du chapitre intitulé « Les arcs de triomphe » quelques vestiges subsistant sur le *decumanus* qui, à l'est du forum, pouvaient s'identifier à la porte de l'Est. Il s'agit sans doute de ce que *le Plan Général des Ruines en 1900* présente comme les Vestiges d'un arc de triomphe, à peu près à égale distance du forum que l'arc dit de Trajan. Le texte de la publication dit que ces vestiges consistent en »**des colonnes et des chapiteaux gisant à fleur de sol, ainsi que par un fragment de grande inscription. »**

Un premier fragment avait été découvert par Rénier[56] près du forum; Cagnat[57] l'avait vu, « à demi enterré », près de l'arc; L. Leschi[58], en publiant un second fragment découvert en 1939, a permis la restitution du texte.

4-La Porte Ouest de la ville primitive :

C'était évidemment la porte qui a été remplacée par **l'Arc « dit de Trajan »**, et qui portait l'inscription CIL VIII, 2355.

Les Portes marquant la première extension :

1-La Porte de Mascula ou la Nouvelle porte de l'Est

Cette porte **n'est pas restaurée** dans son élévation, alors que beaucoup d'éléments sont à terre. Mais des dimensions proposées par Ballu[59], du plan au sol dessiné par la plinthe (dont la partie Nord manque), et des nombreux fragments d'inscription, on peut déduire qu'elle est très proche dans son architecture de la porte de Lambèse. Les dimensions sont de 11,34m pour la largeur, 4,90m pour l'épaisseur, piédestaux compris, et de 4,21m pour la largeur de la baie. C'est un arc à une baie avec deux façades semblables. Les baies sont ornées d'une archivolte à trois fasces, et l'arc présentait deux avant-corps constitués de deux colonnes sur piédestal indépendant répondant à des pilastres et soutenant un retour d'entablement indépendant: ainsi étaient réunis les éléments-types de l'arc africain!

Le champ épigraphique restitué par Cagnat[60] mesurait de 5,50m à 6m de largeur et 1,10 de hauteur, et la dédicace permet de dater l'arc des **années 150**.

2-La Porte de Lambèse ou la Nouvelle Porte de l'Ouest.

Trajan, n°34 du plan de 1904 Quelques années plus tôt, anticipant sur des pratiques bien connues, en choisissant le lot le plus avantageux dans le programme de lotissement de la zone du rempart Ouest, il a construit à son usage personnel, sur 2600m^2, une somptueuse maison de ville.

[56] L. Rénier, *Inscriptions Recueillies en Algérie*, n° 1491.

[57] R. Cagnat, *B.A.C.* 1915.

[58] L. Leschi, *B.A.C., 1938-40, p. 405.*

[59] A. Ballu, *B.A.C., 1909,* p. 89.

[60] R. Cagnat, *B.A.C.*, 1915, pp. 235 à 240.

La porte de Lambèse a été repérée lors de quelques sondages en 1875, et le service des Monuments Historiques en a achevé le déblaiement en 1903. On constate que c'est dans cette direction Ouest que la ville s'est surtout agrandie, la topographie imposait du reste cette orientation prise par le développement du tissu urbain. Aussi n'est-il pas surprenant qu'elle soit éloignée de 800 m de l'ensemble des ruines.

Le plan de cette porte, publié dans l'ouvrage de Boeswillwald et Cagnat (leur fig. 58), était présenté trois ans plus tôt dans Les *Monuments antiques de l'Algérie* de Gsell comme le plan canonique de nombreux arcs africains.

On peut la dater précisément par la dédicace de **169.**

8. Arc de Lepcis Magna (Lebda)

La ville de Lepcis Magna est vraiment caractérisée par les arcs honorifiques, et en particulier par les quadrifrons: le quadrifrons de Sévère et Caracalla avait été précédé sur le sol lepcitain par les arcs de Tibère, Trajan, Antonin le Pieux et Marc Aurèle, et il ne faut pas exclure de la liste les quadrifrons dont la fonction est purement décorative, tels celui du marché, ou la base destinée à accueillir un bige.



Figure 1: Le quadrifrons de Lepcis Magna vu du *cardo*; au fond, les arc de Tibère et de Trajan.

Bibliographie :

BACCHIELLI, « L'arco severiano di Lepcis Magna, il restauro », *L'Africa Romana,* IX, 1991, pp. 763-770.

BARTOCCINI Renato, « L'arco quadrifronte dei Severi a Lepcis (Leptis Magna) », *Africa Italiana*, 4, 1931, pp. 32-152.

BIANCHI-BANDINELLI R., VERGARA CAFFARELLI E., CAPUTO G., *Leptis Magna,* Milan, 1964.

DI VITA A., « La riscostruzione dell'arco dei Severi », *QAL, 7*, 1975, pp. 3-26.

DI VITA A., DI VITA-EVRARD G., BACCHIELLI L., *La Libye Antique. Cités perdues de l'Empire Romain,* Paris, 1998 et 2005.

SCHMIDT-COLINET A., *Das Tempelgrab Nr 35 in Palmyra,* Mayence, 1992, p. 39 (nouvelle restitution de l'arc).

STROCKA V.M., « Beobachtungen an den Attikareliefs des severischen Quadrifrons von Lepcis Magna », *Antiquités Africaines*, t. 6, 1972, pp. 147-172.

STUCCHI S., *Divagazione archeologicche,* 2, Rome, 1981, p. 129sq. ; p. 138 sq. ; p. 154sq.

TISSOT, *Géographie Comparée*, pp. 219-221.

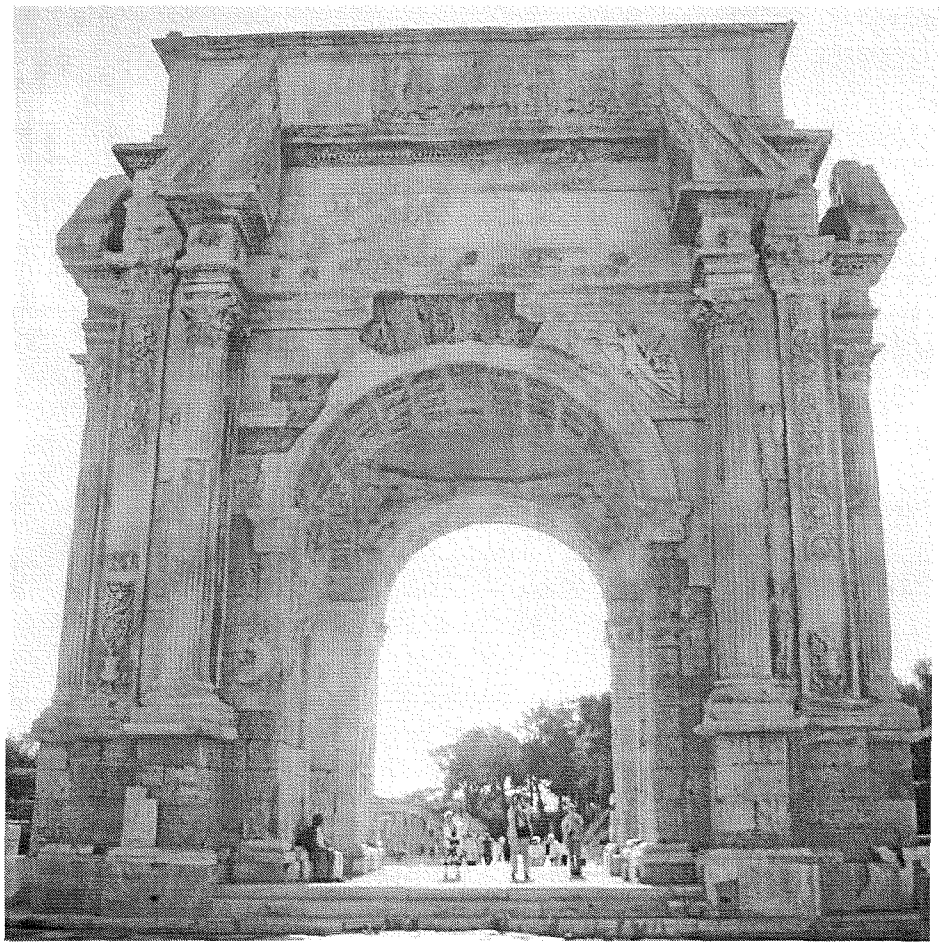


Figure 2: Façade sur le *decumanus* portant l'inscription.



Figure 3: L'arc vu depuis le S-E, 2006. Revêtements et panneaux en place.

8.1. La ville et les *emporia* des Syrtes

Le nom de Lepcis lui-même demande à être justifié, puisque dans les sources littéraires, la ville s'appelle Leptis Magna, alors que dans la quasi-totalité des inscriptions trouvées *in situ,* elle figure comme **Lepcis Magna** : c'est le nom que nous retiendrons.

L'histoire de la cité remonte à la fondation des *emporia* de Carthage dans les Syrtes, et son développement est lié à celui de sa métropole.

La région des Syrtes constituait une région un peu particulière du fait de son éloignement de Carthage. Suivant le mode habituel d'occupation carthaginoise, c'étaient essentiellement les villes de la côte, ports déjà exportateurs de l'huile de la région, qui avaient été « punicisés ». Dans les appropriations successives par Massinissa des possessions carthaginoises, les *emporia* de Tripolitaine furent les premiers à être occupés, vers 193 avant J.C., annexion suivie de près par celle des *Campi Magni* autour de Vaga. C'est un peu plus tard que le roi avait occupé la *Tusca* autour de Mactar.

Mais à partir de la seconde Guerre Punique, la région passe progressivement au pouvoir de Massinissa, que Rome laisse soigneusement s'étendre sans réagir : les empiètements du roi numide dans la région des Syrtes sont une des causes du déclenchement de la troisième guerre entre Rome et Carthage.

En 111 avant J.C., la ville obtient le statut privilégié de « *civitas foederata* », qu'elle perd en 46 pour avoir trop bien accueilli les Pompéiens. Le rappel du montant de l'amende infligée à la ville par César témoigne de la richesse de la cité dès cette époque. Elle devait en effet verser trois millions de livres d'huile. On voit bien que le développement agricole de la région, et en particulier celui de l'oléiculture, n'est pas le fait des Romains, qui en ont plutôt recueilli les bénéfices. Gsell[1] pense que la ville est devenue cité stipendiaire. En tout cas, elle est intégrée avec toute la Tripolitaine à la Proconsulaire en 23. Peu après cette date, la renaissance d'un monnayage local[2] laisse supposer un retour à un statut privilégié. Sous les Flaviens, deux inscriptions font état du titre de municipe[3]. Par ailleurs, la ville reste gouvernée par deux suffètes, ce qui n'est pas contradictoire, puisque, comme le relève Lepelley[4], les municipes pouvaient, au dire d'Aulu Gelle[5], conserver leurs anciennes institutions municipales.

La ville de Lepcis a vu son sort politique se modifier considérablement à l'époque de Trajan.[6] C'est lui en effet qui en a fait une colonie, en même temps qu'Hadrumète, autre fondation carthaginoise très riche; les deux cités furent alors inscrites dans la tribu Papiria. A cette occasion, à Lepcis, est créé un poste de Préfet spécial de l'Empereur, en remplacement du titre de suffète, et c'est le grand-père de Septime Sévère qui le premier est nommé à cette fonction[7]. Nous renvoyons à l'article de J.Guey et à l'inscription mentionnant sa nomination, « dès qu'on eut fait jurer la cité romaine » aux membres représentatifs de la ville : *Praef(ecto) publ(ice) creato cum primum civitas Romana adacta est.*[8]

Ce poste avait été créé avant 110, date de la dédicace de l'arc élevé par la ville en l'honneur de l'Empereur, pour commémorer de façon spectaculaire le changement de statut municipal[9]. Il faut remarquer que cet arc de Trajan est un quadrifrons, le premier construit en Afrique. Et il est probable que le recours fréquent à ce type architectural à Lepcis, en particulier à l'époque de Septime Sévère et de Caracalla, s'explique en partie par ce modèle fondateur.

Hadrumète pour sa part avait également élevé un arc en l'honneur de Trajan. La situation du monument dans la ville, pas plus que le type d'arc choisi, ne sont connus avec certitude. Si l'on se fonde sur la publication de Foucher[10], cet arc se situait sur le forum de la ville, dont l'emplacement pourrait être occupé par la Grande Mosquée et sa cour. Le Musée de Sousse possède un important fragment d'un panneau sculpté portant

---

[1] Gsell, *Histoire Ancienne de l'Afrique du Nord*, t. VIII , p. 163.

[2] Voir Müller, *Numismatique, II, 3, suppl. 33.*

[3] Voir *I.R.T.*, 342 et 346.

[4] Lepelley, *Cités, II, p. ?*

[5] Aulu Gelle, *Nuits Attiques,* XVI, 13.

[6] Sur Trajan et Lepcis, voir l'article de di Vita Evrard,, « Note sur trois Sénateurs de Leptis Magna », *Tituli, 4,* 1982, p. 453-465.

[7] Voir l'article de H.G. Pflaum, « Les juges des cinq décuries originaires d'Afrique », *Antiq. Afric.*, 2, 1968, pp. 153-195, spécialement p. 157-159, où l'auteur commente les inscriptions *IRT, 412* ; 413 ; 607.

[8] J. Guey, « L'inscription du grand- père de Septime Sévère à Leptis », M. A. F. , LXXXII, 1952,p. 161.

[9] Pour le statut de Lepcis, voir en dernier Saint Amans, ..., p. 85.

[10] L. Foucher, *Hadrumète*, Paris, P.U.F., 1964, à compléter par Tlatli, *Cités antiques de Tunisie, Les Guides Ceres,* Tunis.

un arc triomphal, qui est un *unicum* en Afrique, où, on le sait, ce n'est pas le décor sculpté qui est privilégié, mais l'architecture elle-même.

Ce que nous pourrions remarquer, c'est l'importance qu'ont eue à l'époque des deux Sévères les cités qui avaient déjà connu un premier essor sous Trajan. Outre Lepcis et Hadrumète, il faut citer Thubursicu Numidarum, passée du statut de cité stipendiaire au rang de municipe entre 100 et 102. C'est le cas encore de Théveste, inscrite dans la tribu Papiria, qui devient colonie sous le règne de Trajan, lorsqu'elle perd le siège de la III^{e} Légion, approximativement après 98. Un essor rapide identique est constaté enfin à Thamugadi, la dernière colonie de type traditionnel, c'est-à-dire dont la fondation s'était vue soutenue par une véritable déduction de citoyens. Le développement de toutes ces cités va se voir, après un siècle d'existence « romaine », largement relancé par les Sévères.

Conclusion : Le parallèle entre Trajan et Septime Sévère peut être poussé plus loin sans risque. En Afrique, ils mènent une double action identique: ils fixent les limites de plusieurs tribus, Musulames et Nybgenses pour Trajan, Garamantes et Maures pour Sévère. Parallèlement, ils installent une ligne de limes efficace: Trajan englobe tous les Aurès par Tacape, Civitas Capsa et Civitas Nybgensiorum en 104-105[11]. Sévère crée le limes du sud de la Proconsulaire, de Bou Ngnem à Gightis, tout en s'appliquant à fonder en droit l'autonomie de la province de Numidie, sans doute en 197 ou 198[12]. Leur politique contre les Parthes s'inscrit dans un souci commun de protection des frontières, et à cent ans d'écart, leur victoire parthique est commémorée de la même manière, par l'arc de Bénévent pour Trajan et l'arc du Forum Romain pour les deux Sévères. Le message iconographique des deux arcs est du reste strictement identique, et c'est en ce sens qu'on a pu parler du classicisme, voire du conservatisme de l'arc des Sévères: l'idéologie qui sous-tend les représentations figurées n'a pas évolué en un siècle, les schémas utilisés non plus.

[11] Le Légat de la Légion étant alors L. Minucius Natalis.

A compléter avec l'ouvrage du Père Mesnage, *la Romanisation de l'Afrique,* Paris, 1913, et l'étude fondamentale de J. Gascou, *R omanisation…..*

[12] Voir l'article de Gascou sur la création de la Province de Numidie.

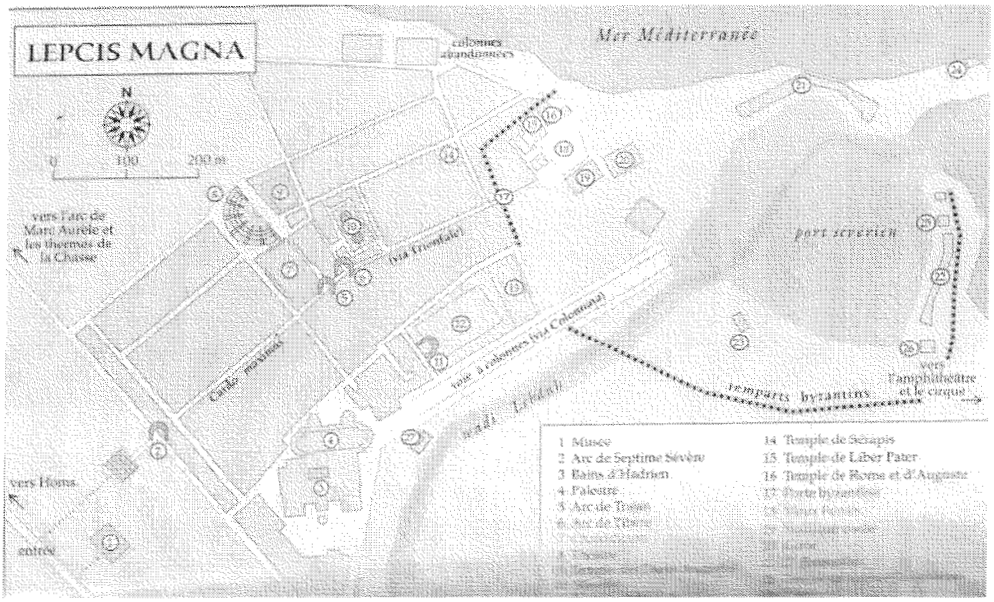


Figure 4: Plan de la ville antique, in Guide Olizane

8.2. L'arc

Le *quadrifrons* des Sévères est un monument de plan carré de 16m de côté environ. Destiné à articuler la circulation, et à accentuer les grands axes de la ville, le monument, qui existait dès la fin du II^{e} siècle, et qu'on a simplement revêtu d'une parure de marbre pour la visite des Empereurs, se trouvait en position dominante, surélevé par un socle à trois marches. Ce seul élément suffit à indiquer l'orientation générale voulue par les urbanistes de la ville. L'arc s'élevait en effet au croisement des deux voies les plus importantes de la cité : le decumanus, portion urbaine de la voie maritime Oea–Alexandrie, et le *cardo,* qui rejoignait le théâtre au Nord, et se dirigeait vers la campagne au Sud.

Plan de l'arc :

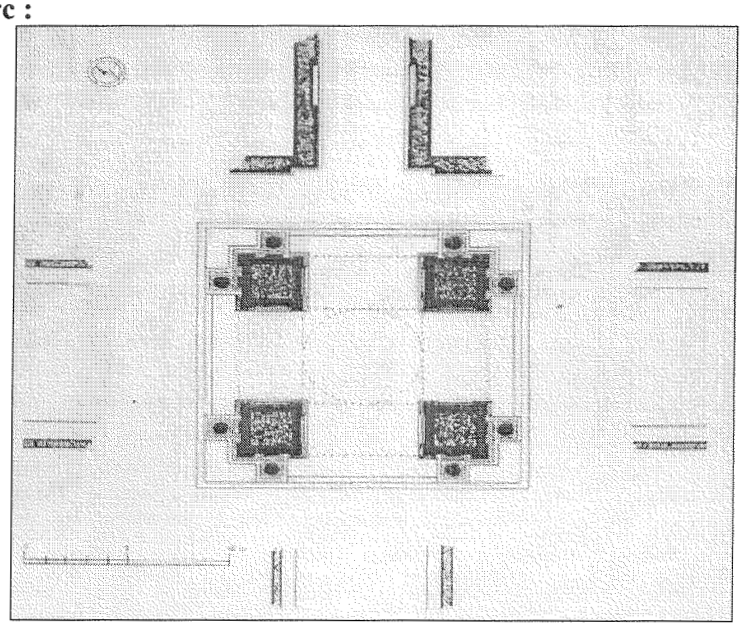


Figure 5: Plan de l'arc in Bacchieli.1991

Dimensions :

Nous empruntons les dimensions données par Bartocini dans sa publication de l'arc[13].
Largeur des baies : 5,80m, 5,40 une fois les revêtements de marbre appliqués.
Largeur et profondeur des piédroits: 3m.
Hauteur de la baie: 9m.
Hauteur du piédestal, base de colonne comprise: 3,70m.
Hauteur de la colonne: 6m.
Diamètre de la colonne: 0,90 à la base, 0,72 au sommet.
Hauteur probable de l'arc: 20m.

1° Elévation :

Un socle puissant porte le monument. Devant chacune des baies, il est encore surélevé par deux marches, ce qui isole l'arc au-dessus des voies qui convergent vers lui, matériellement et symboliquement, mais interdit évidemment toute circulation autre que pédestre.

La plinthe moulurée entoure les piédestaux des colonnes et les pilastres d'angle ; elle s'interrompt aux angles intérieurs des piédroits, du côté des baies.

La baie :

Le piédroit est orné, du côté de la baie, d'un **faux pilastre** dont le chapiteau sert d'imposte à la baie. **L'imposte** à feuilles d'acanthe a un profil de chapiteau.

Les claveaux de la baie sont extradossés (voir fig.10 et 13), mais l'appareillage est presque partout occulté par le décor qu'on a peu à peu restitué. L'extrados est orné d'une **archivolte** mesurant 0, 58m, constituée par trois fasces en retrait, séparées par des rangs de perles et pirouettes, et couronnée par une doucine ornée de feuilles d'acanthe inversées.

Les écoinçons présentent, à l'instar des arcs de Trajan à Bénévent, de Titus et des Sévères à Rome, des Victoires (fig.6) dont le pied effleure encore le globe d'où elles s'envolent.

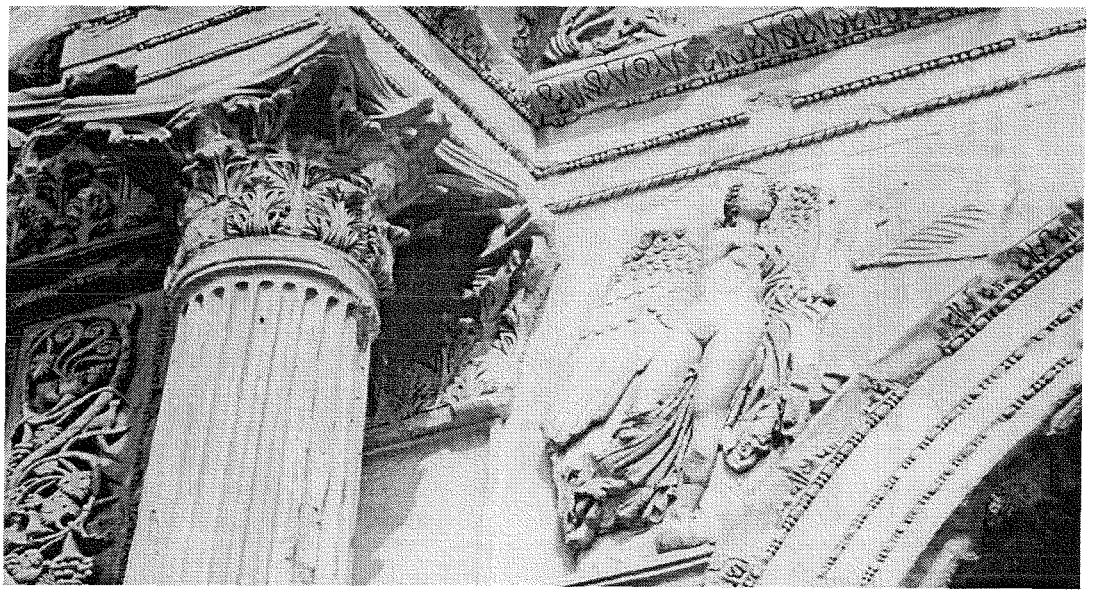


Figure 6: Victoire "gauche". Derrière la colonne, chapiteau du pilastre correspondant. Remarquer le corps de l'aigle (sans tête) sur le chapiteau, orienté vers la baie.

[13] « L'arco quadrifronte dei Séveri a Lepcis », A. I., 1931.

La voûte, profonde de 2m environ, présente sur quatre rangs des caissons de 0,56m sur 0,53m, dont la bordure est constituée de deux rangs de perles et pirouettes encadrant un ovolo. Leur centre est occupé par des fleurs variées. Les caissons correspondent à la largeur des panneaux historiés de l'intérieur du monument.

Les pilastres d'angle : L'angle extérieur des piédroits est occupé par un pilastre d'angle richement décoré de rinceaux animés. Les bases de ces pilastres appartiennent toutefois à l'appareil originel de l'arc, et sont moulurées à la partie supérieure de leur assise.

L'espace très étroit qui se situe sur la face du piédroit, entre le pilastre d'angle et le pilastre répondant à la colonne est occupé par des couples de prisonniers, attachés au pied d'un trophée. Notons que cette zone très plate semble encore s'enfoncer à l'intérieur de la construction, l'effet optique étant obtenu par l'opposition avec les pilastres voisins en fort relief, relief qui est encore accentué par l'exubérance du décor de rinceaux jaillissant de canthares, et habités de petits Eros, d'oiseaux, de grappes de raisin....(Voir fig. 6).C'est ce que nous appelons la zone zéro du décor.

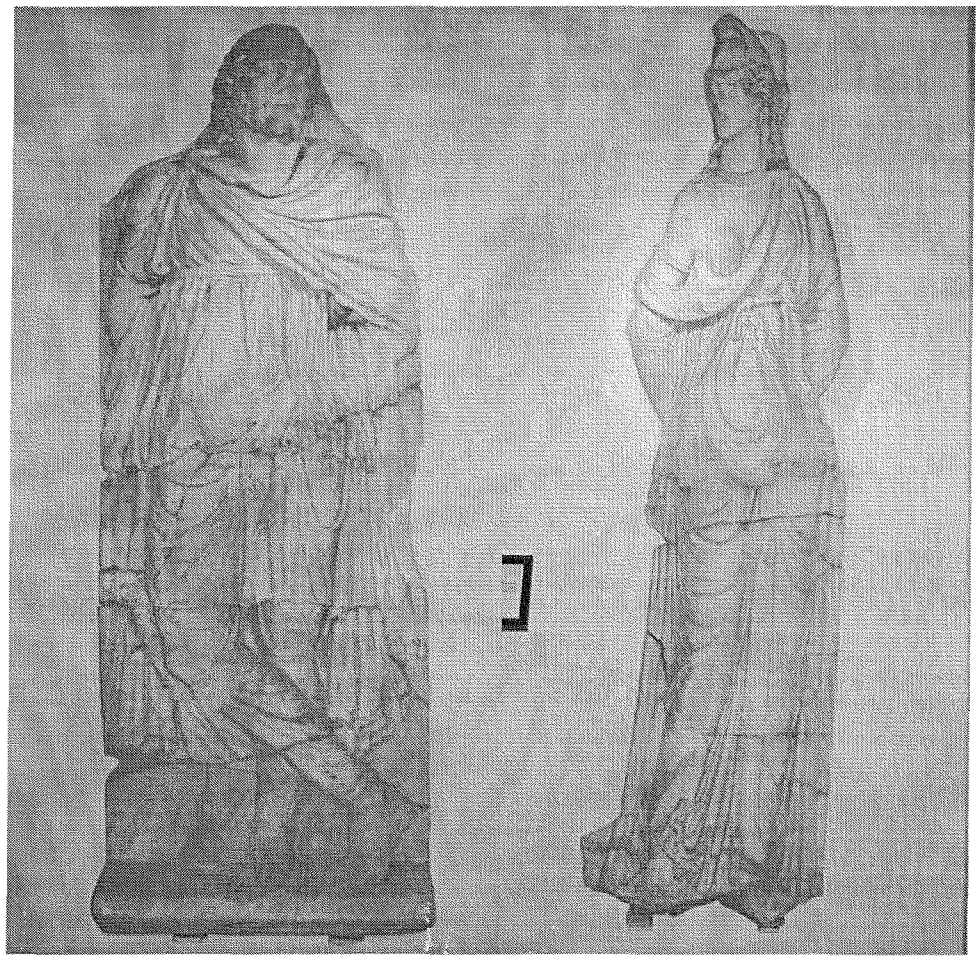


Figure 7: Un prisonnier et une prisonnière. Originaux conservés au musée d e Tripoli.

La face intérieure des piédroits est occupée par des cadres destinés à recevoir des panneaux historiés superposés. Ils mesurent 3,60m de haut. Dans un souci d'unité visuelle, et pour attirer le regard vers le haut, ces panneaux ne prennent naissance qu'à 2,44m du sol intérieur du monument, c'est-à-dire à la hauteur des piédestaux de colonnes de l'ordre appliqué.

Couverture de l'espace intérieur :

Juste au-dessus de la moulure terminant les cadres décrits plus haut, prennent naissance, dans les angles du carré intérieur, des trompes très particulières. Elles reposent sur les claveaux intérieurs, et assurent évidemment le passage du carré à la coupole de couverture, par un procédé tout à fait original : des aigles, dont les pattes reposent sur le globe, déploient leurs ailes au-dessus de l'ouverture. Leur corps, légèrement incliné vers le centre, sert en fait de nervure au cercle qui se développe le long des ailes, découpant ainsi l'espace en quatre voiles. Ce résultat est obtenu par une habile composition des assises nouvelles avec les claveaux intérieurs pour soutenir le corps en relief des oiseaux. Indépendamment du message triomphal que délivre habilement leur présence, il faut saluer le résultat artistique somptueux obtenu grâce à la mise en scène de leur corps trapu, complété des ailes aériennes. Les dimensions totales de l'aigle se répondent : 3m pour la hauteur totale du corps et des acanthes sur lesquelles il repose, 3m d'envergure pour les ailes. Selon Bartoccini, la coupole elle-même n'était ornée que de stucs, revêtement que nous pourrions comparer aux stucs peints dans le passage d'accès au théâtre d'Ostie, dont les travaux se sont terminés à la même époque.

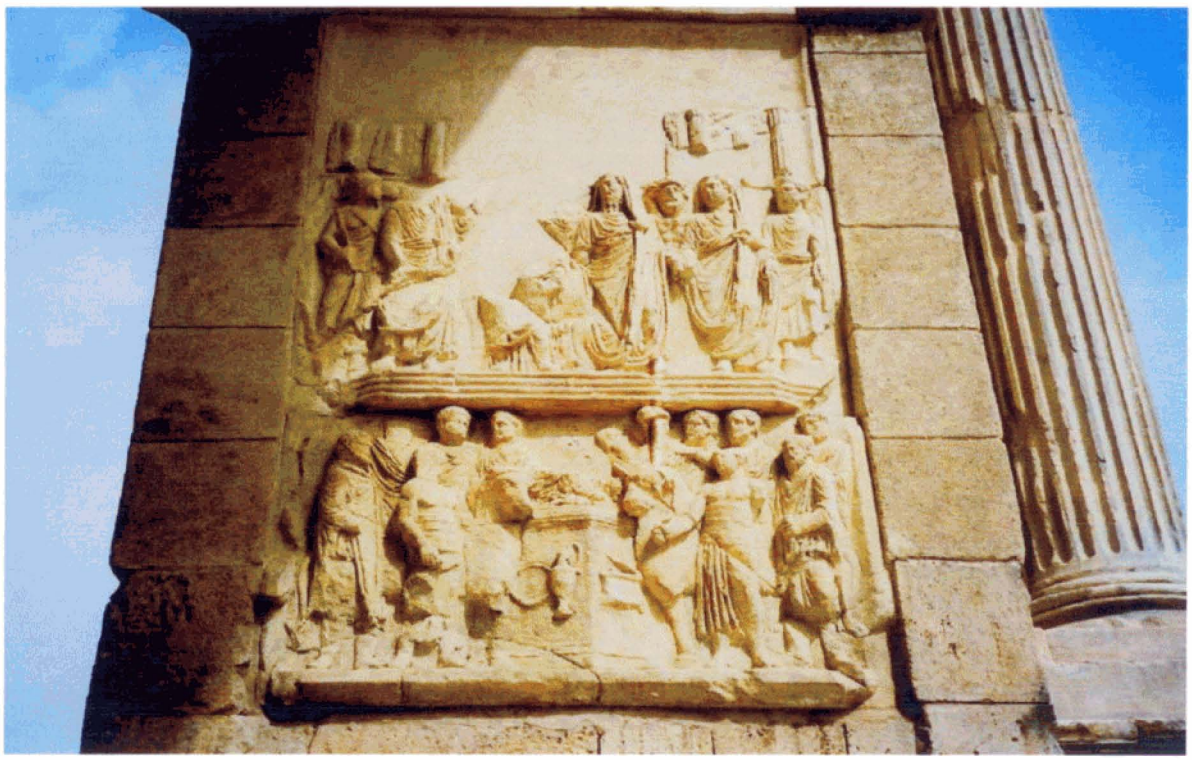


Figure 8: Panneaux historiés intérieurs.



Figure 9: Aigle des trompes de la coupole.

2° Décor architectural des façades :

Des **colonnes** portées par de hauts piédestaux créent un décor en relief sur les façades.

La base attique supporte un fût haut de 6m, comportant 24 cannelures alternant avec de petits listels (0,06 et 0, 025m).

Les chapiteaux corinthiens mesurent 0,87m de hauteur sur 1,04m de largeur au niveau de l'abaque. A l'un des angles au moins de chaque chapiteau, la crosse extérieure était remplacée par un aigle, selon le schéma que nous avons vu à Thamugadi. Toutefois, Bartoccini dit en avoir retrouvé cinq, chacun dans une pause différente, ce qui laisserait supposer que des aigles occupaient les deux cornes des chapiteaux.

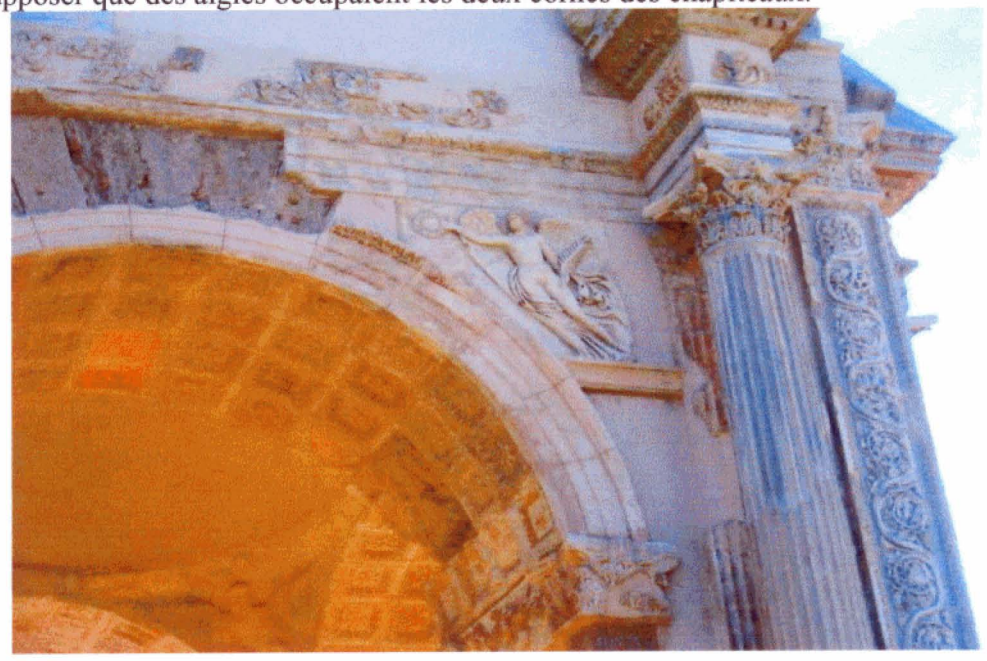


Figure 10: L'aigle ornant le chapiteau de la colonne sur la façade consacrée à Septime Sévère, la tête orientée vers la baie.

Des pilastres, également cannelés, et intégrés au piédroit, répondent aux colonnes.

3° Entablement :

L'architrave présente la classique superposition de trois fasces en encorbellement, séparées par des moulures : une tresse à droite et des rangs de perles et pirouettes. Au-dessus des fasces, une large scotie ornée de feuilles d'acanthe renversées simplifiées et cordiformes.

La frise se divise en trois registres plats, le premier, orné d'une guirlande, le second, sur deux assises, vide ; le dernier à nouveau orné d'une guirlande. L'emplacement de l'inscription est ainsi nettement défini. Le dernier programme de restauration a permis la mise en place, en 1980, de l'inscription trouvée et publiée par Ioppolo dans les années 60.

Il est très vraisemblable qu'il existait quatre inscriptions, une sur chaque façade. Celle qui a été remontée sur la façade privilégiée, dirigée vers Oea, et correspondant à l'espace dévolu à Septime Sévère, est très lacunaire, mais c'est la seule qu'on ait retrouvée, voir fig.12et 13, et Partie 2, page 388

La corniche, haute de 0,54m, avec un surplomb de 1,70m, 1,77m au-dessus de la saillie maximale de l'architrave, est très exubérante, (voir fig.15). Elle s'orne de bas en haut : d'un talon orné de rais de coeur, de denticules, de perles et pirouettes, d'oves et dards, enfin d'une doucine lisse couronnée d'un listel plat.

4° Couronnement : frontons tronqués couronnant l'ordre appliqué et attique :

Des frontons tronqués couronnent les retours d'entablement qui avancent au-dessus des colonnes. Les moulures de leur corniche reprennent le profil de la corniche d'entablement, les rampants sont décorés d'une file de feuilles d'eau, de perles et pirouettes, et d'un anthémion à palmettes alternées sur la doucine.

Ces « frontons tronqués » (Spitzhörner) sont empruntés à des modèles orientaux. Ils n'ont aucune fonction structurelle, et ne font qu'accompagner le regard vers les scènes disposées au-dessus d'eux sur l'attique[14]. Mais la façon dont ils sont disposés, dans la restitution actuelle, due à S. Stucchi, gêne en partie la lecture. Aussi faudrait-il suivre A. Schmidt-Colinet,[15]qui a étudié ce type de couronnement sur un des mausolées de Palmyre, et qui propose pour eux une disposition plus logique, permettant une parfaite lecture des scènes supérieures, et surtout évitant que l'oeil du spectateur ne découvre une surface non décorée : l'horreur du vide est particulièrement évidente sur cet arc.

[14] A Pétra, ils guident le regard vers la tholos centrale sur la Khazné. Toutefois, ils assurent également la couverture des faux édicules qu'ils couronnent.

[15] Voir A. Schmidt-Colinet, *Das Tempelgrab Nr 36 in Palmyra, 2 vol., Mayence, 1992, 213p. et 76 pl.*

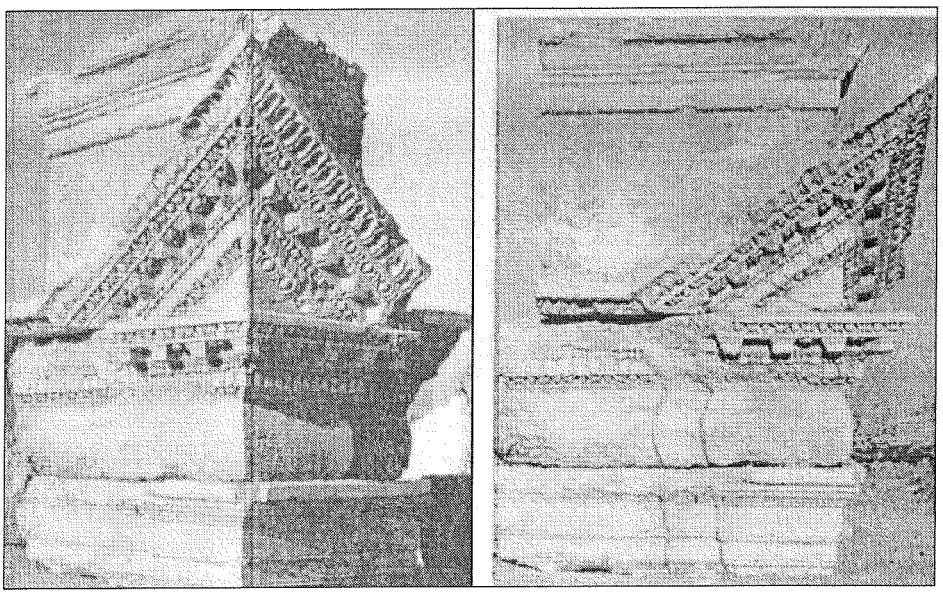


Figure 11: Le mausolée n° 35 à Palmyre: pointes de frontons, ép. sévérienne in Schmidt-Colinet.

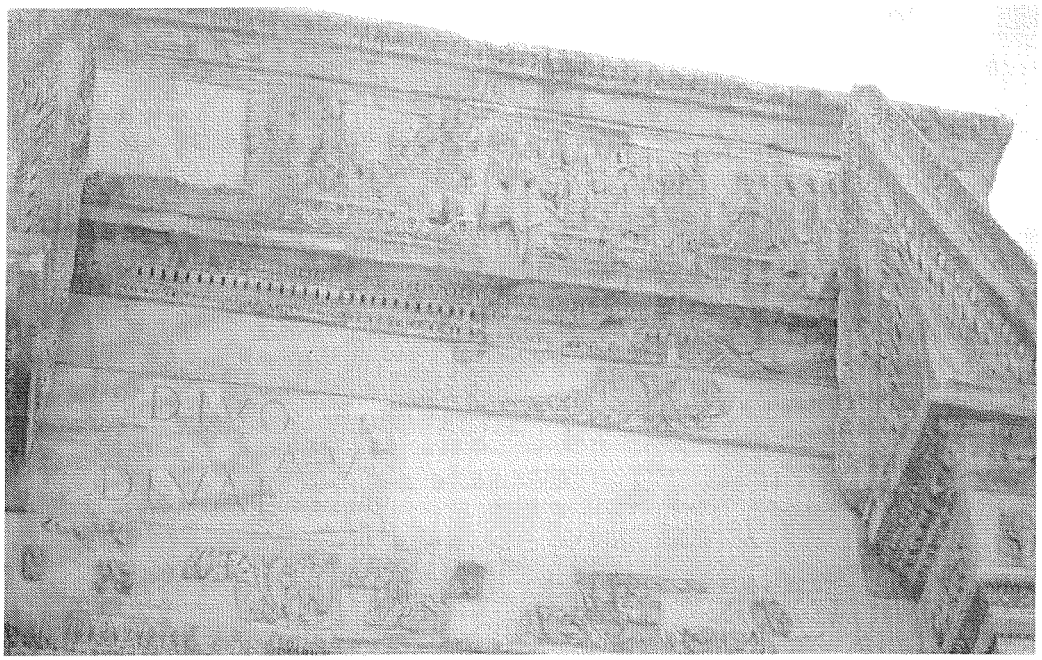


Figure 12: Inscription sur la frise d'entablement.



Figure 13 : Autre vue de la façade Est. Sous le revêtement de marbre, les claveaux de la baie



Figure 14 : Angles de frontons; la disposition actuelle gêne le regard.

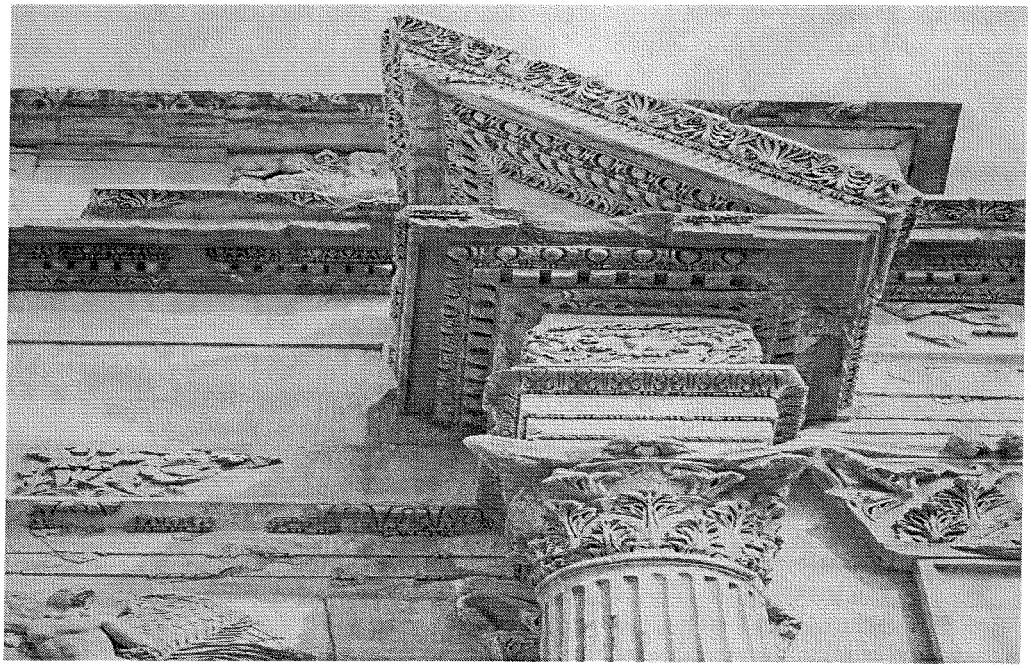


Figure 15 : Fronton tronqué et Victoire"droite". Derrière la colonne, on devine le chapiteau du pilastre qui lui répond sur la façade du piédroit. A droite, le chapiteau du pilastre d'angle.

L'attique :

En retrait de la corniche de l'entablement, au droit du piédroit, **l'attique** n'a pas de base visible**. Sa frise** très haute est réservée aux panneaux historiés, et il est couronné par une légère **corniche.** Ces panneaux constituent des scènes plus ou moins complètes surmontant les quatre façades, scènes dont nous étudierons le programme iconographique en Partie III.

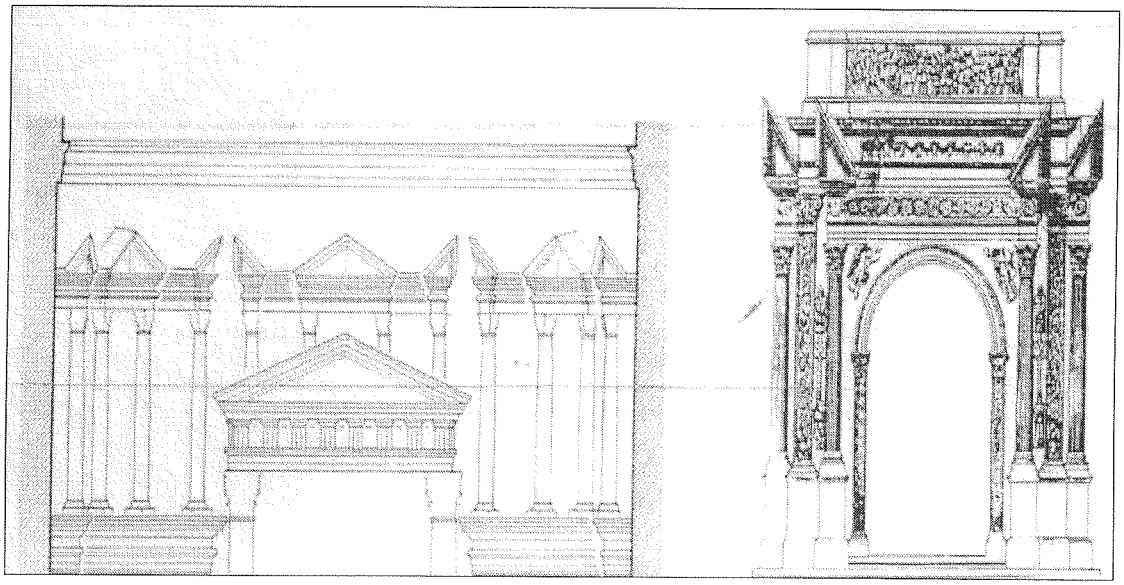


Figure 16 : La proposition de restauration de A. Schmidt-Colinet pour l'arc de Lepcis Magna et l'exemple concordant du Nymphée d'Apamée, datant de l'époque sévèrienne.



Figure 17 : L'arc vu du Sud, in di Vita 1998, même orientation que la fig. 2006. On peut voir encore très nettement la structure originelle en calcaire, remontée ou complétée. On comprend que les corniches d'impostes sont rapportées, comme les « pilastres d'angle », abstraction faite de leurs bases, prévues dans l'arc d'origine : le trompe-l'oeil et le décor de la mise en scène se mettent en place.

Historique de la restauration :

Depuis 1914, à part quelques années d'interruption liées à la Seconde Guerre, ou à l'isolement un temps souhaité par la Libye indépendante, une équipe italienne s'est toujours occupée de la restauration de l'arc de Lepcis. L'historique en a été fait par L. Bacchielli[16], et nous résumons rapidement les étapes de la fouille et de la restauration, à partir de l'état du monument en 1914.

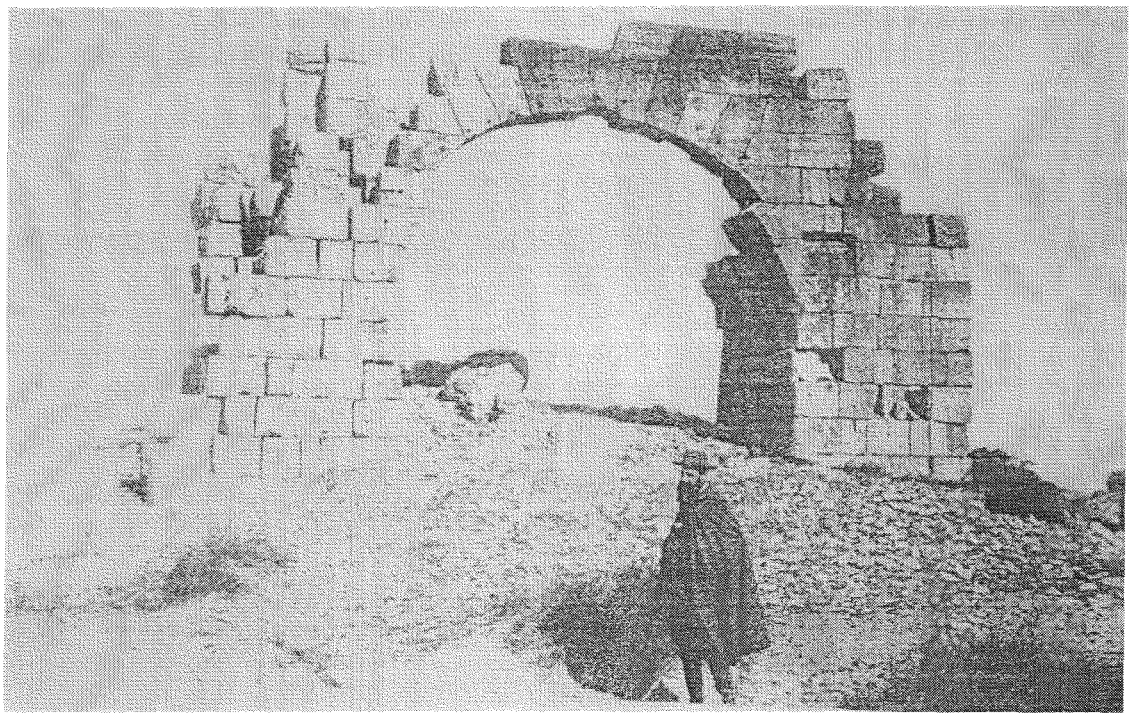


Figure 18 : L'arc de Lepcis Magna en 1914, in Bacchielli.

Au départ, seuls deux piédroits unis par une arcade émergeaient des sables (fig.23). La première fouille fut dirigée par P. Romanelli en 1921, relayé par R.Bartoccini qui, venant à bout de cinq mètres de sable et de cailloux, découvrit les deux voies sur lesquelles l'arc était bâti. G. Guidi, son successeur, entreprit la reconstruction des piédroits et l'anastylose de deux colonnes. G. Caputo, puis Vergara Caffarelli entreprirent de recomposer les grands panneaux historiés de marbre. Après 1965, G. Ioppolo compléta le monument des reliefs de pilastres d'angle, et surtout mit au jour une inscription d'abord attribuée à l'arc, et mise en place de manière définitive en 1981. La restauration s'est pousuivie avec S. Stucchi (voir son projet de restauration fig. 24), avec des repentirs parfois, et le choix d'un matériau susceptible de cohabiter harmonieusement avec les fragments de marbre retrouvés, pour recomposer certains panneaux. Car de 1979 à 1985, on s'est essentiellement occupé de consolider l'attique, afin de restituer sur ses quatre façades des copies des panneaux historiés. Le côté nord devait être à son tour revêtu de ses plaques de marbre dans les années suivantes.

[16] Voir l'article de Bacchielli 1991, et les publications régulières de *Libya Antiqua*.

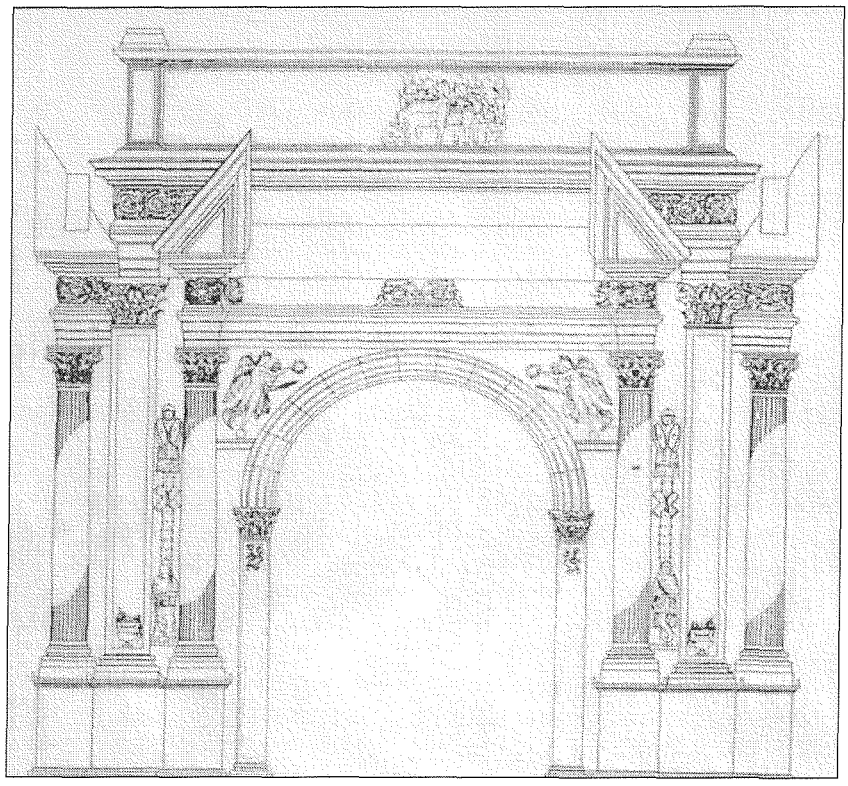


Figure 19 : Le projet de restauration de S. Stucchi in Bacchielli, 1991.

L'étape la plus récente des travaux a été particulièrement utile à la réflexion que l'on menait sur l'existence d'un axe privilégié, celui du *decumanus.* Son existence s'accompagne, sur le plan iconographique, de l'attribution aux deux façades Est et Ouest des grandes scènes de procession, et impose au promeneur une autre vision des aigles ornant les chapiteaux : désormais, il faut les voir de part et d'autre de ces deux baies, guidant le passant vers un point de fuite idéal.

Datation :

Nous avions d'abord proposé pour le quadrifrons de Lepcis Magna, dans la chronologie du *Corpus,* la date de **203**, celle de la visite des Empereurs, et des inscriptions qui font allusion à leur séjour. C'est aussi la date que retenait Bartoccini. Mais certains auteurs ont fait remarquer que ni Plautille, ni Plautien, ne figurent auprès de la famille impériale sur les grandes frises, et s'appuyant sur cette constatation, ont proposé pour l'arc ela date de **207**. L'inscription retrouvée par Ioppolo ne donnant aucune indication, on doit s'en remettre aux autres éléments de datation, comme la ressemblance des images avec leur éventuel modèle. Cependant, M di Vita[17] fait très justement remarquer que les reliefs peuvent également avoir été sculptés avant les fiançailles et le mariage de Caracalla, donc vers 201, ce qui expliquerait l'absence de Plautille (alors qu'elle était représentée sur l'Arc des Changeurs, qui date de 204), et de son père. On doit également être prudent lorsqu'on s'appuie de trop près sur l'image pour proposer une date; ainsi, on a cru reconnaître le phare du nouveau port sévérien de Lepcis sur un des panneaux de l'attique, alors qu'il n'a été terminé que sous le règne de Caracalla, en 215-216. Rien n'empêche par contre d'admettre qu'on a voulu le représenter de façon symbolique. En conclusion, nous resterons très prudente sur la date proposée, et renvoyons à la discussion de la Partie II, page 389.

[17] Voir *La Libye antique,* p. 116.

8.3. annexe : Les autres arcs de Lepcis Magna

8.3.1. Arc de Tibère

Arc à une baie, très simple, sans le moindre décor architectural, si ce n'est une petite corniche, ce monument fut construit en 36, pour remercier l'Empereur qui avait fait daller les voies de la ville; l'opération avait pu être menée à bien grâce à l'argent obtenu par la récupération des terres lepcitaines, un temps annexées par les Garamantes, alliés de Tacfarinas. L'inscription double se trouve en *A.E.* 1948, 1. Notons qu'un autre arc dédié à Tibère existe encore à Lepcis, mais sous forme de fragments[18].

8.3.2. Arc de Trajan

Comme l'histoire de la ville le disait plus haut, ce quadrifrons fut élevé en 109-110. Il est de proportions modestes, puisqu'il constitue un carré de 7,10m de côté ; les piédroits mesurent 2,8m de côté, et la hauteur sous clé est de 6,10m. Plusieurs inscriptions sont conservées, *A. E.*, 1948, 3, 4, 5. Construit en calcaire gris du Ras el Hammam voisin, comme le « noyau » de l'arc des Sévères, ce quadrifrons propose un plan intéressant[19] : une colonne à chaque angle, avec un pilastre correspondant sur le piédroit constitue le décor architectural. Il est regrettable que le couronnement ait disparu, car une solution originale semble avoir été esquissée pour le soutien de la couverture : des colonnes engagées occupaient en effet les angles intérieurs du quadrifrons, et il ne fait pas de doute qu'elles devaient jouer un rôle structurel, en réduisant l'espace à couvrir, tout en servant de support, peut-être à un toit plat ? Une seule d'entre elles se trouve encore *in situ,* deux autres ornent la mosquée de Tadjoura.

8.3.3. Arc d'Antonin le Pieux

Cet arc est actuellement intégré dans une enceinte tardive qui coupait le *decumanus.* Il représente le premier cas d'un arc construit en calcaire, et destiné à recevoir une parure de marbre, ce qui a été immédiatement exécuté. Les colonnes détachées sont également en marbre, et on a conservé certains décors sculptés d'une très grande qualité artistique, comme la Méduse sur une égide conservée au Musée de Tripoli, thème repris dans la basilique sévérienne. A l'appui de la proposition de couronnement que nous avons faite pour l'arc de Sufetula, comme à Cuicul, l'arc d'Antonin à Lepcis présentait les statues de l'Empereur et de ses fils adoptifs, dont on a conservé les bases avec leur inscription.

Cet arc est intéressant à un autre titre : bien avant celui des Sévères, il mettait en évidence des pilastres ornés de rinceaux animés, et des Victoires aériennes dans ses écoinçons.

8.3.4. Arc de Marc Aurèle

Une autre limite de la ville est marquée, à deux ou trois cents mètres de l'arc d'Antonin, par l'arc quadrifrons de Marc Aurèle, dont il reste quelques éléments non remontés au bord du *decumanus,* et l'inscription, qui mentionne Septime Sévère, alors Légat du Proconsul, en 176. Il signalait le croisement du *decumanus* avec un *cardo* secondaire

---

[18] Voir di Vita, di Vita et Bacchielli, p38.

[19] Voir P. Romanelli, « Gli Archi di Tiberio e di Traiano in Leptis Magna », *Africa Italiana*, 3-4, 1940, pp. 87-105.

En conclusion, il faudrait revenir sur le nom de voie triomphale qu'on a donné au *cardo,* dont les tronçons étaient ponctués par les arcs de Tibère et de Trajan, et l'accorder au *decumanus,* qui présente les deux derniers arcs évoqués, mais conserve de surcroît l'orientation dominante de l'arc des Sévères.



Figure 20 : Arc de Tibère



Figure 21 : Arc de Trajan.



Figure 22 : Arc d'Antonin le Pieux.



Figure 23 : Arc de Marc Aurèle; au second plan, l'inscription conservée.

9. L'arc de Septime Sévère et Caracalla à Thugga (Dougga)

Inscriptions : *CIL VIII 26539, 26540, 26541, 26542, 26544.*

Outre l'arc à une baie dédié en 205 à Septime Sévère, Caracalla, Julia Domna et Géta, la ville de Thugga compte plusieurs arcs. Les deux premiers remontent à l'époque du *pagus ;* ils servaient d'entrée au forum sur les faces Ouest et Sud, et furent dédiés entre 20 et 40 après J.-C. Sous Sévère Alexandre fut construit un autre arc (Bab er Roumia), qui signalait sans doute la limite de la ville vers l'Ouest ; il est étrangement semblable à celui de Sévère et Caracalla. Enfin, sous la tétrarchie, un arc élevé sur la route de Carthage marquait la limite du territoire de la cité dans cette direction.

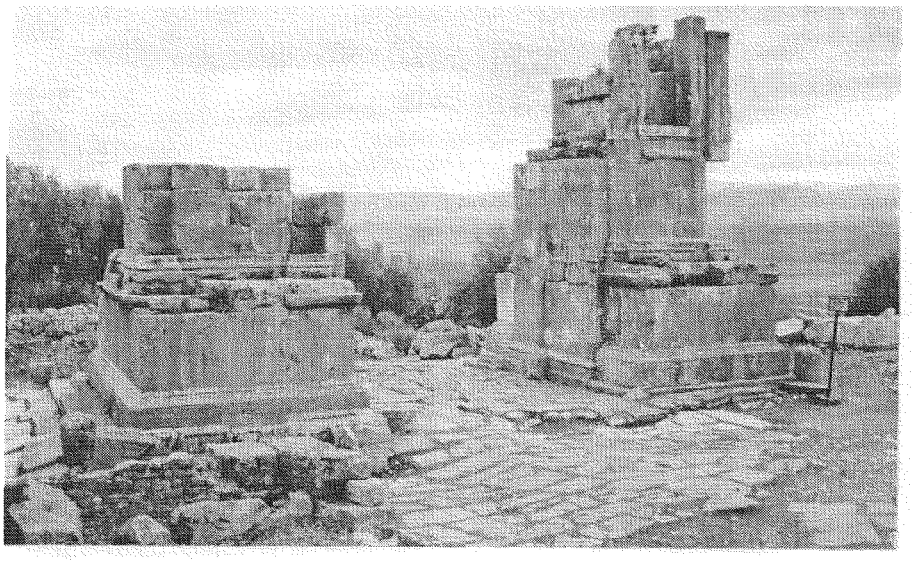


Figure 1: L'arc vu de l'Ouest.

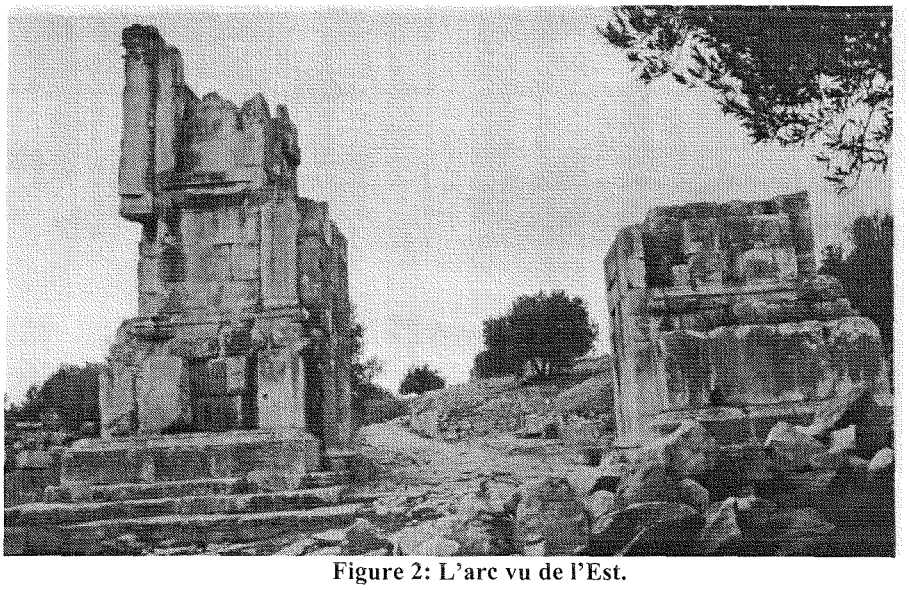


Figure 2: L'arc vu de l'Est.

Bibliographie

1.Rapports de fouilles

GAUCKLER P., « Rapport sur les découvertes faites à Dougga », *BACTH* 1897, 402-405.

GAUCKLER P., « Fouilles du 24 avril au 14 juin 1902 à Dougga », *BACTH* 1902, CCX-CCXII, CCXX-CCXXI.

GAUCKLER P., « Fouilles de 1904 à Dougga », *BACTH 1905, CLXIX-CLXXVIII.*

POINSSOT L., « Fouilles du 9 novembre 1906 au 6 janvier 1907 à Dougga, *BACTH 1907* a, CLXXXIII-CLXXXV, CCXIX-CCXXII.

POINSSOT L., « Fouilles du 26 février au 4 juillet 1909 à Dougga », *BACTH* 1909, XVI-XVIII, CCXI-CCXIV.

POINSSOT L., « « Fouilles du 01 mars 1910 au 09 juillet 1910 à Dougga », *BACTH 1910, CCXXVIII-CCXXXII.*

POINSSOT L., »Note sur les fouilles de Dougga en 1911 », *BACTH* 1912 a, 132-133.

POINSSOT L., « Les fouilles de Dougga en 1919 et le quartier du forum », *NAM,* 22, 1919 (2), 195.

2 Guides

KHANOUSSI M, *Dougga* (2e éd.), Tunis, 1998.

POINSSOT C., *Les ruines de Dougga,* Tunis, 1958

3 Listes d'arcs

CURTIS : n° 79

FORTUNER D., : n° 118

GRAEF : n° B 23

KÄHLER : n° 16b

4 Divers

Pour les villes numides, CAMPS G., *Encyclopédie Berbère,* 1984, en cours d'éd., t. 1-20, Aix-en-Provence.

9.1. La ville de Dougga

9.1.1. Le site

Cette cité bénie des dieux se situe à environ 120 Km au Sud-Ouest de Carthage, dans la vaste vallée qui débute au confluent de la Medjerda et de la Siliana. Mais, comme beaucoup d'implantations numides, elle occupe un site naturellement défendu, comme la racine de son nom l'indique d'ailleurs (la racine TBG que l'on identifie dans son toponyme signifie protéger). Cette implantation d'altitude est celle d'autres cités de notre *Corpus,* comme Mactar, Cirta, Tiddis, Thibilis, Thubursicu Numidarum et, beaucoup plus proche, Thubursicu Bure, à 7 kilomètres au Nord de Dougga.

Installée sur un promontoire bouché au Nord par la falaise du Kef Dougga, protégée à l'Ouest par un plateau dont la pente douce rejoint la ville vers l'Est, Thugga s'étend sur le flanc Sud d'une colline d'environ 600m d'altitude. Dédaignant le sommet du plateau, d'ailleurs par trop pentu, réservé aux nécropoles et aux sanctuaires, et situé plus haut que les sources captées à l'Ouest du site, la partie bâtie s'est étendue sur la mi-pente, en direction du Sud et du Sud-Est. Outre la qualité exceptionnelle de son implantation naturelle, la ville bénéficiait en effet d'une alimentation en eau importante, grâce aux deux sources, Aïn Mizeb et Aïn el Hammam, que la construction d'un

aqueduc de plusieurs kilomètres, en accord avec une cité voisine, était venue compléter sous le règne de Commode. Les grandes citernes encore visibles sur le site en témoignent largement. Le troisième, et non le moindre, des éléments qui contribuaient à l'opulence de la cité, était la richesse de son terroir, car si l'oléiculture ne s'est développée qu'à l'époque romaine, les Numides avaient largement répandu la céréaliculture, notamment dans la riche vallée de l'Oued Khalled, que l'on domine depuis les pentes de Dougga.

Le territoire de la cité n'était certainement pas très étendu ; on l'estime à 30km2 environ. C'est qu'en effet cette région était densément urbanisée, G. Ch. Picard[1] ayant dénombré quatorze agglomérations dans un rayon de 100 km autour de Thugga. Les cités dont le territoire jouxtait le sien étaient Thubursicu Bure, Uchi Maius, Geumi, Agbia et Aunobari.

9.1.2. Histoire de la ville

La cité avait appartenu un temps au territoire de Carthage, la cité punique ayant étendu son pouvoir au V^{e} siècle avant J.-C. sur toutes les riches terres à blé des vallées de l'Ampsaga et de la Moulouya, et les Hautes Plaines, alors possessions des Numides Massyles. Thugga figure parmi les villes numides[2] appartenant à Carthage citées par Diodore de Sicile[3], qui énumère les possessions puniques conquises pour un court laps de temps par les troupes d'Agathocle, et parmi lesquelles figurait Thugga. Le territoire ainsi annexé par Carthage au détriment des Massyles avait ses limites à quelques kilomètres à l'Est de Thugga, limites qui constitueront la *fossa regia* lorsque Rome annexera le territoire de Carthage après sa destruction. Entre temps, toute cette riche zone agricole était revenue dans l'orbite numide en 203 avant J.-C., après que Massinissa, s'étant rangé opportunément du côté de Rome lors de la deuxième guerre punique, avait pu se réapproprier cette région, ainsi que la Thusca autour de Mactar, et la zone des *emporia.* L'indépendance du roi numide était du reste assez symbolique, elle n'avait pas empêché l'implantation de plusieurs colonies de vétérans de Marius sur son territoire, parfois à côté de cités indigènes, parfois par de véritables créations coloniales. Ce fut le cas notamment dans les riches terres voisines de Thugga, à l'Ouest de la Fossa Regia, comme Uchi Maius[4], Thibaris, Mustis. Lors de la création de la nouvelle province d'Afrique, Thugga fut intégrée à l'Africa Nova. Sous Auguste, l'ancienne *pertica* de Carthage, qui constituait l'Africa Vetus, ayant été divisée en un certain nombre de *pagi,* qui dépendaient de la métropole carthaginoise, la cité reçut un contingent de colons romains venus de Carthage. Ce *pagus* fut créé en même temps que Numluli, Agbia, Uchi Maius, Thibaris, Thubursicu Bure. Les relations avec la cité punique étaient donc très étroites, et d'ordre structurel.

A Thugga toutefois, l'organisation municipale présente la particularité de juxtaposer au *pagus* romain une *civitas* pérégrine, conservant ses propres institutions du fait même

---

[1] In *La civilisation de l'Afrique romaine,* Paris, 1970, 56.

[2] Par contre, si l'origine numide elle-même ne pose pas problème, il faudra revenir sur l'interprétation jusque là donnée à l'enceinte de la ville originelle : l'enceinte dite « numide » correspondrait en fait à l'antiquité tardive, voir Hiesel et Strocka, 2002, pp. 81-86.

[3] Diodore de Sicile, livre XX.

[4] César avait accordé à la cité de Mustis la tribu du général, la *Cornelia ;* Uchi Maius et Thibaris de leur côté inclurent son nom dans leur titulature. Ces éléments confirment l'importance de l'apport des vétérans de Marius, et le rôle qu'ils jouèrent dans la romanisation de la région ; ainsi, l'épigraphie a permis de dénombrer une centaine de *Marii* dans cette région.

de sa constitution pérégrine. Ce n'est pas un cas unique dans la région[5], on le rencontre également à Thibaris et Uchi Maius. Les deux entités municipales menèrent une vie autonome jusqu'au II^{e} siècle, les progrès de la romanisation, souvent par le biais du rapprochement de leurs panthéons[6] convergeant peu à peu vers une fusion des deux communautés politiques. Les problèmes d'*immunitas* se posaient cependant régulièrement, car tous les habitants de la *civitas* qui obtenaient la citoyenneté étaient autant de nouveaux citoyens exemptés de l'impôt foncier. Comme dans ce cas une rentrée moyenne d'impôts est toujours attendue par l'administration centrale, les deux communautés entraient en rivalité, et les *pagani* cherchaient à maintenir leurs privilèges. Il faut rappeler qu'un bornage matérialisait la limite entre les deux territoires, confirmant de façon brutale dans la terre les différences de statut juridique.

Le hiatus entre les deux communautés se manifestait également dans les tribus sous lesquelles étaient inscrits les habitants. A l'origine, les colons carthaginois du *pagus* étaient inscrits dans la tribu Arnensis. Les nouveaux citoyens, issus de l'indigénat, passaient par une étape transitoire d'au moins une génération, pendant laquelle ils figuraient dans la *Quirina*. Cet état de choses dura jusqu'au moment où la *Civitas Thuggensis* devint la *Civitas Aurelia Thugga*. En accordant le droit latin à la civitas, entre 163 et 168, Marc Aurèle fit inscrire la communauté ainsi romanisée dans la Papiria, la Quirina disparaissant complètement. Ce n'est donc pas à la création du municipe par les deux Sévères que correspond l'attribution de la Papiria, comme on le pensait jusqu'ici. Parallèlement, et pour équilibrer ses bienveillances entre les deux communautés, l'Empereur avait accordé au *pagus* le privilège de recevoir des legs. Ainsi, même si l'on voit les deux entités municipales collaborer dans plusieurs dédicaces au cours du II^{e} siècle, jusqu'en 195 encore, la cité juxtapose *pagus* et *civitas,* laquelle conserve toujours une assemblée propre. Si autour de cette date les institutions municipales semblent sur le point de fusionner, comme l'attestent plusieurs dédicaces communes aux deux communautés[7], les choses traînent encore une dizaine d'années, et Thugga ne devient un municipe qu'en 205, par la fusion définitive de la *civitas* indigène et du *pagus* romain, grâce à la bienveillance de Septime Sévère et Caracalla. La construction d'un arc honorifique commémorant la fondation du municipe a suivi immédiatement cette faveur.

Pour résumer l'histoire de la cité, il suffit d'énumérer ses noms successifs ; son onomastique est exemplaire pour l'étude du processus de romanisation: de la dénomination numide initiale,TGBB, aux *pagus et civitas Thuggensis*, à la *civitas Aurelia Thugga*, au municipe des Sévères (*municipium Septimium Aurelium liberum Thugga)* et à la colonie, suprême étape dans le statut municipal, qui date de Gallien (*colonia Licinia Septimia Aurelia Alexandriana Thugga)*, les quatre étapes de son intégration sont ainsi illustrées.

9.2. L'arc

Situation

[5] Voir Gascou J., « Les *pagi* carthaginois », *Villes et campagnes dans l'Empire romain,* pp.139-175, Aix-en-Provence, 1982.

[6] Ainsi que le montre de façon très séduisante S. Saint-Amans dans son ouvrage, *Topographie religieuse de Thugga (Dougga), ville romaine d'Afrique proconsulaire,* Bordeaux, 2004.

[7] On a l'exemple symbolique de la dédicace d'une base à *Concordia,* sur le forum, décrétée par les deux ordres conjoints, CIL VIII 26466 : *Concordiae Augustae Sacrum, pagus et civitas Thuggensis, pecunia publica.*

L'arc s'élève au-dessus d'une voie au parcours irrégulier qui part des Thermes des Cyclopes et descend vers la vallée pour rejoindre la grande route reliant Carthage à Théveste. Autour de l'arc, une petite place irrégulière, aujourd'hui ornée d'un olivier, permet un certain recul pour observer le monument.

Etat de Conservation :

Lorsque Guérin vint sur le site, l'arc était « entièrement démoli » et ne comportait plus que « les assises inférieures des piédroits [8] ». Saladin un peu plus tard en donna une restitution graphique et le plan, à partir d'éléments épars autour de l'arc, sans qu'on ait procédé alors à un quelconque essai d'anastylose (c'est ce qui explique peut-être que l'architecte, ayant vu sur le site un élément de corniche angulé, ait proposé dans sa restitution un fronton au-dessus de la niche).

En 1911, une anastylose partielle fut réalisée par L. Poinssot, portant essentiellement sur le piédroit Sud.

La baie ne peut être étudiée car le piédroit Nord ne comporte que quatre assises au-dessus du stylobate. Toutefois, Saladin restitue un arc à claveaux extradossés en plate-bande ornés d'une archivolte, se fondant vraisemblablement sur le modèle de l'arc de Sévère Alexandre, qu'il avait également décrit, et qui était lors de son passage dans un assez bon état de conservation. Sur cet arc toutefois l'archivolte est très superficiellement gravée.

Seuls peuvent donc être décrits la partie inférieure et l'ordre, en se fondant sur le piédroit Sud, qui conserve l'élévation de la face latérale jusqu'aux chapiteaux de pilastres à l'angle Sud-Est.

Plan

Les **piédroits** de l'arc sont intégrés dans des **piédestaux continus**, ce qui donne au monument une assise solide et une grande cohésion, rendue indispensable par la forte pente de la rue. Cette solution est si satisfaisante pour l'œil, autant que pour l'équilibre du monument, qu'elle est reprise à l'identique dans l'arc d'Alexandre Sévère, situé également sur une voie en pente, quoique moins accentuée qu'ici.

Le plan de l'arc se trouve dans Saladin, *Nouvelles Archives des Missions,* t. XVI, 1892, p. 524 fig.134. C'est celui qui est encore proposé actuellement sur le panneau explicatif installé sur le site. Il ne rend pas compte du **socle** « en escalier »qui équilibre l'assiette du monument, et comporte une assise à l'Ouest, et deux sur la façade Est (fig.4). Un arrachement de la rue au pied de l'arc en cet endroit met en évidence la structure des fondations.

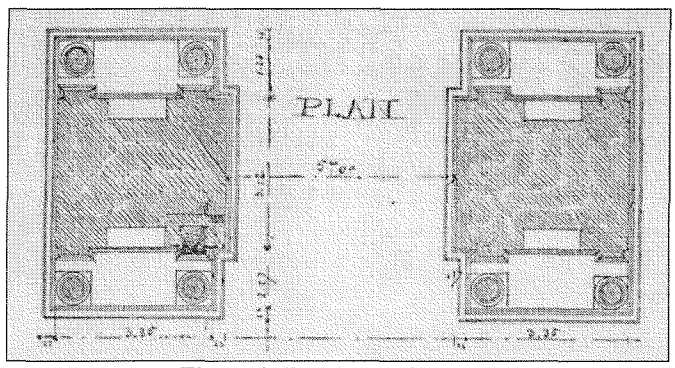


Figure 3: Le plan de Saladin.

[8] Guérin, *Voyages, I, p.129.*

Dimensions :

Largeur totale : 12,55 m
Epaisseur : 2,90 m; 6,00 m, piédestaux compris.
Largeur de la baie : 4,79 m ; Saladin donnait 5 mètres.
La hauteur totale ne peut être restituée qu'approximativement, autour de 13 mètres si l'on se fonde sur la proposition, très vraisemblable, de Saladin.
Hauteur du soubassement : 2,10 m

Description :

Pour la bonne compréhension de la description de l'arc, rappelons que la face Est regarde vers la vallée.

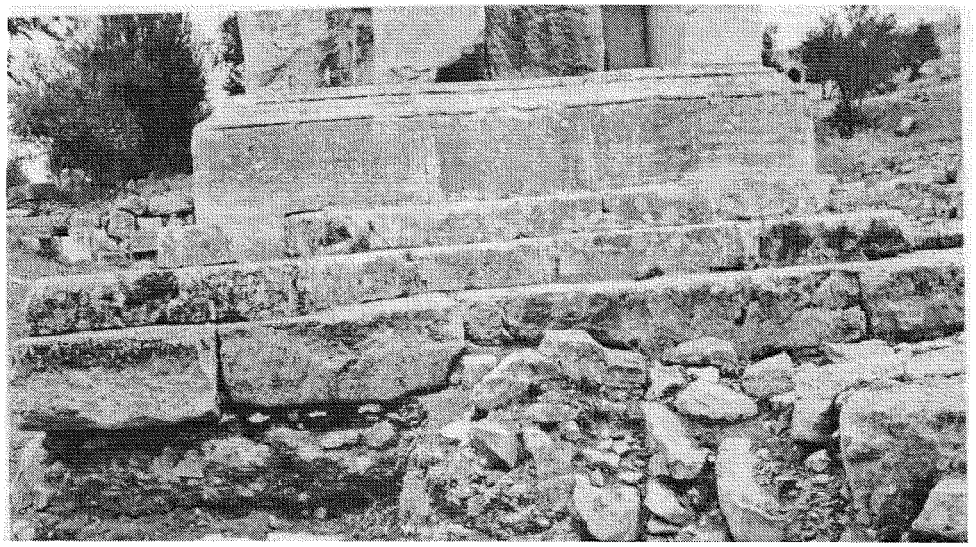


Figure 4: Piédroit Nord vu de l'Est, les deux marches du socle, et la plinthe du piédestal.

Si les deux façades sont semblables dans leur schéma général, la dénivellation du terrain entraîne des modifications entre l'Est et l'Ouest, qui portent essentiellement sur le socle de l'arc. La structure des piédroits est intégrée dans des piédestaux continus portés par une assise à l'Ouest, et deux assises à l'Est .Ces assises prennent sur cette face l'aspect de deux degrés en légère exèdre, dont le dessin plus atténué est repris au niveau de la plinthe du piédestal.

On peut restituer sur les piédestaux des colonnes en avant des pilastres encore visibles qui encadrent une niche rectangulaire. On constate enfin que piédestaux et piédroits ont une plinthe qui leur est propre. Ce plan est très comparable à celui de l'arc dédié à Sévère Alexandre, appelé Bab Er Roumia, la porte de la Chrétienne. Comme il est mieux conservé que celui-ci, il pourra servir de référence pour les parties manquantes de l'arc de 205.

1° les piédroits:

➢ la **plinthe** :

Elle a un profil inhabituel, parce qu'elle comporte des moulures dans la partie inférieure de l'assise.

Ces moulures correspondent à un boudin très épais et à un glacis en cavet, exhaussés sur un bandeau.

➢ **l'élévation** :

Les assises des avant-corps sont rigoureusement alignées sur celles des piédroits, et on est frappé par la qualité exceptionnelle de l'appareillage.

➢ **l'imposte** :

Bien que Saladin en ait restitué une, avec toutes les chances de vraisemblance, nous n'avons aucune trace de son existence.

➢ **les niches des piédroits** :

Elles sont rectangulaires, leur base est constituée par la cinquième assise au-dessus du stylobate. Elles sont limitées par un cadre reprenant la structure d'une architrave, c'est-à-dire que ses moulure présentent : deux fasces, un talon, un bandeau.

L'appui de la niche est orné d'une corniche constituée de denticules, rais de cœur en arcs trilobés, pirouettes, doucine droite.



Figure 5: Le piédroit Nord vu de l'Ouest

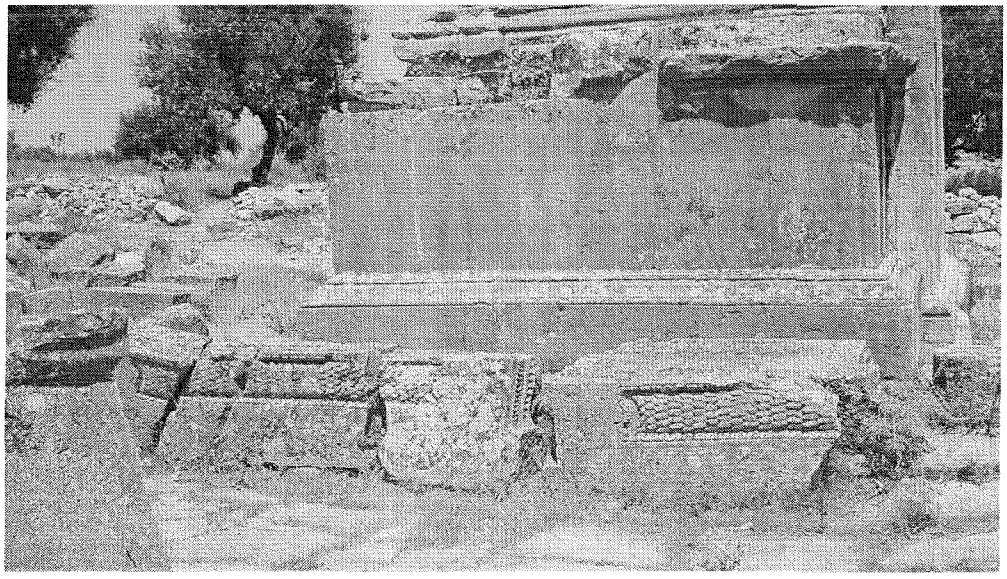


Figure 6: Blocs d'architrave-frise au pied du piédroit Nord, vue de l'Ouest.



Figure 7: La plinthe continue sur la face extérieure du piédroit Sud, vue du Sud-Ouest.

Note sur la restauration de Poinssot

L'emplacement choisi alors pour la restitution de la niche Est du pilier Sud est contestable. En effet, son rebord est trop épais. On peut supposer pour expliquer cette anomalie que les niches d'un même piédroit n'avaient pas la même profondeur, celles de la façade Est étant plus profondes, ce qui laisserait supposer des statues de taille différente selon les façades. Cette hypothèse nous semble peu satisfaisante. Toutefois, la plupart des commentateurs s'accordent sur la présence probable de quatre statues, une pour chacun des membres de la famille impériale. Comme tous les éléments actuellement connus semblent plaider pour deux façades semblables, la question des différences de profondeur entre les niches reste en suspens. Toutefois, la façade Est était prépondérante, puisque c'était celle que l'on découvrait en montant de la grande route de la vallée. L'inscription de cette face (nous parlons de celle située sur l'attique) est plus longue et plus importante que celle de l'attique Ouest. Par contre, les inscriptions « secondaires », celles qui figuraient au-dessus des niches, forcément courtes, étaient pratiquement identiques. La dédicace à Septime Sévère, dans cette série, a disparu. Dans le cas où l'on admet des niches de profondeur différente, la base de la niche actuellement en place sur le piédroit Sud, côté Est, devrait se trouver sur le piédroit Nord, façade Ouest.

2° les faces latérales :

Les angles sont occupés par des **pilastres** qui apparaissent comme les retours des pilastres des façades principales. Les moulures de leur base se prolongent sur le piédroit.

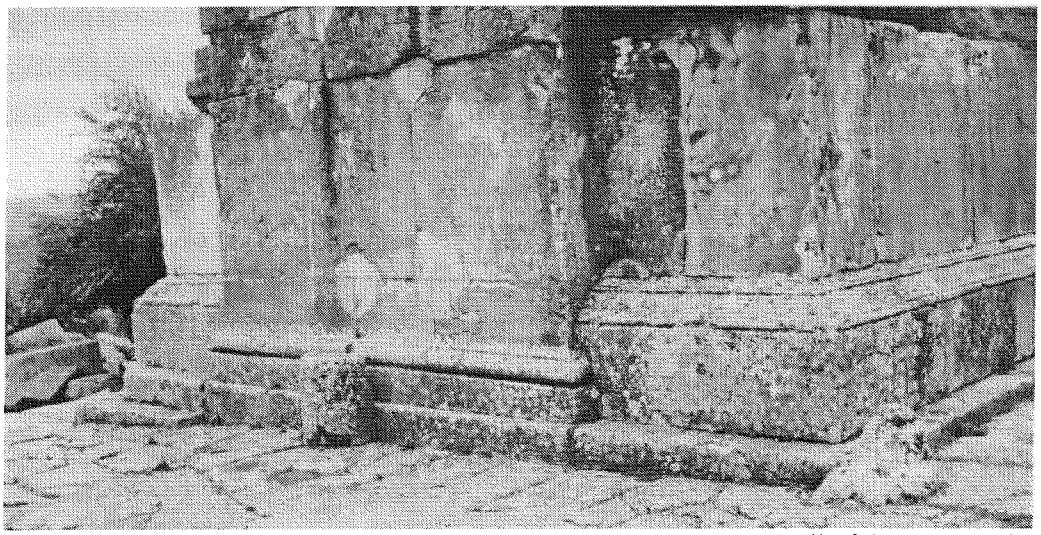


Figure 8: Piédroit Sud, moulures du piédroit et du soubassement ; vue de l'intérieur de la baie.

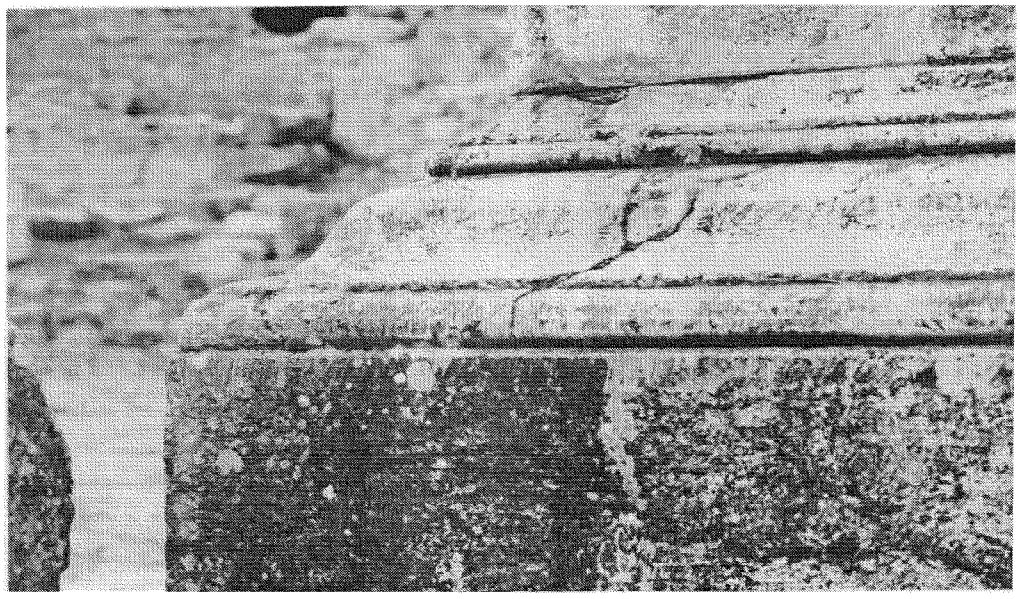


Figure 9: Détail des moulures des piédestaux.

3° les avant-corps :

1 les piédestaux :

- la plinthe :

La hauteur totale de l'assise de plinthe est égale à celle des piédroits, mais présente la structure classique avec des moulures dans la partie supérieure de l'assise. Elles sont constituées d'un boudin, d'une doucine renversée, d'une baguette, d'un cavet.

L'inversion des moulures entre le haut et le bas de l'assise sur la face interne du passage lui donne un rythme et un dynamisme qui l'allège, alors que sur la face externe de l'arc, la moulure de soubassement est continue.

➢ L'assise inférieure de l'arc est interrompue aux quatre angles et au milieu de la baie par des bornes destinées à la protection du monument qui aurait pu être menacé par les véhicules empruntant la voie très pentue. Par comparaison, l'arc des Victoires de Caracalla ne comporte qu'un chasse roue disposé contre le piédroit Est.

➢ les dés :

Ils comportent une unique assise avec les pierres posées de champ.

➢ le stylobate :

Sa partie inférieure est en saillie et moulurée selon le schéma : cavet, listel, baguette, surmontés d'une doucine renversée. Au-dessus, un glacis en cavet rattrape la largeur initiale. Il est à remarquer que la hauteur des assises sur les différentes parties des piédestaux se retrouve sur les piédroits.

2 l'ordre :

➢ les pilastres :

Les pilastres intérieurs se situent à 0, 31 m du bord de la baie ; les pilastres extérieurs sont placés à l'angle du monument. Mais ils sont incomplets : au Nord, ils ont totalement disparu, au Sud, il manque la partie inférieure des pilastres extérieurs, et la partie supérieure des pilastres intérieurs proches de la baie.

Les bases sont de type attique.

Les fûts sont cannelés et rudentés dans la partie inférieure.

Les chapiteaux : un chapiteau corinthien a été remonté au Sud-Est et appartenait certainement au monument.

Un chapiteau de pilastre gît à terre (fig.11).

➢ les colonnes :

seule une base a été retrouvée, remontée au piédroit Sud , c'est la base intérieure de la façade Ouest. Elle est de type attique, avec un talon renversé orné de rais de cœur en chaîne simplement gravés sous le tore inférieur.

4° L'entablement :

Il est constitué d'une architrave-frise et d'une corniche, et nous disposons d'éléments de ces deux parties.

On peut affirmer que les colonnes répondant aux pilastres soutenaient les retours de l'entablement. Les nombreux éléments épars autour de l'arc permettent pour l'entablement la restitution suivante :

➢ Architrave et frise

Elles étaient taillées dans la même assise. La première présente canaux et postes disposés symétriquement par rapport à un axe. La frise portait la dédicace, seulement au droit des avant-corps. La disposition était la suivante :

Façade Ouest :	piédroit Nord : Caracalla
	piédroit Sud : Géta
Façade Est :	piédroit Nord : dédicace perdue (certainement Septime Sévère)
	piédroit Sud : Julia Domna.

Les soffites présentaient des écailles dans un encadrement de rais de cœur en chaîne. Voir l'exemple du linteau d'architrave-frise portant la dédicace à Géta, fig.12, et les fig. 5 et 6.

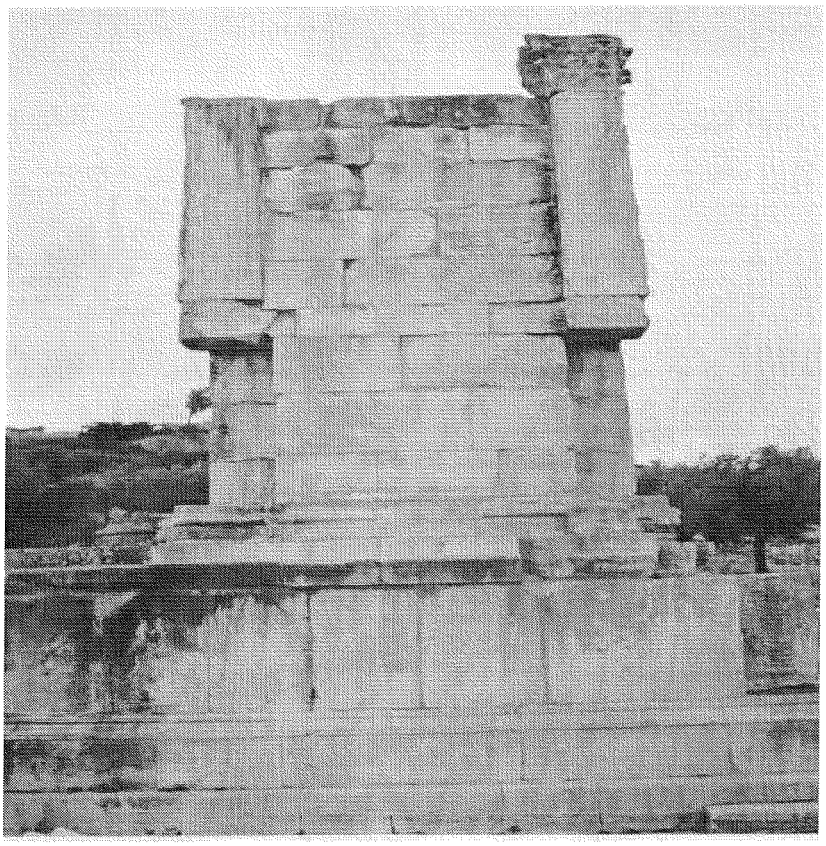


Figure 10: Chapiteau de pilastre remonté sur la face Est du piédroit Sud

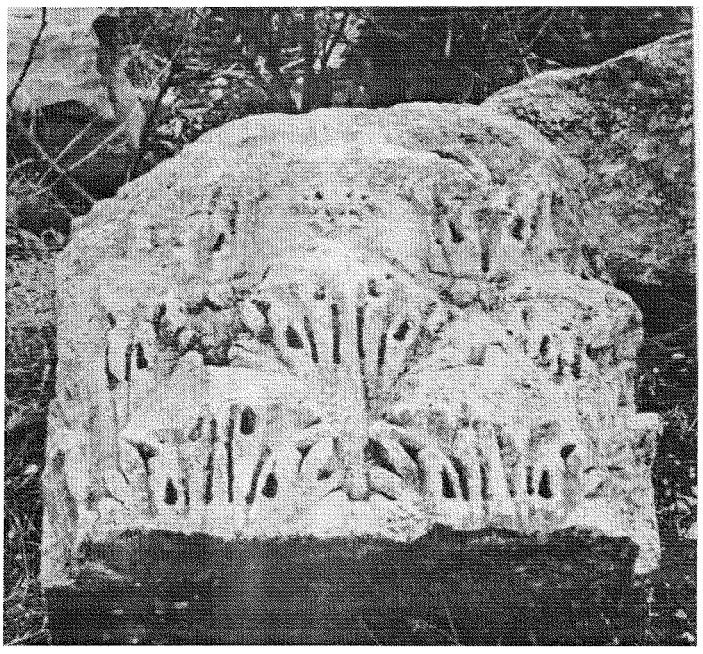


Figure 11: Chapiteau de pilastre, au sol

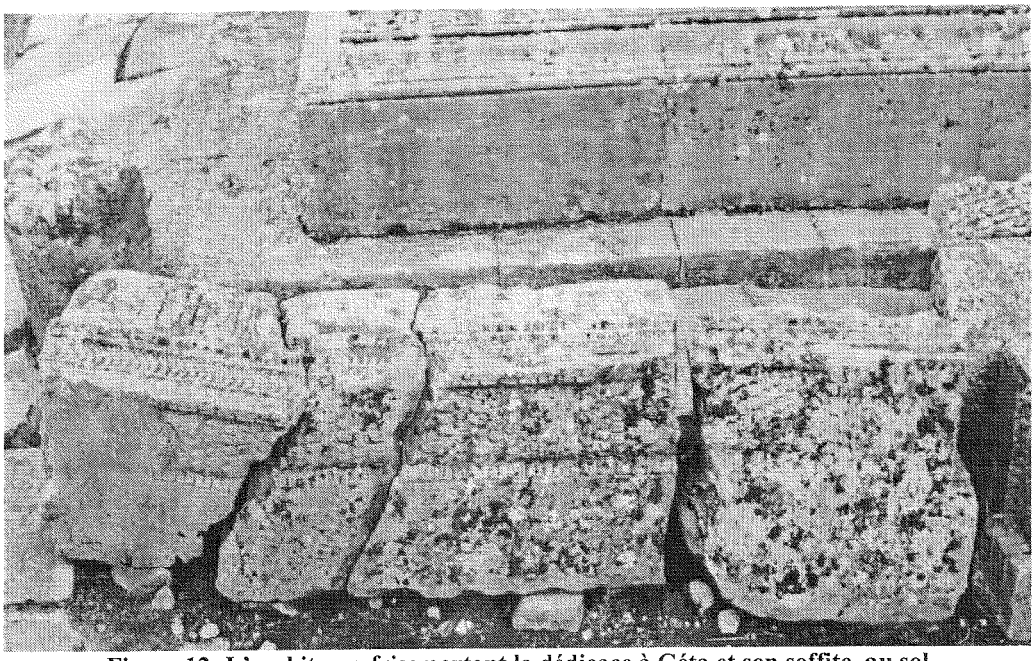


Figure 12: L'architrave-frise portant la dédicace à Géta et son soffite, au sol



Figure 13: Le texte concernant Géta, et la frise de postes ornant le bloc.

➢ Corniche :

Des éléments de décor de moulure très lisibles subsistent : modillons avec feuilles d'acanthe limités par des rais de cœur en chaîne et canaux surmontés de rinceaux.

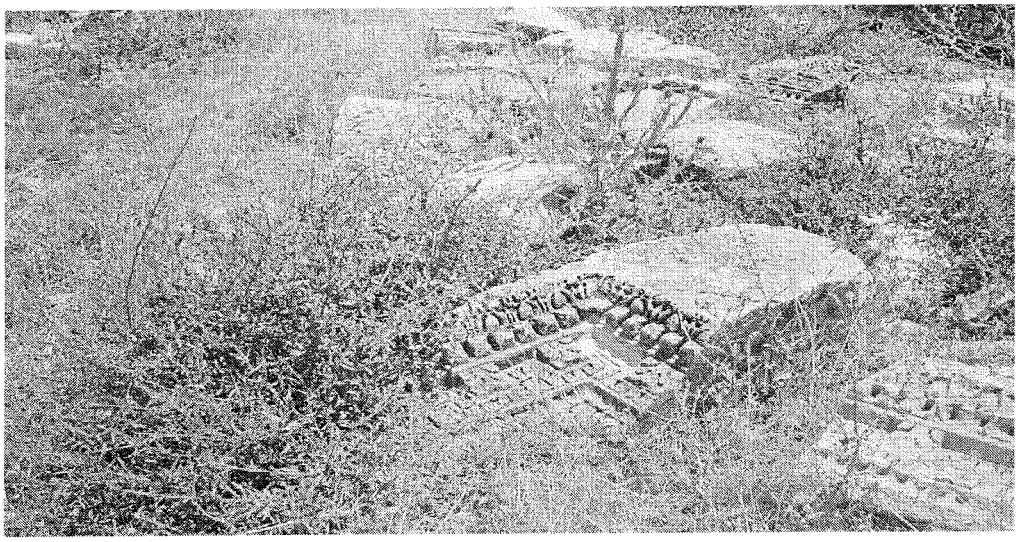


Figure 14: Bloc de corniche, retour d'entablement

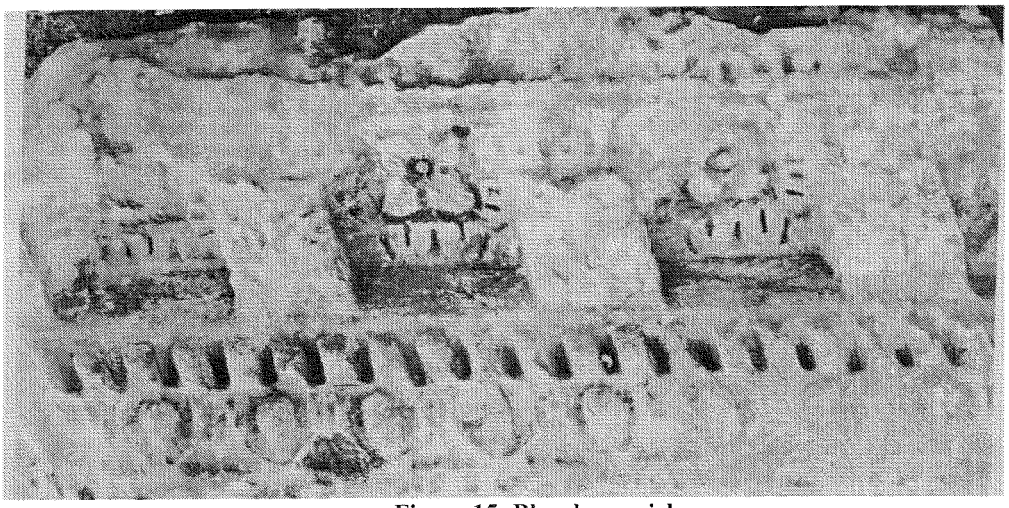


Figure 15: Bloc de corniche.

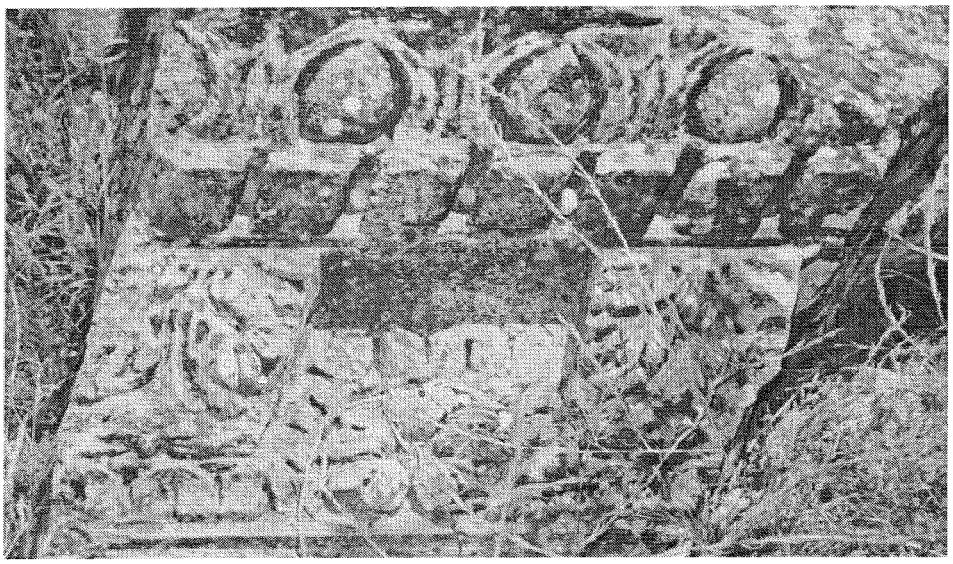


Figure 16 : Détail de corniche

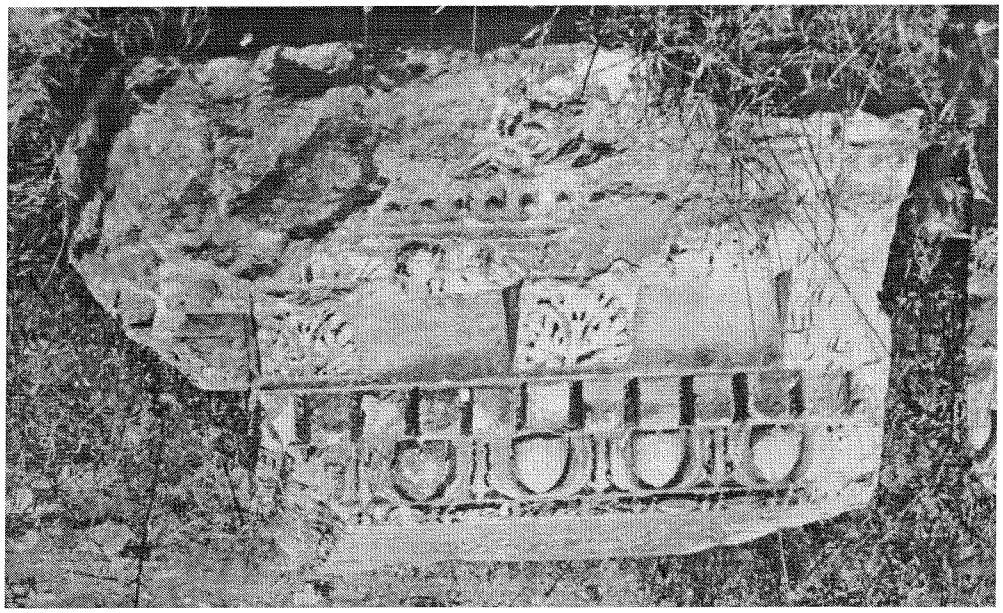


Figure 17: Détail d'une corniche.

L'attique :

Saladin restitue, au droit des « aediculae » constitués par les niches, des frontons triangulaires semblables à ceux de Cuicul. Ils sont certes attestés (mais non restaurés) sur l'arc de Sévère Alexandre évoqué plus haut, mais ici, ni les rapports de fouille, ni ce qu'on voit sur le site ne permettent de l'affirmer aujourd'hui.

C'est la restitution qui est actuellement proposée sur le site (fig.19).

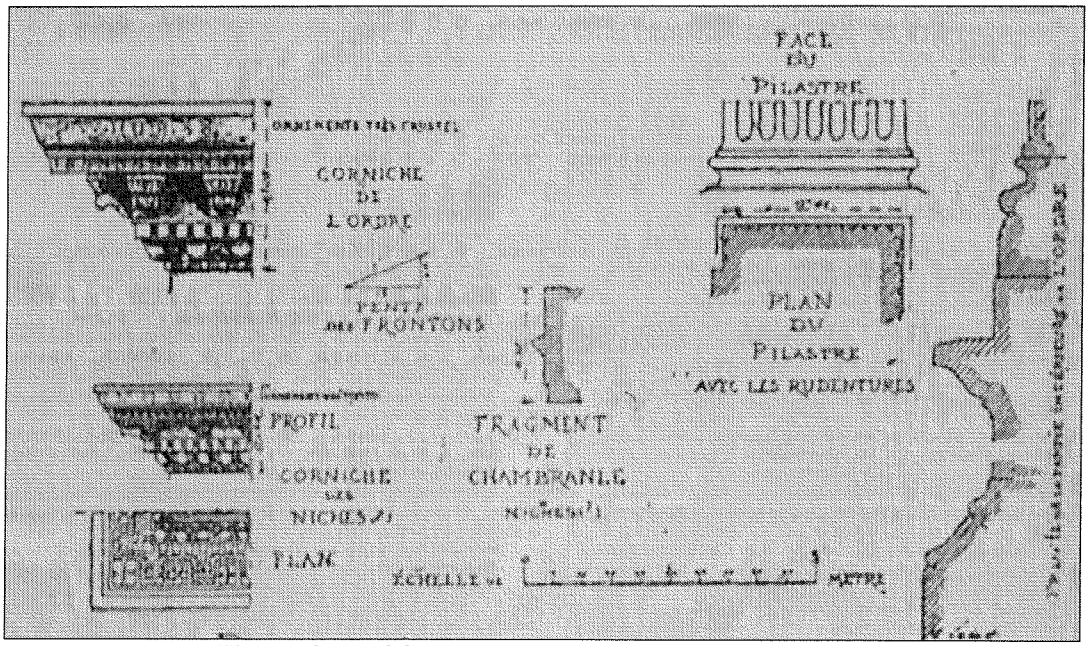


Figure 18: Les éléments de moulures relevés par Saladin.

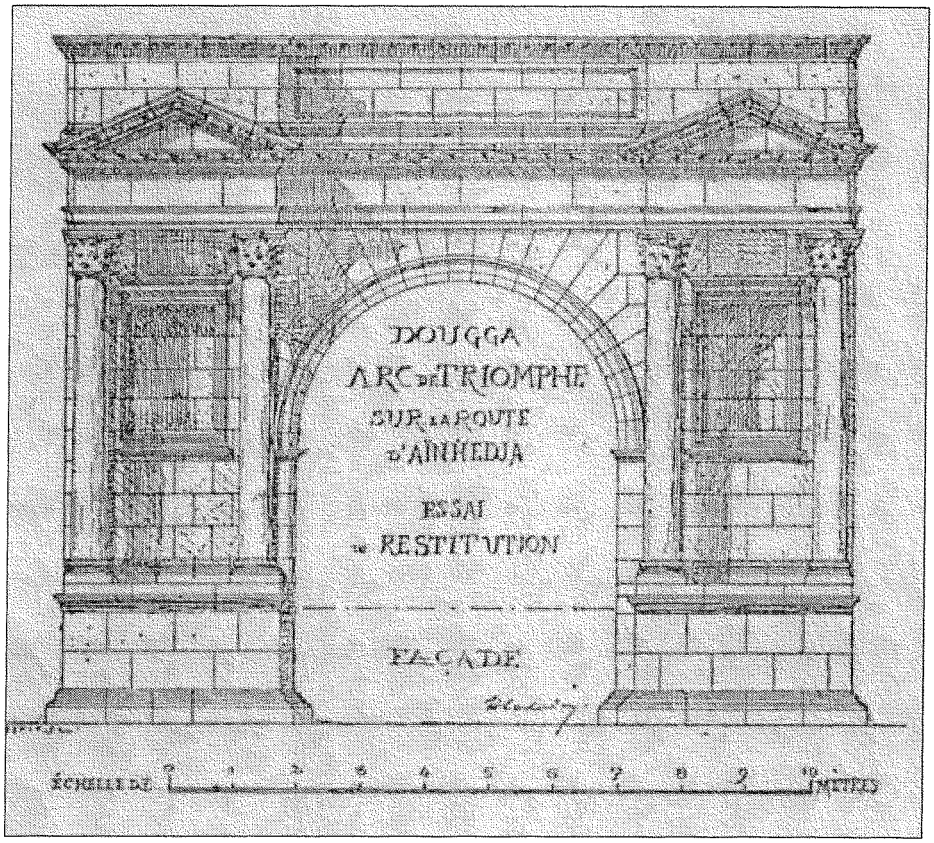


Figure 19: Restitution de Saladin.

La corniche qui couronnait le monument dans son élévation n'a pas laissé la moindre trace. Rien ne subsiste non plus du décor de l'attique.

Le décor en ronde bosse :

On peut proposer un décor de statues dans les niches, au moins sur la face Est en tout cas. Pour confirmer leur présence, outre leur profondeur, on a conservé une base de statue de Julia Domna, CIL VIII 26544, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Hauteur: 0,50 m
Largeur: 0,57m
Epaisseur: 0,62m

Les lettres mesurent de 6,5 à 5,5 cm et le champ épigraphique est mouluré en haut et en bas.

Conclusion : comparaison avec l'arc dit « Bab er Roumia »

Cet arc dédié à **Sévère Alexandre,** et inauguré en 228, est situé à l'extrême Ouest de la ville antique. Comme il présente d'évidents points communs avec l'arc de Septime Sévère et Caracalla, et qu'il est nettement mieux conservé, ce qui a autorisé les restitutions du siècle dernier, il peut être utile de le décrire rapidement.

Son plan est très proche de l'arc de 205, et comme lui, il présente deux faces semblables, avec les piédestaux engagés dans les piédroits.

Les dimensions sont légèrement inférieures :

Hauteur: 10m environ.
Epaisseur: 1, 53m, les piédestaux mesurant 1,06m
Largeur de la baie: 3,97m (Curtis donne 3, 925m)

Le décor architectural est constitué par des pilastres encadrant une niche, en avant desquels il faut restituer des colonnes, aujourd'hui disparues. Des pilastres occupent les

angles des faces latérales. Une invention décorative très heureuse, également utilisée à Uchi Maius et à Séressi, fait reposer la base des pilastres sur un dé dont la face est décorée d'un cadre rectangulaire, et qui mesure 0,36 m sur 0,70m. Tout le monument repose sur un socle qui déborde sous la plinthe de manière régulière. Cette plinthe, qui présente un profil différent des piédroits aux piédestaux, est la copie conforme de la plinthe de l'arc de 205.

La structure à proprement parler du monument, par contre, est différente, l'essentiel est en **blocage,** avec des pierres de taille en *opus quadratum* utilisées uniquement en parement. Les piédroits sous le niveau des niches montrent un blocage à grosses pierres, particulièrement visible sur la façade Sud.

Elévation :

- Les claveaux en extrados sont ornés d'une archivolte dont le profil est constitué par deux fasces décorées d'un listel et un talon.
- L'imposte présente le profil suivant : listel, baguette, deux bandeaux encadrant un talon droit, un glacis.
- Les niches mesurent 2, 25m de haut sur 1,06m de large. Le cadre mouluré des niches montre trois bandeaux et un cavet à la base, deux bandeaux et un cavet sur les trois autres côtés, ce qui constitue une simplification par rapport au modèle de 205. La corniche qui soutient la base des niches est également simplifiée ; son décor de moulures consiste en deux listels, une doucine droite, un listel, un quart de rond. Mais les niches sont moins profondes.

En conclusion, on peut dire que l'arc est en bon état de conservation, il n'a jamais subi de dommages, si l'on exclut son couronnement. Lors du passage de Saladin, il était enfoui sous 2,50m de terre et remblais. Son dégagement a été assuré par L. Poinssot dans les années1920.

9.3. Annexe : Les autres arcs de Thugga

9.3.1. Les arcs du forum

Les deux premiers sont liés exclusivement au *pagus* et à l'aménagement du forum par ses soins au début du premier siècle. Nous sommes ici dans la perspective augustéenne: Auguste avait en effet voulu, par l'intermédiaire de *fora* exemplaires en particulier, créer dans les colonies des villes modèles. En ce sens, l'urbanisation de Carthage telle qu'il l'avait organisée est révélatrice de ses intentions, et il est regrettable qu'il nous reste si peu de choses de ce premier urbanisme[9] pour en juger. A Thugga au contraire, le rôle attribué au forum reste bien lisible, et on voit que les arcs construits dans les années 20 à 40 correspondent à l'esthétique augustéenne. Ce sont les arcs de **Tibère et de Caligula (ou Claude).**

Ces arcs servent de porte monumentale d'accès à la place, l'un à l'**Ouest**, l'autre au **Sud** ; la place joue un rôle majeur, en concentrant toutes les activités politiques. Encore faut-il préciser qu'il s'agit d'un pôle urbain réservé au *pagus*, ce qui explique le souci des nouveaux citoyens de coller aux directives impériales, alors que les habitants indigènes y étaient moins sensibles.

---

[9] Voir Gros P., « Le premier urbanisme de la colonia Julia Carthago », *l'Afrique dans l'Occident romain,*

pp 547-573

9.3.2. L'arc de la Tétrarchie

Cet arc aujourd'hui disparu a parfois été confondu avec l'arc n° 9, de Sévère et Caracalla, hypothèse qui est totalement à rejeter. En effet, il se situait également à l'Est de la ville, mais hors les murs. Décrite par Espérandieu[10] et par Poinssot[11], cette « porte triomphale [était] construite entre Aïn el Hadja et Téboursouk, à la hauteur de Dougga, à la jonction de deux routes allant l'une de Téboursouk au Kef, l'autre dans la plaine de l'Oued Khalled ».Non que les distances soient grandes, deux kilomètres tout au plus, mais il s'agissait d'un arc qui signalait peut-être la limite du territoire de Thugga vers la *fossa regia,* un arc « de confins », en tous cas installé sur un croisement de routes, nettement au-delà des sépultures, alors que la nécropole commence au pied de l'arc de 205, si l'emplacement de celui-ci n'empiète pas déjà sur l'espace dévolu aux sépultures jusqu'au II^{e} siècle.

L'inscription en a été conservée, *CIL 15516* ; elle était gravée sur chacune des deux façades. Le texte était consacré aux Victoires des Empereurs, belle survivance de la consécration aux Victoires de Caracalla de l'arc de 214!

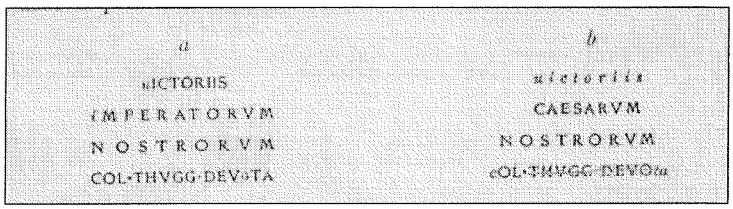


Figure 20: ***CIL 15516*, arc des Tétrarques.**

[10] Voir dans *Comptes Rendus de l'Académie d'Hippone,* 1883, fasc. VIII, p. 16.

[11] Voir Poinssot, *Antiquités Africaines,* 1885, p. 96, n° 789 et n° 790.

10. L'arc de Vaga (Béja)

CIL VIII 14395.

Au centre des riches terres à blé de la Numidie septentrionale, au Nord- Est des Grandes Plaines, Vaga était un centre important. Déjà colonie avant 197, elle reçut en 209 l'apport d'un groupe de colons, chose exceptionnelle, et même cas unique, pour la région et pour l'époque. La colonie, qui prit alors le nom de Septime Sévère, érigea un arc honorifique dédié au *numen* des deux Augustes: c'est l'arc que nous tenterons de retrouver parmi les quelques ruines de la ville antique.

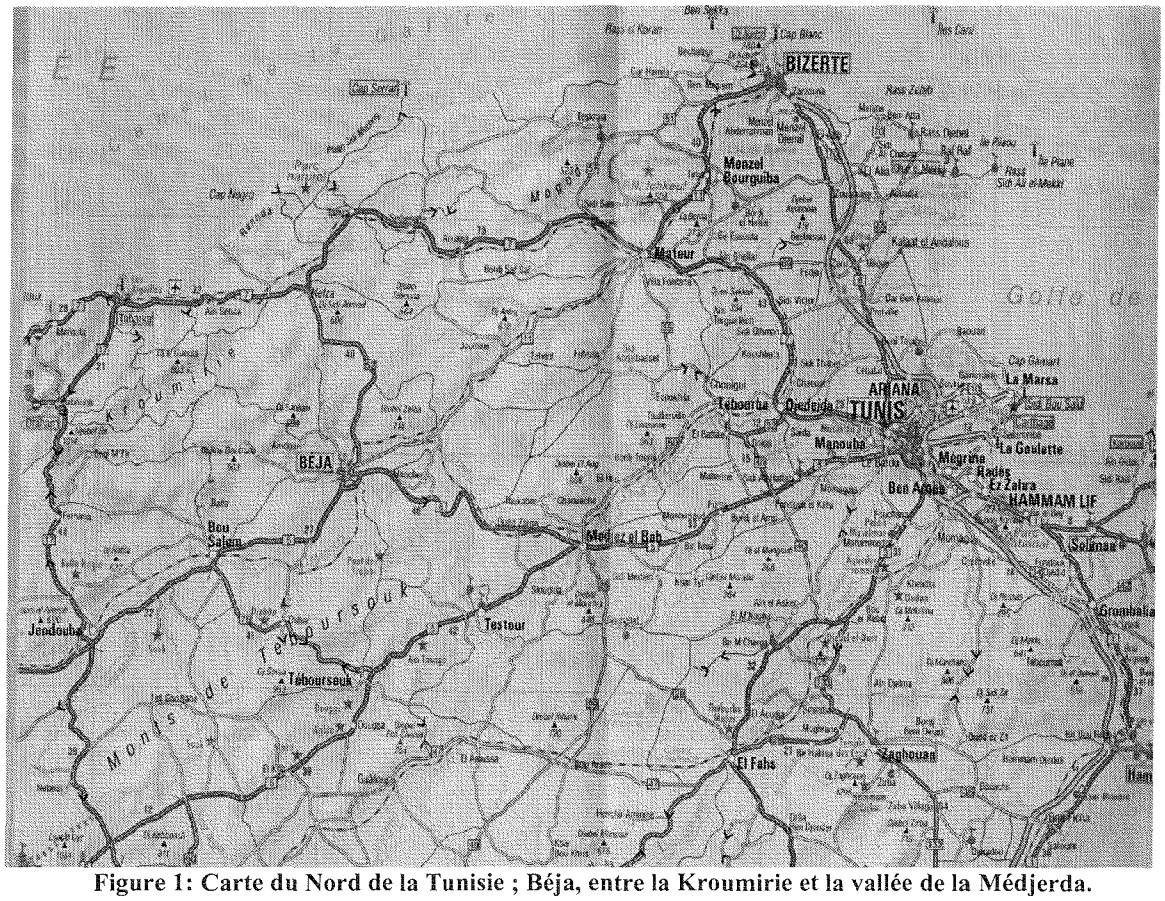


Figure 1: Carte du Nord de la Tunisie ; Béja, entre la Kroumirie et la vallée de la Médjerda.

Bibliographie :

CAMPS G., « L'inscription de Béja et le problème des *Dii Mauri* », *Revue Africaine*, XCVIII, 1954, pp. 233-260.

GASCOU J., « Politique municipale en Afrique du Nord, I, *ANRW, pp. 209-210.*

GUERIN, *Voyage,* pp. 38-49.

POINSSOT L., Commission de l'Afrique du Nord, *BAC,* 1919, pp. 226-229.

POINSSOT L., *Villes Romaines,* Atlas, 1936, p. 38.

TISSOT C., « Quatrième rapport sur des missions archéologiques en Afrique », *Archives des Missions,* XI, 3e série, 1885, p. 258.

TOUTAIN J., *Cités de Tunisie,* p. 90.

VINCENT, « Notice épigraphique sur Béja et ses environs », *Bulletin de l'Académie d'Hippone,* XIX, 1884, pp. 23-30.

10.1. La ville et la région

La situation géographique de Vaga est exceptionnelle, tous les voyageurs l'ont fait remarquer. Elle est au cœur de plaines très riches, de tous temps considérées comme le « grenier de l'Afrique ». En effet, la vallée de la Medjerda (le Bagrada antique), est constituée d'une succession d'anciennes dépressions lacustres où se sont entassées les alluvions, des argiles marneuses, noires, extrêmement fertiles. Les bords des anciennes dépressions se soulèvent en ondulations molles de 50 à 60 mètres qui animent le paysage, sans empêcher cependant les cultures intensives. La ville s'est développée au bord de l'Oued Béja, qui se jette dans le Bagrada légèrement au sud de Vaga. Il prend sa source dans la longue chaîne de montagnes servant de ligne de partage des eaux en direction de Carthage et de la mer.

La ville antique s'est installée sur les pentes d'une colline en demi-cercle, à 250 mètres d'altitude, au flanc du Djebel Acheul. Couronnée d'une kasbah, qui est en fait l'héritière de l'enceinte réduite des Byzantins, laquelle a recouvert la ville antique, la ville moderne de Béja au contraire s'est développée au pied de la colline. C'était choisir une solution de facilité, parce qu'une source importante coulait dans cette dépression, bien qu'au dire de Guérin son eau fût nettement moins bonne que celle de la ville antique. Mais la ville s'est aussi construite, hélas, avec les matériaux romains ; toutes les maisons ont emprunté des blocs, souvent inscrits, car particulièrement bien appareillés. C'est dans ces conditions difficiles que le Capitaine Vincent a retrouvé certains fragments de la dédicace de l'arc. La mosquée de Sidi Aïssa, à l'intérieur de l'enceinte byzantine, a également bénéficié d'éléments de construction disponibles, puisqu'elle s'élève en partie, comme nous le verrons, sur les restes de l'arc. La construction de la voie de chemin de fer dans la vallée, à la fin du XIX^{e}, a exploité ce qui restait des blocs appareillés antiques !

De façon totalement inexpliquée, la grande voie Carthage- Bulla Regia-Simittu (Chemtou)-Thagaste (Souk Arras) a laissé Vaga totalement à l'écart, négligeant son rôle de lien entre les montagnes de Kroumirie et la grande plaine. Plus étrange encore, aujourd'hui, la route moderne à son tour évite Béja sans la traverser ! Le rail a suivi cet ostracisme : au XIX^{e}, six kilomètres séparaient Béja (ville) et Béja (gare) !

Le passé de Vaga est prestigieux, car la région qu'elle dirigeait était si riche, et jouait un rôle économique si important depuis l'époque punique, que la ville a été associée à tous les grands moments son histoire. Fondée sans doute au V^{e} siècle avant J.C., par les Puniques (une nécropole punique a été trouvée à deux kilomètres de Vaga), la ville fut arrachée à Carthage par Massinissa entre la deuxième et la troisième guerre punique, soit entre 155 et 150, lorsqu'il avait annexé les Grandes Plaines, dans la moyenne vallée de la Médjerda, ce qui confirme l'intérêt de la région au plan économique dès cette époque.

Elle constituait, au cœur de la Numidie, un centre de commerce très important. A l'époque de Jugurtha, c'était la ville que l'on considérait comme le plus grand marché, et c'est sans doute la raison pour laquelle on la choisit comme lieu de rencontre entre le questeur romain et l'envoyé de Jugurtha. Comme Vaga avait accueilli très tôt des commerçants romains, qui y étaient nombreux, le Roi décida de les faire assassiner, avec les occupants de la garnison que les Romains avaient installée dans la ville l'année précédente, ce qui déclencha la répression menée par Métellus en 109 avant J.C.,

répression qui se solda par la destruction totale de la ville. Elle se releva assez vite semble-t-il, mais Juba[1] à son tour la saccagea, pour éviter à César de le faire...

Elle apparaît pour la première fois dans la littérature dans la *Guerre de Jugurtha,* où Salluste[2] la présente d'emblée comme une ville opulente. C'était peut-être déjà un municipe depuis l'époque d'Auguste, et Pline la place au nombre des « *oppida Civium Romanorum* ». Nous ne connaissons pas la date de l'accession au statut de colonie par l'inscription de l'arc qui nous occupe, car une inscription de l'année 197 parle déjà de la colonie[3]. Par contre, l'arc de 209 commémorait un évènement capital, celui d'une *deductio,* ce qui était une forme de promotion tout à fait exceptionnelle à cette époque. Il est possible que la ville ait perdu brutalement une partie de sa population, par suite d'une épidémie par exemple, possible aussi que la *deductio* ait été plus ou moins symbolique, et que peu de citoyens soient venus enrichir la population de la ville, le résultat méritait d'être commémoré. C'est l'inscription *CIL VIII* 1217=14395[4] qui situe précisément la *deductio* en 209. Comme elle a été conclue à l'instigation de Septime Sévère et Caracalla, c'est le proconsul qui a procédé à cette importante promotion et à la dédicace de l'arc. Une telle promotion était le fait d'une politique délibérée chez Septime Sévère de promotion des *pagi* et des centres dépendant de Carthage, et d'autres cités de Proconsulaire en ont bénéficié à la même époque, ainsi que l'indique la carte proposée par Gascou[5], (fig.2).

A Vaga, en outre, le culte impérial semble s'être épanoui; ainsi, Cagnat et Gauckler[6] relèvent que Caracalla est associé à Septime Sévère dès 197 comme Empereur désigné sur une dédicace mentionnant la restauration du Temple des Cérères[7], un culte extrêmement développé dans ce riche centre agricole

10.2. L'arc des Sévères

Historique de la découverte :

Aucun des nombreux voyageurs qui se sont arrêtés à Béja n'a connu l'arc. Les auteurs arabes El Edrissi et El Bekri se sont extasiés sur la beauté de ses jardins et la richesse de ses cultures. Guérin et Playfair au XIX[e] ont au contraire été frappés par l'extrême pauvreté des habitants, et l'état misérable de son habitat. C'est très exactement ce qu'ils disaient de Téboursouk, cette constatation tendrait à prouver que l'occupation ottomane s'accompagnait d'une détérioration évidente du niveau de vie des populations du Maghrib. L'arc n'était plus visible lorsque Guérin visita le site, alors

[1] Nous avons un témoignage émouvant de sa présence dans la région avec une inscription, trouvée par le Capitaine Vincent, à quinze kilomètres au nord-est de Vaga, au lieu-dit H[r] Megachia. Le texte rappelle que »sur l'ordre de notre Seigneur le Roi Juba, le château fort a été parachevé » : *Bull. Académie d'Hippone, XVIII, 1883,* pp. 43-45, n° 29.

[2] Voir Salluste, *Guerre de Jugurtha,* 29-69.

[3] Voir *CIL VIII,* 14394 (=10569), et Cagnat, *Archives des Missions, XII, p. 194 N° 80.*

[4] Voir commentaire, Partie II, page 398

[5] Voir Gascou J., « La Politique municipale de Rome en Afrique du Nord », I et II, *ANRW* II, 10, 2, pp. 136-229 et 230-320.

[6] Cagnat et Gauckler, *Monuments Historiques de la Tunisie, I Temples Païens,* Paris, 1898.

[7] Curieusement, dans le contexte agraire qui est celui de Vaga, on n'a pas retrouvé de sanctuaire de Saturne, simplement quelques stèles. Cependant, si l'on accepte de voir dans les *Dii Mauri* de Vaga les Dioscures, qui sont les divinités accompagnant habituellement Saturne, il faut modifier notre point de vue.

qu'il y consacra beaucoup de temps. Il relève plusieurs blocs inscrits intégrés dans le mur de la mosquée, et retrouve « sur un gros bloc encastré dans le mur d'une maison le fragment appelé α^2 dans le *Corpus*, déjà décrit par Peyssonnel et par Coratius. C'est son inscription n° 217, qui correspond à un des blocs retrouvés par le Capitaine Vincent, et dont la taille des lettres (10cm) concorde avec les mesures prises par Vincent en 1883.

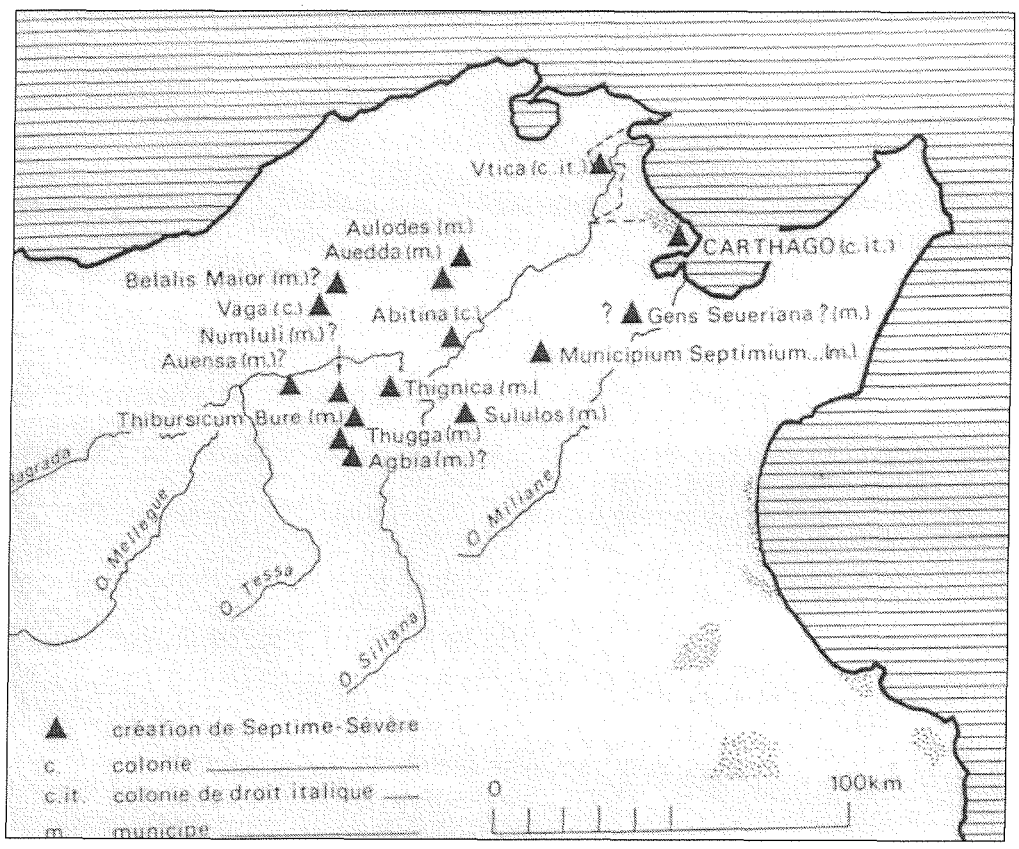


Figure 2: Les promotions municipales sous Septime Sévère et Caracalla en Proconsulaire, in Gascou, *Politique municipale.*

Cet arc n'est pas davantage visible aujourd'hui, et on ne peut que le restituer d'après quelques données historiques et les rapports du Capitaine Vincent. En effet, situé à l'entrée de la ville antique, il a été englobé dans la muraille à l'époque byzantine. Sur son emplacement, « Bab es Souk », la porte du marché, fut édifiée à une date indéterminée de la période d'occupation arabe. A côté de Bab es Souk, une mosquée est édifiée, directement au-dessus d'une basilique chrétienne, et sur le mur extérieur de laquelle V. Guérin avait relevé deux inscriptions.

L'arc sera repéré lors de sondages effectués en 1883, en plusieurs étapes. Vincent avait remarqué, « de chaque côté de cette porte [Bab es Souk], les amorces d'une voûte construite en pierres de taille parfaitement agencées et mesurant une épaisseur de 1,50m. » Il avait cru aussi remarquer «comme des corniches à la surface du sol ». Ces éléments l'ont convaincu qu'une porte antique se cachait sous la porte arabe ; mais il n'engagea la fouille qu'après avoir découvert, dans un petit magasin en ruines situé à 3 mètres environ de la porte, une voûte semblable, émergeant du sol de 0,60m., qu'il fit entièrement déblayer., pour découvrir « une véritable porte construite en pierres de grand appareil, mesurant de la clé de voûte au seuil une hauteur de 4m.50 sur une largeur de 2m.60 », alors qu' « une corniche en couronnait les piédroits ». Il découvrit une seconde corniche, plus importante, et qui devait donc appartenir à l'entablement.

L'auteur en concluait qu'on avait affaire à une porte à deux baies, sur le modèle de celle d'Announa[8]. La corniche était donc encore visible, mais l'attique avait disparu. Au dessus de la clé, quelques traces de lettres subsistaient, mais il n'avait pu les lire.

Il chercha dès lors à retrouver le dallage antique, car la porte était murée comme celle de Téboursouk. A quatre mètres au-dessous du niveau moderne, il trouve la voie antique[9]. Un sondage, effectué à 10m des ruines révèle l'existence du rempart, au même niveau que le seuil de a porte, c'est-à-dire, à 4 mètres de profondeur.

En 1882, Vincent avait déjà trouvé trois fragments appartenant à la dédicace, complétés en 1883 par trois autres.

En 1914, la démolition de la Grande Mosquée, en vue de sa reconstruction, aboutit à la découverte de la troisième baie. L. Poinssot intervenait alors sur le site en travaux, et vit cette troisième baie encastrée dans le mur de fond de la salle de prières, et découvrit aussi le début du texte[10]. Depuis, les deux baies vues par Vincent d'abord, celle décrite par Poinssot ensuite, ont toutes disparu.

Description :

Nous avons donc **un arc à trois baies**, pour la baie centrale duquel le Capitaine Vincent proposait les dimensions suivantes:

Hauteur sous clé : 4,50 m ;
Largeur de la baie : 2,60 m ;
Epaisseur : 1,50 m.

La baie centrale était plus élevée que les deux autres. Pour la place de la dédicace, le Capitaine Vincent propose la disposition suivante : une première inscription sur une assise au-dessus de la clé, le n° 14401 du *Corpus*, faite sous la Tétrarchie en 296-300 ; puis la corniche ; et sur la frise de l'attique disparu, une deuxième inscription, celle qui concerne les Sévères.

[8] Gsell, *Monuments Antiques*, pp. 172-173, fig. 56 et Pl. XXXVII.

[9] C^ne^ Vincent, *Bulletin de l'académie d'Hippone,* fasc. 18, 1883, cpte rendu de la séance du12-10-1882, p. VXII, n° 4,5,6. Ibid. Cagnat, cpte rendu de la séance du 23-10-1882 P ; VXII

[10] L. Poinssot, *BAC 1919*, pp. CCXXVI-CCXXIX

11. L'arc de Sufetula (Sbeitla)

ILAfr. 121, Atlas Arch. Tun. N, feuille Sbeitla.

Outre l'arc triomphal d'entrée du Capitole, dédié à Antonin le Pieux, Sufetula présente un arc à une baie dédié à Septime Sévère et Caracalla, objet de notre étude, situé à la limite Nord de la ville, et un arc à une baie beaucoup mieux conservé, qui date de la Tétrarchie, situé à l'extrême Sud de la ville (Arc de Dioclétien).

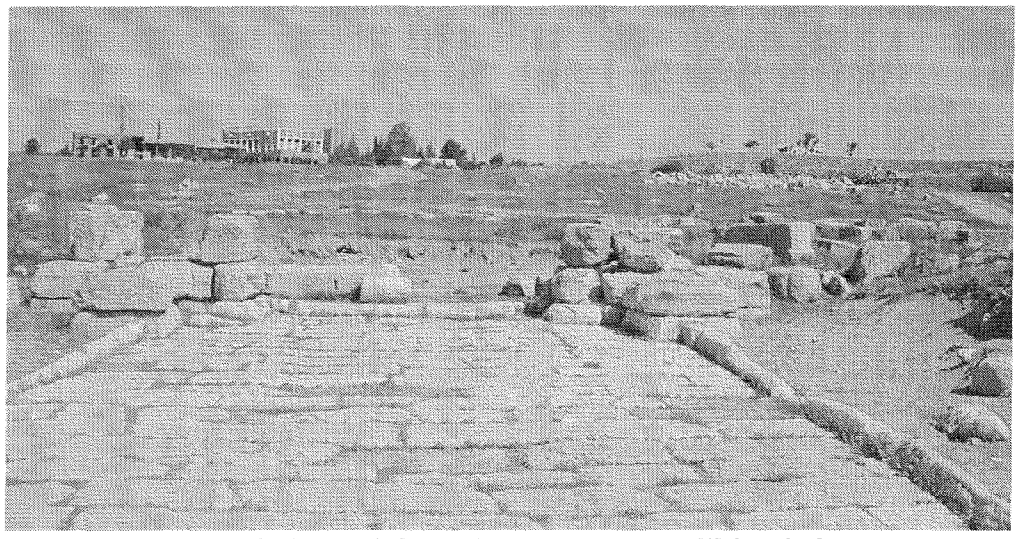


Figure 1: L'arc vu du Sud (depuis la ville). Au second plan, l'hôtel Sufetula s'agrandit.

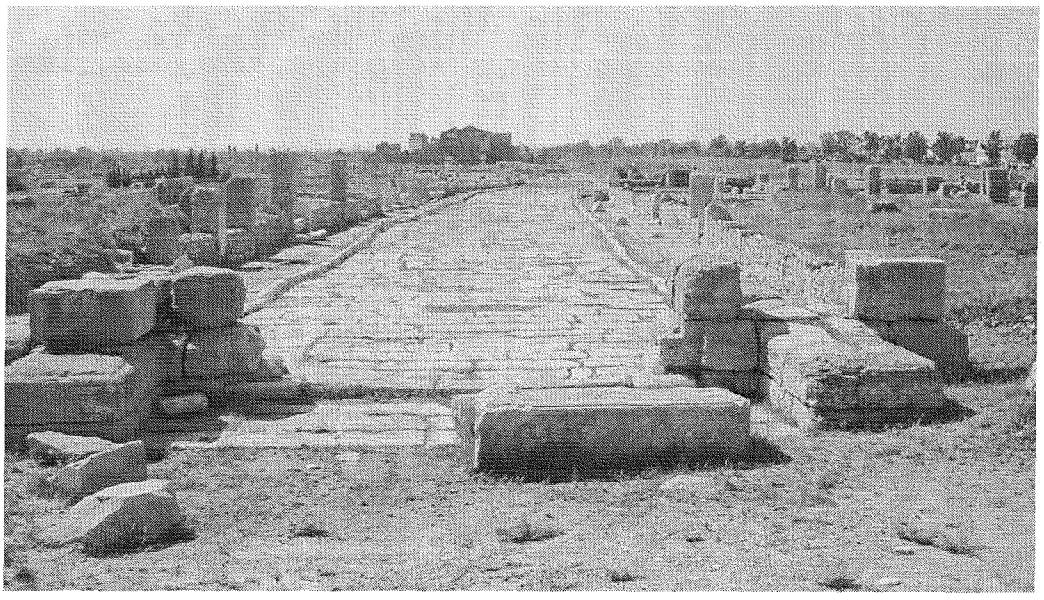


Figure 2: L'arc vu du Nord. Au second plan, le Capitole.

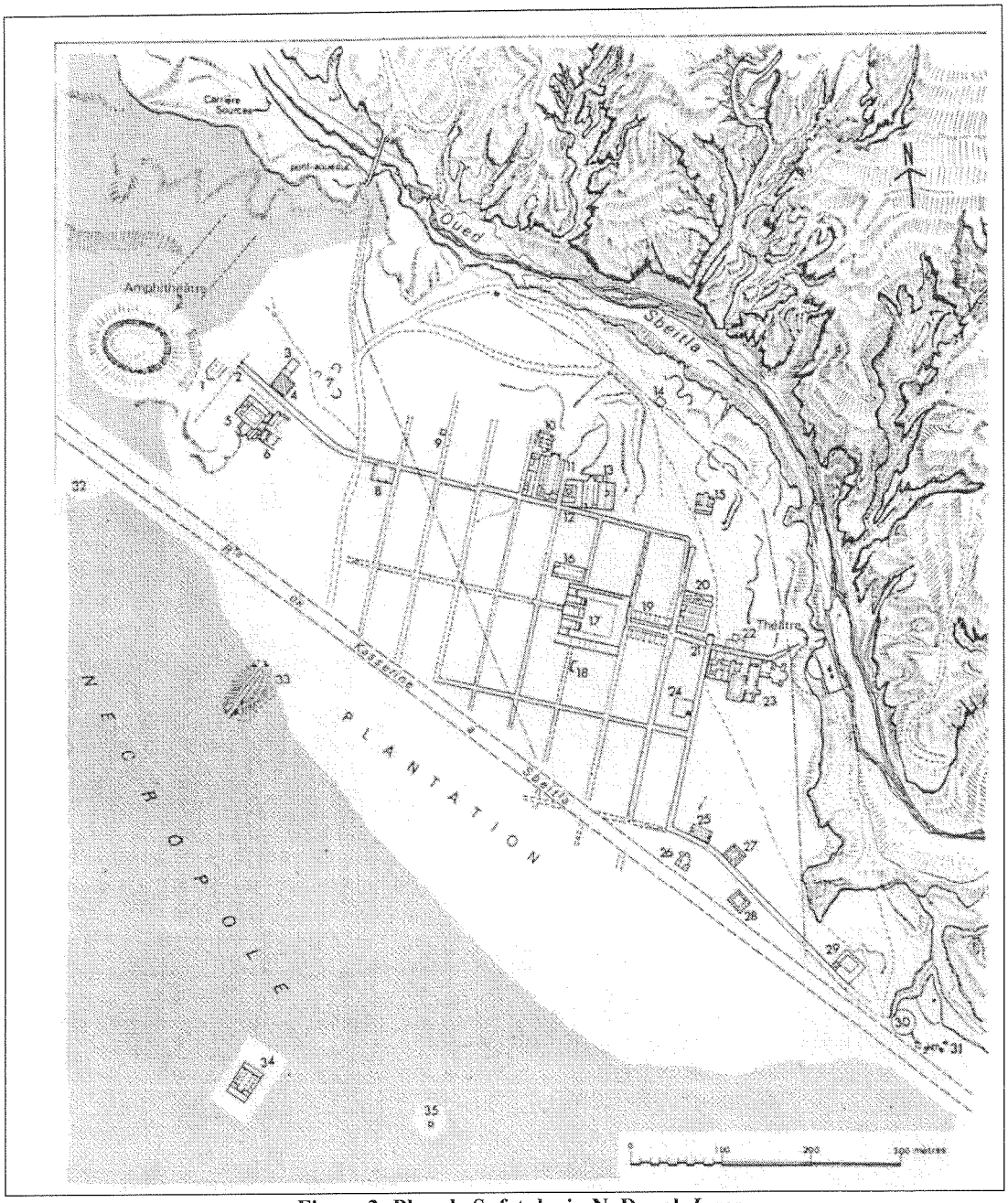


Figure 3: Plan de Sufetula, in N. Duval, *Inscr.*
L'arc des Sévères porte le n° 2, l'arc de Dioclétien le n° 31.

Bibliographie.

- **Générale :**

DUVAL N., *BAC,* 6, 1970, 291-292, n° 33.
DUVAL N., « Inventaire des Inscriptions de Sbeitla », *MEFRA,* 101, 1989, 403-488, n°25.
DUVAL N., « L'urbanisme de Sufetula-Sbeitla en Tunisie », *ANRW,* 1970.
DUVAL N., *Recherches archéologiques à Sbeitla, I : Les églises de Sbeitla à deux sanctuaires opposés,* Paris, de Boccard, 1971.
FORTUNER D., n° 71.
GUÉRIN, *Voyage*, II, p. 383

MERLIN A « Forum et églises de Sufetula », *Notes et Documents de la direction des Antiquités et arts de Tunisie,* V, Paris 1912, 48 p., avec le premier plan du site.

MERLIN A. « Rapport présenté à la Commission de l'Afrique du Nord le 11 Mars 1913 », *BAC.,* 1913, CXXXII-CLXXXIV.*Atlas Archéologique de la Tunisie, f. Sbeitla.*

TISSOT, *Geographie comparée,* II, P. 614.

VERITE J., « La restitution d'un monument romain. L'arc de Septime Sévère à Sbeitla en Tunisie », *Historia,* 13, 1982.

- **Encyclopédie**:
  ENNABLI A., *(The) Princeton Encyclopedia,* 1976, 865-866.

- **Guides :**
  BEJAOUI F., *Sbeitla l'antique Sufetula,* ANP, Tunis, 1994.
  DUVAL N. ET BARATTE F., *Les ruines de Sufetula-Sbeitla,* Tunis, 1973. Contient la première description de l'arc, pp 71-72 et fig. 47.

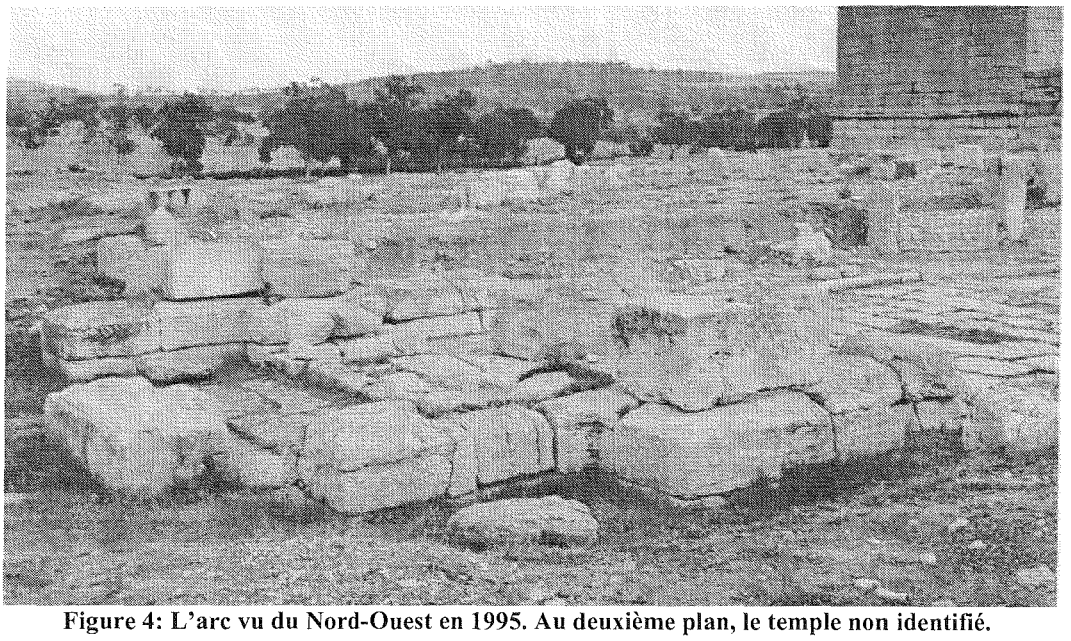


Figure 4: L'arc vu du Nord-Ouest en 1995. Au deuxième plan, le temple non identifié.

11.1. La ville de Sufetula

A la limite du Tell et des plaines à alfa qui débouchent sur Kairouan, la ville s'étend sur un plateau le long de l'oued Sbeitla. Comme de nos jours, c'était une zone d'oléiculture. Le pont-aqueduc encore visible aujourd'hui assurait largement l'alimentation en eau, qui était complétée par des sources situées précisément à son niveau. Ces sources continuent aujourd'hui à alimenter Sbeitla, et même la ville de Sfax, à 150 kilomètres au Sud.

Son histoire, jusqu'à l'époque byzantine, qui a vu son plus grand épanouissement, est relativement mal connue. La cité n'était pas aussi importante que Sufes, située à quelques kilomètres au Nord de Sbeitla, sur la route de Mactar, et son nom lui-même nous l'indique, puisque Sufetula n'est autre que le diminutif de Sufes. Selon N. Duval, on ne peut pas faire remonter son histoire plus haut que l'époque flavienne, et encore

convient-il d'être prudent, l'inscription nommant Vespasien peut très bien être postérieure à son règne. En fait, on admet généralement que Sufetula fut fondée à la même époque que Cillium (Kasserine) et Ammaedara (Haïdra), après la guerre de Tacfarinas, et la pacification de la région liée au cantonnement des Musulames à l'Ouest de ces villes. Comme le plan de la cité de Sufetula rappelle celui de Timgad, colonie fondée en 100 après J.C., on accepte généralement cette date pour sa fondation. Mais de fait, la première inscription datée est celle de l'arc triomphal du Capitole,dédiée à Antonin le Pieux, en 139. Au milieu du II^{e} siècle, la ville figure sur les inscriptions comme municipe.

Certains détails d'urbanisme font penser que la ville existait avant l'établissement du plan quadrillé. En effet, le bâtiment qui est devenu par la suite la première cathédrale catholique (n° 13 du plan), présente une orientation qui ne concorde pas avec celle de la cadastration.

11.2. L'arc

Situation :

Situé à l'entrée Nord de la ville, l'arc est construit au-dessus d'une voie d'orientation Nord- Ouest, Sud- Est, tracée après le débordement du cadre primitif de la cité et l'abandon du quadrillage régulier des voies, qui correspondait à la phase initiale de l'urbanisation telle qu'on la reconnaît au centre de la cité. La voie antique n'est plus repérable aujourd'hui au-delà de l'arc; il semble même qu'elle n'ait jamais été dallée. Si l'on s'en tient au dernier état connu, N. Duval affirme que l'arc était relié non à une véritable enceinte (bien qu'il en existe d'autres traces ailleurs dans la ville), mais à « une ligne continue de murs, ...une suite de murs aveugles de bâtiments mitoyens ».

Découvert assez tardivement, l'arc ne figure même pas sur le plan de la ville proposé par l'*Atlas Archéologique de la Tunisie,* feuille *Sbeitla.* La première mention en avait été faite par Guérin[1], puis par Tissot[2], mais les premières fouilles, menées de 1906 à 1912 n'avaient rien révélé. C'est au début de 1913 seulement que les recherches aboutirent. Le rapport de Merlin[3] à la Commission de l'Afrique du Nord en fait le compte-rendu. «La voie sur laquelle l'arc est construit et dont on peut suivre le tracé, grâce aux parties demeurées debout des murs qui la bordaient» a servi de fil conducteur à cette quête du chercheur de l'époque, M. Drappier.

Etat de conservation :

En tenant compte des éléments conservés sur le site et dessinés en vue d'une restitution par l'architecte J. Vérité, certains points apparaissent avec certitude. Nous avons deux façades semblables, qui présentent au centre du piédroit une colonne répondant à un pilastre dont les fûts à tambours sont intégrés aux assises correspondantes du piédroit. Les moulures de la plinthe ont une largeur constante.

Comme l'indiquent les photos, il ne subsiste que **la partie inférieure du monument,** au niveau de la plinthe, et deux ou trois assises des piédroits. Des vestiges avaient été vus par Guérin et Tissot, mais ce sont les éléments retrouvés au cours des fouilles entreprises de 1910 à 1913 par Merlin qui ont permis d'envisager une première restitution graphique de l'arc. Entre les relevés de 1971 et ceux de 1980, l'architecte a

[1] Guérin, *Voyage*, I, 383.

[2] Tissot, *Géographie Comparée,* II, 614.

[3] Merlin, « Fouilles de Sbeitla », *rapport in B A C,* mars 1913, CVXXXII-CVXXXIV.

constaté la perte de plusieurs blocs. Il a pu cependant compléter ses dessins et relevés, ce qui a débouché sur sa proposition de restitution en 1983.

Le plan :

Nous avons emprunté celui de l'article de J. Vérité, le seul existant à notre connaissance. Il semble que ce soit le même, présenté sans indication d'orientation et inversé, que l'on voit dans l'article de N. Duval des ANRW.

La façade Nord, Nord- Ouest de l'arc regarde vers l'extérieur de la ville.

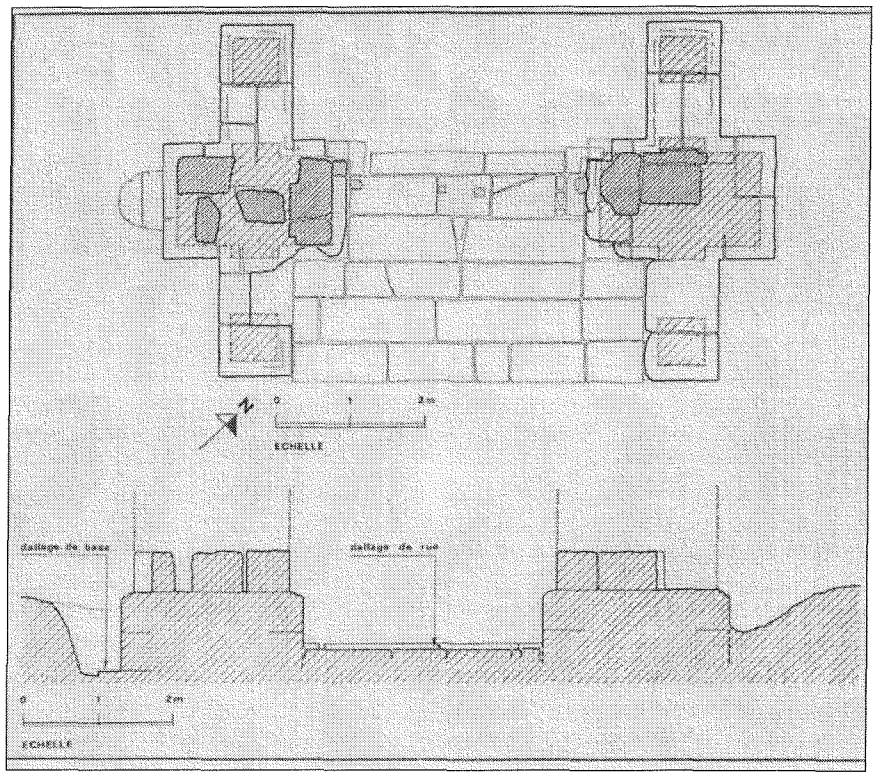


Figure 5: Plan de l'arc et coupe Est-Ouest, J. Vérité, 1983. Remarquer les quatre encoches dans le dallage ; celle du milieu, côté Est, est visible sur la figure 6.

Dimensions :

Ce sont celles de J. Vérité [4]:

Largeur totale : 7,92m
Epaisseur : 1,20m, 4,30m avant-corps compris
Largeur de la baie : 3,46m

[4] Merlin proposait pour la longueur : 7,25m ; pour la largeur de la baie : 3,25m. Ceci dit, si l'on respecte l'échelle du plan fig. 5, on arrive à une longueur totale de 8,50m.

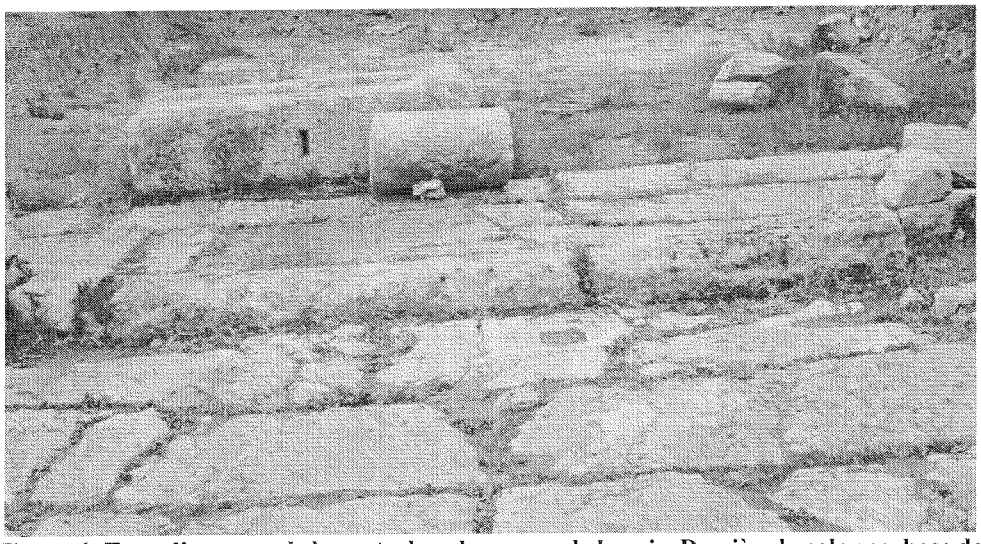


Figure 6: Trou d'ancrage de la porte dans le pavage de la voie. Derrière la colonne, base de statue du couronnement.

Description :

- **La plinthe :**

Elle présente un boudin et une doucine renversée. Elle constitue des décrochements sur lesquels reposaient pilastres et colonnes, ce qui donne à l'arc une structure particulière, puisque l'ordre ne repose pas sur un véritable piédestal.

- **Piédroits et baie :**

Comme nous l'avons vu, les assises des piédroits sont très limitées. A l'époque de Merlin, il existait encore « quatre assises en grand appareil à l'Ouest, trois à l'Est ». En 1971, J. Vérité a retrouvé l'arc dans le même état, et dix ans plus tard, seules subsistaient deux assises à l'Est, une à l'Ouest. Ces dégradations récentes sont dues au vandalisme.

Vingt quatre **voussoirs** ont été retrouvés sur le site, dont certains en très mauvais état, et parmi eux, fort heureusement, un des deux voussoirs centraux (comme le fait remarquer l'architecte, ce sont les seuls à présenter les deux faces symétriques). Les claveaux de l'arc sont ornés d'une archivolte dont le profil est celui d'une architrave, qui présente les moulures suivantes : cavet, listel, doucine droite, cavet.

- **L'imposte :**

On n'a pas retrouvé d'élément d'imposte[5], ce qui a posé de gros problèmes à l'architecte, car à l'époque sévérienne, où l'on construit très bien, on ne peut envisager une négligence ou une mesure d'économie ; du reste, on n'a pas d'exemple d'arc sans imposte à cette date, celle-ci étant de toute façon très utile pour la construction de la voûte, puisqu'elle sert d'appui au coffrage. Reste l'explication logique : on a supprimé l'imposte au Nord pour assurer le passage du chambranle, et à l'intérieur de la baie pour permettre le passage des pivots et l'ouverture de la porte. Le seul endroit où elle aurait pu subsister sans gêner l'ouverture de la porte est la façade Sud, d'où on l'a peut-être éliminée par souci d'unité. Les interventions liées à l'installation de cette porte sont

[5] En effet, seuls deux types de corniche ont subsisté, et ils correspondent à l'entablement et à l'attique.

parfaitement visibles : les quatre trous dans le pavage correspondent aux gonds et aux gâches de fermeture de la porte. Avec le boudin en saillie sur le dallage, celle-ci était parfaitement calfeutrée dans sa partie inférieure. Pour les calfeutrements latéraux, on a mis en place des chambranles de bois fixés aux piédroits, ce qui a occasionné des retailles que l'on peut constater au niveau du soubassement, et a imposé l'élimination de l'imposte si elle existait bien au départ, comme on le pense. En partie haute, une traverse d'imposte en bois s'imposait également pour fixer la porte et assurer la fermeture du tympan.

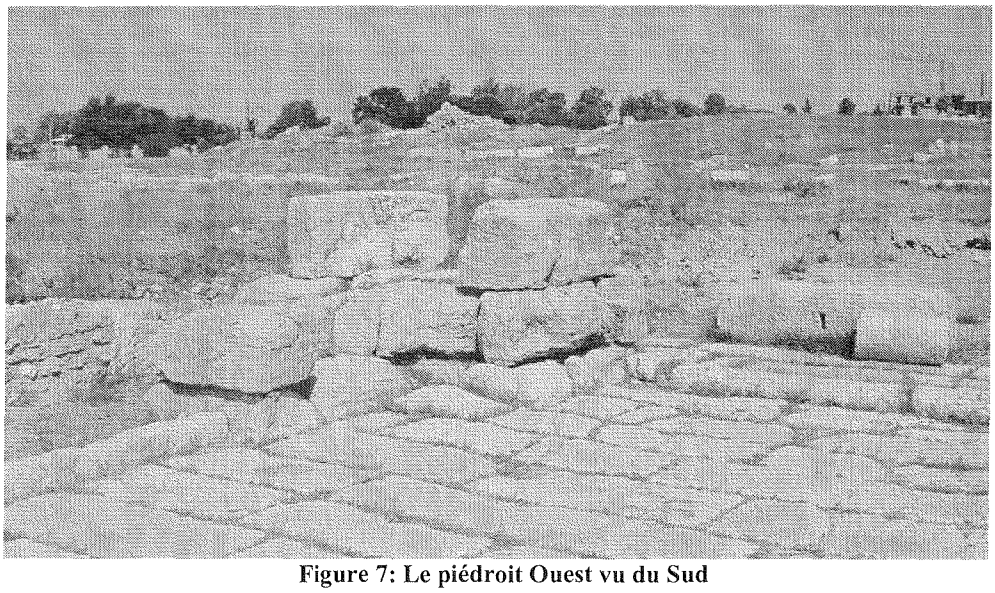


Figure 7: Le piédroit Ouest vu du Sud

- **Les avant-corps :**

1° l'ordre

➢ **pilastres :**

Les bases ont disparu, mais J. Vérité affirme qu'il s'agissait d'une base ionique attique. Les fûts sont constitués de tambours correspondant aux assises des piédroits. Les chapiteaux sont corinthiens, ainsi que l'atteste le chapiteau de pilastre conservé, déjà décrit par Merlin.

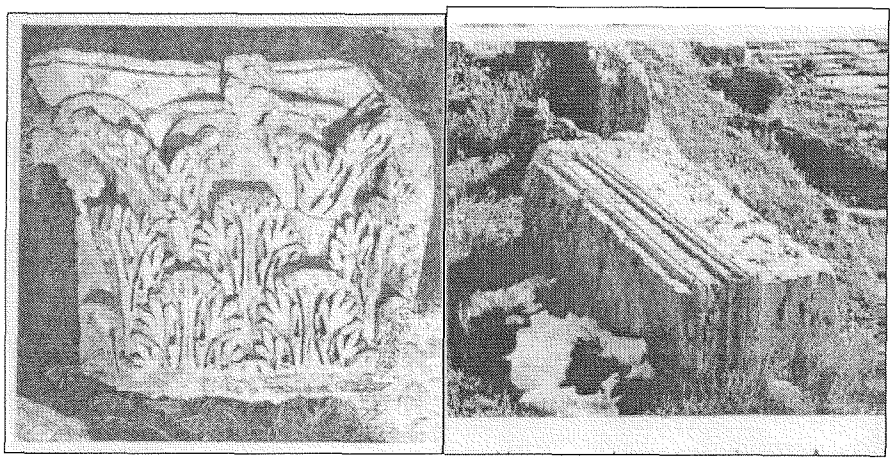


Figure 8: Chapiteau de pilastre de l'arc et bloc d'architrave-frise in J. Vérité.

➢ **colonnes :**

Les bases et les chapiteaux ont disparu. Les fûts sont monolithes et lisses. Cependant, sur le site, on peut voir un exemplaire de chapiteau, fig.9.

L'entablement : il se poursuit en retour au droit des colonnes.

L'architrave comporte deux plates-bandes séparées par un astragale, le bandeau final est surmonté d'un cavet. Les quatre blocs d'architrave des avant-corps ont été retrouvés. En fait, il s'agit d'une **frise architravée**, dans laquelle la frise est lisse, et la partie d'architrave canoniquement moulurée.

La corniche, sans larmier ni denticules, comporte trois bandeaux de hauteur différente, séparés par des filets, et ornés:

- d'un quart de rond
- d'une doucine droite
- d'un bandeau.

2° l'attique

Il a été impossible de le restituer totalement, mais on peut affirmer, en se fondant sur les blocs relevés par J. Vérité, qu'il répétait les retours de l'entablement.

La frise :

Elle portait l'inscription, concentrée dans sa partie centrale, puisque l'inscription mesure 0,95m, alors que la distance entre les colonnes, d'axe en axe, est de 5,80m. Nous avons affaire ici au schéma que Saladin a voulu restituer pour Thugga en se fondant sur l'exemple de Thubursicu.

La corniche :

Elle présente successivement les moulures suivantes : un cavet, un listel, une doucine droite, un glacis en cavet.

Le couronnement :

Il était constitué d'une assise. Deux blocs retrouvés *in situ,* portant trois trous de fixation, sont avec certitude des socles destinés à porter des statues. Le couronnement de l'arc aurait ainsi été orné des statues des trois puis des deux Augustes.

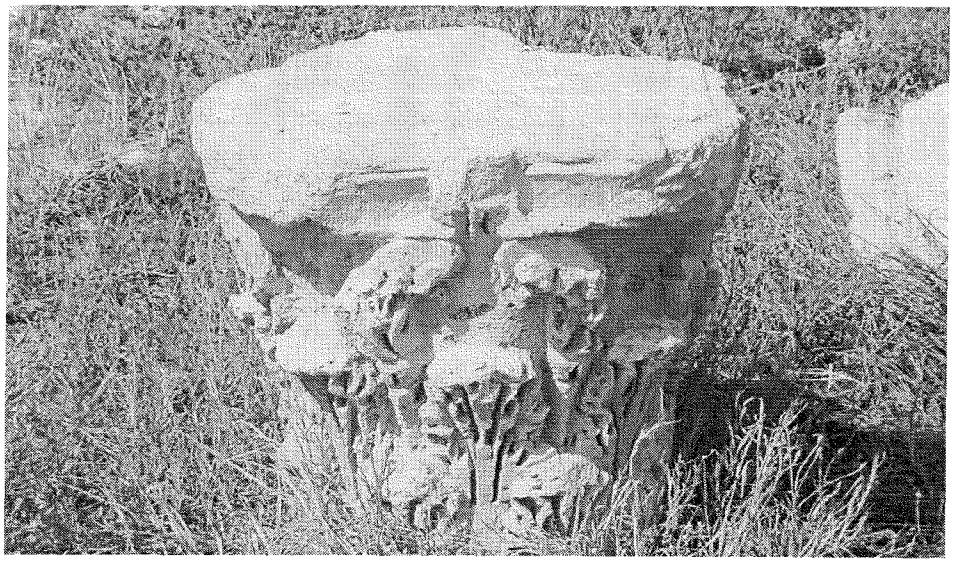


Figure 9 : Chapiteau de colonne, sur le site de l'arc, non attribué jusque- là à ce monument.

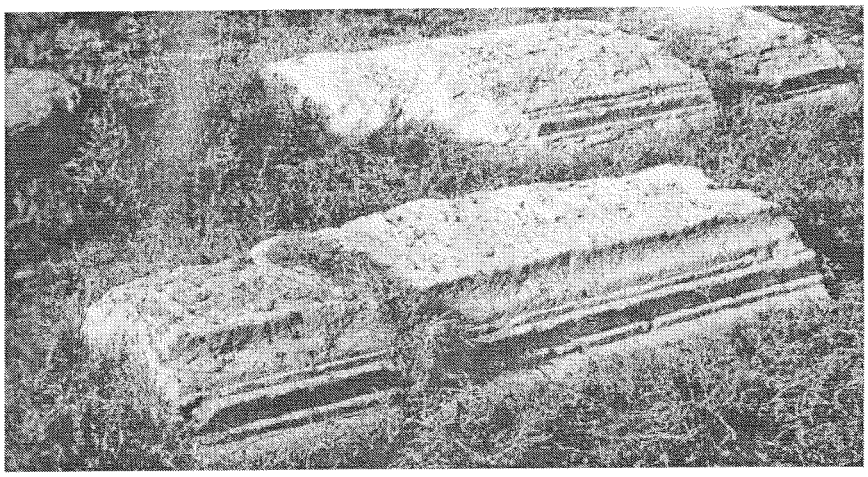


Figure 10: Corniche de l'entablement, in J. Vérité.

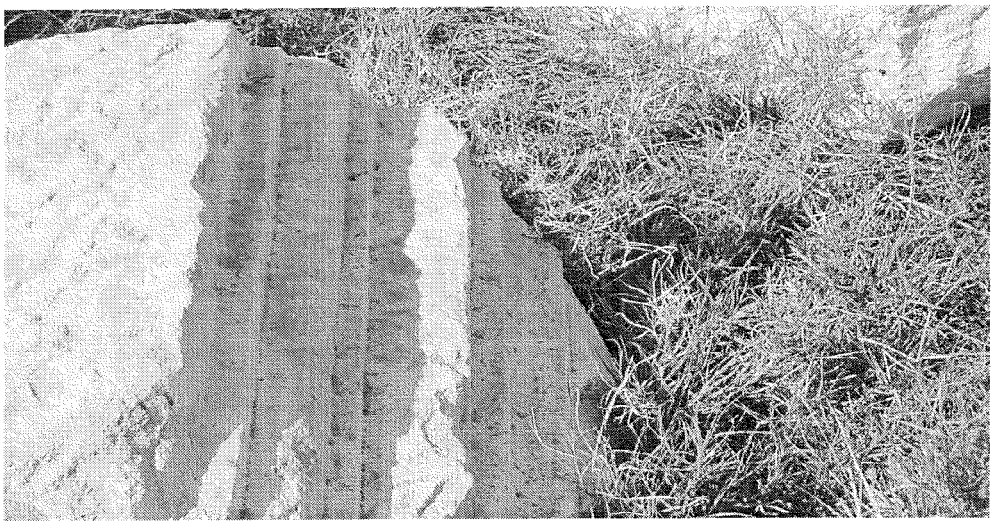


Figure 11: La corniche de l'entablement

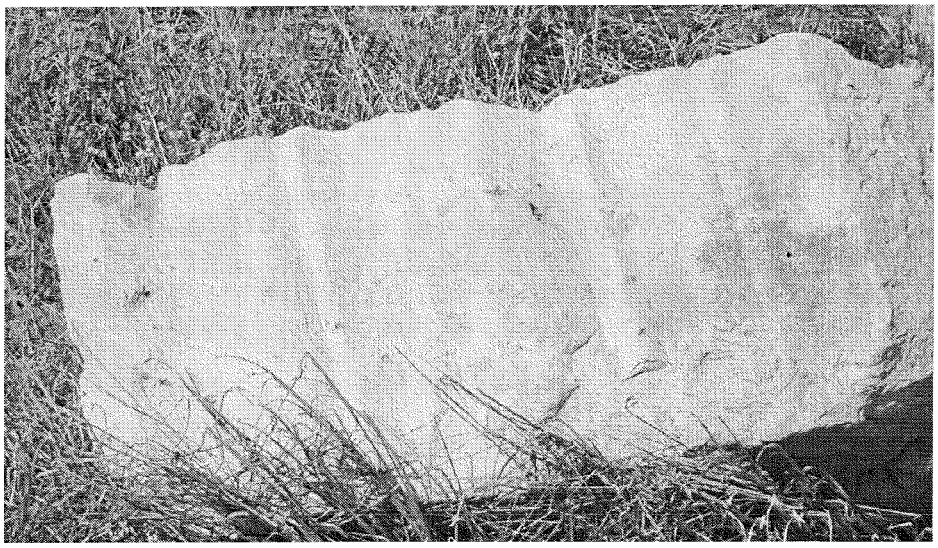
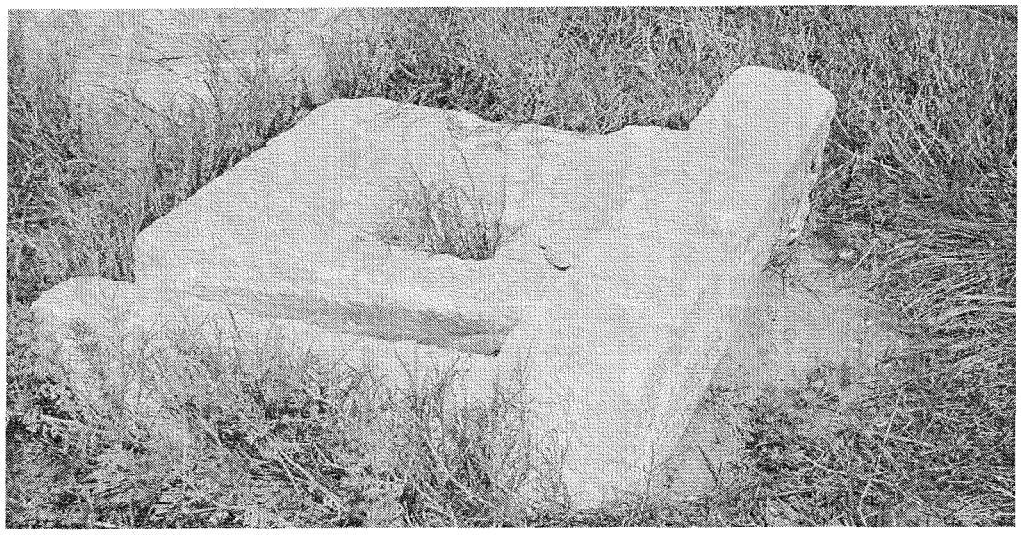


Figure 12: Bloc de corniche d'avant-corps.

Restitution de l'arc

On disposait en 1971 d'environ 60% des blocs de l'arc, et de 40% de ceux des pilastres. Ils se répartissaient ainsi :

- quelques assises des piédroits, un chapiteau de pilastre ;
- quelques éléments de fût de colonne ;
- 22 voussoirs de l'extrados de la baie, dont un des deux centraux (ce qu'on peut affirmer, parce que ce sont les seuls à avoir les deux faces symétriques) ;
- quatre éléments d'entablement ;
- deux types de corniche
- deux socles de statues.



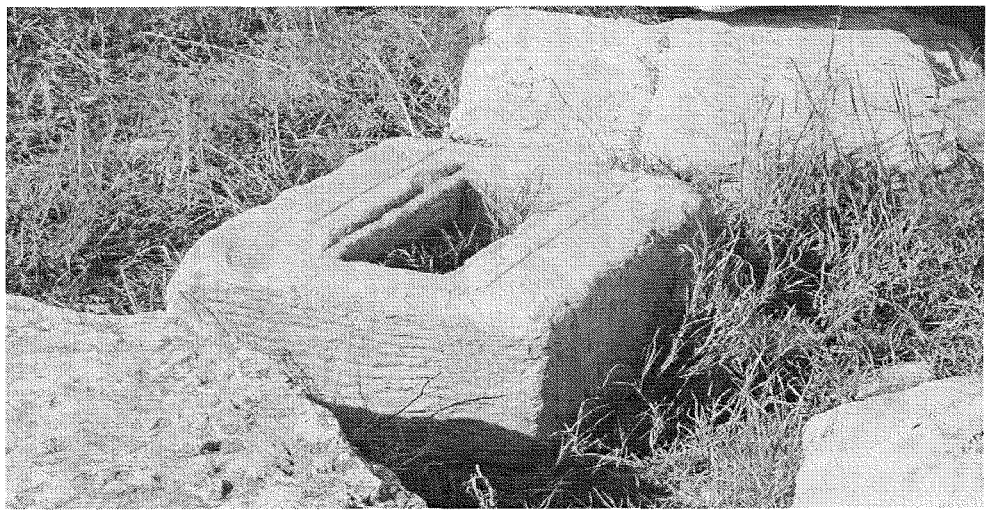


Figure 13: Blocs de support de statues.



Figure 14: Bloc de corniche de l'attique.

En raison de l'absence totale ou partielle de certains éléments, plusieurs questions se posaient :

- le socle était totalement absent;
- la faible hauteur de la première assise divergeait par trop de celle des assises supérieures ;
- les dimensions du soubassement étaient trop faibles par rapport à la norme;
- aucun élément d'imposte n'avait été retrouvé.

L'architecte a proposé le schéma reproduit sur la fig.16, en se fondant sur une typologie reconnue dans des monuments proches de celui-ci, à la fois dans le temps et dans l'espace.

Il a donc fait référence à l'arc de **Mustis**, datant de Gordien III, dont il a assuré la restauration, pour les statues disposées au-dessus de l'attique.

Il évoque l'arc de **Dioclétien**, élevé au Sud de la ville de Sbeitla aux alentours de 300, très proche par son architecture de l'arc des Sévères, avec comme différence essentielle entre eux la présence sur ce dernier de deux colonnes au lieu d'une pour l'arc des Sévères.

De la même façon, pour tenter d'expliquer la taille très faible du soubassement, il a pensé à l'exemple d'**Althiburos**.

L'architecte disposait d'un premier dessin du plan de l'arc que lui avait remis N. Duval en 1971, et de nouveaux dessins et relevés qu'il avait effectués en 1980. Au cours des dix années écoulées entre les deux visites de l'auteur, plusieurs assises du piédroit Ouest, et une assise de l'Est avaient disparu.

L'auteur explique dans son article à partir de quels éléments il a travaillé pour arriver à la proposition de restitution que nous reproduisons (fig.16). La rigueur de la démarche est exemplaire dans son déroulement :

L'exploitation des quatre éléments d'entablement, et d'un bloc comportant une frise autorise en premier lieu la restitution d'un attique complet.

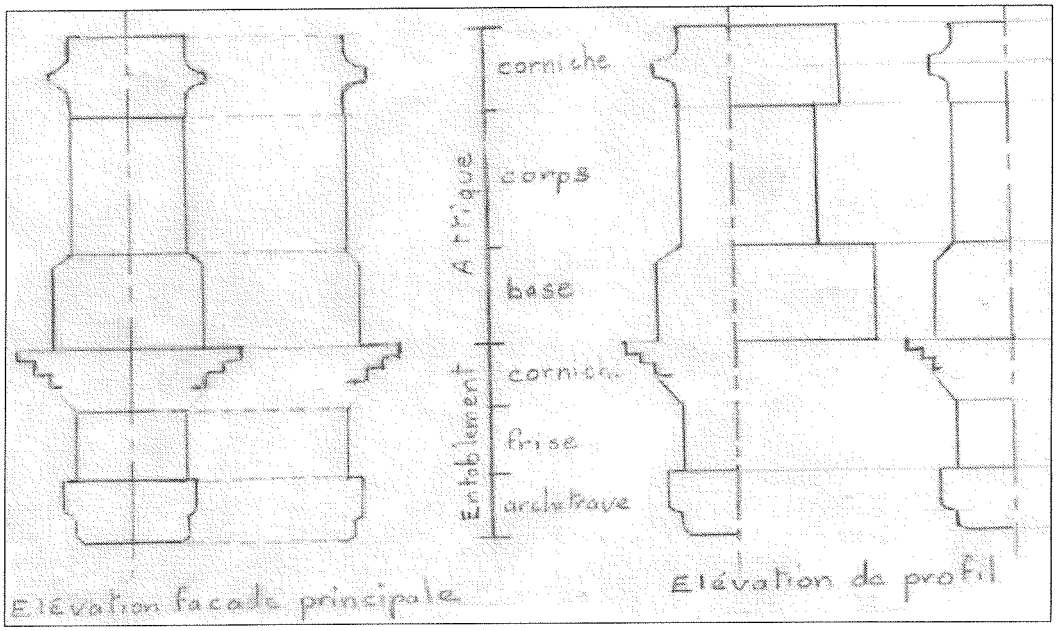


Figure 15: Projet de restitution de l'élévation par J. Vérité.

L'étude typologique et la comparaison avec trois arcs proches de celui-ci, dans l'espace ou dans le temps, ont conduit l'architecte à envisager un arc avec un soubassement réduit comme à Althiburos. Indépendamment du fait que le premier n'a qu'un couple pilastre-colonne par piédroit, l'auteur rapproche les deux arcs de Sbeitla, l'arc des Sévères et celui de Dioclétien, encore parfaitement visible, et restauré avec rigueur. En effet, la présence d'avant-corps, qui est pratiquement une constante dans les arcs africains, comme on l'a vu, l'autorise à intégrer les retours d'entablement dont on dispose. Enfin la présence de statues couronnant l'arc de Mustis (comme celui de Cuicul d'ailleurs) fait entrer l'arc de Sbeitla dans une typologie rassurante et éprouvée d'arcs ornés de statues. Reste la question de savoir s'il y avait deux ou trois statues. Nous pencherions pour trois dans un premier temps, ramenées à deux lors de la condamnation de la mémoire de Géta et des modifications subies par la dédicace. On se demande par contre pourquoi l'auteur présente l'arc d'Althiburos (M'deina) comme un arc sans imposte (fig 19). Il est vrai que celle-ci s'interrompt sur les faces latérales, ce qui a d'ailleurs autorisé l'hypothèse de l'intégration de cet arc dans une enceinte.

C'est une hypothèse à retenir, l'arc étant situé à la périphérie de la ville antique, ainsi qu'on peut le voir sur le plan publié dans l'*Atlas Archéologique de la Tunisie,* (figure 22).

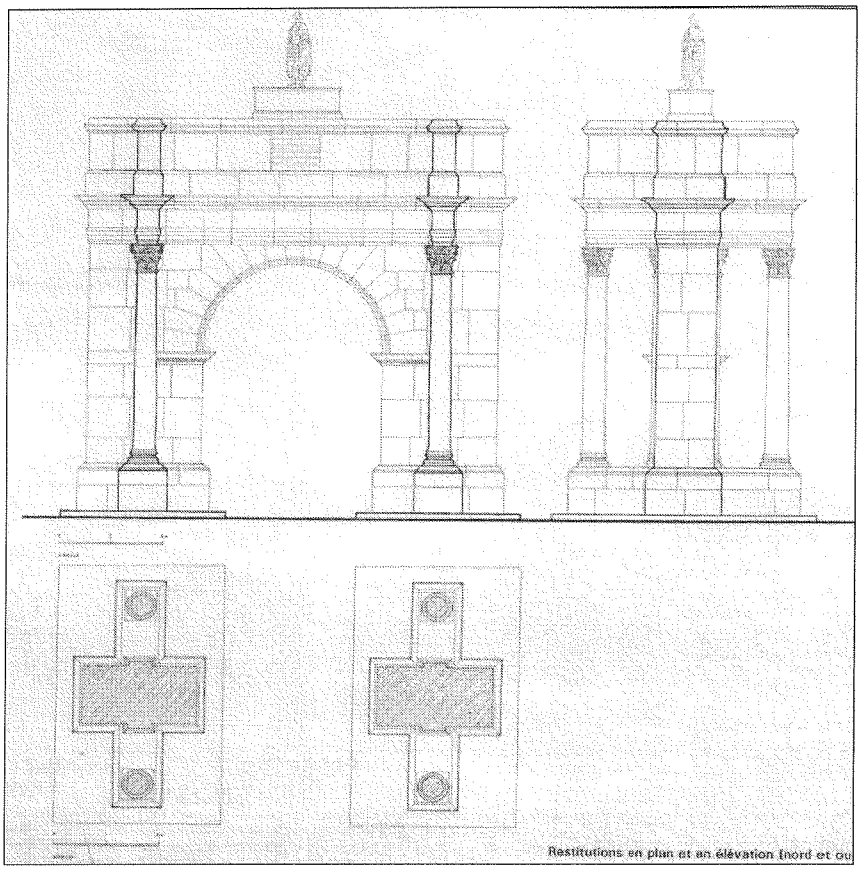


Figure 16: Le projet final de J. Vérité. On peut s'interroger sur le fait qu'il propose une imposte, ce qui laisse supposer qu'il veut restituer l'arc dans un état précédant sa transformation en porte.

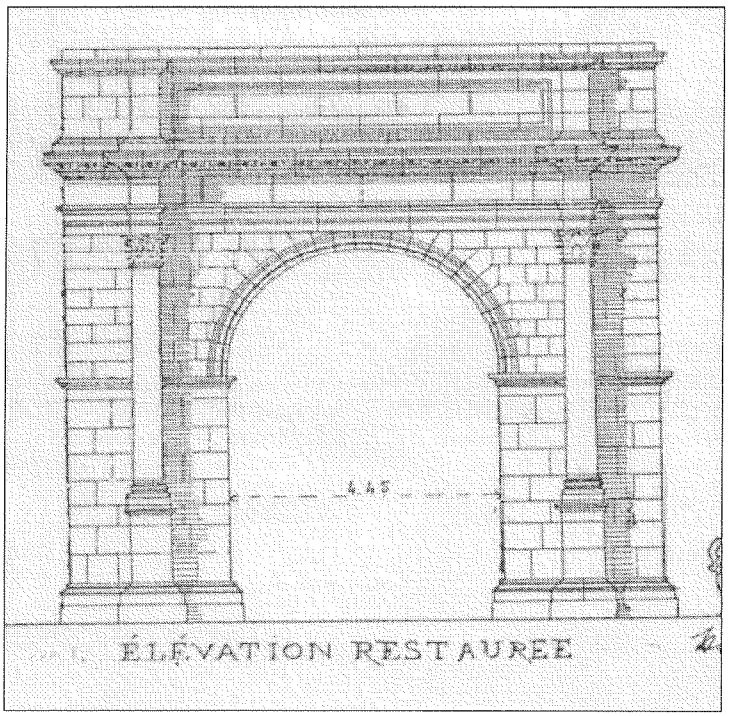


Figure 17: Projet de restitution de l'arc de Mustis par Merlin



Figure 18: L'arc de Mustis restauré par J. Vérité en 1967



Figure 19: L'arc d'Althiburos, vue générale

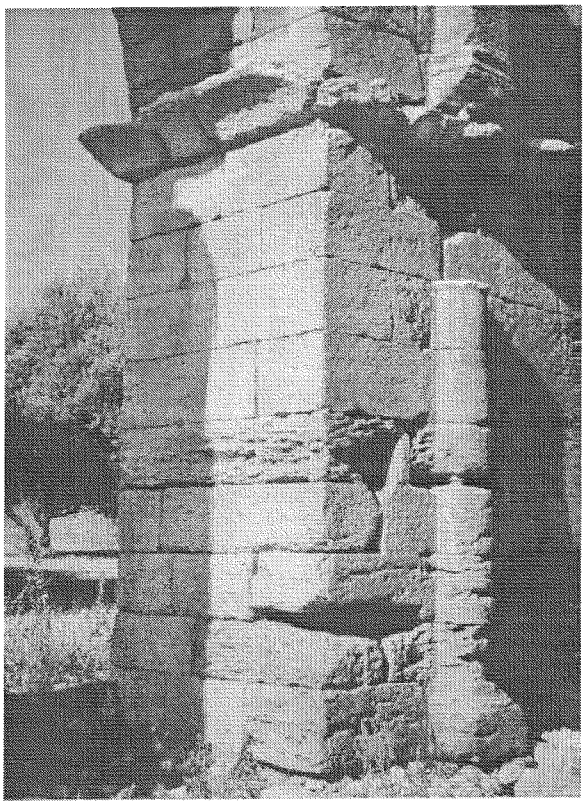


Figure 20 : L'arc d'Althiburos, remarquer son soubassement très réduit et l'imposte.

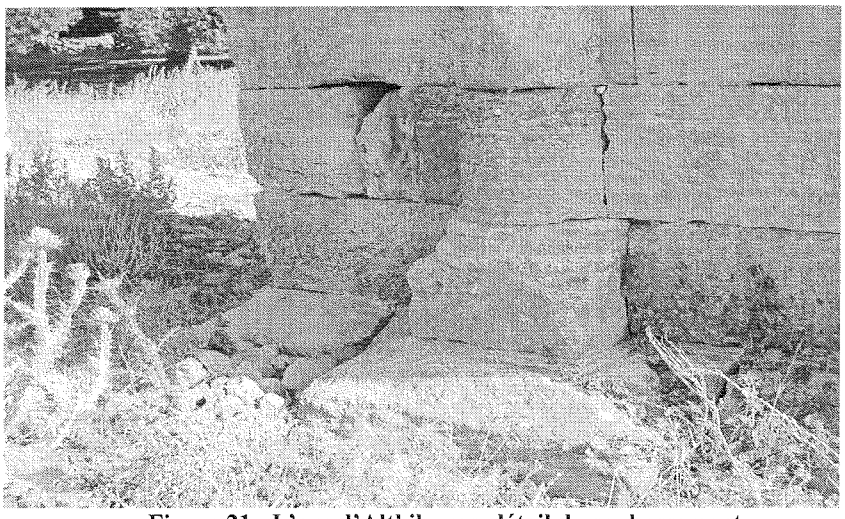


Figure 21 : L'arc d'Althiburos, détail du soubassement.

Datation :

L'arc a été construit avant la mort de Septime Sévère, donc **avant 210**. Après 212 et la mort de Géta, un martelage a été effectué, ce qui a supprimé la mention du donateur du monument. Toutefois, la place dont on dispose permet de restituer « *d d p p* », et d'attribuer la construction de l'arc à la cité de Sufetula.

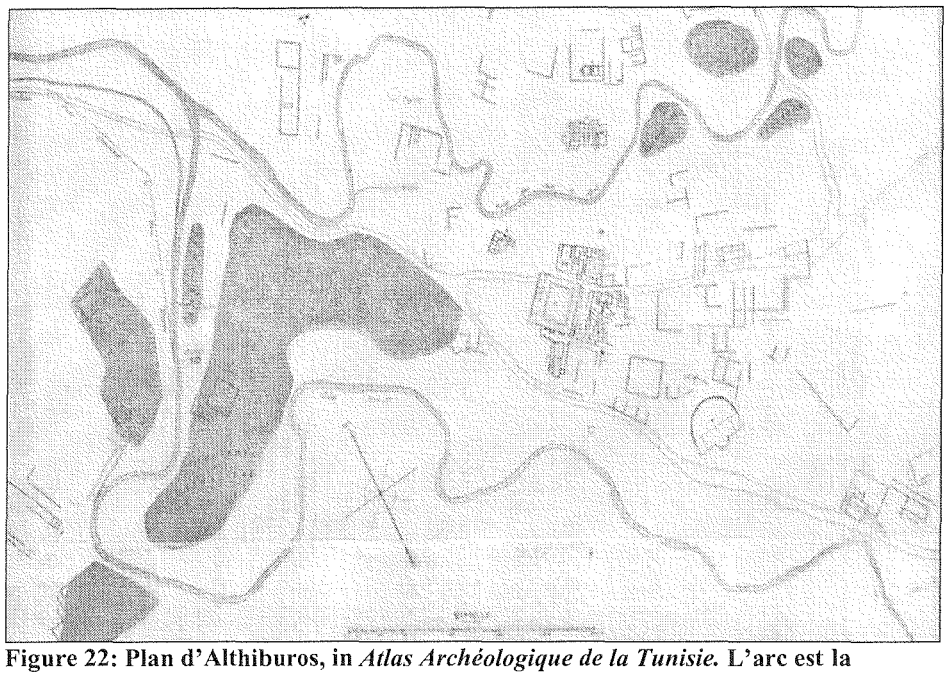


Figure 22: Plan d'Althiburos, in *Atlas Archéologique de la Tunisie.* L'arc est la dernière construction au Nord/Nord-Est.

11.3. L'annexe : arc de la Tétrarchie (Dioclétien)

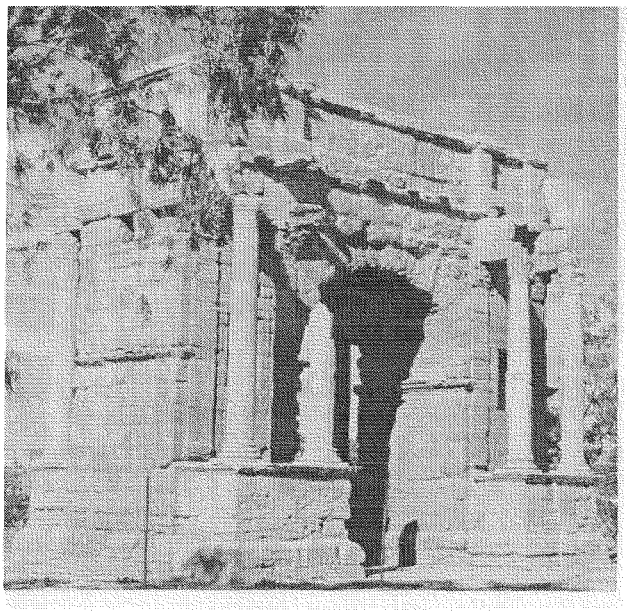


Figure 23: L'arc de Dioclétien à Sufetula

Cet arc reprend le vocabulaire utilisé pour l'arc des Sévères. Il a recours à un socle très important qui sert de piédestal commun aux deux colonnes ornant chaque piédroit.

Les pilastres de façade se poursuivent au second niveau, rythmant l'élévation. L'imposte fait le tour des piédroits, particulièrement épais.

Le monument est disposé à l'entrée Sud de la ville, sur la voie de Thysdrus.

N. B. : L'arc d'entrée du Capitole est succinctement présenté dans la Partie III.

12. Arc du Castellum Tidditanorum (Tiddis)

Atlas Archéologique de l'Algérie, F^e^ 17, Cirta, N° 89.
ILAlg. II, 3592+3608.

L'arc du Nord (également dénommé porte de Memmius) est implanté à l'entrée Nord de la ville antique, à laquelle il sert véritablement de porte, puisqu'il comportait des « gonds », et que la voie présente un trou de fixation pour les vantaux au droit de la porte. L'inscription aujourd'hui remontée sur la porte ne correspond pas à l'époque de Caracalla, mais d'autres fragments trouvés non loin de l'arc concernent Caracalla et Géta, et ont pu y figurer pensons-nous en un second temps.

Au coeur de la ville, deux arcs à vocation purement urbanistique, dépourvus de dédicace, jouent un rôle capital dans l'organisation des voies et leur rencontre : nous les évoquerons en appendice.

Bibliographie :

CARCOPINO J., « Le travail archéologique en Algérie de 1932 à 1942 », *CRAI,* 1942, p. 301.

BERTHIER A., *Castellum Tidditanorum,* Alger, 1951.

BERTHIER A., *Tiddis, Cité antique de Numidie*, Paris, 2000.

BERTHIER A. et LE GLAY M., „Le sanctuaire du sommet et les stèles à Baal-Saturne de Tiddis", *Libyca, VI, 1958*, pp. 23-58.

12.1. La ville et sa région

A quinze kilomètres au Nord de Constantine, le Rhumel (l'Ampsaga) continue à tailler son chemin dans les roches calcaires, par des gorges profondes, aussi impressionnantes que celles de Constantine: ce sont les gorges du Khreneg. Sur la rive droite de ces gorges, un plateau bordé de falaises sur trois côtés abrite Tiddis, le Castellum Tidditanorum.

Ce *castellum*, le plus proche de Cirta, faisait partie de tout un groupe de *castella*, des bourgs fortifiés qui formaient une couronne autour de Cirta, destinés également, à l'origine du moins, à sa défense. Nous les avons énumérés à propos de Tigisis et du territoire de la confédération cirtéenne. Mais la plupart de ces petits centres fortifiés, qui témoignent d'une sédentarisation très précoce, existaient dès l'époque berbère, antérieurement à l'époque des rois numides, bien avant de devenir des satellites de Cirta.

A Tiddis, l'habitat est extrêmement ancien, et remonte à la période protohistorique. Un habitat berbère bien identifiable s'était installé sur le sommet du plateau. Entouré d'un rempart, l'espace protégé occupait environ 10 ha, destinés tant à la sauvegarde des troupeaux et des récoltes en cas de crise, qu'à l'habitat. Ce mur cyclopéen séparait deux zones bien distinctes sur le sommet: l'une, à l'Ouest, sur la partie du plateau qui domine le Rhumel, était occcupée par des dolmens, des grottes aménagées, et des cercles funéraires; l'autre, à l'Est, destinée à l'habitat et à la vie quotidienne, était à l'abri à l'intérieur du rempart. La population fixe de l'agglomération ne devait pas être très importante, d'autant moins que la ville n'a aucune source, et que l'approvisionnement en eau ne pouvait se faire que par des citernes.



Figure 1: La Porte «de Memmius», sur laquelle nous pensons que serait venue s'ajouter la dédicace à Caracalla et Géta, in Lancel 2003.



Figure 2: Le plateau de Tiddis, in Lancel 2003.

A l'époque de l'influence punique, sous les rois Numides, un second rempart vint protéger l'habitat qui s'était étendu en direction de l'Est, et c'est dans cette zone orientale qu'on a retrouvé des inscriptions néopuniques et une nécropole de rite punique. L'opération s'était accompagnée de la quasi-destruction du rempart cyclopéen, signe que l'habitat avait gagné ce terrain. Mais le sommet du plateau demeurait sacré, un sanctuaire l'occupait, et on peut penser que ce sanctuaire dédié à Baal s'est transformé naturellement en sanctuaire de Saturne. Certaines stèles datent en effet du II^{e} siècle et jusqu'au début du III^{e} ap. J.-C.[1].

12.2. L'arc

Historique des fouilles:

Dès 1853, la Société Archéologique de Constantine s'était intéressée aux vestiges du Kheneg, ne fût-ce qu'à cause de la proximité des lieux. Lors de son voyage en Agérie en 1851, Renier avait eu la chance de trouver une partie de la dédicace à Julia Domna, certainement celle du forum, qui nommait la Respublica Tidditanorum; il était accompagné du général (peut-être encore colonel) Creuilly, qui a toujours été en relation avec la Société Archéologique de Constantine, et s'intéressait beaucoup aux ruines, mais pas toujours avec la délicatesse qui se serait imposée, d'autant qu'il se souciait avant tout , un peu comme Rénier d'ailleurs, de retrouver des inscriptions.

Une première campagne, en 1862, se termina par la découverte de quelques stèles votives, et de nombreuses inscriptions, funéraires essentiellement: on peut penser que les fouilles avaient surtout touché les zones les plus faciles d'accès, celles de la nécropole de l'Est en particulier. La campagne donna lieu à une publication du Recueil de la Société Archéologique de Constantine en 1863. En 1876-77, la Société publiait un relevé des différentes enceintes protégeant la ville.

Il fallut attendre jusqu'en 1941 la décision de restaurer Tiddis. Les équipes de fouilleurs avaient alors à déblayer un remblai variant de 4 à 7 mètres. Avec l'aide de l'Armée, qui délégua une compagnie de «démobilisés chômeurs», comme les qualifiait L. Leschi, les travaux commencèrent, et dès cette époque, **A. Berthier** se lança dans l'aventure de cette redécouverte. Une route d'accès aux fouilles à partir de la N 27 ne fut construite qu'en 1950. L. Leschi a publié peu après le début des fouilles les inscriptions retrouvées[2].

Description de l'arc :

Les piédroits de cet arc à une baie ne présentent aucun décor architectural. Ils constituent deux massifs rectangulaires compacts, au centre desquels la plinthe s'interrompt, afin de laisser place à la porte en bois qui fermait l'ouverture. Nous avions constaté la même disposition à Sufetula ; ici cependant, la voie ne présente pas de boudin contre lesquels viendraient s'appuyer les vantaux, mais comme le *cardo* s'interrompt juste après la porte, il n'est pas exclu qu'il ait comporté un tel boudin, que la photographie de Berthier 2000 laisse d'ailleurs deviner (fig.5). Par contre, on observe contre le massif de la façade Nord un trou de crapaudine destiné à la fermeture de la porte. La mission défensive de l'arc est nettement spécifiée.

---

[1] Voir in Berthier et Leglay, « Le sanctuaire du sommet et les stèles à Baal-Saturne de Tiddis », Libyca, VI, 1958, pp. 23-58, et en particulier les stèles 17 à 28 pour le II^{e} siècle, 29 à 32 pour le début du III^{e} siècle après J.C.

[2] Leschi L., « Inscriptions du Castellum Tidditanorum », *Recueil de Constantine*, LXV, 1942.

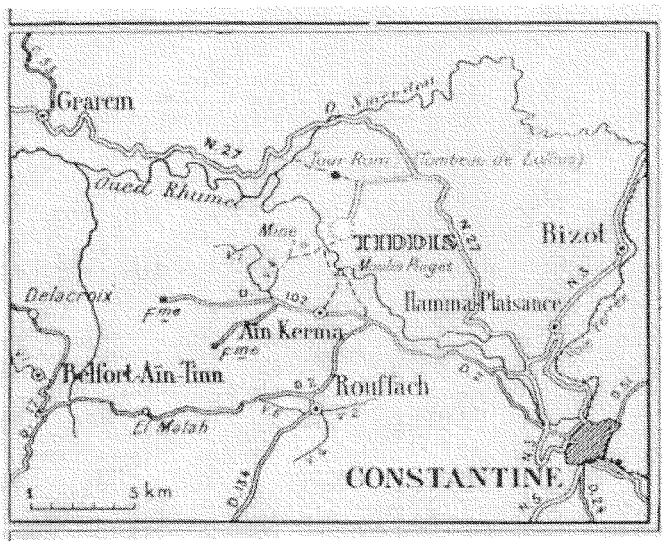


Figure 3: Tiddis, faubourg de Constantine (Cirta), sur le Rhumel, in Berthier 1951.

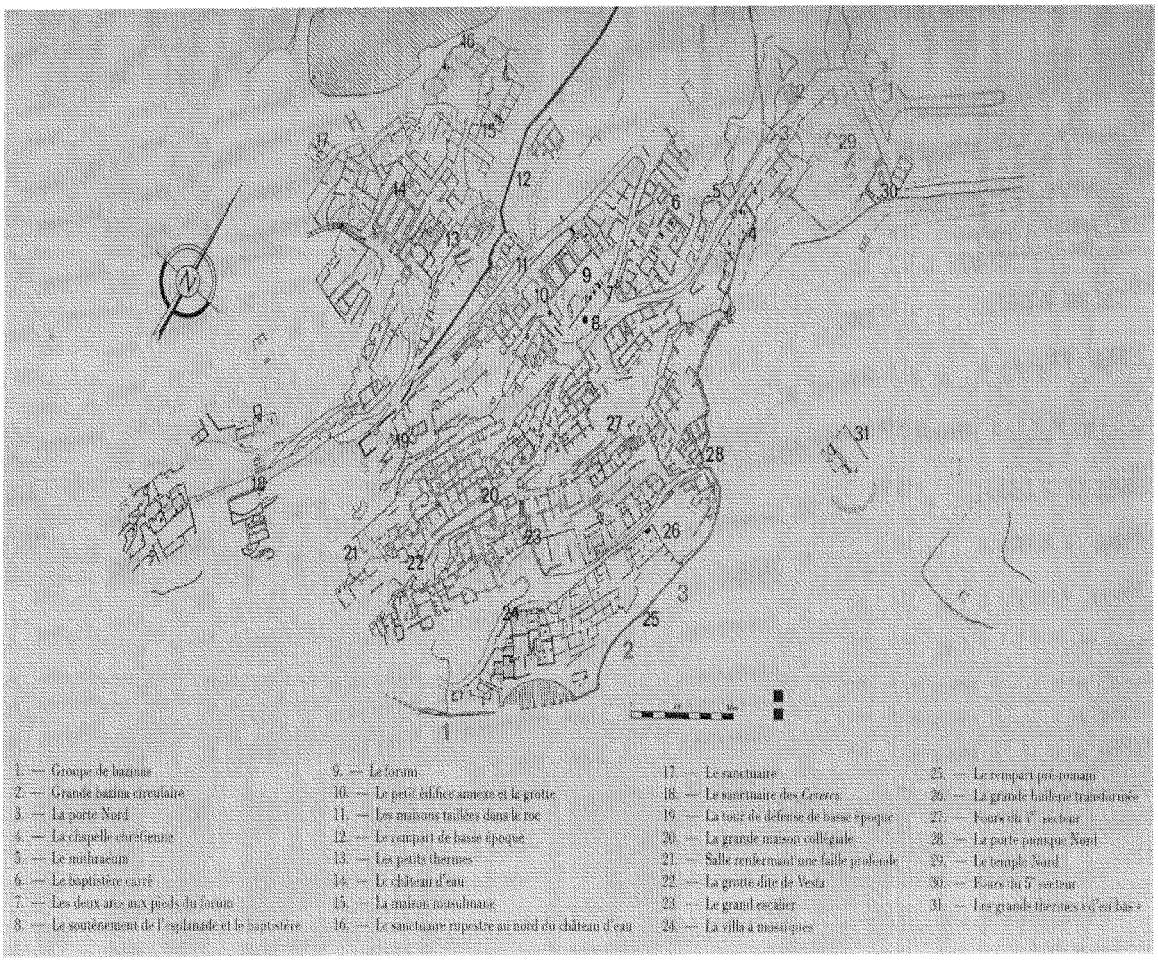


Figure 4: Plan de Tiddis, in Berthier 2000.

Les parois latérales, qui s'appuient sur des pans de rocher, ne présentent évidemment pas de moulures. La porte a été construite en avant du rempart punique, afin de lui donner l'espace nécessaire à sa majesté, mais les rochers faisaient en quelque sorte partie intégrante de ce rempart, selon le principe des défenses puniques[3], qui utilisaient tout môle rocheux susceptible de participer à la défense.

Dimensions:

Largeur totale: 8,41m
Epaisseur : 3,80m
Largeur de la baie: 2,70m
Hauteur de la baie : 3m

Conservation :

Construit en énormes blocs d'*opus quadratum*, très irréguliers dans leur taille, l'arc a été en partie relevé par le Service des Monuments Historiques de l'Algérie. Les piédroits ont alors été complétés du côté Nord, et la voûte relevée sur la façade Nord, où subsistent des éléments de l'entablement. On observe un noyau de blocage qui lie les deux massifs et le troisième qui vient rétrécir la baie. A l'intérieur de la baie et au Sud, le monument est conservé jusqu'au niveau de l'assise située sous l'imposte.

Elévation :

- **La plinthe :** on n'en connaît que les moulures, situées au niveau du dallage de la rue. Ce sont un bandeau, une doucine droite, un cavet. Elle est en relief de 0,20m sur le droit du piédroit, mais on ne sait rien de son soubassement.

L'épaisseur de la plinthe est prolongée à l'intérieur de la baie, contre le massif de la façade Nord, de 0, 23m, pour recevoir le système de fermeture.

- **Les claveaux :** ils sont extradossés en plate-bande, sans archivolte. L'arcade n'a été remontée que du côté du faubourg Nord. Il faut supposer, à la suite de A. Berthier[4], que le passage couvert, profond de 3,80m, situé entre les deux arcades, était couvert d'une voûte en blocage, peut-être une voûte d'arêtes. La clé de voûte, qui mesure 0,85m de hauteur, retrouvée à environ 100m au Sud-Est de l'arc, a été remontée. Elle est ornée d'un glaive long de 0,60m, avec une poignée ornée d'un pommeau semi-circulaire, qui ressort en léger relief de 2cm sur le droit de la clé.
- **L'imposte :** elle est ornée de moulures qui reproduisent celles de la plinthe en les inversant: un cavet, une doucine droite, un bandeau, limités par des listels .Le mauvais état de conservation de l'arc ne permet pas de dire si l'imposte se prolongeait à l'intérieur de la baie, ou si elle avait les mêmes limites que les moulures de la plinthe, ce qui est vraisemblable, toujours à cause de la présence des vantaux.
- **L'entablement** présente :
  - une **architrave** à deux fasces et un talon.
  - une **frise** qui reçoit l'inscription (inscription qui était reprise à l'identique sur la façade Sud, car on en a retrouvé de nombreux fragments). Quatre des six blocs de marbre de cette inscription se raccordent.

Architrave et frise étaient taillées dans la même assise, ce qui explique la faible épaisseur de la frise, juste assez haute pour contenir l'inscription.

---

[3] Voir le tracé et la description du rempart punique in Berthier 2000, p. 39 et fig. 7, Plan des remparts.

[4] Voir in Berthier 2000, p. 56.

➢ la **corniche,** qui gît à terre, présente les moulures suivantes : quart de rond, doucine droite, bandeau.

- **L'attique a disparu.**

Or, c'est sur la frise de l'attique que nous voudrions placer la dédicace à Caracalla et Géta. Les deux fragments de ce texte dont nous disposons sont gravés sur du calcaire bleu, qui est aussi la pierre utilisée pour les dalles du *cardo.*

Datation :

La dédicace de la porte ne donne aucune indication de date, mais présente des caractéristiques de gravure des lettres qui ont poussé les éditeurs du texte à l'attribuer à la deuxième moitié du II^{e} siècle.

Rien n'empêche, comme nous l'avons vu à plusieurs reprises, que **la dédicace de 209-210** ait été accrochée **sur l'attique** de la porte. Les Sévères se sont vus attribuer six des onze inscriptions de Tiddis, dont quatre bases regroupées sur le forum, ce qui a dû passablement l'encombrer, si l'on observe sa taille; l'emplacement au-dessus de la porte principale de la ville paraît aussi prestigieux que le forum.

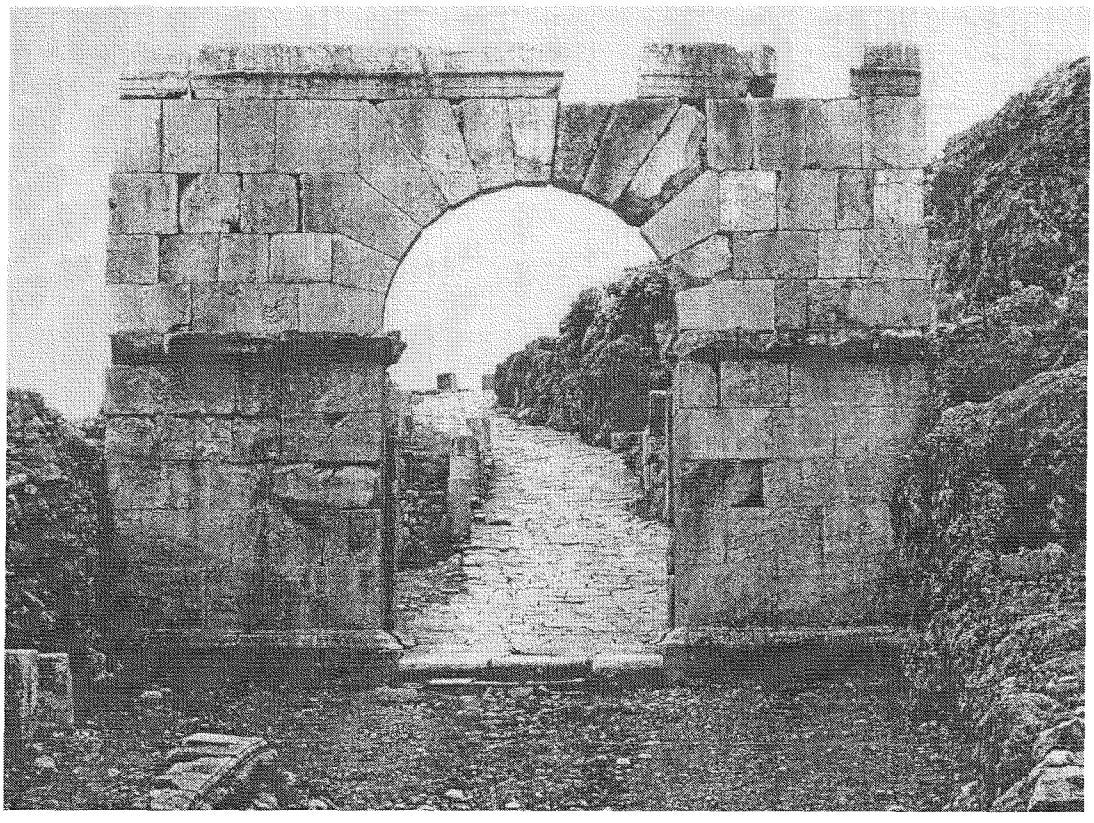


Figure 5 : Le *cardo* partant de la porte Nord. Remarquer à gauche le morceau de corniche, et le boudin constitué sous la porte par la rupture du dallage de la voie, in Berthier 2000.

13. Arc de Vallis (Sidi Medien)

Atlas Archéologique de la Tunisie, F^e^ Medjez el Bab, N° 117 et 120.

Cette ville qui semble avoir été considérable, située à une cinquantaine de kilomètres de Carthage, n'est pas fouillée. Trois inscriptions dédiées à Caracalla, dont deux identiques, qui permettent de penser à un arc, figurent parmi les textes épigraphiques connus dès le XIX^e^ siècle.

Bibliographie :

GASCOU J., « Politique municipale en Afrique du Nord, », *ANRW, II, 10, 2, I,* p. 215 et *II* p.280.
GUERIN, *Voyage*, pp. 176-177.
PFLAUM H.G., « La romanisation de l'ancien territoire de Carthage », *Antiquités Africaines*, 4, 1970, pp. 75-117.
TISSOT, *Géographie Comparée,* pp. 439-443.

13.1. La ville et sa région

La ville antique de la Colonia Vallis correspond à la moderne Sidi Médien, et se situait à une cinquantaine de kilomètres au Sud Ouest de Carthage, sur la route Carthage-Théveste, qui était achevée depuis l'année 128. Implantée dans la région de la Medjerda, à dix kilomètres au sud du fleuve, et toute proche de l'oued Ahmar, un affluent de la Médjerda, la ville a été identifiée grâce à quelques inscriptions découvertes par Tissot dès le milieu du XIX^e^ siècle. Un faubourg de Vallis s'était même développé de l'autre côté du pont jeté sur l'oued, pont dont Tissot avait encore pu voir les vestiges lors de sa première exploration. Bien qu'il soit proche de Tunis, le site de Vallis, très étendu, n'est pas encore fouillé. Nous sommes donc totalement démunis de documents pour parler de la ville.

Vallis s'étendait sur un plateau elliptique allongé d'Est en Ouest dominant de façon abrupte l'oued voisin vers le Nord, et défendu à l'Ouest et au Sud par des pentes abruptes, plus douces vers l'Est. La partie supérieure du plateau était occupée par un *castrum,* construit en pierres de grand appareil, et que Tissot avait identifié, au milieu des ruines alors occupées par la zaouia de Sidi Medien. Vers l'Est du plateau, il avait pu observer une construction considérable qu'il attribuait, sans s'en expliquer, à l'époque antonine, époque à laquelle il attribue la plupart des monuments de la ville, ainsi qu'à l'époque de Caracalla, pour lequel il mentionne trois inscriptions dont « les dimensions ou la grandeur des caractères », évoquent « des édifices importants ». Guérin[1], pour sa part, pensait pouvoir attribuer à un temple de Diane une belle inscription trouvée sur place ; il décrivait aussi des colonnes et des chapiteaux corinthiens, accompagnés d'un haut relief représentant un aigle enlevant un serpent. Où sont tous ces fragments ?

Nous connaissons par contre assez bien son statut. Le Père Mesnage[2] pensait que la ville avait été fondée par Trajan, à cause de son inscription dans la Papiria.

[1] Guérin, *Voyage,* p. 177.

[2] P. Mesnage, *Romanisation de l'Afrique,* 1913, p. 92.

H.G. Pflaum[3]s'est intéressé au système municipal de la ville, « cité double » sur le modèle de Thugga, alors qu'elle est située en deçà de la *fossa regia*, et que c'est un statut propre aux *pagi* situés hors du territoire. Les dernières mises au point sur la délicate question du tracé de la *fossa regia*[4] proposent trois hypothèses pour son tracé, donc il n'est pas exclu que Vallis ait fait partie du territoire de Carthage, car elle est très près de Membressa[5], qui est dans la *pertica*. La mention, à Vallis, en 183, sur une dédicace à Commode, d'un *uterque ordo* montre qu'à cette époque le pagus et la civitas coexistaient[6]. Ceci n'empêchait pas la promotion du *pagus* au statut de municipe, qui était acquis au début du III^e^ siècle. On ne peut pas dater plus précisément cette promotion, car Marc Aurèle, Commode et Septime Sévère étaient également inscrits dans la Papiria. Le passage au statut de colonie n'est pas daté avec plus de précision. Une inscription retrouvée par Tissot[7] en 1856, dédiée à Diaduménien, mentionne la Colonia Vallis, ce qui signifie qu'elle était devenue une colonie avant la mort du jeune homme, en 218. La date très vraisemblable se situerait aux alentours de 200, si l'on se fonde sur la politique municipale organisée par Septime Sévère dans cette région. Le commentaire de J. Gascou[8] sur la politique de fusion des *pagi* et *civitates* de la pertica carthaginoise par les deux Sévères est lumineux. Il explique que si le ius italicum a été octroyé à Carthage par Septime Sévère, c'était en compensation du démantèlement d'une grande partie de son territoire. L'octroi de ce droit s'accompagnait en effet d'une exemption d'impôt pour le sol de la colonie. En sage gestionnaire, afin de préserver les finances de l'état, Sévère avait d'abord considérablement réduit le territoire sur lequel pouvait s'appliquer le droit latin octroyé à la métropole déchue.

13.2. L'hypothèse d'un arc :

L'inscription double retrouvée à Vallis, qui suggère une dédicace d'arc honorifique, l'importance des vestiges de la cité, mais surtout le fait des nombreuses promotions de municipes et de colonies effectuées dans cette région par Septime Sévère et Caracalla, nous permettent d'avancer cette hypothèse, développée en Partie II.

---

[3] Pflaum H.G., « La romanisation de l'ancien territoire de la Carthage punique à la lumière des découvertes épigraphiques récentes », *Antiquités Africaines, 4,* 1970, pp. 75-117.

[4] Voir Ferchiou N., *Encyclopédie Berbère, article Fossa Regia* , pp. 2897-2911.

[5] Voir fig. 1.

[6] Cette affirmation de Pflaum, fondée sur le lieu d'invention présumé de l'inscription (à Ksar Tir, à 5 km à l'Est de Vallis , selon Tissot), est contestée par Gascou in *Politique Municipale, II,* p. 280.

[7] Tissot, *Géographie comparée*, p. 439.

[8] Gascou J.,*Pagus*., I, pp. 215-217.

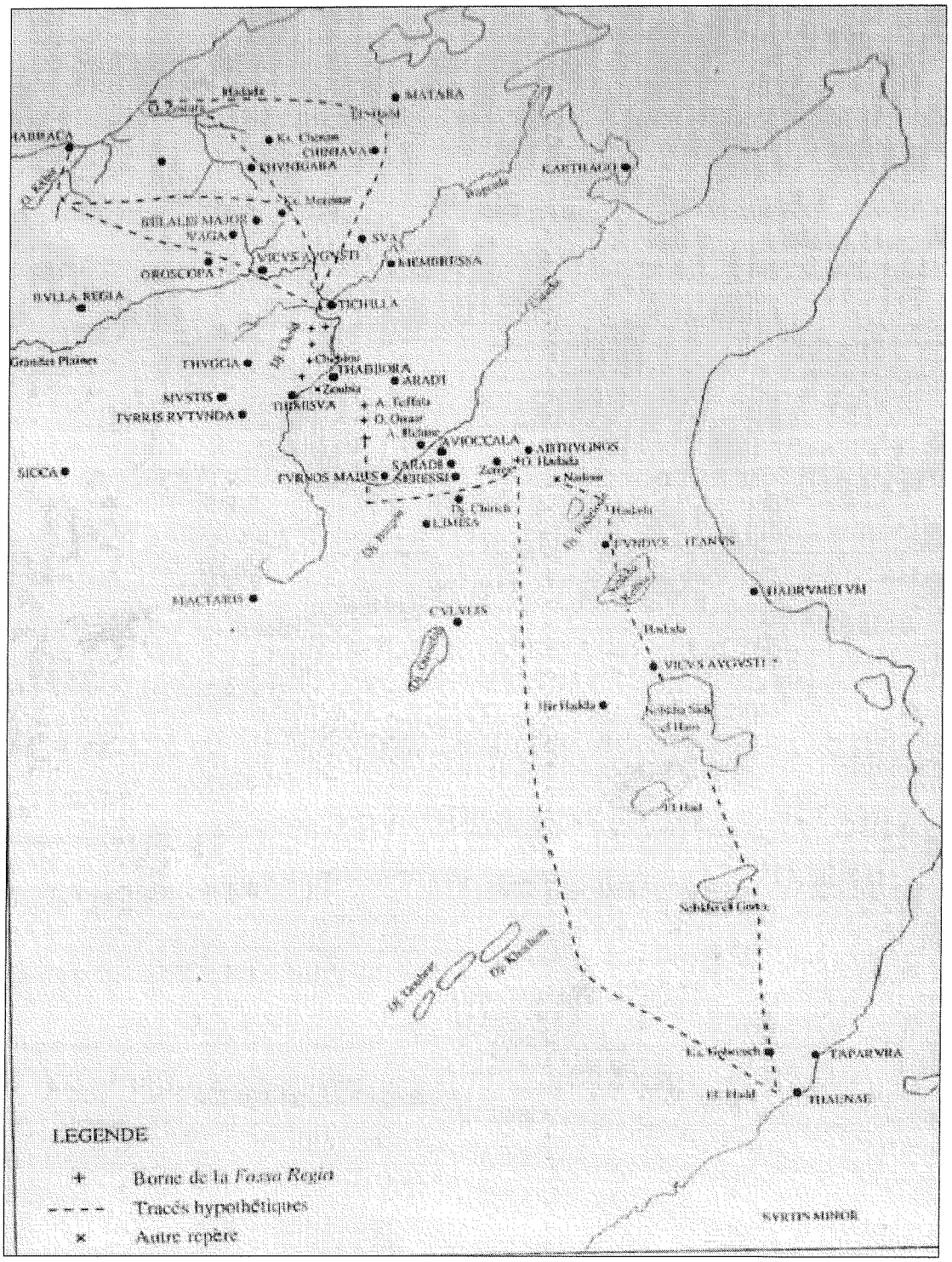


Figure 1:La Fossa Regia, carte de N. Ferchiou in *Encyclopédie Berbère.*

14. L'arc d'Uzappa (Ksour Abd el Malek)

Atlas Archéologique de la Tunisie, F^e Maktar, N° 153.
CIL VIII **11929+11930.**

Au coeur d'une région tourmentée, où alternent des cours d'eau, des montagnes assez élevées et de petites plaines intérieures très riches, propres à la culture des céréales, Uzappa était une cité assez vaste. Les visiteurs du XIX^e siècle ont vu des monuments en bien meilleur état qu'ils ne le sont aujourd'hui ; parmi eux, c'est incontestablement l'arc d'entrée du sanctuaire de Liber Pater qui les a le plus impressionnés par la qualité de son architecture, et la recherche de son décor. Ils ont brièvement mentionné le modeste arc de Caracalla, objet de ce développement.

Bibliographie :

CAGNAT R., «Rapport sur une mission en Tunisie », *NAM, t. XIII,* 1906, pp.46-47.
FORTUNER[1] **D.**, n° 128.
FROTINGHAM, n° 321.
KÄHLER, n° 37 a.
POINSSOT J., « Inscriptions inédites recueillies pendant un voyage exécuté en 1882-1883 », *BAA, III,* 1884, pp. 227-237.
TISSOT C., *Géographie comparée,* p. 574-575.

14.1. La ville et sa région

Construite sur la rive gauche de la Siliana, entre les monts du Djebel Bellota et la Hamada des Ouled Aïn, la cité s'étend sur une pente rocheuse à 12 Km à l'Est/Nord-Est de Mactar. Comme pour cette dernière, l'origine numide de la ville ne fait aucun doute[2]. La géographie de la région, très complexe, mérite d'être développée. Les auteurs anciens s'y sont employés, en particulier le Père Mesnage[3], qui décrit la longue chaîne s'étendant du Sud-Ouest au Nord-Est du pays, constituant ce qu'on appelle les Hauts Plateaux. Avant lui, le Commandant Toussaint, en 1899[4], avait rapporté les relevés effectués l'année précédente par la quatrième brigade topographique de Tunisie, dans cette région qui « comprend le vaste cirque formant le bassin supérieur de l'Oued Siliana, une partie de la plaine du Sers et le cours supérieur de quelques affluents de l'Oued Nébanna sur le revers oriental des massifs du Djebel Serdj et du Djebel Bargou ». C'est très exactement la région qui nous intéresse, région dont le centre approximatif est occupé par le Plateau de Mactar.

---

[1] L'auteur mentionne une référence chez Graef qui est erronée, ce dernier n'ayant décrit que l'arc du sanctuaire de Liber Pater, sous le n°50, comme le dit Kähler.

[2] Consulter pour ces deux villes massyles G. Ch. Picard, « Civitas Mactaritana », *Karthago, 8,* 1957, pp. 7-24, carte p. 15.

[3] Voir *Romanisation* p. 98.

[4] Voir la bibliographie in Première partie, Appendice 1, Mactar.



Figure 1: L'arc d'Uzappa vu du Nord-Ouest, façade sur laquelle on voit le fragment de corniche remonté.



Figure 2: L'arc d'Uzappa vu du Sud, dominant la rivière, la route de Zama, et les grands champs de blé. Au premier plan, on voit un bloc de la frise-architrave portant l'inscription.

Cette digression géographique nous permettra de situer Mactar, Assuras, Zanfur, Vazi Sarra, Aggar, Sufes et Sufetula. C'est dire la densité des cités dans cette région, et il se trouve que presque toutes ont élevé un arc à Caracalla. En somme, c'est toute la feuille *Mactar* de *l'Atlas Archéologique* de *Tunisie* qui sera commentée (à l'exception d'Assuras, qui figure sur la feuille *Ksour).*

Constituée de nombreuses montagnes dont certaines atteignent plus de 1300m d'altitude[5], la région des Hauts Plateaux est entrecoupée de nombreuses vallées cultivables, et même fort riches, ce qui explique sans aucun doute le développement économique de la région au début du III^e^ siècle. Les cités qui nous intéressent dans ce secteur se sont installées sur les piémonts, et partout, l'eau est abondante. Evidemment, toutes ces sources et ces rivières sont à l'origine de nombreux sanctuaires dédiés à Neptune, adoré ici comme protecteur des eaux vives, des sources et des fontaines. Comme on a recueilli des dédicaces dont la date ne remonte pratiquement jamais au-delà du II^e^ siècle, Gauckler[6], et le Père Mesnage à sa suite, en ont déduit, peut-être un peu rapidement, que la romanisation de la région datait de cette époque. Il va sans dire que tout dépend du sens précis qu'on donne à ce mot, et que l'appréciation change selon qu'on entend par ce terme une simple modification des modes de vie, ou au contraire l'accession à un statut juridique particulier. La chose devra donc être vérifiée au cas par cas. Sans tenir compte pour le moment du problème de la romanisation du territoire, essayons de situer simplement les cités en question dans le contexte des Hauts Plateaux, qui constituent le centre de la Tunisie actuelle.

A la limite septentrionale de cette région se sont développées, dans les riches plaines de Sers et de Ksour, Ellez et Assuras. Le plateau central, bordé au Sud par une sorte de fossé naturel constitué par le cours de l'Oued el Hatob, a vu s'installer au débouché des vallées les plus larges Cillium et Sbeitla. Tout le centre de la région est occupé par les nombreuses cités qui investissent les vallées : Zana, Mactar, Uzappa dans la vallée de la Siliana ; Vazi Sarra sur un affluent de l'Oued Bargou; Thala et Ammaedara sur les affluents de l'Oued Sarrath ; Aggar sur l'Oued Mahrouf ; Sufes sur l'Oued el Breck.

Outre la géographie torturée de la région, qui impose souvent au visiteur des chemins très détournés (ainsi, on ne peut joindre directement Aggar à Uzappa toute proche, il faut contourner le djebel Bargou), la toponymie est assez déconcertante. Pour chaque site pratiquement, sauf pour les plus connus, les noms modernes sont multiples. Ainsi, Uzappa correspond-il à Ksour, (mais il existe un second village de ce nom à quelques kilomètres de là !), ou à Ksar Abd el Malek, ou à Ksour Sidi Abdallah. Quant à la Siliana, la grande rivière qui va se jeter, vers Testour, au Nord de Dougga et Téboursouk, dans la Medjerda, elle change de nom pour chaque plaine qu'elle irrigue ! En effet, elle s'appelle Oued Saboun à sa source, puis, après avoir traversé le plateau de Mactar et reçu l'oued el Abessi, elle devient l'Oued Ouzapha. Elle serpente alors entre le pied de la Kissera, les pentes du djebel Bellota à l'Est, et les plateaux dénudés de l'Hammada à l'Ouest. En débouchant dans la plaine de Siliana, elle devient enfin la Siliana.

Si l'approche la plus scientifique des Hauts Plateaux demeure l'ouvrage de Monchicourt[7], qui a décrit la partie centrale de la Tunisie, délimitée grossièrement au Nord par la vallée de la Médjerda, et au Sud et à l'Est par la steppe, sous le nom de Haut Tell, la description qui a notre préférence pour la région de Mactar et des cités

---

[5] Le Djebel Chambi atteint 1546m, le Dj. Bargou 1280, et au Nord, le Dj. Zaghouan, où naît la source qui alimente l'aqueduc de Carthage, 1340m.

[6] Voir in *BAC* 1901, p. 126.

[7] Monchicourt C, voir biblio. in Mactar.

environnantes, la plus « pittoresque » aussi, reste celle qu'en donne Poinssot[8] dans le *BAA*. Il faut dire que la lenteur du voyage à cheval permettait des levés topographiques précis, et néanmoins poétiques! C'est donc surtout grâce à ses descriptions qu'on peut espérer atteindre ces lieux perdus, dont de surcroît, aucune signalisation ne rend l'accès commode, nous en avons fait la dure expérience.

Nous lui empruntons son « Itinéraire »vers Uzappa (en venant de Zama): « *Le Djebel Kissera sépare les bassins de l'Oued Marouf et du Merguellil de celui de la Siliana...A l'ouest du Djebel Kissera s'étend un vaste plateau déchiré par d'innombrables ravins...Ce plateau était traversé par plusieurs voies romaines dont les traces sont encore apparentes en bien des endroits. L'une d'elles paraît venir de Mactar et se diriger vers l'oued Merguellil...La vallée de l'oued Ouzapha prend naissance au nord de ce plateau. Elle est fort sinueuse. Resserrée presque partout entre le Bellota et l'Hammada des Ouled Aoun, elle s'élargit pourtant dans sa partie moyenne et forme en face du col qui sépare le Bellota de la Kissera, un bassin riant et fertile, au centre duquel s'élèvent les ruines d'une ville considérable. Ces ruines couvrent une terrasse exposée au levant et adossée aux roches calcaires qui bordent la vallée de ce côté. Elles s'étendent aussi sur les pentes qui descendent vers la rivière. Un profond ravin creusé par un torrent issu des gorges de l'Hammada les borde du côté du nord* ».

Découverte en 1882 seulement, par une colonne du Général Philebert, ainsi que l'écrit S. Reinach en commentaire à la description de Tissot[9], la cité d'Uzappa n'est mentionnée par aucune source littéraire. Les brigades topographiques ne pouvaient se fonder que sur la Table de Peutinger pour rechercher, après Zama Regia, l'emplacement de la quatrième station, à savoir Uzappa, en suivant le cours compliqué de la Siliana. Dès cette époque des premières investigations, du reste, les brigades topographiques avaient découvert les deux inscriptions qui mentionnent le nom de la cité, et qui appartenaient à l'arc triomphal d'entrée du sanctuaire de Liber Pater. La ville paraissait importante, s'étendant sur deux niveaux nettement distincts à l'époque de la découverte, mais aujourd'hui quelque peu gommés par un habitat assez incohérent : par exemple, une école en préfabriqué est accolée aux trois arcades encore debout de ce que l'on pense avoir constitué une basilique, d'où partaient, lorsque Poinssot a visité les lieux, les amorces de deux portiques perpendiculaires à celui qui subsiste, et qui aujourd'hui sont ruinés. Si l'on identifie encore nettement, malgré la topographie brouillée, ce que l'auteur appelle la « ville haute », qu'il délimitait par une enceinte dont il disait reconnaître aisément les fondations, les ruines sont aujourd'hui limitées à la route de Zama. Certaines corrections sont de toute façon à apporter à la description de Poinssot, notamment lorsqu'il voit dans l'arc d'entrée du sanctuaire de Liber Pater une « *porte monumentale pratiquée dans le mur d'enceinte, comme l'arc d'Auguste à Rimini* ».

Au XIX^{e} siècle, deux nécropoles avaient été repérées: l'une, au Nord de la cité, au-delà du pont, le long de la route de Zama ; l'autre vers le Nord/Nord-Ouest, c'est-à-dire sur le plateau par lequel, de nos jours, on accède à la ville en venant de Mactar. Deux routes antiques se croisaient à Uzappa: celle qui, venant de Zama au Nord, se prolongeait vers Mactar le long de la Siliana, et celle qui passait entre le djebel Bellota et la Kissera.

On sait très peu de choses de l'histoire de la ville, qui a longtemps stagné dans un statut de *civitas*, jusqu'à Gallien certainement (voir CIL 11933) ; mais c'était un municipe sous Probus en 279-280. Ce sont les seules certitudes qui nous viennent des

[8] Poinssot J., « Inscriptions inédites recueillies pendant un voyage en Tunisie... », *Bulletin des Antiquités Africaines, II, 1884, pp. 227-237.*

[9] Note de la page 575 de Tissot, *Géographie Comparée.*

inscriptions. Sur ce sujet, le point a été fait par Beschaouch[10]. Pour avoir possédé un sanctuaire de Liber Pater aussi richement décoré[11], il faut que la ville ait eu une importance non négligeable, que les restes encore visibles laissent difficilement imaginer.



Figure 3: L'arc d'entrée du sanctuaire de Liber Pater, à l'Est de la ville, en bordure de la route actuelle de Zama Regia

[10] Beschaouch A., « Uzappa et le Proconsul d'Afrique », *MEFR*, 1969, pp. 195-218.

[11] Il date de l'époque de Marc Aurèle et L. Verus.

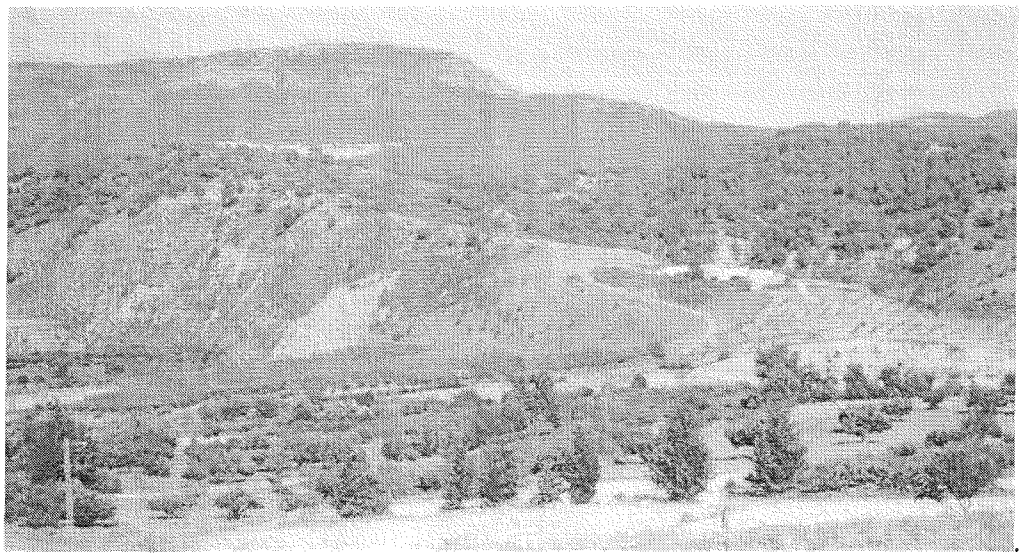


Figure 4: Paysage au nord d'Uzappa. Au fond, l'Hammada.

14.2. L'arc

Situation :

L'arc d'Uzappa est situé à l'entrée Nord de la cité antique, au point où aboutissait la voie venant de Zama Regia. Un pont aujourd'hui disparu le précédait. Il a dû être entraîné par les crues de l'oued, mais celui-ci présente un cours beaucoup plus paisible aujourd'hui, et des champs de blé bordent ses rives. Contrairement à l'oued Zanfur, qui a creusé ses rives, ici, l'escarpement des rives s'est atténué, autorisant les cultures ; le même phénomène peut du reste être constaté à Sbeitla, où l'oued a eu des effets dévastateurs sur le théâtre, alors qu'il semble aujourd'hui assagi. On pourrait vouloir comparer l'emplacement qu'occupe cet arc, devant un pont, avec celui de l'arc Ouest d'Assuras. Ce dernier est cependant trop ruiné, et l'urbanisme trop effacé pour qu'une conclusion se dégage de cette comparaison.

Plan :

Son plan simple est à l'image de celui de l'arc de Thubursicu Numidarum (Khamissa), correspondant à deux massifs carrés séparés par une baie. Nous avons vraiment là le schéma de base des arcs, le plus simple, avec une élévation constituée par un double rang d'assises soigneusement appareillées.

La façade Nord est extérieure à la ville.

Dimensions :

Largeur totale : 5,16m
Epaisseur : 1,00m
Largeur de la baie : 3,14m
Hauteur approximative : 8 à 9 m

Description :

C'est un arc très simple, bâti en gros blocs d'*opus quadratum* mesurant 0,50m chacun. Deux assises juxtaposées assurent l'épaisseur du monument, et cette technique est la seule utilisée, pour les claveaux comme pour les piédroits, sans recours à des

joints de ciment. Les piédroits de cet arc à une baie, construit en calcaire de la région, ne présentent pas de décor architectural. Seule la corniche d'imposte marque le départ de la baie. La vue du Nord, fig. n°1, donne une bonne idée de l'élévation, même si l'arc est dépourvu de son entablement, à part le fragment de corniche replacé du côté Nord. Comme nous l'avons observé sur d'autres arcs du *Corpus*, les claveaux ne sont pas couronnés d'une archivolte. La sobriété que l'on constate dans la construction se retrouve du reste dans le laconisme de la formule de dédicace !

Elévation :

La plinthe :

Elle est visible dans sa partie moulurée, qui présente un boudin, une doucine renversée, un cavet, encadrés par des listels.

L'imposte :

Elle fait le tour des piédroits, et présente des moulures réduites: une doucine droite encadrée de deux listels en bas, un bandeau en haut.

Les claveaux :

Ils sont taillés en extrados pour former un encadrement rectangulaire très rigoureux.

L'entablement :

Un bloc constituant à la fois l'architrave et la frise est à terre, un fragment de la corniche a été remonté sur la façade Nord.

- **l'architrave** comporte trois fasces en escalier, avec un talon de couronnement et des listels de séparation.
- la **frise** portait l'inscription qui se développait sur deux lignes.
- la **corniche** présente deux talons droits encadrant un larmier à soffite refouillé en coupe-larmes.

L'attique a disparu, ainsi que le décor de couronnement s'il en existait un.

Intégration de l'arc :

La question s'est posée de savoir si l'arc était en liaison avec un portique ; elle a été soulevée par Fortuner. En effet, sur la façade Sud, de larges encoches rectangulaires ont été pratiquées sur les quatrième et cinquième claveaux au-dessus de l'imposte, ce qui du reste permet de visualiser la technique de construction en double lit. On peut, selon elle, en déduire soit l'existence d'un système de fermeture, soit une liaison avec un portique, celui de la rue voisine, dont deux colonnes brisées ont été relevées non loin de l'arc. La faible épaisseur du monument autoriserait, toujours selon l'auteur, cette hypothèse. Il nous paraît toutefois que ces deux encoches sont placées beaucoup trop haut pour permettre d'articuler une porte : comment l'imposte de la baie aurait-elle été obstruée dans le haut du cintre ; comment surtout l'imposte de l'arc aurait-elle intégré ladite porte, alors qu'elle fait le tour des piédroits ? Quant à imaginer un portique, la couverture de celui-ci, reposant sur des chevrons, comme c'est la tradition, aurait impliqué des trous d'implantation dans la construction qui les soutenait ; comme ils étaient suffisamment rapprochés, ainsi qu'on peut le voir sur la façade arrière de l'arc d'entrée au Capitole de Sbeitla (voir fig.5), on devrait en trouver des traces ici également.

Nous n'avons pas d'explication à proposer pour ce découpage, dont il faut bien convenir qu'il est très régulier. Peut-être retrouvera-t-on ces éléments si soigneusement découpés parmi les innombrables blocs remployés dans la maison voisine du Cheik ? Cet édifice ancien, remanié à l'époque byzantine, devenu au XIX^{e} l'écurie du Cheik local, recèle certainement d'autres blocs et inscriptions que ceux décrits par Poinssot. On voit l'édifice sur la fig. 6.

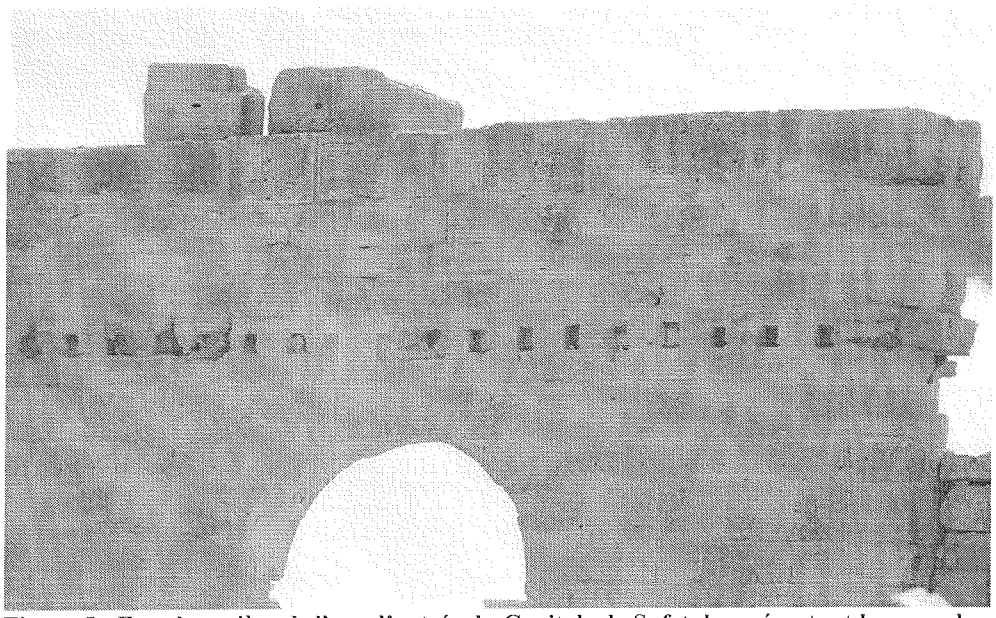


Figure 5 : Façade arrière de l'arc d'entrée du Capitole de Sufetula, présentant les encoches régulières destinées aux chevrons du portique.

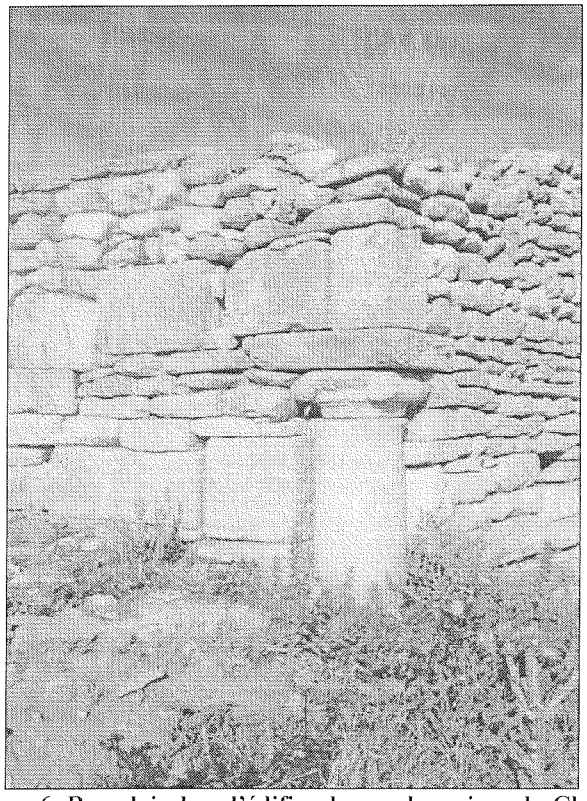


Figure 6: Remplois dans l'édifice devenu la maison du Cheik.

Datation :

La dédicace de l'arc, *CIL VIII* 11929 et 11930, mentionne Caracalla seul, mais ne donne pas d'indication de puissance tribunicienne ; cependant, comme l'Empereur porte le surnom de *Felix*, qu'il a porté régulièrement à partir de 213, on peut proposer la date de **213 à 217**.

15. Arc de Cirta (Constantine)

Atlas Archéologique de l'Algérie, fe 17, Constantine, n° 126.

CIL VIII, 7094 à 7098=ILAlg. II, 674-678.

La ville de Cirta a une origine très ancienne, qu'on a longtemps crue punique, mais qui en fait remonte au néolithique. Capitale de Siphax, roi des Masaesyles, elle resta capitale du roi massyle Massinissa, et le demeura pendant toute la domination numide. Sous la double influence punique et grecque, la ville se couvrit de monuments. La romanisation brutale à partir de la victoire de César maintint la tradition d'urbanisme initiée sous les rois numides. Cependant, la continuité urbaine sur le site, et les destructions autoritaires du XIXe siècle ont eu raison des derniers vestiges, et nous devons presque dans tous les cas nous contenter des inscriptions. Un arc était situé près du Capitole, dont il reste l'inscription *ILAlg*, II, 683 ; le tétrapyle d'Avitianus a été vu et son plan noté au XIX^{e} siècle ; enfin, l'arc de Natalis a été décrit et relevé avant sa destruction : c'est l'arc que nous étudions.

Bibliographie :

BERTHIER A., « Cirta », in *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques,* XII, 1953, pp. 842 sq.

BERTRANDY F., *L'état de Publius Sittius et la Numidie Cirtéenne,* Thèse, Paris, 1989.

BERTRANDY F., *Encyclopédie Berbère,* XIII, Edisud, Aix-en- Provence, 1994, *article Cirta, pp. 1964-1977.*

DELAMARE ET GSELL, *Exploration scientifique,* planches 123-124.

GASCOU J. « Les magistratures de la Confédération cirtéenne », *BCTH,* Nouvelle Série, 17b, 1981, pp.323-325.

GSELL, *Monuments Antiques,* p. 164.

HEURGON J., « Les origines campaniennes de la Confédération Cirtéenne », *Libyca 5,* 1957, pp. 7-24.

RAVOISIE, *Exploration Scientifique,* I, planches 17-19.

15.1. La ville et sa région

Solidement calée sur son rocher, protégée par les gorges du Rhumel sur presque toutes ses faces, sauf celle du Koudiat Aty, qui fut emprunté par les troupes françaises lors de l'assaut contre Constantine, Cirta était habitée depuis le Néolithique. Capitale de Syphax, puis capitale de la Numidie de Massinissa, elle est restée longtemps un centre où se partageaient les influences puniques et hellénistiques. Elle passa directement et brutalement sous la domination romaine lorsque César en fit le fief de Publius Sittius, un chef de guerre qui avait enrôlé des campaniens et jouait les mercenaires dans la période troublée de la fin de la République, et qui lui avait apporté un soutien décisif dans sa guerre contre les Pompéiens en attaquant judicieusement Hippone.

Mileu, qui prendront ensuite le titre « honoraire » de **colonie**), quantité de petits centres oléicoles occupent ce territoire. Il est défendu par neuf *castella*[2], qui bien sûr au cours du temps prendront une totale indépendance par rapport à la cité mère.

Le détail des statuts de la **Confédération** a été plusieurs fois commenté[3]. Résumons rapidement l'organisation de la structure originale que représentait la *contributio* des quatre colonies cirtéennes. Dans un premier temps, Cirta semble gérer l'ensemble du territoire par l'administration de *duoviri,* puis de *quattuorviri.* Puis, vers la fin du I^er^ siècle, les trois oppida de Rusicade, Chullu et Milev sont plus ou moins associés à Cirta pour former une « confédération » de quatre colonies, les trois premières n'étant des colonies qu'à titre honorifique, car l'administration des quatre cités se faisait à Cirta, un préfet disant le droit dans les trois villes contribuées au nom des *triumviri,* successeurs des *duoviri,* dirigeant l'ensemble des cités au nom de l'*ordo* de Cirta. La *colonia Iulia Cirta* des débuts devient alors la *respublica III Icoloniarum Cirtensium.* Par ailleurs, des liens très étroits se tissent avec Cuicul, les magistrats de la confédération exerçant fréquemment des charges à Cuicul ; cependant, Cuicul est toujours restée indépendante, dans son statut de colonie fondée par Nerva ou Trajan.

Nous avons déjà évoqué **l'économie florissante** de la Numidie septentrionale, dès l'époque de l'indépendance numide. Pour des raisons d'ordre géographique évidentes, cette économie tourne autour du blé, à partir de l'époque de Massinissa, qui fit un grand effort pour développer l'agriculture dans le royaume, et exportait déjà du blé ; peut-être est-ce la raison pour laquelle on aurait introduit dans le pays le culte de Baal Hammon et de sa parèdre Tanit, dont le sanctuaire très important d'El Hofra porte de nombreux témoignages. Saturne le remplacera sans difficultés à l'époque romaine. L'olivier, à partir du II^e^ siècle, va considérablement enrichir la région, mais les immenses champs de blé restent l'image de la Numidie dans la conscience collective, rendue encore plus présente par le témoignage du moissonneur de Mactar. A partir de cette époque, parallèlement, on voit se fixer de plus en plus précisément, par de nombreuses bornes que l'on a retrouvées, des limites avec les territoires que Cirta a été contrainte de concéder aux tribus. Ce n'étaient sans doute pas les meilleures terres qu'elle avait abandonnées, se réservant celles qui étaient propres à la culture de l'olivier.

L'urbanisation harmonieuse des centres qui dépendaient de Cirta, et de la ville capitale elle-même au premier chef, est évidemment très ancienne, elle remonte à l'époque de César, et au-delà, aux royaumes numides qui reçurent de longue date dans leur ville des citoyens carthaginois, grecs, puis romains. Elle se traduisait dans des monuments de prestige dès la plus haute époque, puisque les monnaies frappées par les rois numides portent des monuments, temples ou palais. A l'époque qui nous occupe, la romanisation de l'urbanisme passe par les monuments publics les plus représentatifs de la loyauté envers la dynastie, Capitole, basilique et aménagements du forum, enfin arcs honorifiques.

---

[2] Voici la liste des *castella,* que l'on peut retrouver par ailleurs sur la carte empruntée à Bertrandy (fig.2) : Arsacal, Caldis, Castellum Fabiatonum, Castellum Elefantum, Castellum Zugal, Celtianis, Aïn Maklouf, Madtar, Phua, Saddar, Sigus, Sila, Subzuar, Thibilis, Castellum Tidditanorum, Tigisis, Uzelis.

[3] Dans Fr. Jacques, *Les cités de l'Occident Romain,* et dans la thèse de Bertrandy, *L'état de Publius Sittius et la Numidie Cirtéenne.*



Figure 1: Jean Antoine Siméon Fort, Vue panoramique de la ville de Constantine et de ses environs pour servir à l'intelligence des opérations du siège mené par l'armée française du 6 au 13 octobre 1837, 1840, Châteaux de Versailles et de Trianon.

Le territoire de cette « principauté » de Cirta était à l'origine très vaste. Il s'étendait au Sud jusqu'à la ligne de contact entre les Monts du Constantinois et les Hautes Plaines, peut-être jusqu'à Aïn Fakroun[1]. Outre les trois centres qui constituent avec la ville capitale la Confédération Cirtéenne (ce sont les **trois *pagi*** de Rusicade, Chullu, et

[1] Voir Alquier P., « Les limites du territoire de Cirta », II[e] Congrès Nat. Sciences Historiques, Alger, 1930, et Logeart F., « Bornes délimitatives dans le Sud du territoire de Cirta », *R.A.F.*, 83, 1939, pp.161-181.

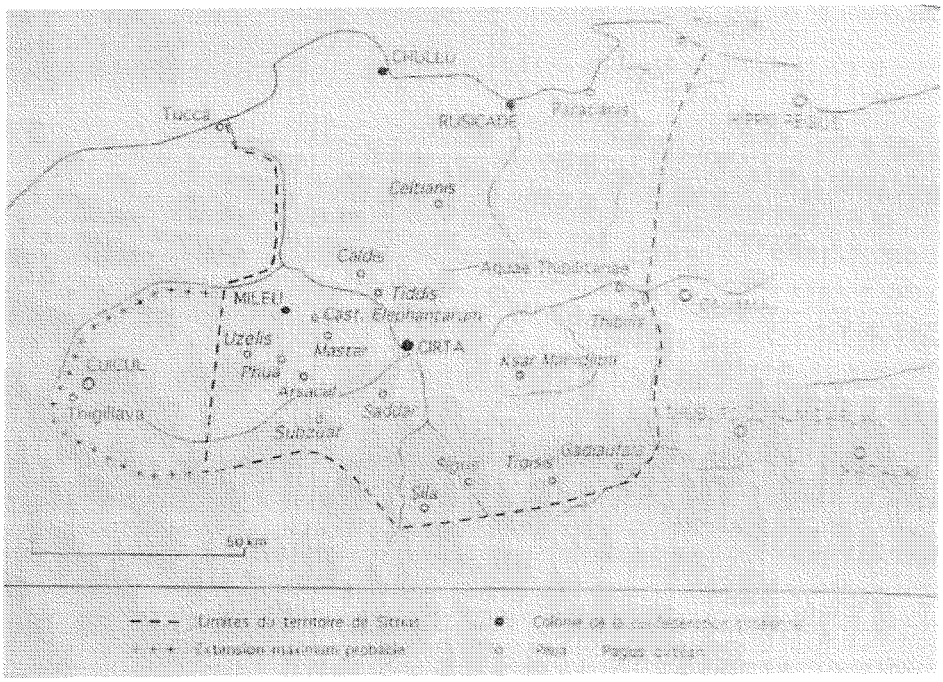


Figure 2: La principauté de Sittius, avec la localisation des quatre colonies confédérées et des *castella*, in Bertrandy 1994.

15.2. L'arc de Cirta, historique d'une disparition

L'arc était en place au moment de la conquête française en 1835, et nous avons conservé les relevés effectués par Ravoisié[4] puis par Delamare[5], peu de temps avant sa destruction. Il se situait sur une voie d'orientation Nord-Ouest/Sud-Est conduisant au forum. C. Vars, qui l'a publié[6], situe le forum à l'emplacement de l'actuelle Place du Palais.

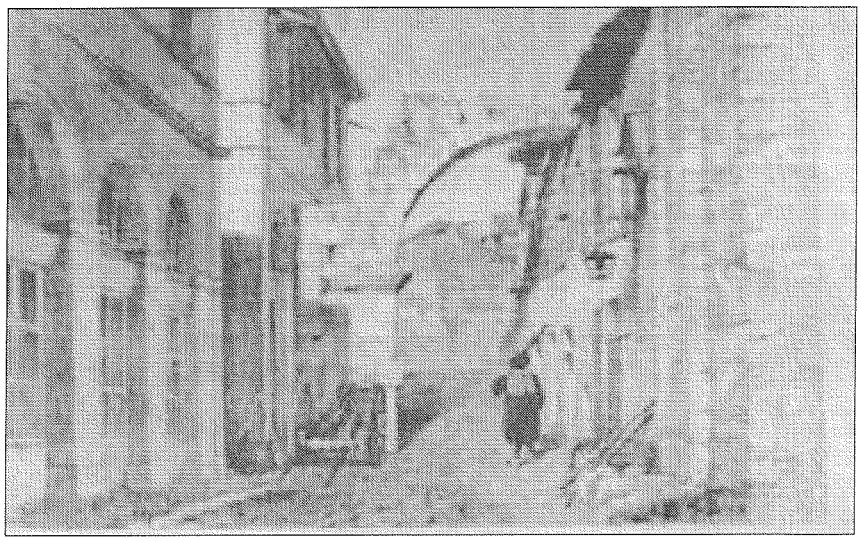


Figure 3: L'arc avant sa destruction, in Ravoisié, *Exploration, Pl. XIX.*

[4] Ravoisié A., *Exploration Scientifique de l'Algérie.*

[5] Delamare A., *Exploration scientifique de l'Algérie*, pl.123-124.

[6] Vars C., *Recueil de Constantine,* 1893, p. 252.

L'état montré par la fig. 3 est celui qu'a trouvé Ravoisié vers 1842-45. Il ne fait pas de doute que de sérieuses destructions d'antiques avaient déjà été perpétrées. Le centre historique, où se trouvait certainement le palais royal, avant d'être occupé par les deux temples du Capitole, et recouvert par la casbah, était déjà en partie loti lorsque l'architecte a entrepris son *Exploration Scientifique*. Tout l'espace urbain a été rapidement loti, et bouleversé par les nouvelles constructions. Dans le commentaire de la fig.3, (sa planche XIX), Ravoisié nous dit que « le concessionnaire d'un des terrains a démoli une portion du piédroit de l'arc, enclavé dans la maison qu'il a construite, et fait disparaître entièrement les deux piédestaux formant saillie sur chacune des faces du monument ». Voilà pour la première étape...

La destruction programmée est intervenue, au grand dam de Ravoisié et de St. Gsell, lors de l'aménagement d'une nouvelle rue, destinée à joindre les places d'Orléans et de Nemours, créées ou rebaptisées pour honorer les deux princes. Ravoisié[7] s'exprime en ces termes :

« La direction [de cette rue] a été bien malheureusement conçue relativement à l'axe d'ouverture de l'arc de triomphe situé sur son parcours. Ce tracé, pour lequel on n'a tenu aucun compte de l'état des choses existant, est, selon nous, d'autant plus blâmable qu'il **semble condamner l'édifice romain à une destruction certaine,** tandis qu'il aurait dû, au contraire, en assurer la conservation, au moyen d'un isolement complet opéré sur toutes ses faces. Si la direction de l'axe de la nouvelle rue fût venue se confondre avec l'axe du monument, [et avec l'axe de la rue antique], cette rue, devenant plus longue, aurait d'abord perdu de la raideur de sa pente, et le débouché, arrivant sur la place de Nemours, au lieu de se trouver dans l'angle où il est mal à propos placé, eût été dans une position infiniment préférable par rapport à la porte d'entrée de la ville. »

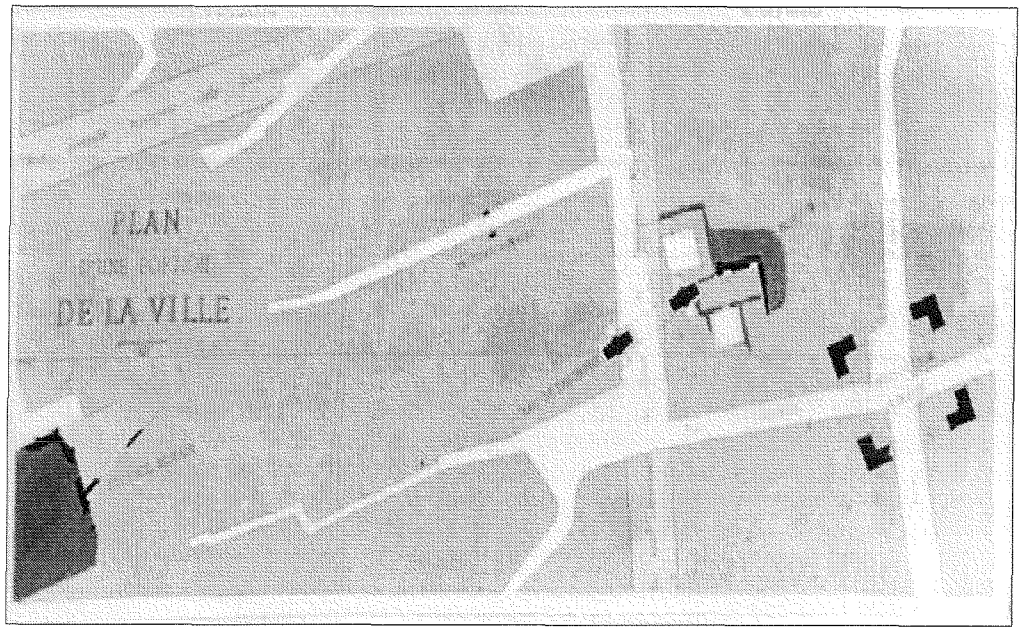


Figure 4: Plan du centre monumental, in Ravoisié, Pl.XIV.

[7] Ravoisié A., *Exploration,* Commentaire de la F. I de sa Pl. XIV, « Plan d'une partie de la ville, présentant la position de plusieurs édifices romains », qui correspond à notre fig. 4.

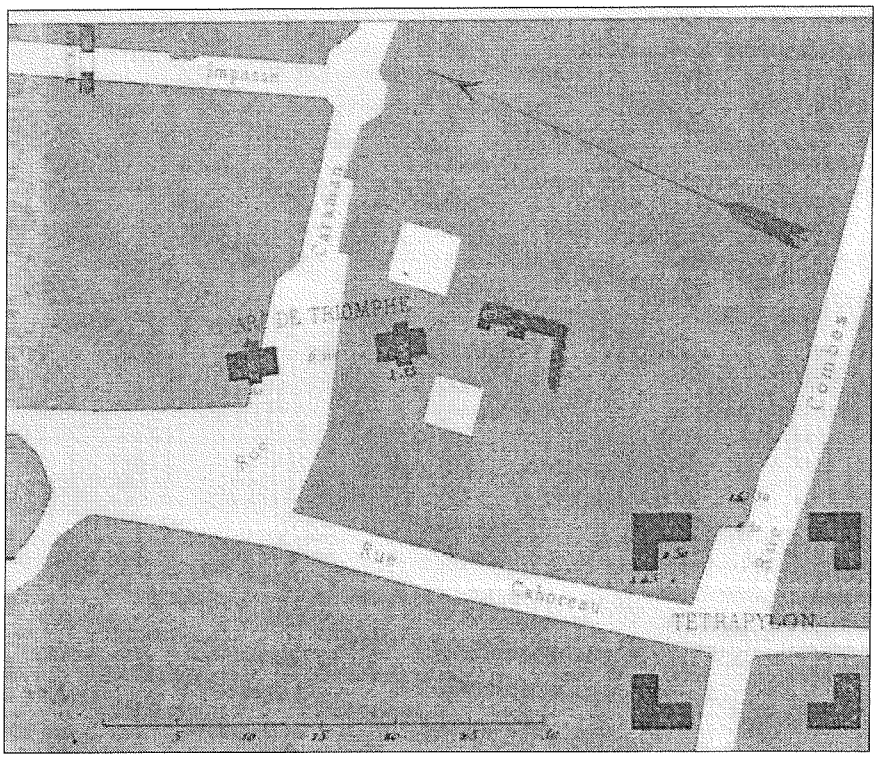


Figure 5 : Plan du même centre in Delamare, Pl. 124, sur lequel le nom des rues est correct.

Pour apprécier le désastre, il faut consulter le plan de la ville ancienne donné par Gsell, dans l'*Atlas Archéologique*, et repris par Delamare. Ravoisié, pour sa part, confond les rues Cahoreau et Caraman dans son commentaire. La rue antique, en effet, traversait l'actuelle rue Cahoreau pour aboutir à la Place du Palais, où se situait le forum. Nous proposons pour situer l'arc au cœur de la ville européenne de consulter le plan des *Guides Joanne*[8], qui a encore conservé le nom que portaient les rues lors des relevés de Delamare et de Ravoisié.

Pour ce qui est du tétrapyle d'Avitianus[9], qui date de 360, il est évidemment exclu de notre inventaire, mais il est intéressant parce qu'il présente le même plan au sol que le tétrapyle de Lepcis, au croisement de deux voies, mais il permettait, semble-t-il, la libre circulation des voitures.

Dimensions [10]:

Largeur totale : 14m.
Epaisseur : 1,60m, et 4,35 m, avant-corps compris.
Largeur de la baie : 6,21m.

[8] *Guides Joanne, Algérie et Tunisie,* Paris, Hachette, 1898.

[9] Voir son implantation fig. 5.

[10] Elles sont empruntées à la planche 124 de Delamare, *Exploration* ; Gsell donne dans les *Monuments Antiques*, 5m75 pour la largeur de la baie.

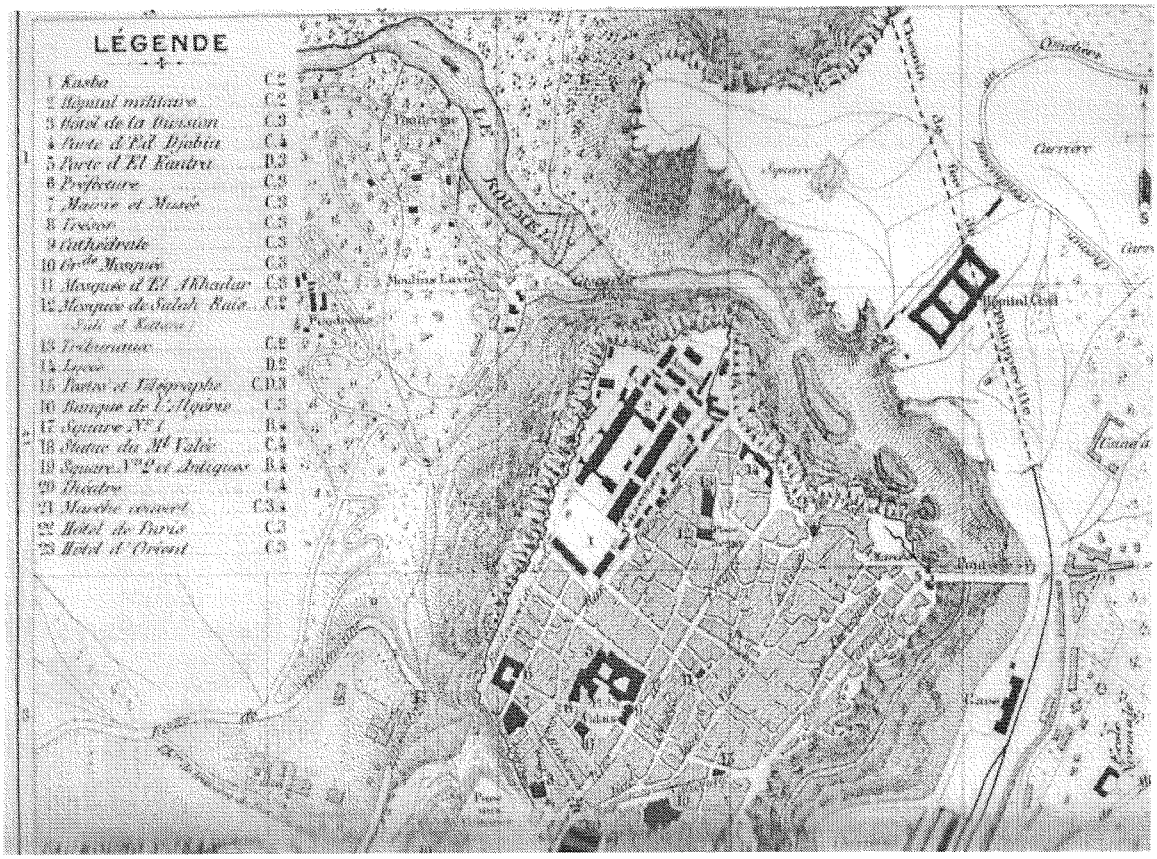


Figure 6 : Plan de la ville de Constantine en 1889. L'emplacement du forum serait celui de la Place du Palais ; le Capitole, qui comprenait deux temples périptères, se situait à la Kasbah, occupée par les casernes.

Plan de l'arc :

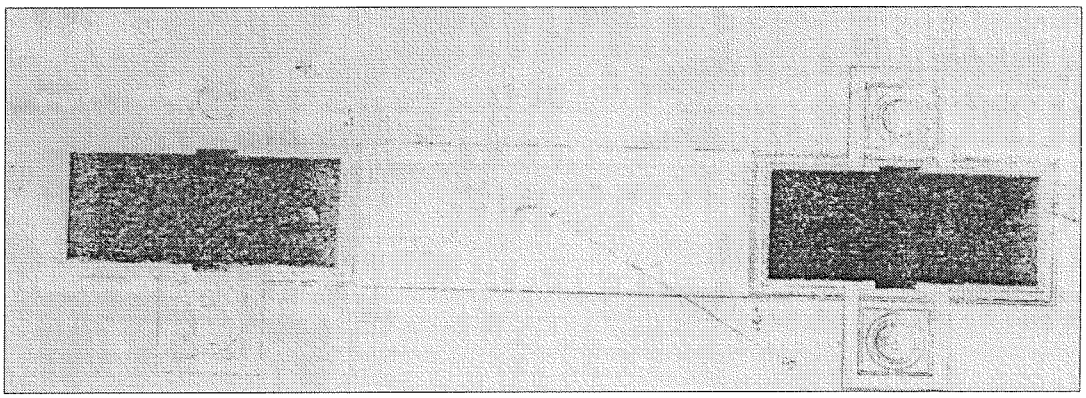


Figure 7 : Plan de l'arc de Cirta, d'après Delamare.

Description :

Elle est faite à partir des relevés de Ravoisié et de Delamare.

L'arc présentait deux façades semblables avec une colonne détachée répondant à un pilastre en léger relief sur le piédroit, pour constituer avec lui un avant-corps. La particularité du monument tient au fait que la colonne est légèrement décalée vers la baie, et non au milieu du piédroit. Les moulures de la plinthe ont une épaisseur constante au niveau des piédroits et des piédestaux. Le piédroit Nord était en partie invisible, l'autre pris dans des constructions modernes. Lors des relevés, les claveaux de la baie étaient en place, mais le couronnement avait disparu.

Elévation :

1. La plinthe :

Les moulures décorant la partie supérieure de l'assise présentent une doucine renversée et un cavet limités par des listels.

2. Les claveaux :

Ils sont extradossés en plate-bande et ornés d'une archivolte comportant deux plates bandes séparées par une astragale, et couronnées d'un talon et d'un filet.

3. L'imposte :

Elle épousait dans son décor le tour du piédroit, et présentait un profil de corniche très riche, c'est-à-dire, de bas en haut : cavet, listel, talon droit, bandeau, quart de rond, cavet, listel, doucine droite, bandeau.

4. Les avant-corps :

- piédestaux :

la plinthe est semblable à celle des piédroits.

le dé comportait 5 assises.

le stylobate avait la structure d'une corniche avec larmier à soffite refouillé en coupe-larmes, encadré par des cavets. Le cavet supérieur, en glacis, rattrape la largeur initiale du dé.

L'ordre :

1. les pilastres :

Ils étaient seuls conservés. Un cadre, limité par des moulures en talon, supportait la base des pilastres et celle des colonnes, sur le modèle de Téboursouk et de Thugga.

Le chapiteau était corinthien, voir fig. 9.

2. les colonnes présentent

- une base de type attique, supportée, comme les bases de pilastres, par un cadre mouluré.
- des fûts à tambours correspondant aux assises du piédroit.
- des chapiteaux de type corinthien (fig.9)

Le couronnement :

A lire ce qu'écrit St. Gsell de l'arc de Cirta[11], on lui restitue sans difficultés un couronnement complet, avec entablement et attique. Après avoir décrit ce qu'il considère comme le « prototype » de l'arc à une baie africain, avec colonne dégagée

[11] Gsell S., *Monuments Antiques*, I, pp. 163-164.

ornant la façade, il ajoute que « l 'arc fort élégant de Constantine » appartenait à ce type , mais (que) « les colonnes, ainsi que l'entablement et l'attique, manquaient déjà lors de la conquête de Constantine » [en 1837].

1. L'entablement :

La **frise** aurait pu, selon nous, porter l'inscription *ILAlg.* 674. La hauteur de 0,50m environ de cette dédicace convient à l'ensemble des autres dimensions connues de l'arc.

2. L'attique :

La restitution sur **l'attique** de l'inscription presque intacte conservée au Musée, *CIL* VIII 7095=19435, nous paraît inacceptable, car se pose le problème de la taille, et de l'épaisseur du bloc (0,65m). Les dimensions conviendraient dans l'absolu, mais le nombre de lignes trop grand, créant la confusion, et la taille des lettres, trop petites, qui rend la lecture improbable, nous fait écarter cette solution, qui a été proposée par M Pflaum, dans le commentaire des cinq inscriptions relatives à l'arc (*ILAlg.II,* p. 80*)*. L'hypothèse qui nous paraît convenir est celle d'une dédicace constituée par l'inscription *ILAlg* 674, s'étendant sur quatre lignes, et dont les lettres mesurent « 7 cm forts » selon Delamare[12], et placée sur la frise comme nous le proposons plus haut. Encore ne constitue-elle pas une véritable dédicace ! (Voir en deuxième partie)



Figure 8 : L'inscription de Natalis conservée au Musée de Constantine, trouvée rue Cahoreau.

En résumé, aucun de ces textes ne constitue la dédicace de l'arc, toujours perdue. Reste à situer les autres inscriptions, qui pouvaient être fixées pour l'une ou l'autre à l'intérieur du ou des deux piédroits, car la redondance n'effrayait pas les donateurs ! Pour conforter cette hypothèse, nous pouvons recourir aux exemples d'inscriptions figurant à l'intérieur des piédroits sur les arcs de Séressi (**24**) et de Théveste (**18**).

[12] L'éditeur des *ILAlg.* suit Delamare, *Ms IV,* p. 210, n° 335.

Mais les deux ou trois autres inscriptions n'ont pu figurer que sur d'autres monuments, à titre commémoratif, par exemple sur le « Monument romain sans destination reconnue» reproduit par Ravoisié, qui s'élevait à environ trente mètres au Sud de l'arc, ou sur un des portiques du forum ?

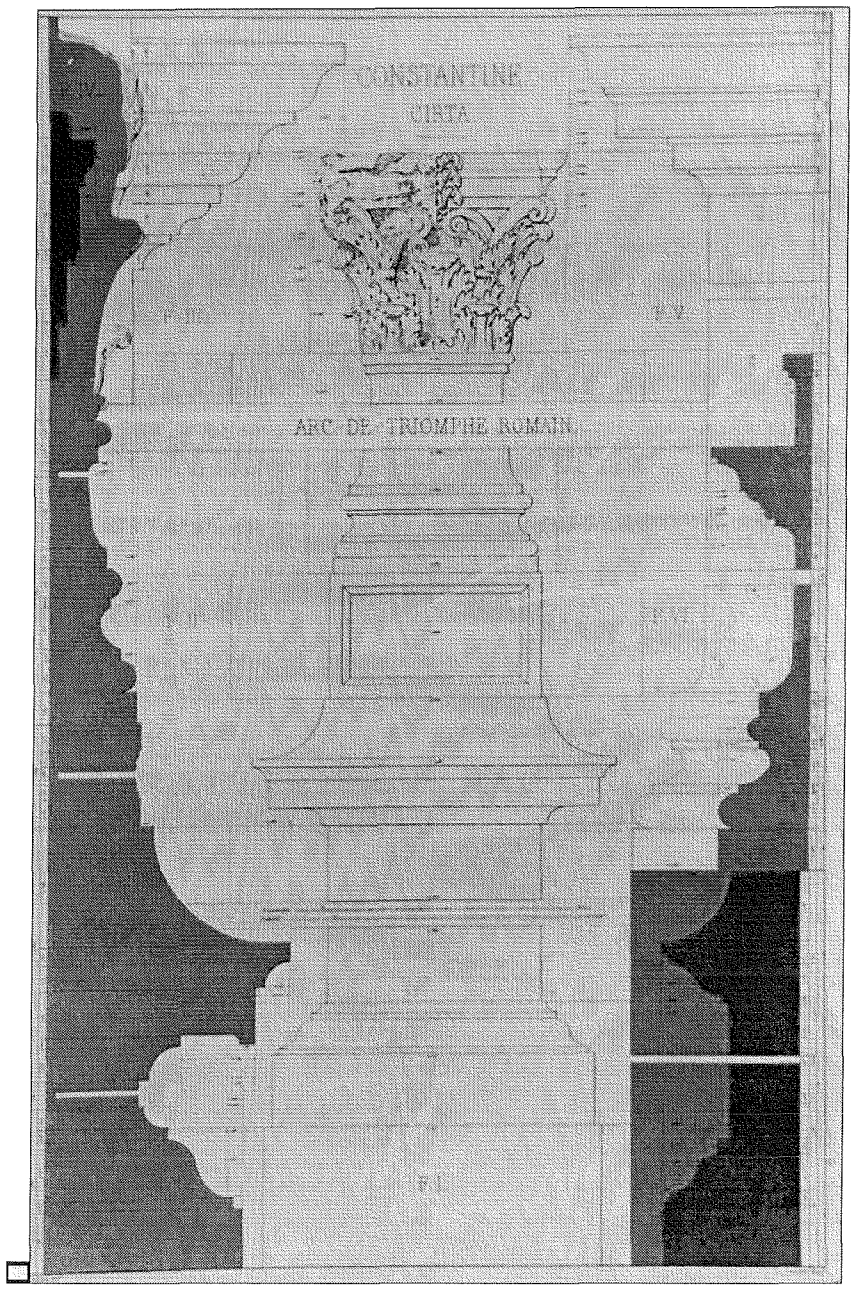


Figure 9: Planche XIX de Ravoisié, voir la légende infra.

« Explication de la planche XIX » de Ravoisié :

F1. *Ensemble du piédestal, de la base, du pilastre et du chapiteau de l'arc de triomphe, au 1/10^{e} de l'exécution. Une moitié du chapiteau a été restaurée.*

FII *Profil des parties indiquées en F1.*

FIII et FIV *Profil de l'archivolte et de l'imposte.*

*(**FV, VI, VII, VIII**=profils de la ruine qui avoisine l'arc de triomphe.)*

Les lieux d'invention de ces cinq textes, dans un périmètre extrêmement restreint, confirment en tout cas que ces supports, gravés en vue de la « propagande » personnelle du donateur, se trouvaient tous dans une aire restreinte, celle du centre monumental et du forum. On peut également envisager que ces panneaux figuraient sur des bases de statues disposées non loin de l'arc sur le forum.

3. Le décor de couronnement :

Reste la question du **décor du couronnement**. On peut avancer une hypothèse : la « statue de bronze de la Vertu de notre seigneur Antonin Auguste », mentionnée dans les cinq inscriptions et constituant, au même titre que l'arc, l'évergésie de Natalis, devait s'élever au-dessus de l'arc, soit en pied, comme à Mustis, soit sous forme de statue équestre, car comment mieux illustrer la Vertu guerrière de Caracalla que par l'image du chef à cheval, entraînant ses chers « *comilites* » au combat? Honos et Virtus étaient les divinités tutélaires de Cirta, ce qui rend la présence de la statue de Virtus sur l'arc d'autant plus vraisemblable.

16. Thamugadi (Timgad), Arcus Pantheus[1]

CIL VIII 2372 et *A. E.* 1941 n°46.

Cet arc au nom insolite est totalement virtuel. Il en est question sur deux inscriptions contemporaines, une base de statue et une plaque commémorative, l'une des deux constituant par ailleurs une dédicace à Caracalla. Mais cette base de statue ne pouvant être considérée comme la dédicace de l'arc, nous manquons d'éléments pour le situer. Toutefois, comme l'ensemble de la ville a été complètement fouillé, le seul quartier de Timgad où l'*Arcus Pantheus* aurait pu s'élever est la partie Sud de la ville, dans son extension en direction de la forteresse byzantine. C'est dans ce périmètre qu'il faut le chercher.

C'est la démarche que nous suivrons, après que nous aurons commenté les deux inscriptions, dans la Partie II.



Figure 1: Arcus Pantheus au-dessous de la citadelle byzantine ?
Au premier plan, la voie du Capitole, à droite, et le *cardo,* à gauche, se rejoignent au Sud de la ville. Au fond, la citadelle byzantine, dont la porte a été remontée, est précédée sur la droite par le vaste *viridarium* de Caracalla. Entre ces deux limites se situe l'emplacement de *l'Arcus Pantheus.*
Photo in Lassus.

[1] Voir Partie II, page 421.

17. L'arc de la Civitas Vazitana Sarra (Henchir Aïn Bez)

Atlas archéologique de la Tunisie, F^e^ Mactar, n°107.
CIL VIII 12006 et 12007.

Dans un paysage ouvert sur des horizons assez vastes, à une altitude d'environ 650m, Vazi Sarra s'est développée sur une pente douce dominant une source pérenne. Le haut de la colline était occupé par au moins deux sanctuaires, dont celui de Mercure qui nous intéresse ici.



Figure 1: La source au pied de la colline de Vazi Sarra et le pont romain. A l'horizon, le djebel Serdj, au-delà duquel se situe Aggar (27).



Figure 2: Le fort byzantin dominant la source; au fond, à gauche, les restes du temple de Mercure.

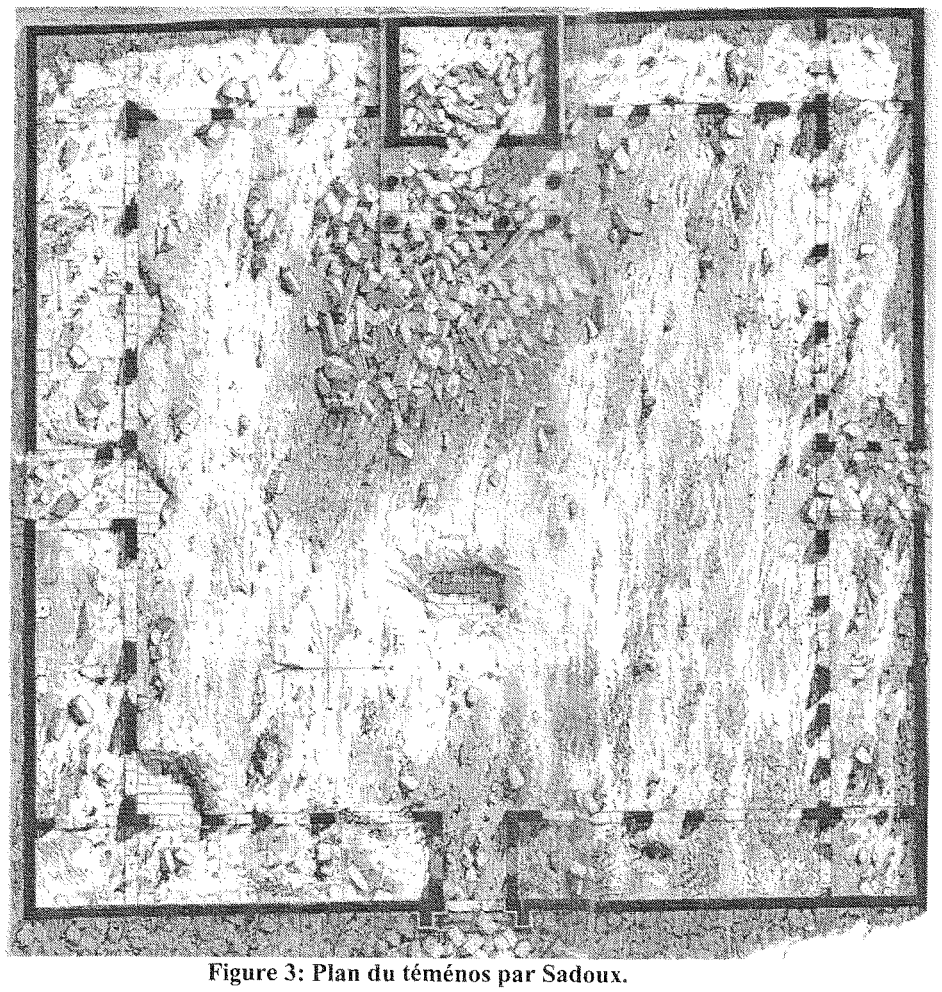


Figure 3: Plan du téménos par Sadoux.

Bibliographie :

CAGNAT, *Rapport IV,* n° 21 et n° 22.

CAGNAT ET GAUCKLER, *Monuments Historiques de la Tunisie, I, Temples païens,* p. 68-69.

POINSSOT, *Antiquités Africaines,* 1884, p. 244, a édité plusieurs fragments de l'inscription.

Situation de la ville :

Installée entre les monts du Djebel Bargou et du Djebel Serdj, la cité est d'un accès difficile aujourd'hui. Un embranchement de la voie contourne au Nord le Djebel Bellota et conduit aux ruines dAïn Zacar, Hr El Bez, et Soudga. La ville occupe un mamelon au pied du mont Bargou, qui s'étend en pente douce jusque dans la plaine. Riche grâce à sa source et ses champs fertiles, elle semble avoir été considérable. Cependant, les auteurs anciens ne parlent pas de la ville, dont les inscriptions du reste ne remontent pas au-delà de la seconde moitié du II^{e} siècle. Le peu qu'elles nous apprennent concerne ses magistrats, des *undecimprimi,* et les bases de statues *CIL* 12004 et 12005, consacrées l'une à Commode, l'autre à Septime Sévère, nous laissent supposer que la ville était florissante à leur époque, ce qui n'a rien que de très normal en Afrique.

De toutes les ruines encore visibles au XIX^{e} siècle, il ne demeure que les quais bordant l'oued, le pont, et le fortin byzantin situé à l'Ouest de la ville, en position

stratégique, au-dessus de la source. Du sanctuaire de Mercure, nous ne pouvons voir aujourd'hui qu'un pan de mur de quelques assises.

Situation de l'arc :

Il était situé à l'entrée du *téménos*, et en constituait la porte d'entrée triomphale. Le temple de Mercure occupait la partie la plus élevée du mamelon principal sur lequel s'élevait la ville, et il était orienté Est-Ouest.

Cet arc, qui date de 212, ne peut plus être observé sur le terrain. Il était en effet déjà à terre lors des premières explorations du XIX[e] siècle, et pour le décrire, on doit s'appuyer sur deux types de documents bibliographiques, les relevés et le plan que nous devons à E. Sadoux [1] d'une part, et les remarques de Cagnat et Gauckler[2] d'autre part. Les auteurs disent de cette porte qu'elle est « d'un type assez rare en Afrique, [et] rappelle, par ses dispositions, l'arc de Zana », et la rapprochent également de Mustis. Nous dirons en Partie III nos réticences devant des rapprochements typologiques de ce genre, qui nous semblent assez stériles. Par contre, il serait intéressant de relever la présence, exceptionnelle, de colonnes cannelées sur une porte de sanctuaire. Quelle conclusion en tirer ? Le raffinement apporté au traitement des colonnes, comme au piédestal, nous paraît être le signe de l'importance et de la richesse du sanctuaire. Du reste, il n'était pas isolé en cet endroit dominant. A peu de distance de là, un temple de la Concorde avait été élevé quelques années auparavant, probablement en 210. On le devait au même donateur que celui du temple de Mercure, P. Opstorius Saturninus, qui l'avait dédié à l'occasion de son undecimprimat. En même temps, il avait acquis (pour quel usage ?) une basilique proche de cet emplacement [3]; peut-être souhaitait-il la transformer en annexe de son complexe religieux. Avec cette accumulation d'édifices religieux regroupés dans la partie haute de la ville, nous nous retrouvons dans une situation identique à celle des temples A et B de Thugga[4].

Si l'arc monumental de l'entrée du sanctuaire était effondré lors du voyage de Cagnat, il avait par contre pu observer encore debout plusieurs éléments appartenant au temple lui-même : « Les soubassements de la cella sont intacts ; elle mesurait onze pas carrés. Le pronaos est nettement dessiné ; il avait huit pas de profondeur. La porte d'entrée de la cella est encore debout en partie ; les chapiteaux et colonnes étaient d'ordre corinthien ; les soffites et divers éléments constitutifs du monument gisent à terre, soit devant la cella même, soit sur la pente de la colline où elle s'élève[5]».

Deux dédicaces, dont le contenu est pratiquement identique, ornaient le sanctuaire :

-La première, celle qui ornait **la cella du temple**, avait été retrouvée complète par Cagnat, en partie sur les éléments encore en place, (et nous avons vu qu'ils étaient nombreux pour le temple lui-même), en partie, « aux environs de l'édifice ».C'est l'inscription *CIL VIII* 12006, qui se développe sur 5 lignes.

-La deuxième dédicace, sur 6 lignes, ornait **l'attique de l'arc triomphal** de l'entrée du sanctuaire, c'est l'inscription *CIL VIII* 12007.

---

[1] Cagnat R. et Gauckler, *Monuments Historiques de la Tunisie, Temples Païens, I,* 1898, p. 67, Plan et relevé de E. Sadoux, Pl. LXXIII.

[2] Cagnat R., »Rapport sur une Mission en Tunisie »,*N. A. M.*,t. XII, 1906, p. 36.

[3] Voir *CIL VIII*, 11999.

[4] Voir à ce sujet Saint-Amans, *Architecture religieuse de Thugga.*

[5] Cagnat, « Rapport inédit qui sera publié en 1887 dans les *Archives des Missions* », selon une note de S. Reinach ajoutée au commentaire de Tissot.

Le sanctuaire :

Le plan proposé par Sadoux est extrêmement voisin de celui du Capitole de Sbeitla, bien que ce dernier soit deux fois plus important. On peut espérer qu'il ne s'est pas laissé influencer par ce modèle prestigieux dans sa restitution, au demeurant très canonique, car nous y retrouvons, dans un ensemble à peu près carré, la même disposition du temple au fond d'une cour entourée de portiques, avec deux entrées secondaires dans les petits côtés, l'orientation du sanctuaire étant, nous l'avons dit, Est-Ouest. L'autel occupe dans la cour un emplacement identique à celui de beaucoup d'autres sanctuaires et ne présente pas de particularités.

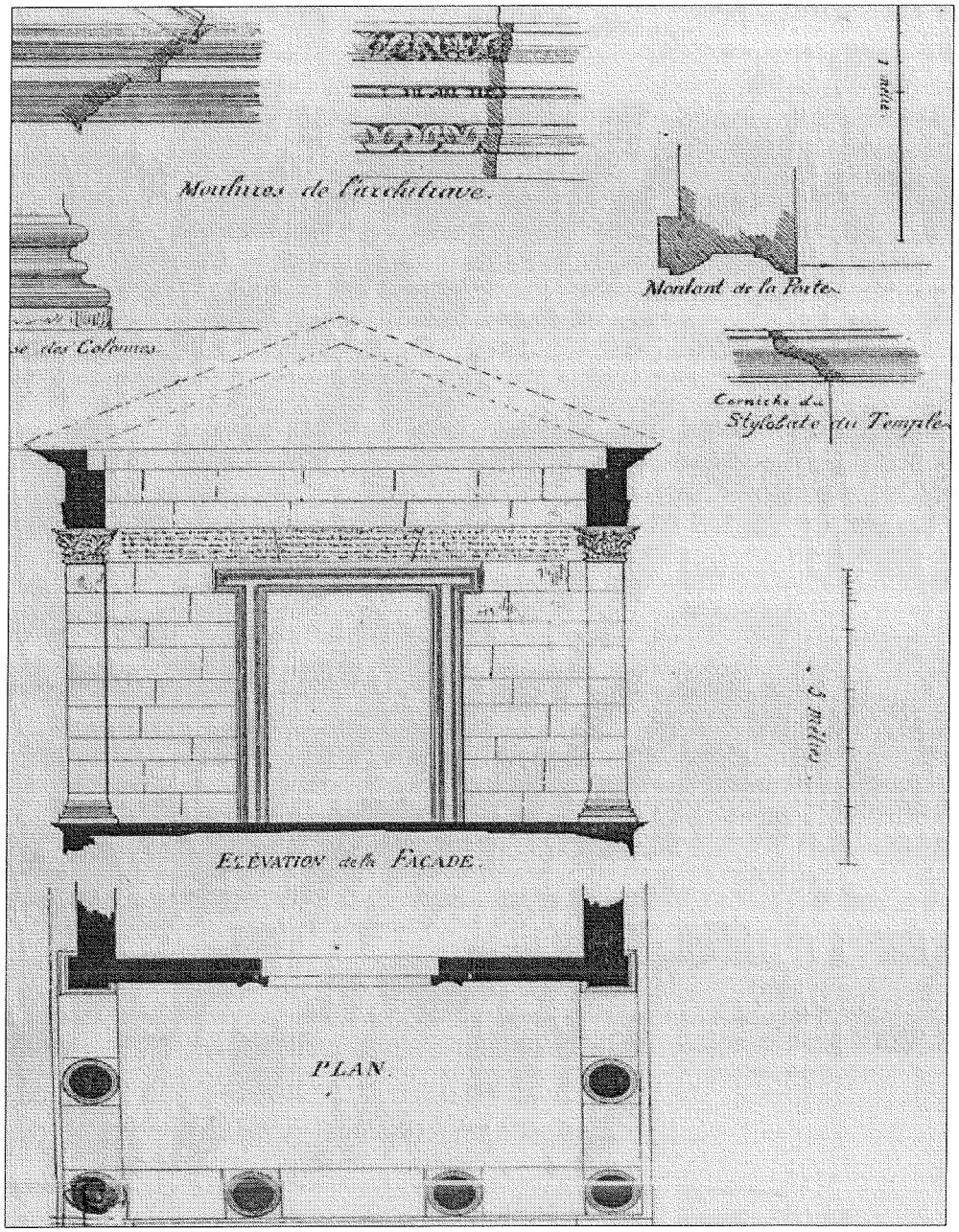


Figure 4: Le temple de Mercure

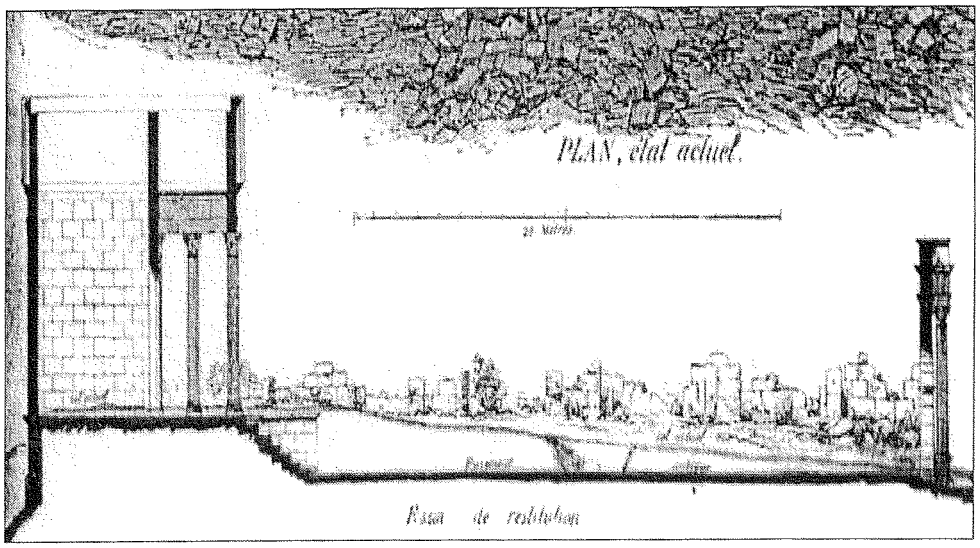


Figure 5: Plan du sanctuaire par Sadoux

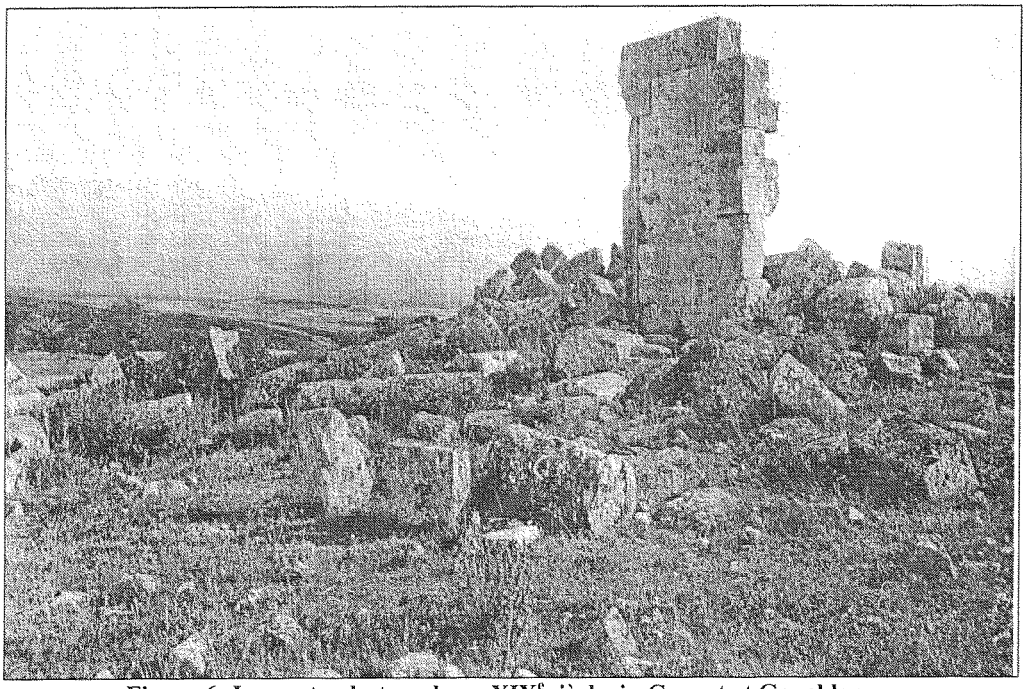


Figure 6: Les restes du temple au XIX^{e} siècle, in Cagnat et Gauckler.

17.1. L'arc

Son orientation Est-Ouest privilégie évidemment la façade Est, qui fait face au fidèle. Comme on l'a constaté bien souvent, c'est la partie visible qui est soignée, exactement comme à Sbeitla du reste, au détriment de la face Ouest qui donne sur le sanctuaire. Si bien que la façade Ouest ne comporte pas de décor architectural. La plinthe elle-même, qui se poursuit à l'intérieur de la baie, disparaît sur la façade interne du téménos. A l'Est, on observe une colonne dégagée reposant sur un piédestal.

Dimensions :
Largeur totale : 5,40m Largeur de la baie : 2,50 m
Epaisseur : 0,50 m, 1,25m, avant-corps compris.

Description :

1° les piédroits

-La plinthe est constituée d'une assise, dont la partie supérieure est moulurée d'une doucine renversée encadrée de listels et surmontant un boudin.

-Les claveaux de la baie étaient extradossés et ne comportaient pas d'archivolte.

-L'imposte ne peut pas être décrite avec précision, mais on constate qu'elle se prolongeait sur la largeur du piédroit, et déterminait la hauteur du mur de péribole.

2° les avant-corps

-les piédestaux :

L'ordre architectural étant réservé à la façade d'entrée, on ne trouve de piédestaux que sur cette façade. La plinthe est semblable à celle des piédroits. Le dé semble limité par des moulures qui dessinent dans la partie inférieure du dé un petit cadre, semblable à ceux de Séressi et de Thugga . La corniche présente des bandeaux séparés par des listels et se termine, sous le stylobate, par une doucine droite.

-les colonnes dégagées:

La base, vraisemblablement attique, ne peut être décrite. Les fûts étaient cannelés, et le chapiteau d'ordre corinthien.

3° l'entablement

On constate qu'il formait un retour au droit des colonnes. Sadoux a restitué une architrave à trois fasces, surmontée d'une frise lisse, et d'une corniche dont il ne détaille pas les moulures.

4° l'attique

La restitution, qui présente la frise de l'attique ornée de cadres moulurés qui reprennent ceux que Sadoux avait pu observer sur le dé du piédestal, n'est pas compatible avec le champ épigraphique nécessaire à la longueur qu'il faut attribuer aux lignes de dédicace. Bien qu'on ne connaisse pas les dimensions exactes de ce texte, sa longueur exclut en tout cas qu'on le limite, comme Sadoux le suggère, au seul cadre central de la frise. (Voir Partie II, page 446)

La situation du sanctuaire, près d'un temple et d'une basilique attenants, consacrés en 210 à Esculape, mérite peut-être qu'on s'y arrête Il ne subsiste rien de ce temple, ce qui nous réduit à des conjectures. Y a-t-il d'autre part un point commun avec le temple de Séressi, dédié à une divinité inconnue, présenté par C. et G. p. 132, et par Guérin, *Voy.*, II, p. 355 ?

17.2. Annexe : Les sanctuaires de Mercure

Dans notre développement sur la géographie de la région d'Uzappa et de la dorsale tunisienne, nous avons mentionné les nombreux sanctuaires de Mercure. On peut, en conclusion à l'étude de l'arc triomphal de Vazi Sarra, faire le tour de la question en donnant la liste des sanctuaires connus.

1° Le sanctuaire d'Uzappa (voir le développement de 14) vénérait Mercurius Sobrius, ainsi appelé parce que les offrandes qu'on lui consacrait étaient limitées au lait. Assez rarement invoqué sous cette appellation, on peut toutefois citer le cas, rapporté par Tissot[6], du *Pagus* de vétérans de **Medeli,** dont le dieu poliade est également Mercure *Sobrius*, évoqué sur une dédicace à Julia Domna.

[6] Voir Tissot, *Géographie Comparée, p. 591.*

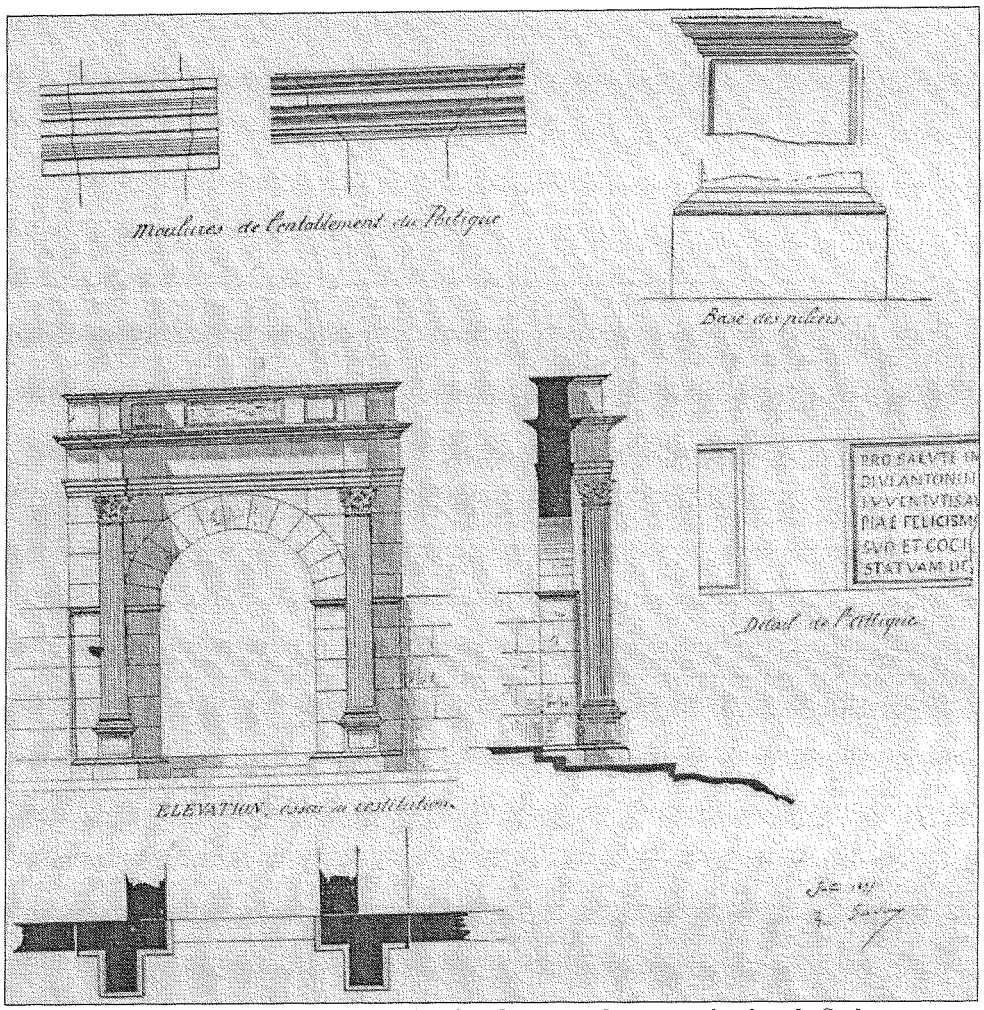


Figure 7: L'arc d'entrée du sanctuaire de Mercure, plan et restitution de Sadoux.

2° Thuburbo Majus (Hr Kasbat),

Ce sanctuaire date de 211[7]. Il a été décrit par Cagnat et Gauckler[8].

Peut-être sous l'influence du sanctuaire de Caelestis voisin, le portique qui l'entoure est circulaire.

3° Thuburnica (Sidi Ali Belkassem)

Voici encore un sanctuaire de **Mercure Sobrius**[9]. Il est associé curieusement à Pantheus, dont on devine mal les attributions, à côté de celles de Mercure, et du Génie du lieu (?). Décrit par Cagnat et Gauckler[10] et par le Dr Carton[11], nous n'en avons plus de trace.

4° Thugga

La cité a largement honoré Mercure, d'une part dans un temple dont le plan original mérite d'être présenté; d'autre part dans une chapelle qui constituait le fond du

---

[7] Voir *CIL VIII,* n° 12366.

[8] Cagnat et Gauckler, *op. cit.,* Pl. XXI et XIII, 1, 2, 3.

[9] Voir *CIL VIII,* 14690.

[10] Cagnat et Gauckler, *op. cit.,* p. 72.

[11] Carton et Chenel, *BAC,* 1891, pp. 175, 179 et fig. 7.

marché situé face à ce temple, de l'autre côté de la place de la Rose des Vents, et qui avait représenté le premier lieu de culte du dieu.

Le temple[12], qui date de 180-192, est un temple africain dépourvu de cour, et dont les trois *cellae* sont précédées d'un portique décastyle *in antis*. L'ensemble repose sur un podium peu élevé auquel on accède par un court escalier de quatre marches occupant toute la largeur de l'édifice. La limitation extrême de l'espace disponible dans la ville expliquerait l'absence de cour, d'autant qu'on a souhaité le construire tout près du Capitole et en relation directe avec la place de la Rose des Vents.

Dans le cas de Thugga, le dieu est essentiellement honoré en tant que dieu du commerce et des échanges.

5° Aïn Drinn

Le sanctuaire fut élevé à côté de la source qui alimente la ville haute et le grand camp de Lambèse. Un sanctuaire de Mercure s'élevait sur les lieux, et on peut penser que c'est davantage l'aspect agricole du dieu, en tant que maître des sources, qui était honoré en ce lieu.

6° Le sanctuaire de Mercure à Thubursicu Numidarum

Ici encore, c'est le dieu des sources et des eaux vives qui est honoré.

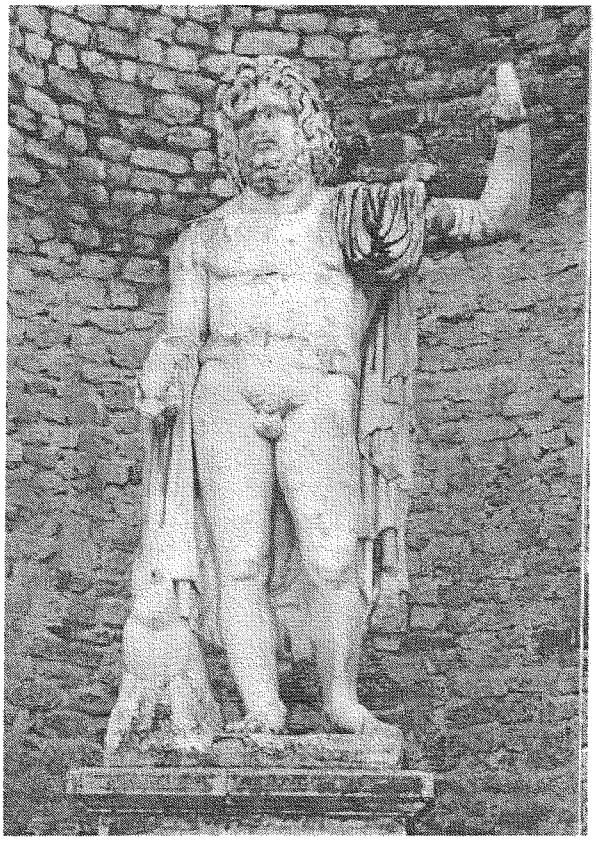


Figure 8 : Le Mercure du sanctuaire de Thubursicu Numidarum, conservé au Musée de Guelma.

[12] Consulter Courbet-Farnoux B., *Mercure romain,* BEFAR 238, Rome, 1980, et « Mercure romain », *ANRW,* 2, 17, 1, pp. 457-502, 1981. Le temple est décrit par Saint-Amans S., *Architecture religieuse de Thugga.*

18. Arc de Théveste (Tébessa).

Atlas Archéologique de la Tunisie, F^e N° XL, Tébessa.
Inscriptions : *ILAlg. I, 3037 à 3041* et Accame, *Ephemeris 1941.*

L'arc *quadrifrons* de Théveste est certainement le monument le plus élaboré et le plus abouti du Haut Empire en Afrique. En partie annexé par la forteresse byzantine, qui l'avait transformé en une porte de l'enceinte, il a assez bien résisté au temps. Il est assez peu orné, mais son architecture soignée et calculée dans une perspective de jeux de lumière, jointe aux détails raffinés d'un décor mis au service d'une idéologie, font de lui un monument exceptionnel. Tout près du *quadrifrons*, le temple dit « de Minerve », présente lui aussi une architecture très insolite dans la région, et il ne fait pas de doute qu'ils participaient d'un programme commun. Ce sont du reste, avec l'amphithéâtre, les seuls monuments de Théveste qui ont survécu à un habitat ininterrompu sur le site ; le monastère byzantin, plus éloigné du centre antique, a mieux résisté.

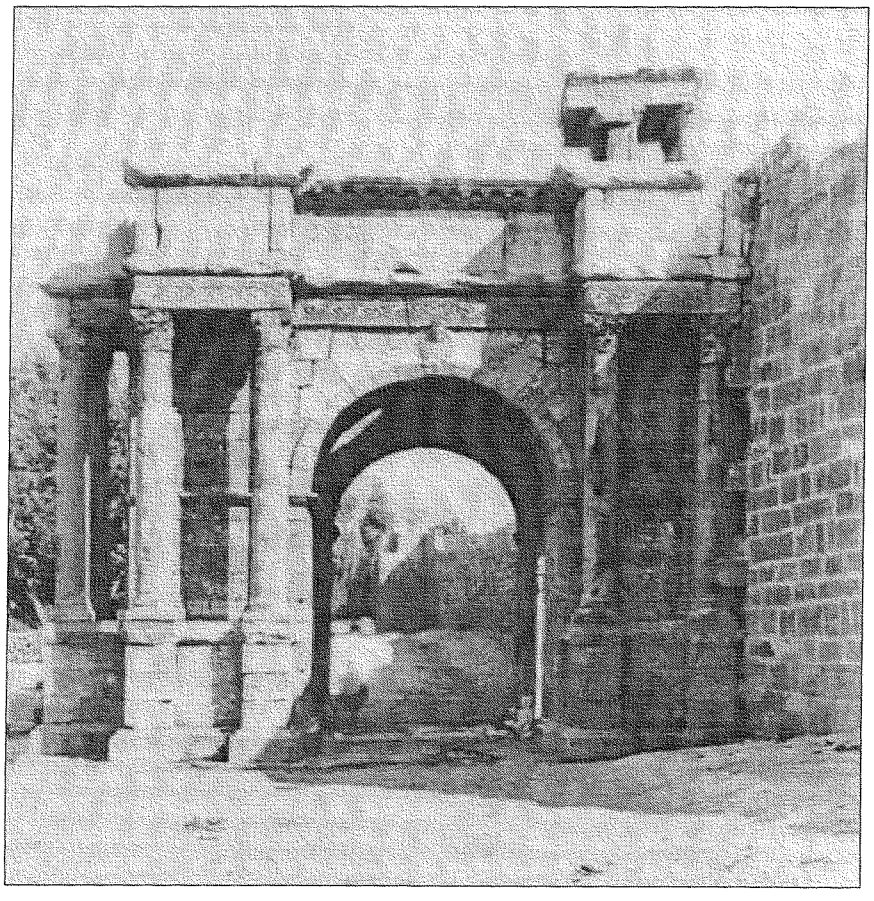


Figure 1 :Façade Ouest.

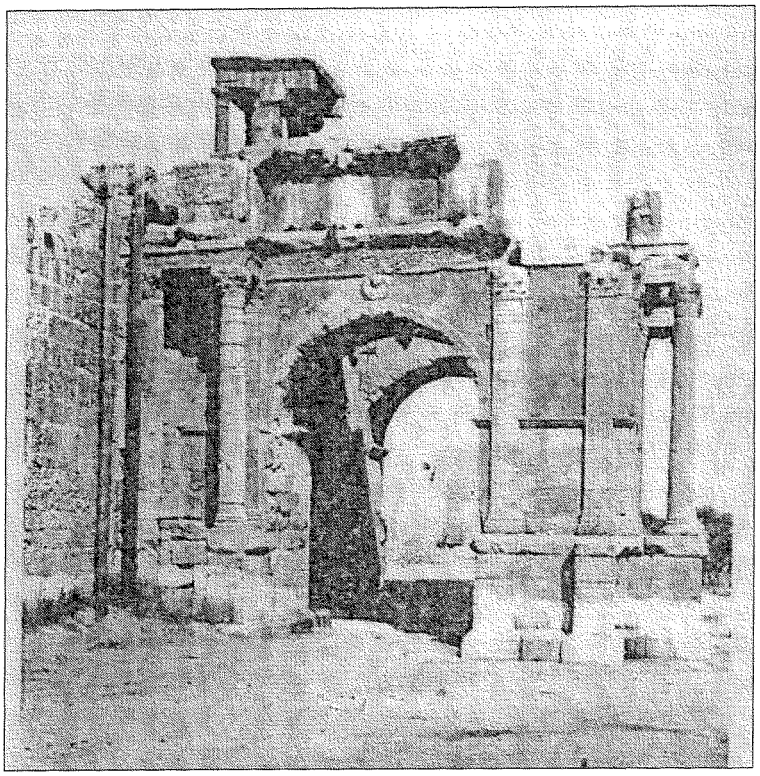


Figure 2: Façade Est.

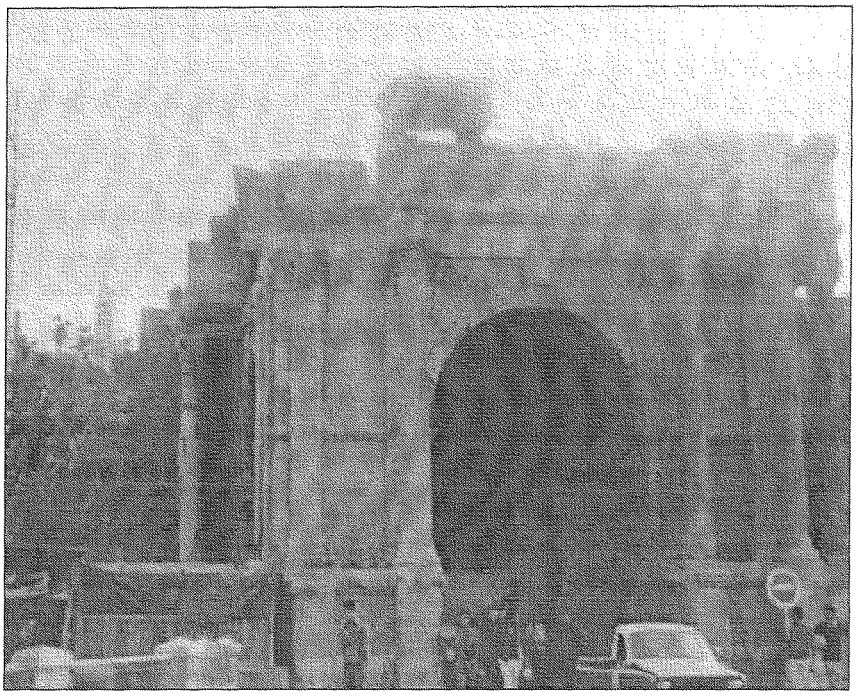


Figure 3: Façade Nord.



Figure 4 : Façade Sud de l'arc, côté où subsiste un édicule de couronnement, in Bacchielli.

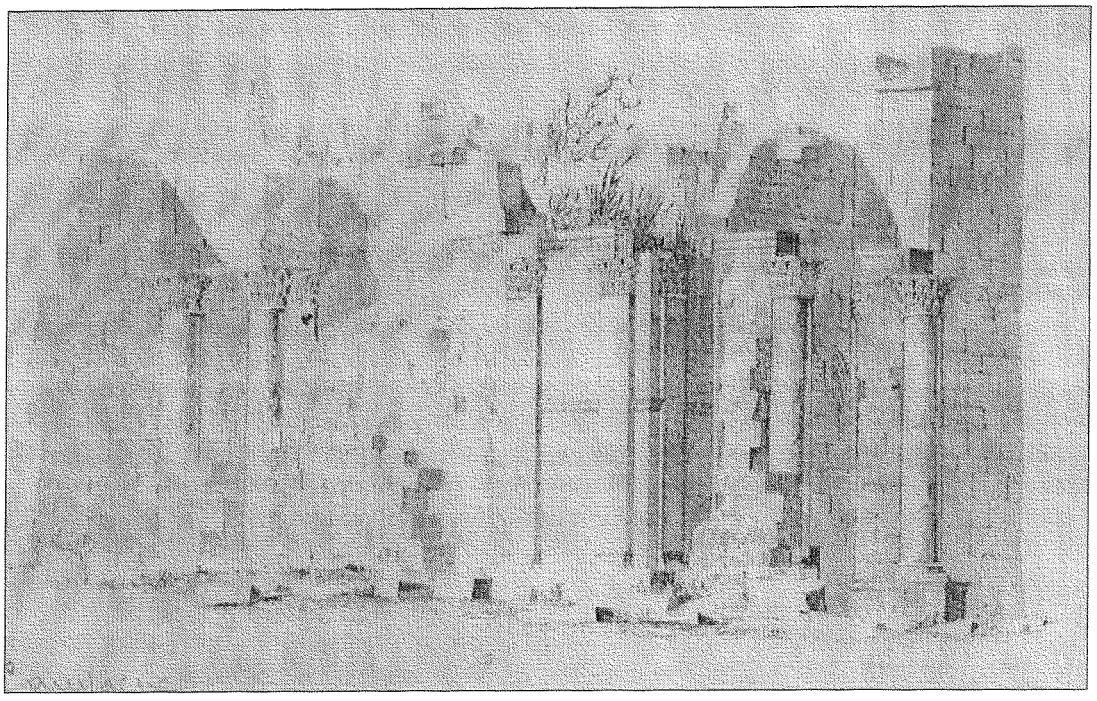


Figure 5: Sergent Lardy, vue de l'arc, côté donnant sur la ville, dessin de 1842, in Letronne.

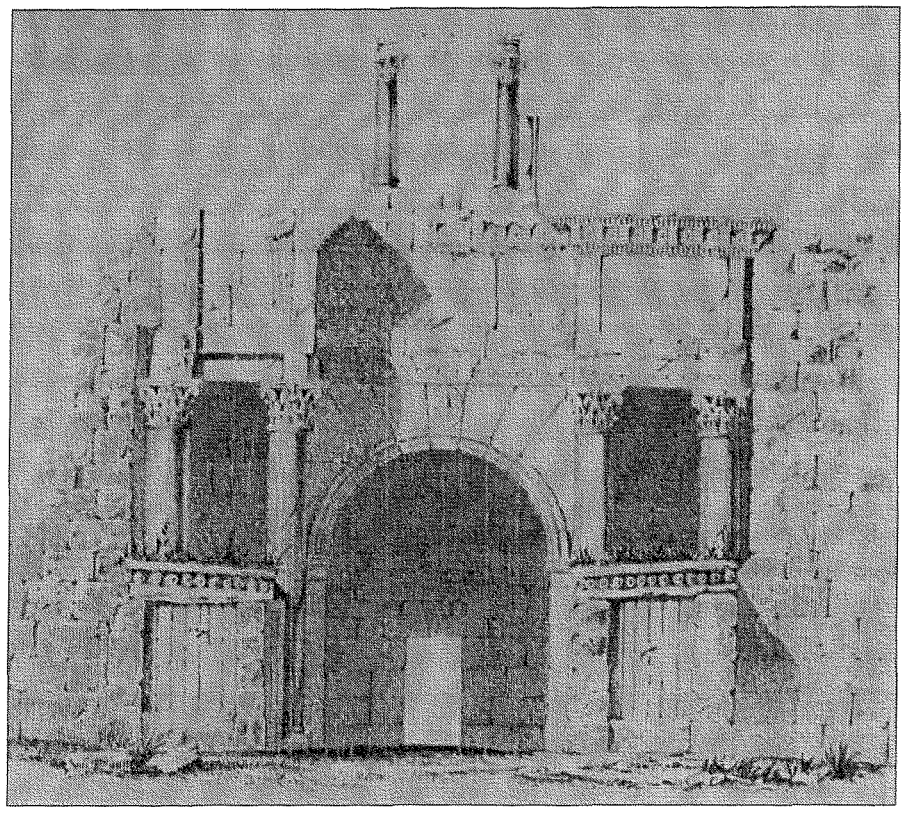


Figure 6: Sergent Lardy, vue de l'arc, côté donnant sur la campagne, in Letronne.

Bibliographie :

ACCAME S., « Il testamento di C. Cornelio Egriliano e l'arco di Caracalla in Tebessa », *Epigraphica III, 1941, pp. 237-243.*

BACCHIELLI R., « Il testamento di C. Cornelio Egriliano ed il coronamento dell'arco di Caracalla a Tebessa», *Africa Romana,4 ,1,* 1986, pp. 295-321.

BALLU A., *Le monastère byzantin de Tébessa*, Paris, 1897, T. I, p. 6.

CHRISTERN J., *Das frühchristliche Pilgerheiligtum von Tebessa,* Wiesbaden, 1976, p. 22 et fig. 10, tav. I et 40.

CIOTTI U., « Del coronamento degli archi quadrifronti. Gli archi di Tébessa e di Tripoli », *Bolletino Communale,* LXXII, 1946-1948, appendice XV, pp.21-42.

FORTUNER, n° 81.

GASCOU J., « Inscriptions de Tébessa », *M E FR,* LXXXI, 1969, pp.555-568.

GIROL A., « Notes archéologiques sur Théveste et ses environs », *Recueil de la Société archéologique de Constantine,* X, 1866, pp. 179-184.

GISMONDI I, *Mostra Augustea della Romanità*, Catalogue, I, Rome, 1938, p. 384, tab. XLV.

GSELL S., *Les Monuments antiques de l'Algérie*, I, Paris, 1901, pp. 180-185, tab. XVIII

KÄHLER H., n° 47

LETRONNE, « L'arc de triomphe de Théveste », *Revue Archéologique,* IV, 1847, pp. 360-374, fig. 70 (empruntée à Lardy).

MAITROT, « Théveste, Etude militaire d'une cité romano-byzantine », *Recueil de Constantine,* XLV, 1911, pp. 79-90.

MEUNIER J., « L'arc de Caracalla à Théveste », *Revue Africaine,* LXXXII 1938, pp. 84-106.
MOLL M, « Mémoire historique et archéologique sur Tébessa (Théveste) et ses environs », *Annuaire de la Société Archéologique de Constantine,* 1858-1859, pp. 54-75, fig 7.
PLAYFAIR R. L., *Handbook for travellers,* Londres, 1895, p. 236, et fig. VIII et XII in Playfair, *Travels.*
ROMANELLI P., *Topografia e archeologia dell'Africa romana,*.Turin, 1970, p. 141 et fig. 101-104, et *EAA*, Théveste, p. 829.
SEREE DE ROCHE., *Tébessa, antique Théveste,* Alger, 1952.

18.1. Histoire de la ville et de la région

Théveste est située à environ 1000m d'altitude, sur le piémont des Monts de Tébessa, plus précisément du Djebel Ozmour, contrefort du Djebel Doukkane, montagnes qui appartiennent à la grande chaîne des Aurès, et face à la plaine de la Merdja. De là partaient huit routes, qui commandaient toutes les directions : vers le Sahara ; Kairouan et les Syrtes ; deux routes vers Lambèse, de part et d'autre de l'Aurès ; vers Cirta ; vers Hippone ; vers le Kef ; vers Carthage.

Les sources historiques sont très peu loquaces sur Théveste. On sait seulement qu'elle a servi un temps de garnison à Carthage au cours du III[e] siècle av. J.C., lorsque celle-ci a occupé les possessions numides après la victoire de son général, Hannon[1]. Les Puniques n'ont pas occupé la région très longtemps, mais on peut supposer qu'ils ne se sont pas installés au hasard, en pleine campagne, et qu'une ville numide existait déjà sur le site. Sa position stratégique la rendait en effet précieuse à plus d'un titre dès cette époque, comme passage obligé entre le Sahel tunisien et les hauts plateaux, et entre l'Afrique centrale, par le Sahara, et les riches terres à blé du Nord. Noeud « routier », elle contrôlait les migrations saisonnières des tribus tout en servant de marché, et sans doute d'entrepôt[2]. Elle continuera à jouer ce rôle à l'époque romaine, où elle aura à contrôler les Musulames, la puissante confédération de tribus établies entre Théveste au Sud et Madaure au Nord, ainsi que les voies de circulation vers le Sahel tunisien, protégée qu'elle était elle-même par les Monts de Tébessa, ceci grâce à son réseau routier particulièrement dense de huit routes couvrant toutes les directions.

Sur le plan économique, la ville jouissait d'une grande autonomie, à cause de sa richesse agricole; pourvue d'eau en abondance, sa région était propice à une agriculture variée. La ville était entourée de jardins et de vergers, et on y verra rapidement s'épanouir l'oléiculture au II[e] siècle. Cette richesse agricole était complétée par des zones d'élevage également importantes et prospères.

Les plus anciennes inscriptions datables de Théveste remontent au règne de Vespasien, en particulier une borne milliaire sur la route de Théveste à Carthage. On avait certes des documents bien antérieurs, des bornes de 14 après. J. C., attestant qu'une route construite par la III[e] Légion reliait Tacapes (Gabès) aux *castra hiberna,* situés à 183 milles (de 1,625m) vers le Nord-Est de Tacapes. Mommsen affirmait que le cantonnement d'hiver était à Théveste; depuis l'époque de son commentaire, on a

[1] Voir St. Gsell, *Histoire Ancienne. de l'Afrique du Nord,* II p. 95-96 et 101 ; III p. 92.

[2] C'est ce que pensait Playfair, non sans raisons, car à l'époque de la conquête française, Tébessa jouait encore ce rôle pour les tribus des Nemencha, et on sait avec quelle force se perpétuent les habitudes tribales.

acquis la certitude qu'il s'agissait d'Ammaedara (Haïdra), où l'on a la trace du séjour d'un proconsul dès l'an 35. Du reste, la ville d'Ammaedara était reliée à Carthage par une route attestée très tôt dans le I^er^ siècle. Quant à la route de l'année 14, elle demeure la seule, pendant toute l'époque impériale, à utiliser un mille de 1,625m, alors que, sur toutes les routes qui partent de Théveste, les distances sont comptées à partir du mille traditionnel de 1,480m.

Selon Cagnat[3], la Légion ne se serait installée à Théveste qu'à la fin du règne de Vespasien. L'emplacement du camp n'est pas connu, et les tombes de soldats retrouvées sont situées dans des points trop variés pour qu'on puisse en tirer une conclusion sur l'emplacement des nécropoles (près de la basilique, au Nord-Ouest de la ville, à l'Est sous le marché). On ne sait combien de temps la Légion demeura à Théveste, mais en 123, une inscription de Lambèse atteste sa présence dans la ville.

Le départ des troupes de Théveste fut suivi de la création d'une colonie, qu'on s'acccorde à dater du règne de Trajan. En effet, une liste de soldats de Lambèse mentionne un légionnaire, originaire de Théveste, qui entra au service au début du règne de Trajan ; son statut de citoyen romain implique que la ville était une commune romaine.

Si ce n'est pas un long séjour de la Légion qui a fait la richesse de la ville, c'est par contre très certainement le rôle qu'elle a tenu dans l'administration. Théveste était un centre administratif important, chef-lieu d'une circonscription financière et domaniale, regroupant souvent sous son autorité les circonscriptions d'Hippone et d'Hadrumète (Sousse). Et elle a conservé ces fonctions pendant tout l'Empire.

18.2. Travaux de fouilles et consolidation

18.2.1. L'état en 1842 :

La première description de l'arc est due à Letronne[4], qui exploitait les relevés du Sergent Lardy (fig. 5 et 6), le plan de Delamare (fig. 8), et les notes du Général Négrier. La planche de Lardy montre l'état du monument à l'arrivée des troupes françaises[5]. On peut voir que l'arc était intégré dans la muraille byzantine, qui avait fait un léger écart par rapport à la ligne droite idéale pour le faire entrer dans l'enceinte de la citadelle, et le transformer en porte, si bien qu'il avait perdu ses deux faces latérales, qu'on avait obturées grossièrement, pour devenir une « porte » entre ville et campagne.

La partie supérieure de l'arc Nord, qui n'était plus fonctionnelle, avait également été grossièrement bouchée. Le premier étage du monument était effondré, il restait quelques dalles latérales de la couverture du carré central. Par ailleurs, évidemment, des constructions parasites s'appuyaient sur les structures porteuses de l'arc. C'est l'état présenté dans le plan de Delamare.

La construction de la citadelle a totalement occulté le fait que l'arc et le temple dit « de Minerve » étaient très proches l'un de l'autre, et ce lien structurel nous tient particulièrement à coeur, puisqu'il existe pour d'autres arcs du *Corpus*. Bien des auteurs ont voulu voir le *quadrifrons* installé au croisement du *cardo* et du *decumanus* (ce qui

---

[3] Voir Cagnat R., *L'Armée Romaine d'Afrique*, Paris, 1913, pp. 429-430.

[4] *Revue Archéologique*, 1847, pp. 360-374.

[5] Une première reconnaissance eut lieu en mai 1842, sous les ordres du général Négrier ; une seconde suivit en juillet 1846, sous les ordres du général Randon ; l'occupation définitive date de 1851, avec le général de Saint-Arnaud. Dès lors, on laissa une garnison sur place, qui investit la citadelle byzantine, et fit disparaître « les débris du forum », comme l'écrit Tissot, dans sa *Géographie*, p.472.

est l'emplacement quasi constant pour ces arcs, si l'on en juge par ceux de Lepcis) ; d'autres le voyaient « au milieu de la place » ; aucun à notre connaissance n'a montré qu'il formait avec le temple une sorte d'unité. Hélas, l'absence de dédicace pour le temple ne rend pas la démonstration facile ! Disons pour le moment que les deux monuments étaient proches du forum, sinon directement sur la place.

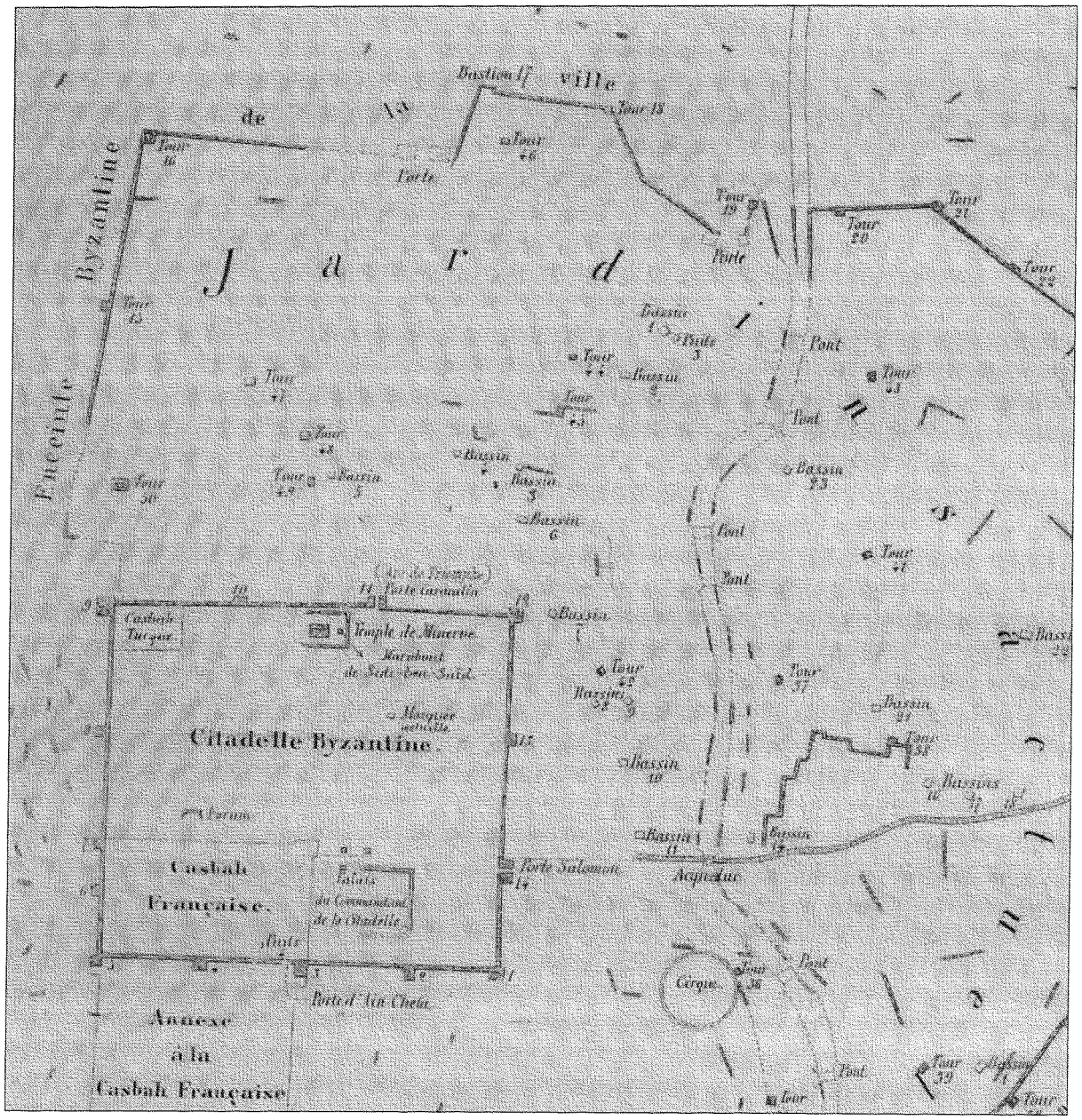


Figure 7: Plan de la ville, in Moll.

18.2.2. La description de Moll :

Le Commandant Moll a donné en 1858-1859, dans le *Recueil de Constantine*[6], une très bonne description de l'arc. Nous lui empruntons les dessins de détails, en particulier des soffites, mais pour ce qui concerne le plan et l'élévation, il précise bien qu'il s'agit d'une restitution.

18.2.3. Les fouilles de 1863 :

En 1863, le dégagement et la restauration de l'arc par le capitaine du génie Histein **mirent au jour, entre autres éléments, l'inscription** de Q. Claudius. On peut également attribuer à cette campagne la découverte de **certaines statues de marbre** (ou de fragments importants) ornant l'arc, dont celle qui est supposée représenter la *Virtus* de Caracalla, dont nous parlerons plus loin[7].

Le compte-rendu complet fut repris trois ans plus tard par Girol[8], dans un article de « vulgarisation » paru dans la même revue. Il ne remettait en question aucune des affirmations précédentes, renvoyant au travail de Moll, en particulier pour la description de l'arc. Garde Général des Forêts, il n'avait pas l'ambition de rivaliser avec les archéologues de métier ; du reste, aucun d'eux n'était encore intervenu à Tébessa lorsque parurent ses « *Notes archéologiques sur Théveste et ses environs* ». Ainsi, il reparlait en ces termes des trois statues de marbre blanc trouvées en 1863 :

> « Parmi les décombres, on trouva les fragments de trois statues en marbre blanc, dont une d'homme, et deux de femmes. Deux tronçons sont déposés au musée ; le troisième, qui se composait seulement d'un fragment de torse (l'épaule et le sein droit d'une femme), a été brisé. Nous croyons pouvoir affirmer que l'arc de triomphe fut surmonté de quatre statues, qui furent celles des personnages auxquels chaque côté est consacré. »

La statue d'homme, une statue dans la nudité héroïque, représente certainement, nous le verrons, Sévère divinisé, et la statue de femme sera identifiée ensuite comme étant celle d'une *Virtus*. Elle est vêtue d'un costume d'amazone, et on reconnaît un tronc le long de la jambe gauche. Il manque à la partie connue, qui mesure 1,20m la tête et les jambes au-dessous des genoux : on peut donc estimer que la statue était légèrement plus grande que la taille normale. Ces deux grands fragments de statues sont conservés au Musée de Tébessa (fig.20).

18.2.4. Les consolidations de Ballu :

L'architecte est intervenu en 1895 sur l'arc pour des travaux de consolidation, et de restauration[9], y compris sur l'édicule. Il donne un très bon relevé de détails et le plan de l'arc dégagé des constructions parasites dans son magnifique ouvrage consacré au *Monastère Byzantin* (fig. 17). L'arc était, après ses interventions, dans l'état que nous lui connaissons aujourd'hui.

---

[6] *Recueil de Constantine*, 1858-1859, pp. 26-86.

[7] *Recueil de Constantine*, VIII, 1863.

[8] *Recueil de Constantine*, X, 1866, pp. 173-238, plus particulièrement, p. 181.

[9] Ballu, *Le Monastère byzantin de Tébessa, Pl. I.*

18.2.5. Les Commentaires de Maitrot :

L'auteur reprend, en 1911, les données les plus récentes, et donne des dessins de détail, comme ceux de la fig.10.

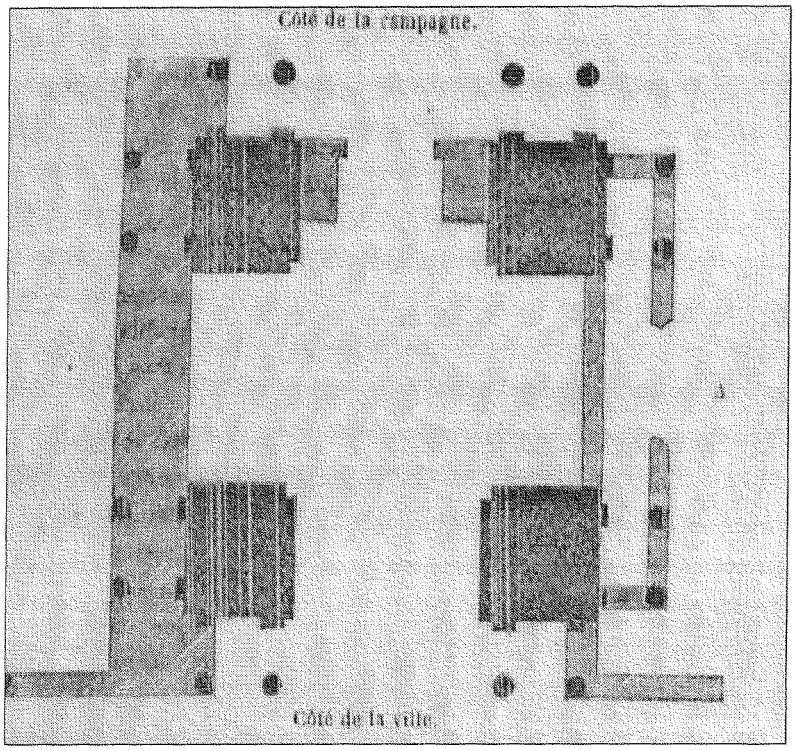


Figure 8: Plan levé par Delamare en 1842. Les parties plus claires indiquent les constructions parasites.

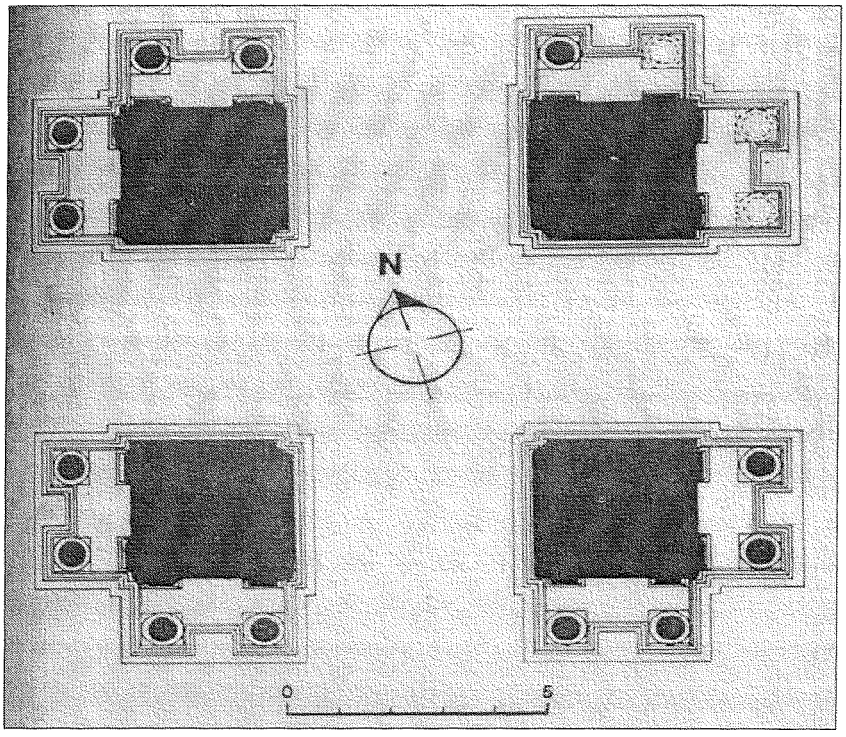


Figure 9: Plan de Gsell, *Monuments antiques.*

18.3. L'arc

Description:

Avec l'arc quadrifrons de Théveste, construit dans un calcaire très blanc au grain fin et serré, mais suffisamment tendre pour que les sculptures soient très soignées, nous avons un exemplaire exceptionnel de ce que peuvent représenter ces monuments.

Les quatre façades sont parfaitement semblables, ornées chacune, à l'extérieur, de deux colonnes par piédroit, qui s'élèvent sur des piédestaux propres à chaque colonne, et répondent à des pilastres intégrés au piédroit ; à l'intérieur, les piédroits sont dépourvus de décor. La structure de l'arc est construite sur un plan carré de 10, 94m de côté ; l'ensemble du monument, piédestaux compris, atteint 15m de côté. Les clés de chaque arc présentent des motifs sculptés dans un *clipeus*. Enfin, un édicule, conservé sur la façade Sud, couronne le monument, et nous allons voir qu'il faut en restituer un au-dessus des trois autres façades.

Dimensions :

Largeur du côté : 10,94m ; 15m piédestaux compris.
Largeur de chaque piédroit : 3,17m
Largeur des baies : 4,60m
Hauteur des baies sous clef : 7,50m[10].
Hauteur du monument, du haut de l'entablement au sol pavé : 10,93m
Hauteur de l'édicule : 2,50m env.

Elévation :

- **Un socle** de 0,20m forme l'assise du monument, et lui donne une grande vigueur, grâce à des décrochements simplifiés, qui mettent l'accent sur la robustesse de la construction.
- **La plinthe** fait le tour de chaque piédroit en intégrant les piédestaux. Elle est constituée d'une assise lisse, dont la partie supérieure est moulurée, et présente un boudin, une doucine renversée et un bandeau.
- Les parements lisses des **piédroits** sont construits en belle pierre de taille parfaitement appareillée, montée avec des joints de mortier, alors que l'intérieur est en blocage de moellons.
- **Les voûtes**, de 2,92m de profondeur[11], sont constituées en façade par des **claveaux** extradossés, et ornés d'une **archivolte** à trois fasces constituées par des talons droits, limités par des bandeaux.

Les **clés** sont ornées d'un motif figuré qui vient interrompre l'archivolte, comportant un premier motif, servant de base, au-dessus duquel une *imago clipeata* se projette, dans un encadrement de rais de coeur végétaux dont les lobes sont étagés sur le pourtour de la feuille. **Le seul décor de clé bien conservé aujourd'hui est celui de la façade Ouest.** Le motif de base de la clé est un aigle (dont la tête a disparu), qui tient le foudre dans ses serres. Au-dessus, l'*imago* présente le buste d'une jeune femme portant une coiffure tourelée, qu'on attribue généralement à la Tyché de la ville. (Voir fig.10).

---

[10] Moll indique 8,30m, *op.cit.*, p.55.

[11] Voir Meunier, *Revue Africaine*, 1938, p. 91.

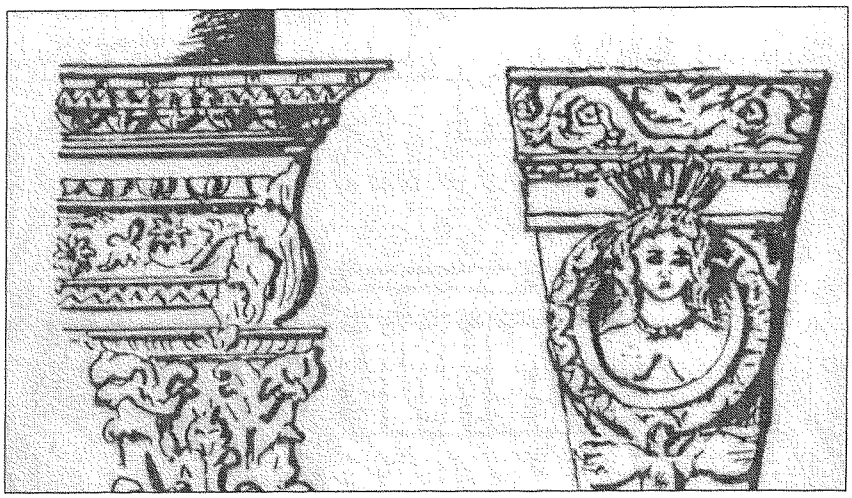


Figure 10: La corniche de l'entablement, à gauche ; à droite, la Tyché de la ville, sur la façade Ouest, in Maitrot.

Le décor de la clé sur la façade Est est moins bien conservé. Une figure de Minerve se détache dans le *clipeus*. Le visage n'est pas identifiable, mais l'égide est très nette. Au-dessous, on devine la figure de Méduse.

Sur la façade Sud, le personnage représenté est très difficilement identifiable ; on a proposé Saturne, ou Cybèle, ou Caelestis[12]. Kähler voulait y voir plutôt un Héraklès, à cause du lion qui figure au-dessous du personnage. Cette solution nous paraît beaucoup plus satisfaisante, parce qu'elle entre dans un programme iconographique cohérent, qui tourne autour de la mythologie propre à Caracalla.

Au Nord, les sculptures ont totalement disparu.

➢ **L'imposte :**

Elle entoure le piédroit en se prolongeant à l'intérieur du monument. Elle est constituée par la neuvième assise de l'élévation ; sa partie supérieure seule comporte des moulures: un talon droit, une doucine droite, un bandeau, séparés par des listels.

Les avant-corps :

Contrairement à l'arc de Mactar, ou aux arcs de Thugga, à Théveste, chacune des colonnes de décor de façade se présente sur un piédestal qui lui est propre. Si bien que l'entablement fait des retours nombreux, propres à de somptueux jeux de lumière, y compris au-dessus de la petite saillie de 0,20m qui forme les quatre angles du monument.

L'ordre présente :

Des piédestaux indépendants

La plinthe est constituée par le prolongement de celle des piédroits ;

Le dé comprend trois assises ;

Le stylobate, dont les moulures se poursuivent sur les piédroits, entre les piédestaux, a un profil élégant : quart de rond, talon droit, bandeau. Nous constatons sur l'arc un procédé habile de mise en valeur de la colonne : elle est placée sur un petit socle mesurant 0,18m de hauteur selon Moll, (0,16m selon Meunier). Mais ce petit socle est en retrait d'un demi module (soit 0,17m) par rapport au droit du dé.

[12] Proposition de Gsell, *Monuments Antiques*, p. 182.

Pilastres et colonnes :

Les pilastres se détachent sur la surface du piédroit sur une épaisseur de 0,12m. Ils sont constitués de tambours qui correspondent aux assises du piédroit.

Les colonnes sont monolithes et lisses, extrêmement élégantes par leurs proportions.

Les bases :

Elles présentent en gros un profil de type corinthien, mais on remarque une assez grande confusion dans la succession des moulures, qui ont pratiquement toutes la même dimension, alternant simplement les creux et les pleins : les deux tores médians y sont remplacés par un tore unique, plus épais, et pratiquement aussi haut que celui du haut et que les scoties.

Les fûts ont un diamètre à la base de 0,60m, au chapiteau de 0,53m, et leur hauteur est de 5,75m, soit 19,1 modules.

Les chapiteaux :

Ils sont de type corinthien plus « classique » que les bases. Néanmoins, on y observe, sur tout le fond du tailloir, une décoration géométrique minutieuse qui remplit toute la surface, et nuit un peu à la vigueur des sculptures de la corbeille, en se confondant avec les nervures des acanthes. On pense au décor des chapiteaux du Capitole de Thamugadi, mais là, les proportions sont d'un autre ordre, et le décor géométrique est moins nettement présent.

L'entablement :

➢ **L'architrave :**

Elle présente un profil exceptionnel, avec une seule fasce de 0,60m, au décor particulièrement riche : un petit bandeau orné de rais de coeur végétaux soutient la fasce, décorée d'un rinceau puis d'oves et fers de lance. Les moulures de couronnement constituent une petite corniche qui superpose denticules, oves et fers de lance, canaux, perles et pirouettes, baguette. Cette fausse corniche est un des procédés mis en oeuvre pour compenser la hauteur excessive de la frise, qui prend ainsi l'allure d'un petit attique. La décoration des angles est particulièrement soignée, avec d'élégantes feuilles d'acanthe dressées.

➢ **La frise :**

Sa hauteur est très exagérée par rapport au canon, qui prévoit qu'elle doit mesurer 1/4 de la hauteur de la colonne ; or, ici, nous avons 1/2,2. Cette hauteur s'imposait évidemment à cause du texte qu'elle devait supporter, gravé sur de grandes dalles minces.

➢ **La corniche :**

A la base, on voit un talon décoré de rais de coeur en chaîne, des denticules, des oves et fers de lance. Des modillons, alternant avec des caissons ornés de fleurs stylisées et limités par une moulure en cavet, soutiennent le **larmier.** Les modillons sont terminés chacun par une feuille d'acanthe, et ils se dégagent en relief sur un fond uni. La **cimaise** est ornée de godrons et de perles et pirouettes.

➢ **Les soffites :**

Leur décor exubérant et très soigné, marqué par « l'horreur du vide », présente un décor essentiellement végétal.

- **sur les retours d'entablement :**

- -en façade, le linteau est décoré d'une tête d'homme barbu, dont les cheveux sont faits de pinces de crabes, et la barbe de feuilles qui rejoignent deux palmettes disposées de part et d'autre du cadre ; entre la tête, que l'on peut identifier au dieu Océan, et les palmettes, des fleurs de lys stylisées. (Voir fig.12.)

- -les soffites latéraux sont occupés par une étoile faite de feuilles, allongées en fonction de leur disposition, pour couvrir le rectangle. Une bordure de rais de coeur en chaîne sert de cadre.

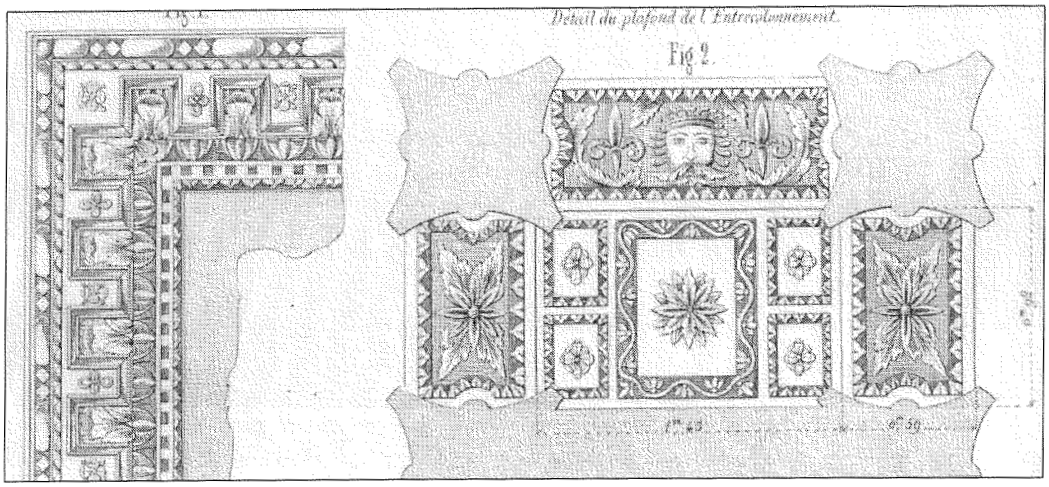


Figure 11 : A gauche, « détail du plafond de la corniche, vue en dessous » ; à droite, détail du plafond de l'entrecolonnement, in Moll.

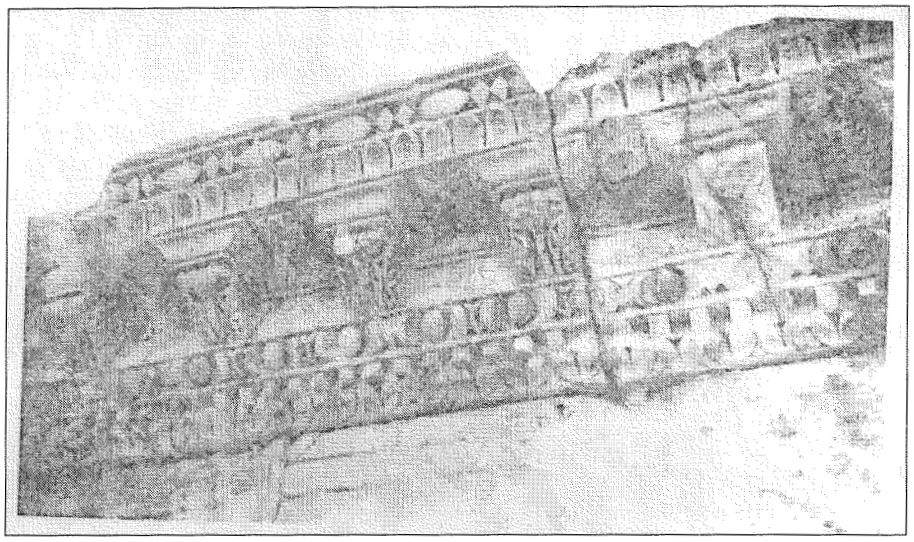


Figure 12 : La corniche vue de face, in Meunier.

- **le plafond** :

Il est occupé par cinq caissons ornés: un grand caisson central présente une double étoile à huit branches sur un fond lisse, qu'entoure un décor constitué par un ruban, et des fleurs de lotus dans les creux des méandres. De part et d'autre du caisson central, deux petits caissons carrés limités par des rais de coeur en arcs trilobés présentent en leur centre une fleur à quatre pétales en forme de rosace.

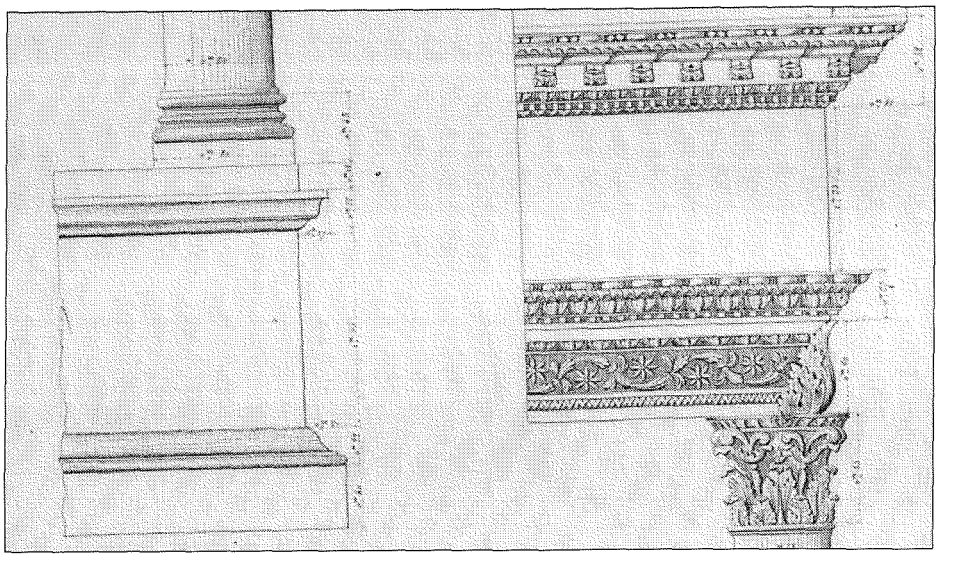


Figure 13: Détails de la base et du piédestal à gauche ; à droite, détails de l'entablement et du chapiteau, in Moll.

Le carré central :

L'espace intérieur que réservent les quatre piédroits mesure 5,12m Ce vide vertical est actuellement à ciel ouvert, mais il était couvert à l'origine, et la restitution de cette couverture a donné lieu à discussion. Les indices archéologiques subsistants laissent supposer les solutions de couverture qui ont été mises en place.

- L'amorce d'un **plafond** de pierre subsiste, à 8,50mdu sol. Il est constitué de dalles à caissons et au décor aujourd'hui très effacé, de « trois assises de pierres en porte-à-faux les unes sur les autres », ainsi que le décrivait Meunier[13]. Il avait d'abord envisagé un plafond s'étendant sur toute la surface du vide central, les quatre dalles centrales se rejoignant au centre du carré lorsqu'elles étaient intactes. Puis il a été amené à concevoir un oculus ouvert sur une lanterne placée au-dessus. Le tambour de base de la lanterne aurait fixé les pierres en porte-à-faux des côtés. Las ! L'effondrement de la couverture ne permet pas de vérifier l'hypothèse.
- Au-dessus du plafond, les angles du vide central sont occupés par des **trompes** ; des quarts de cul-de-four sont insérés dans les angles, et butent contre des arcs de tête construits en diagonale au-dessus du vide. Tout ceci est construit en blocage de petits moellons. L'octogone ainsi obtenu permettait la construction d'une lanterne surmontée d'une calotte sphérique (fig. 14).

Avant Meunier, St. Gsell[14] avait proposé « un plafond constitué par de longues dalles dont les extrémités s'engageaient dans les murs des façades, et au-dessus, « une construction qui était probablement une coupole ».

Ballu, dans son projet de restitution, (voir fig.17), envisageait également une coupole.

Ciotti, quelques années après l'article de Meunier, revenait sur la question et rejetait la solution de la coupole sur trompes : le projet de Meunier pour le couronnement de l'arc de Théveste serait une reprise de celui de l'arc d'Oea (Tripoli), et l'auteur aurait

[13] Voir Meunier J., »L'arc de Caracalla à Théveste », *Revue Africaine,* 1938, pp. 84-107.

[14] In *Monuments antiques,* p. 183.

été influencé par le projet d'Aurigemma[15] pour la restitution de l'arc de L. Verus et Marc Aurèle[16]. La thèse défendue par Ciotti[17] est que ces deux auteurs ont pris pour une coupole romaine un élément d'architecture remontant seulement à l'occupation arabe.

En l'état de la question, on peut simplement conclure à deux états successifs de la couverture: d'abord, **lors de la construction, un plancher de dalles de pierre** en encorbellement; ensuite, à une date indéterminée, sans doute après la conquête arabe, **une coupole sur trompes**.

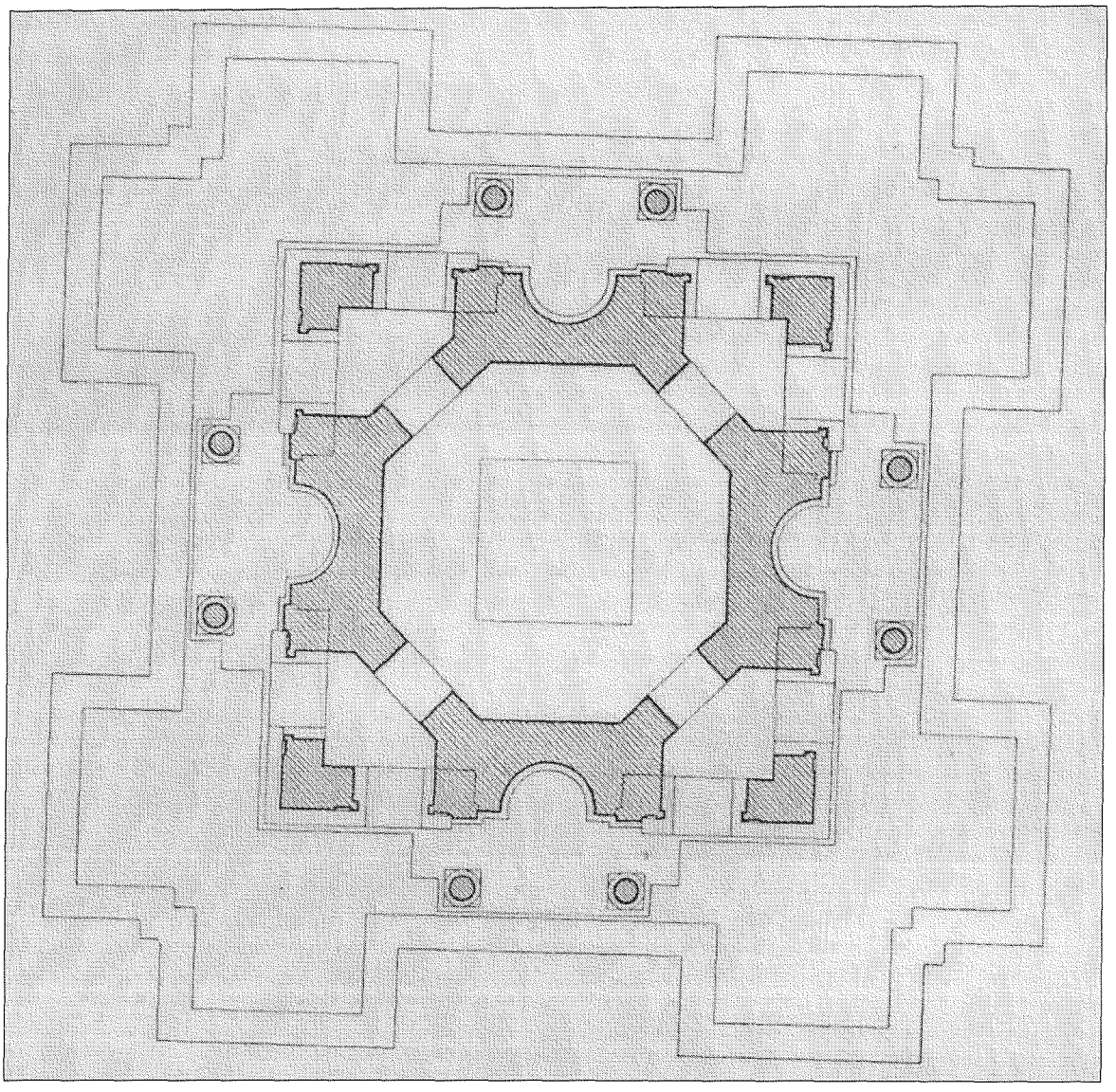


Figure 14: Projet de restitution de Meunier pour le second niveau de l'arc.

[15] Aurigemma S., « Il coronamento dell'Arco di Marco Aurelio in Tripoli », *Africa Italiana,* V, 1933, pp. 135-161.

[16] Cependant, un auteur arabe du XIV^{e} siècle, At Tigani, affirme que la coupole de Tripoli a été construite « récemment, dans le seul but de préserver le vieil édifice », voir la traduction in Rousseau A., *Journal Asiatique, 1852-1853.*

[17] Voir l'article de Ciotti U., « Del coronamento degli archi quadrifronti. Gli archi di Tebessa e di Tripoli », *Bolletino Communale,* LVII, 1946-1948, appendice XV, pp. 21-42.

Le couronnement :

Si l'attique, malgré ses proportions peu canoniques, ne pose pas de problème majeur, les discussions autour du nombre des édicules et des statues qu'ils devaient abriter ont donné lieu à polémique.

L'attique s'élève au-dessus de l'entablement sur tout le tour du monument ; il est uni, et mesure 0,40m de hauteur.

Sur la façade Sud, l'attique sert de piédestal à un petit édicule, par l'intermédiaire d'un socle mesurant 0,40m.

L'édicule :

Haut d'environ 2,50m, il est disposé au-dessus de la baie de l'arc Sud, en retrait de 0,30m sur l'alignement de l'entablement. Il est constitué de deux colonnes corinthiennes, aux fûts galbés en cône, qui répondent à deux pilastres encadrant une niche demi-circulaire dont subsistent une partie du stylobate et les piédroits. Sur leur face externe, ces piédroits montrent des traces de feuillure d'encastrement jusqu'à un niveau inférieur à celui des chapiteaux : élément qui permet d'imaginer une balustrade. Le couronnement de l'édicule est constitué par une architrave très simple, recouverte d'une dalle dont la tranche moulurée sert de corniche.

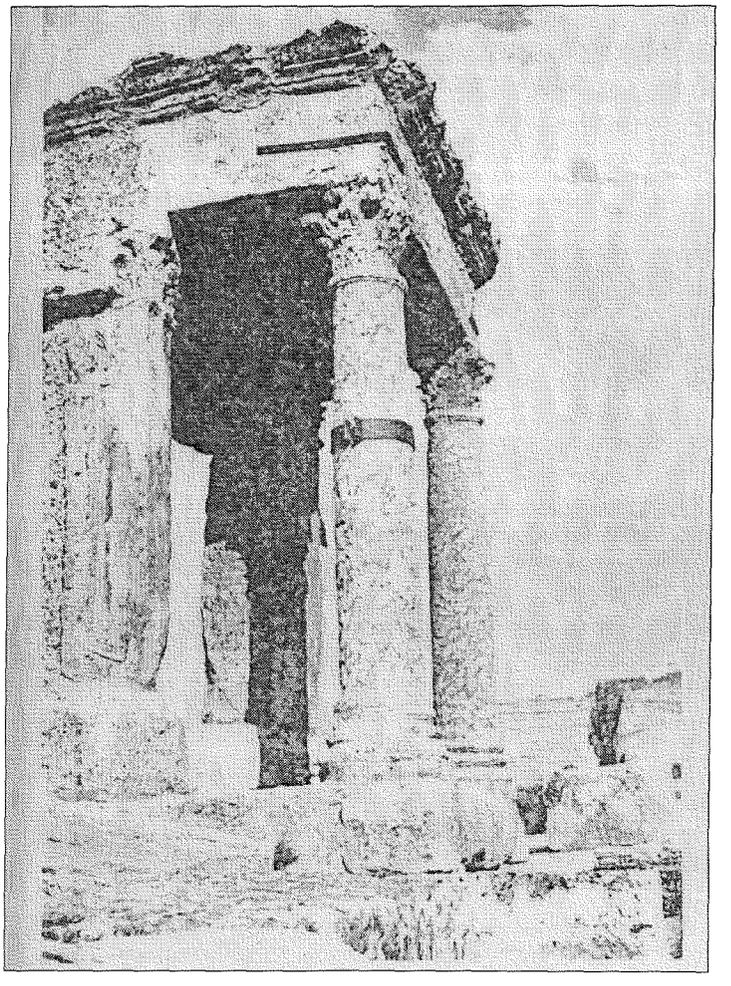


Figure 15 : L'édicule de la façade Sud, in Meunier. On remarquera le traitement très exubérant des acanthes aux nervures contournées sur le chapiteau. On devine aussi la feuillure creusée dans le piédroit, destinée à accueillir la balustrade.



Figure 16: L'édicule de la façade Sud, vue d'ensemble.

Y avait-il d'autres édicules de couronnement ?

C'est la question qui a fait l'objet de discussions nombreuses depuis la proposition de Gsell, et de Ballu, qui en voyaient deux. Pour répondre avec pertinence, il faut revenir à l'inscription affichée à l'intérieur du piédroit Nord de l'arc, qui résumait les codicilles du testament d'Egrilianus, revue par Accame[18], et qui est la dernière et la plus fiable des « versions » du texte.

Reprenons le texte, qui sera étudié dans la deuxième partie, uniquement dans ce qu'il nous apprend du décor figuré de l'arc (voir page 455). Il mentionne :

1° **les statues des deux Augustes** : la datation est indiscutable, il s'agit de Caracalla et Géta. Les deux Augustes devaient figurer sur l'arc suivant l'axe Nord-Sud, ainsi que l'indiquent les inscriptions gravées sur la frise, placées juste au-dessous de leur statue.

2° **deux tétrastyles** abritant les statues de Minerve, et d'une autre divinité ou d'un autre personnage dont le nom est perdu (ligne 5).

Comment interpréter le mot ***tétrastyle*** ? Il désigne un petit monument constitué par quatre colonnes et un entablement, destiné à abriter une statue. Ce dispositif à colonnes, présentant une statue de divinité, appartient au type de l'*heroon*, du tempietto, et nous installe dans un cercle sacré. En ce sens, le mot convenait aux statues que le tétrastyle devait abriter, Minerve et une autre divinité. Mais il n'y avait pas d'adéquation exacte entre un tétrastyle et l'édicule encore en place. C'est ce qui a donné lieu à toutes les interprétations que nous allons rapidement évoquer.

- Le capitaine Moll pensait qu'il y avait sur l'arc une statue de chacun des quatre membres de la famille, celle de Géta se voyant remplacée en un second temps par celle de Minerve ou de Septime Sévère, et deux tétrastyles avec des statues de Minerve et de Sévère sur le forum ; enfin, deux édicules ornaient selon lui le couronnement.

[18] Accame, *Epigraphica*, III, 1941, pp. 237-243.

- Ballu restituait deux édicules, avec les statues des deux frères.
- St. Gsell, restituant *[quattuor]* dans la lacune de la ligne 4 voyait logiquement quatre statues sur l'arc, et deux ailleurs, dans des tétrastyles. Mais il n'acceptait que deux édicules, sur lesquels il restituait un fronton, un peu comme à Cuicul.
- On peut se demander d'ailleurs si la restauration totalement extravagante proposée à la *Mostra della Romanità* de 1938, voir fig. 18, ne s'est pas inspirée de la proposition de Gsell. Les auteurs ont en effet restitué un attique très important, qui intègre deux édicules sur chaque façade, comme à Cuicul. Par contre, ici, pas de fronton, les édicules sont couverts d'un linteau qui se prolonge, entre les retours, sur toute la longueur de la façade, pour constituer une assise de couronnement de l'arc dépourvue de tout décor. L'arc a perdu toute élégance, il est complètement écrasé par un attique aussi haut que l'entablement, sans décor de couronnement, et sans statue dans les édicules !
- Accame[19], suivant Wilmanns dans le *CIL*, conserve l'idée des deux statues des Augustes, qu'il voit libres de tout cadre architectural, et les deux statues des deux divinités, dont celle de Minerve, incorporées à des tétrastyles.
- La confusion est venue également du fait qu'entre la période où la construction de l'arc a été prévue par le testament, et celle où il a été officiellement dédicacé, entre déc. 213 et déc. 214, des évènements majeurs se sont produits. Conçu entre février 211 et février 212, époque où les deux frères régnaient conjointement, le testament ne pouvait anticiper ni la mort, ni la *damnatio memoriae* de Géta. On peut bien penser par contre que la « plaque commémorative » de l'intérieur de l'arc, qui venait entériner un travail terminé, et un contrat rempli entre les héritiers et leur frère, et avec la cité bénéficiaire du monument, a marqué l'ultime étape de la construction, et n'a été mise en place qu'en 214, lors de la dédicace. Elle ne pouvait éviter de mentionner « les deux Augustes », mais le texte ne s'attarde pas sur les noms de ceux qui reçoivent l'hommage de l'arc, les quatre dédicaces étant chargées de les nommer. Reste que la dédicace de la façade Nord a dû être considérablement modifiée pour faire disparaître le nom de Géta ! La *Virtus* de Caracalla convenait parfaitement à la substitution dans le nouveau contexte politique.
- Meunier pour sa part restituait quatre édicules renfermant les statues de ceux qui étaient nommés sur les dédicaces des bases, et comme il s'en tenait pour le mot *tetrastylum* à son acception étroite, il envisageait deux petits monuments supplémentaires, sur le forum, contenant les statues de Minerve et de Sévère.

Cette liste plutôt fastidieuse, on en convient, montre combien l'exégèse de l'inscription intérieure de l'arc peut être délicate, surtout si elle se fonde exclusivement sur la distinction entre édicule et tétrastyle.

[19] Voir Accame S., « Il testamento di C.Cornelio Egriliano e l'arco di Caracalla in Tebessa », *Epigraphica, III, 1941*, p. 240.

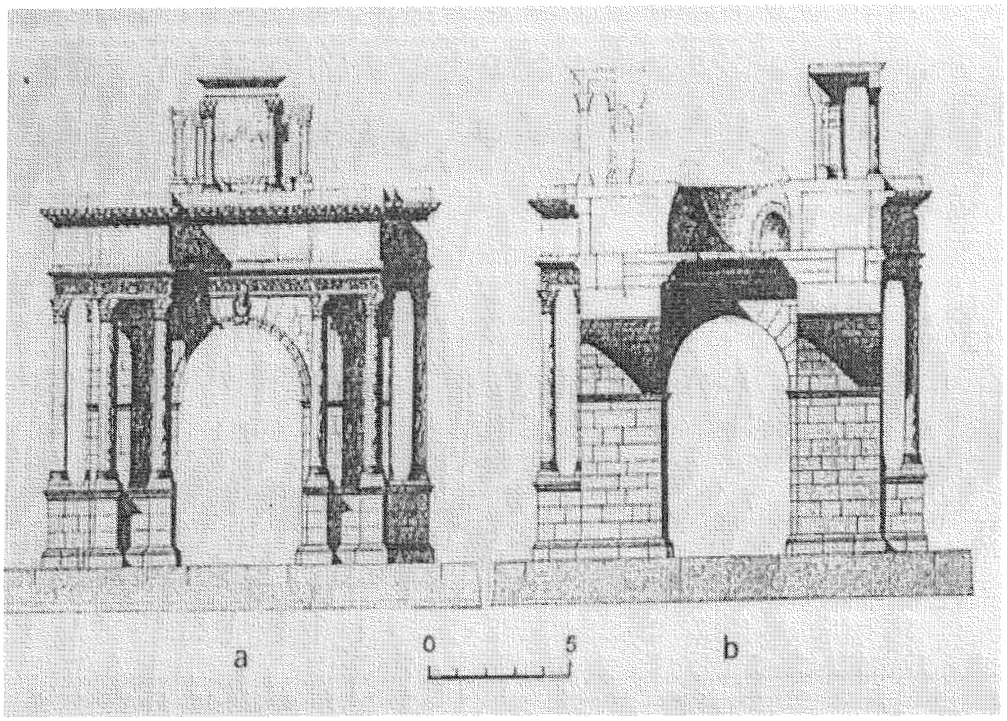


Figure 17 : Coupe et élévation, projet de Ballu

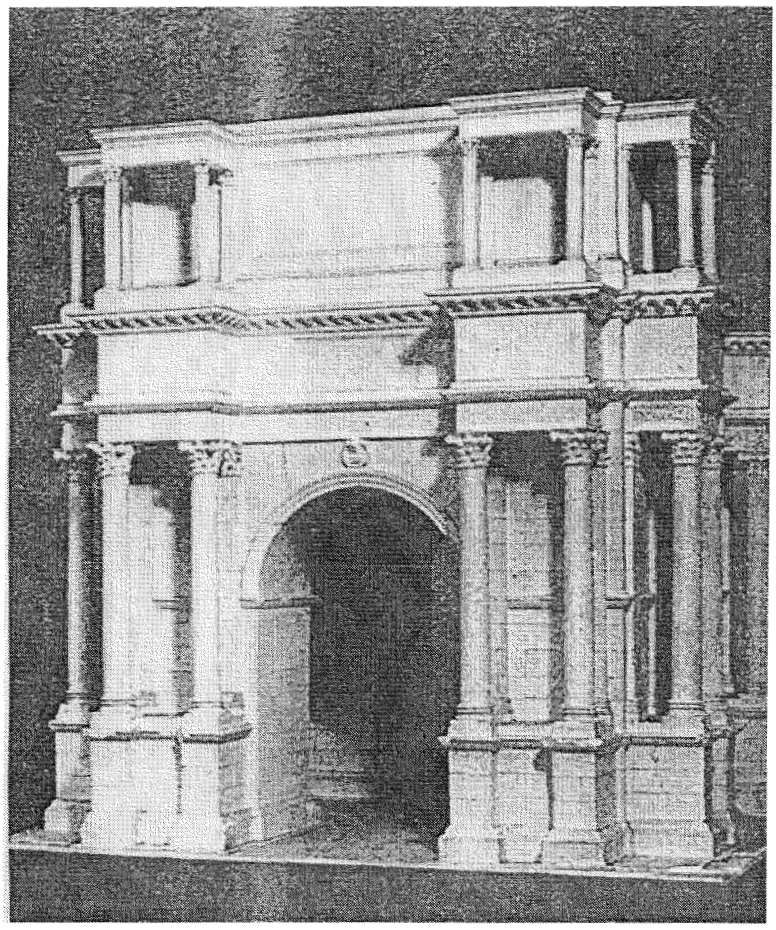


Figure 18 : Projet de restitution présenté à la Mostra della Romanità en 1938

Voyons si d'autres arcs couronnés d'édicules ont pu servir de référence à celui de Théveste, et peuvent éclairer le débat.

Les arcs couronnés d'édicules :

L'exemple de **l'arc d'Hadrien**[20] **à Athènes** reste le plus connu ; on peut encore le voir, et lui restituer un couronnement, ce qui est beaucoup plus parlant que l'arc « de Domitien », destiné à servir de propylée au sanctuaire d'Apollon Palatin, et que nous ne connaissons que par les références littéraires[21]. A Eleusis, deux arcs élevés sur l'esplanade des grands propylées ont été construits sous Antonin le Pieux, sur le modèle de l'arc d'Athènes. Un édicule couronnait l'arc; c'était apparemment un monument assez simple, bordé de deux colonnes engagées, et il accueillait des statues des membres de la famille impériale.

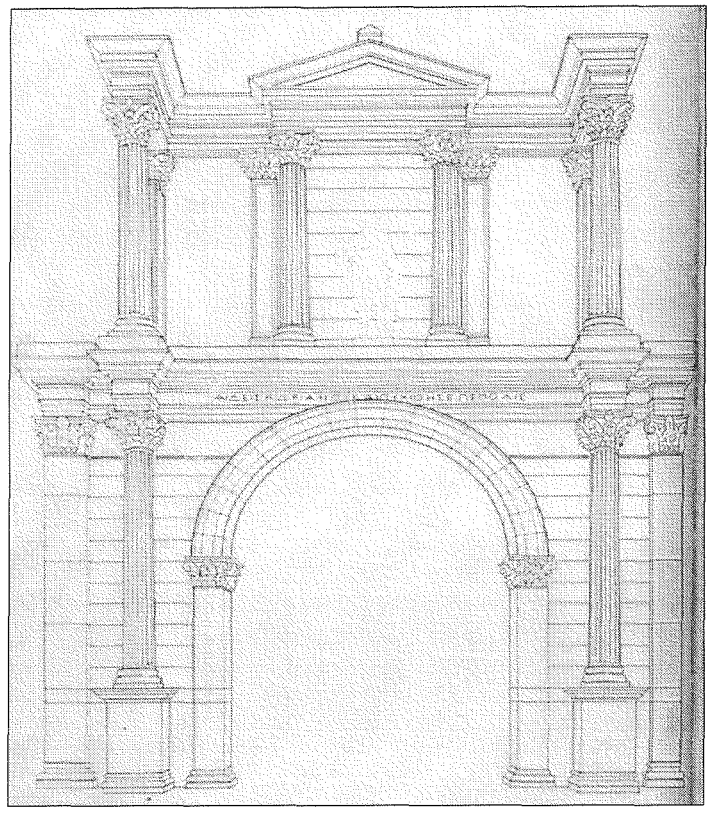


Figure 19:: Projet de restitution du couronnement de l'arc d'Hadrien à Athènes, in Stucki

Synthèse :

On aura compris que nous penchons pour la solution de **quatre édicules** renfermant les statues des **quatre membres de la famille**. Le souci de la symétrie, qui est la règle majeure dans les quadrifrons, l'a emporté nous semble-t-il sur une dichotomie que le testament semblait vouloir marquer entre les hommes, représentés simplement par des statues protégées par des édicules, *(statuis)*, et les dieux, présentés dans un cadre plus

[20] L'arc dédié par Auguste à son père Octavien sur le Palatin présentait à son sommet un édicule distyle dans lequel était présentée une statue, un quadrige avec Apollon et Diane, sculpture de Lysias. L'arc constituait le propylée « triomphal » du sanctuaire d'Apollon Palatin. Voir de Maria, *Archi di Roma,* n°57.

[21] Pline, *Hist. Nat.*, XXXVI, 36.

sacré, dans des tétrastyles (*tetrastylis duobus*). Du reste, la formulation simplifiée de l'inscription, destinée à résumer l'ensemble des dispositions du testament, ne permettait pas d'être plus explicite sur les constructions de couronnement. Ce qui importait, c'étaient les statues elles-mêmes.

Nous pensons donc que l'architecte a opté pour la rigueur de la symétrie, disposant les Augustes selon un axe Nord-Sud, les dieux ou assimilés selon l'axe perpendiculaire. Y a-t-il un sens à donner aux axes choisis ? On peut se le demander, comme on l'a fait à Thugga. Ce choix de la simplification du couronnement grâce à quatre statues identiques répond parfaitement au souci idéologique du programme, qui voulait voir le message politique délivré par le monument bien compris de tous : pour cela, les signes devaient être forts et simples. Ainsi la famille impériale pouvait-elle être assimilée aux dieux.

Le décor de statues :

Qui étaient les deux divinités mentionnées dans le texte récapitulatif ? **Minerve** ne fait aucun doute, mais son nom demande à être interprété. En effet, si l'on veut bien accepter la proposition de restitution faite par Bacchielli[22] pour la lacune de la ligne 5 : *tetrastylis duobus cum statuis[Divi Severi e]t Minervae,* les choses se clarifient !

Sévère, déjà divinisé lors de la dédicace du monument, peut figurer sur l'arc tel un dieu, dans la nudité héroïque, comme c'est le cas avec la statue de marbre du Musée.

Face à lui, par un processus d'association-assimilation que l'on a vu à l'oeuvre d'autres fois, **Julia** est comme intégrée dans cette divinité de Sévère. Outre le *et* qui les associe fortement, l'allusion au titre de Mère des Camps, qui figure dans la dédicace à Julia sur la façade Ouest, rappelle clairement le côté guerrier de Minerve : allusion non voilée ! La statue de femme trouvée en petits fragments dans les décombres de l'arc devait être celle de Minerve (peut-être même représentée sous les traits de l'Augusta). Il existe d'autres cas analogues, et non des moindres, par exemple à Salonique, où Athéna figure sous les traits de l'impératrice, et surtout à Athènes, où Julia Domna avait sa statue dans le temple d'Athena Polias[23].

Les **statues des Augustes** ont disparu. De toute façon, lorsque l'arc fut terminé, entre avril 213 et avril 214, il n'était plus question de représenter **Géta** sur un monument, la *damnatio memoriae* ayant suivi de peu son assassinat en février 212[24]. Il fallait donc trouver une statue de substitution, et modifier la dédicace. La façade Nord étant celle qui a le plus souffert, on n'a plus de dédicace. Par contre, on peut proposer pour la statue de remplacement la troisième de celles qu'on a trouvées en 1863, et que nous avons appelée la ***Virtus* de Caracalla**. D'abord parce que le type iconographique se prête à l'interprétation[25], ensuite parce que l'époque est propice à ce genre d'adulation : rappelons que l'arc de Natalis à Cirta s'accompagnait de la statue de bronze de la *Virtus domini nostri Antonini Augusti,* statue que nous avons proposé d'installer au-dessus de l'attique de l'arc.

---

[22] Bacchielli L., « Il testamento di C. Cornelius Egrilianus », *L'Africa Romana,* I, 1986, pp. 295-321.

[23] Voir Von Premerstein A., « Athenische Kulteheren für Kaiserin Julia Domna », *Öst. JH.*, XVII, 1913, pp. 249 sq.

[24] Kienast penche pour la date de décembre 211.

[25] La statue représente une figure féminine en costume d'amazone, avec une tunique courte, serrée sous la poitrine, le sein et l'épaule droits découverts. Ce type est du reste également utilisé pour représenter la déesse Rome, il est assez galvaudé. Il manque des éléments à Théveste, puisque la tête a disparu, mais on peut sans trop de risques restituer une tête coiffée d'un casque, un glaive dans la main droite, le bras gauche appuyé sur la lance.

La statue de **Caracalla** devait être en étroite correspondance avec l'*imago* de la clé, qui figurait son modèle, **Hercule,** avec lequel il voulait qu'on l'assimilât. Elle représentait certainement l'empereur sous des traits guerriers et héroïques.

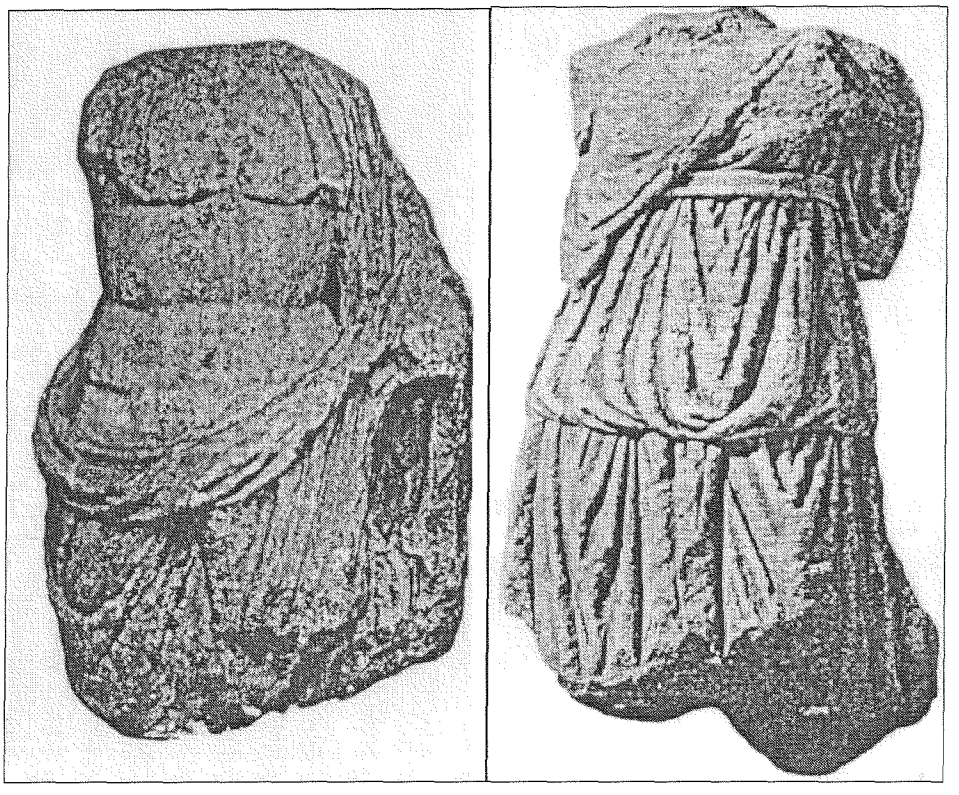


Figure 20 : A gauche, Sévère divinisé ; à droite, la *Virtus* de Caracalla. Musée de Tébessa.

Mais ce qui fait de l'arc de Théveste un monument accompli, c'est, selon nous, l'idée d'avoir réuni les édicules du second niveau par des **balustrades,** ainsi qu'on peut les visualiser sur la restitution de Bacchielli, (voir fig. 21). Cet ensemble très compact du second niveau venait rompre l'élévation de l'arc par des lignes horizontales très fortes, qui répondaient à celle que dessinait la moulure au niveau des stylobates, ce qui donnait à l'arc un équilibre indéniable, et une parfaite cohésion.

Enfin une dimension idéologique supplémentaire était apportée par la proximité immédiate d'un monument superbe, et dont l'affectation précise demeure mal expliquée : le **temple dit « de Minerve »,** (fig. 22), que M. Le Glay identifiait à un temple d'Hercule[26]. Nous analyserons l'association des deux monuments en Partie III.

[26] Le Glay M., *op. cit., Monuments, I,* p. 332.

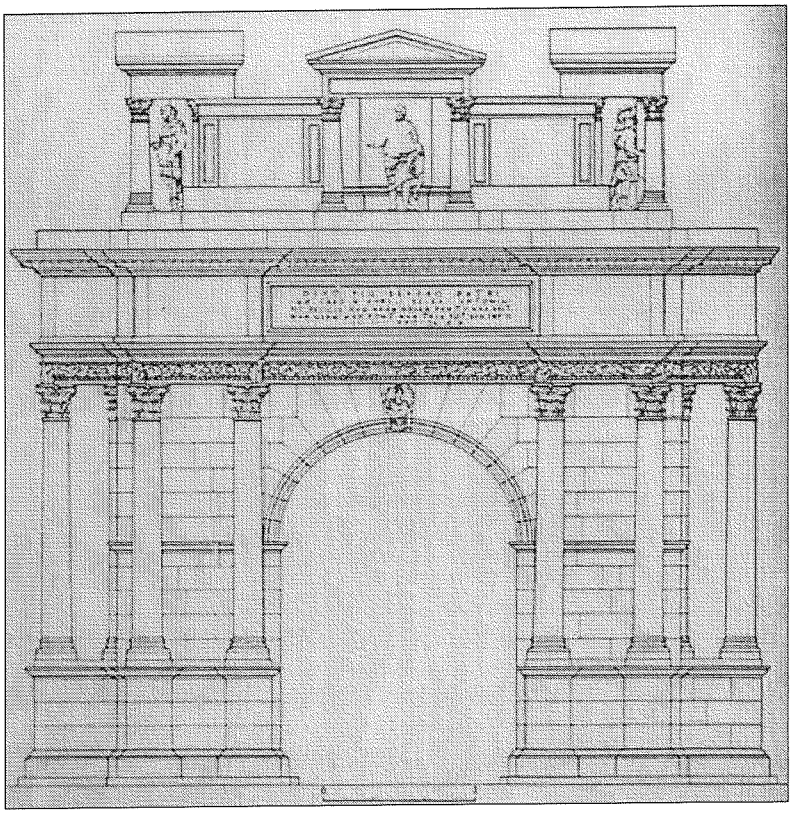


Figure 21: Restitution du couronnement de l'arc de Théveste, in Bacchielli

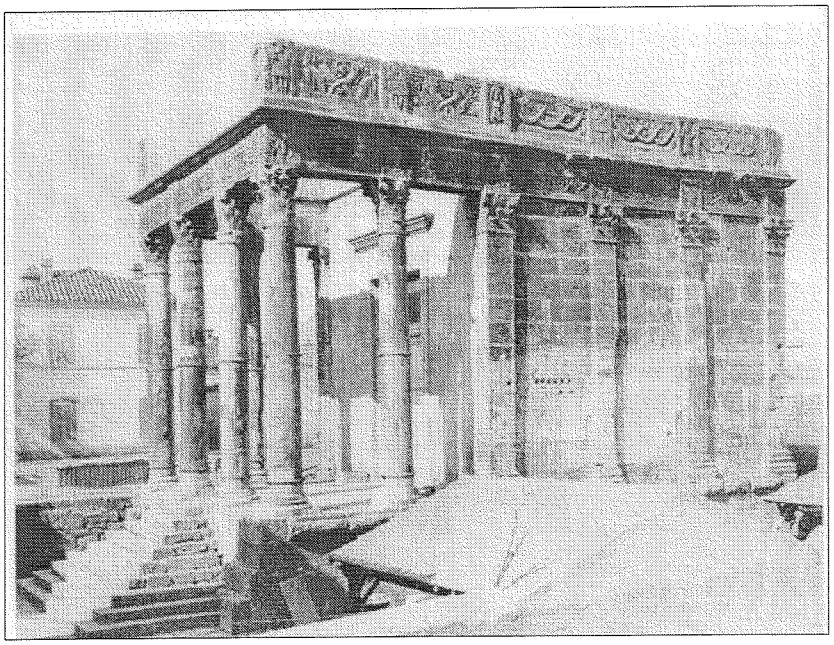


Figure 22 : Le temple dit « de Minerve », photo de Etienne et Antonin Neurdein (N.D.), vers 1890.

Datation :

L'arc a été construit entre **213 et 214**, ce qui a apporté quelques modifications aux dispositions testamentaires de l'évergète, prises avant la mort de Géta.

19. Arc des Victoires de Caracalla à Thugga

L'arc des Victoires de Caracalla est accolé au temple dédié au cours de l'année 214 aux Victoires de l'empereur par un particulier, qui a donné pour le construire un terrain sur lequel était bâtie sa maison.



Fig. 1 : Plan archéologique de Dougga *(fond de plan : L. Maurin, MAD, 27, fig. 4)*

Lieux de culte païens et chrétiens (en mauve, les monuments présentés dans le volume ; en vert, les monuments en cours d'étude ; en rouge les autres monuments religieux)

2. Sanctuaire de Minerve II.— **6.** Sanctuaire de Saturne.— **7.** Chapelle de Neptune.— **9.** Église de Victoria.— **12.** Sanctuaire anonyme.— **14.** Sanctuaire de Caelestis.— **15.** Temple de Massinissa.— **16.** Capitole.— **17.** Temple de Mercure.— **18.** Sanctuaire de Fortune, Vénus Concorde et Mercure.— **19.** Chapelle anonyme.— **21.** Temple de *Pietas*.— **22.** Temple anonyme.— **23.** Temple de *Sol*.— **24.** Abside de Mercure, *genius macelli*.— **25.** Sanctuaire anonyme A.— **26.** Sanctuaire des Victoires de Caracalla.— **27.** Sanctuaire anonyme dit Dar Lacchab.— **28.** Sanctuaire de Tellus.— **30.** *Tempia Concordiae* (B).— **32.** Chapelle anonyme C.— **33.** Sanctuaire de Minerve I.— **39.** Sanctuaire anonyme dit de Pluton.— **44.** Exèdre de Junon Reine.— **47.** Sanctuaire anonyme.— **53.** Chapelle anonyme.— **54.** Temple anonyme.

Autres édifices publics ou privés

1. Cirque.— **3.** Dolmens.— **4.** Citernes d'Ain Mizeb.— **5.** Enceinte de l'Antiquité tardive et citadelle byzantine autour du forum.— **8.** Hypogée.— **10.** Citernes d'Ain el Hammam.— **11.** Arc de Sévère Alexandre.— **13.** Théâtre.— **20.** Place de la Rose des Vents.— **29.** Thermes antoniniens.— **31.** Auditorium.— **34.** Nymphée.— **35.** Maison du labyrinthe.— **36.** Maison de Dionysos et Ulysse.— **37.** Maison du trifolium.— **38.** Thermes des cyclopes.— **40.** Arc de Septime Sévère.— **41.** Citernes d'Ain Doura.— **42.** Thermes d'Ain Dora.— **43.** Latrines publiques.— **45.** Columbarium des Remmii.— **46.** Mausolée libyco-punique.— **48.** Maison du Canard et des Saisons.— **49.** Maison de Vénus.— **50.** Nymphée.— **51.** Arc de Caracalla.— **52.** Maison *Omnia tibi felicia*.

Figure 1: Implantation de l'arc des Victoires de Caracalla dans la ville (n° 51), plan de J. Cl. Golvin, fond de plan L . Maurin

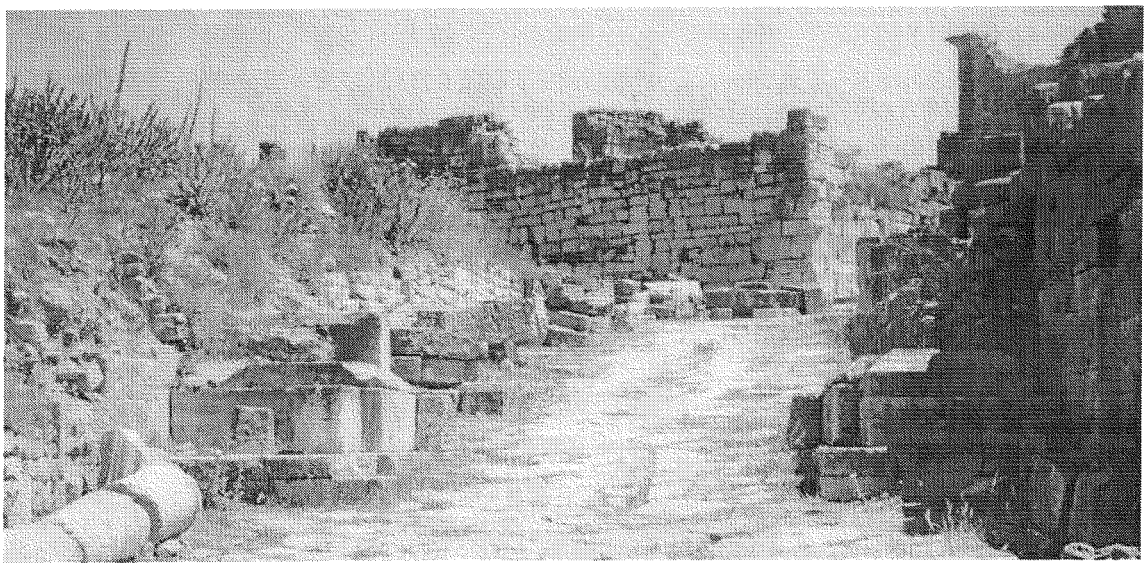


Figure 2: L'arc vu du Sud. La colonne au sol à l'Ouest appartient à l'arc.

Bibliographie :

GOLVIN J.-C. ET KHANOUSSI M, *Dougga, Etudes d'architecture religieuse,* Bordeaux, 2005.

KALLALA N., « Nouveaux témoignages épigraphiques sur la vie religieuse à Thugga à l'époque romaine », in : Khanoussi M et Maurin L. éd., *Dougga (Thugga). Etudes Epigraphiques,* Bordeaux, 1997.

SAINT-AMANS S., *Topographie religieuse de Thugga (Dougga), ville romaine d'Afrique Proconsulaire,* Bordeaux, 2004.

ZACCARIA-RUGGIU A., « Spazio privato e spazio publico nella città romana », *EFR 210,* Rome, 1995.

19.1. Situation de l'arc

Cet arc s'élève au-dessus d'une voie de direction Nord-Sud qui court à environ 200 mètres au Sud-Ouest du Capitole. Il est totalement accolé au Temple des Victoires de Caracalla, qui occupe la partie Ouest de l'*insula*. La recherche[1] a montré sans équivoque qu'il a été construit en même temps que le temple. La figure 3, montrant l'arrachement du parement du piédroit oriental sur plus d'un mètre de hauteur permet d'observer que le blocage de l'arc ne fait qu'un avec celui de la façade occidentale du temple, ornée d'une colonnade heptastyle d'ordre toscan. J. Cl. Golvin a observé « que toutes les assises de moellons de ce blocage se prolongeaient sans interruption du temple à l'arc ».

Le temple dédié en 214 aux Victoires de Caracalla fut construit au-dessus d'une partie de la maison appartenant à une flaminique, qui avait offert cet emplacement par testament pour y faire construire le temple, l'espace public investissant ainsi l'espace privé. Il constitue donc la partie Ouest de l'îlot, complété vers l'Est par ce qui a subsisté de la Maison de Vénus et par le temple dit « Dar el Achab », qui est sans doute le temple d'Esculape.

[1] Golvin J.-C. et Khanoussi M, *Dougga. Etudes d'architecture religieuse,* Bordeaux, 2005.

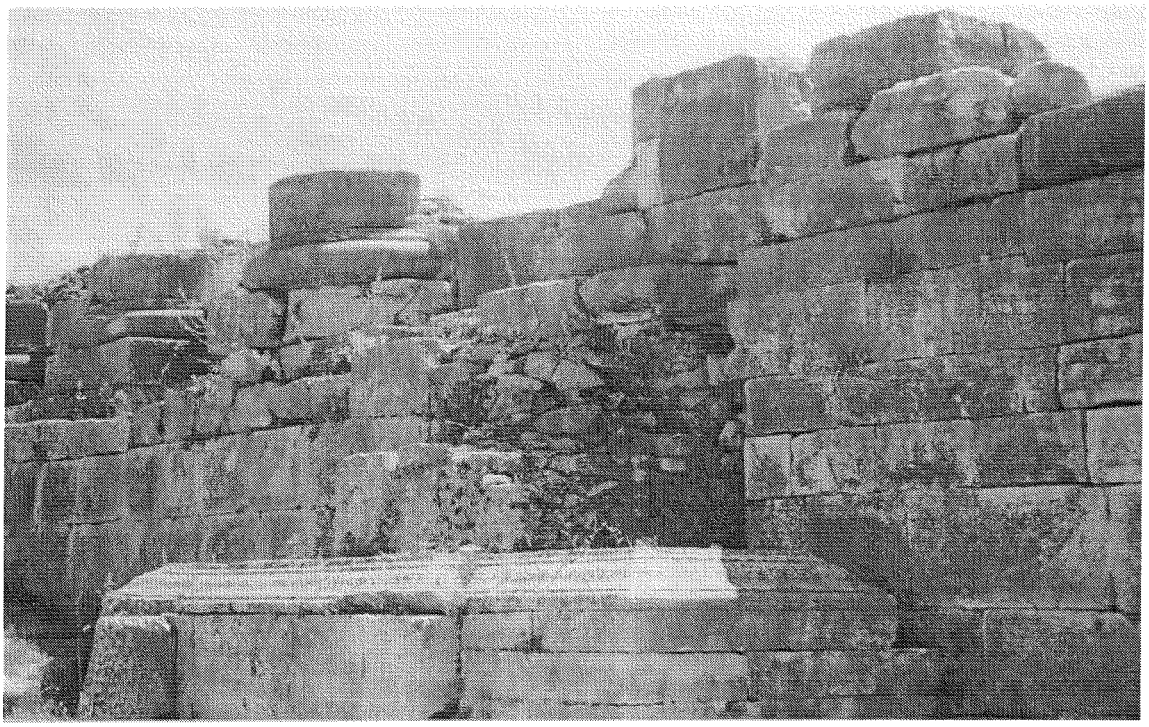


Figure 3: Le *nucleus* commun aux deux monuments



Figure 4 : Le *nucleus* commun et les moulures du stylobate

Au Nord de l'îlot, le nymphée, qui date de l'époque de Commode, situé pratiquement en face de l'entrée du forum, et qui borde une petite place, a été amputé, lors de la construction du sanctuaire, d'une partie de ses structures, remplacées par trois pièces de service situées au Nord de la *cella* du temple, et auxquelles on accède par une porte latérale donnant sur la rue de l'arc.

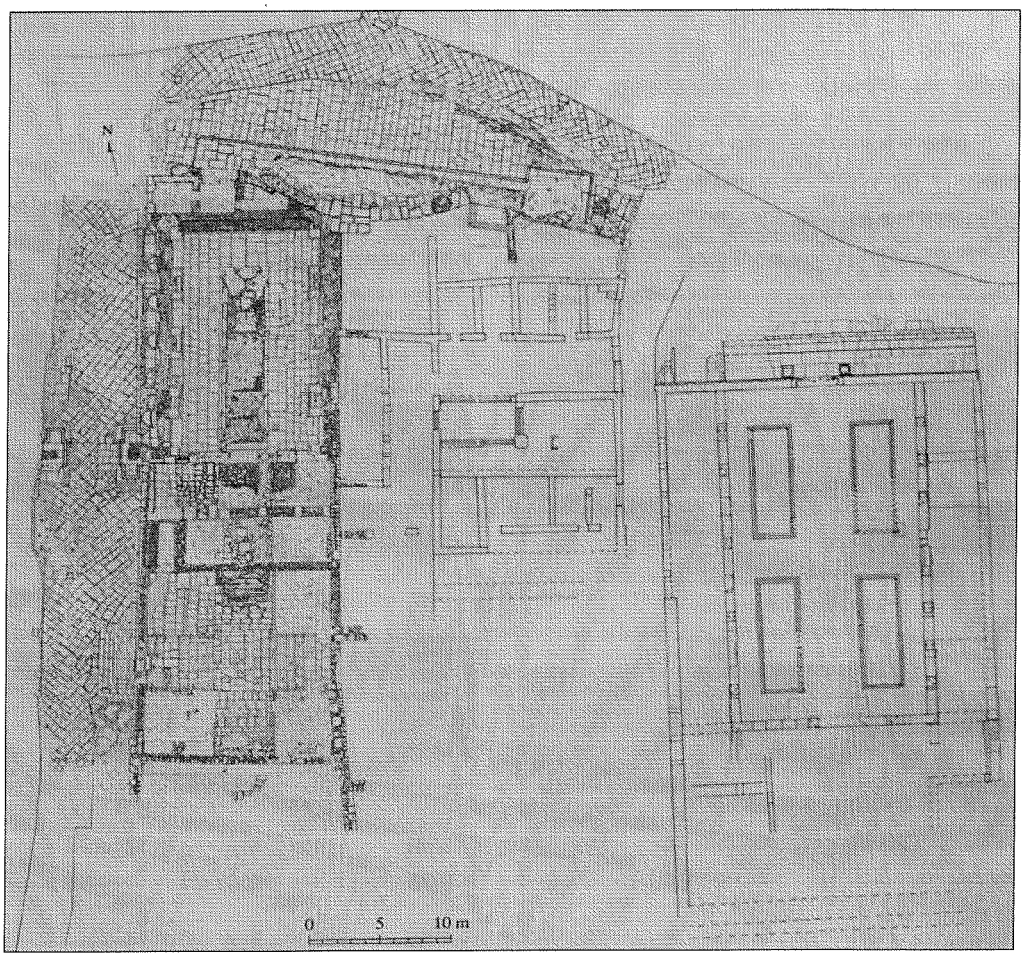


Figure 5: Plan de l'*insula*. Il n'y a pas de rue au Sud du sanctuaire, le seul accès se faisant par la porte monumentale donnant sur la rue de l'arc.

19.2. Le sanctuaire

Il mesure 41m sur14m, avec un dénivelé de quatre mètres entre le Nord et le Sud du sanctuaire, dû à la forte pente. Il est constitué d'un temple et d'une cour.

- **Le temple :**

C'est un temple d'ordre toscan, tétrastyle *in antis*, et pseudo-périptère sur ses façades Ouest et Sud. La façade Ouest présente cinq colonnes et deux quarts de colonne aux angles (mais nous verrons l'élévation de l'arc occulter le quart de colonne Sud). Il s'élève sur un podium supportant une cella rectangulaire de 19m sur 14m, et un pronaos de 4 sur14m, précédé d'une plateforme de 4 sur14m

- **La cour :**

Le temple est construit au fond d'une cour carrée de 14m de côté, dont il occupe par conséquent toute la largeur, si bien qu'on ne pénètre dans la cour que par une porte latérale. Habilement, pour compenser cet accès insolite, la cour a été aménagée selon deux axes perpendiculaires, celui de la rue et celui du temple, matérialisés par un dallage constitué de dalles de calcaire disposées en rangées parallèles, alors que le sol des angles de la cour demeurait dans l'état.

19.3. L'arc

Plan et dimensions:

Nous ne pouvons proposer qu'une partie des dimensions, l'arc se limitant aujourd'hui à son socle et son soubassement, ce qui rend acceptable pour les colonnes qui le supportaient un diamètre inférieur à 0,50m.

- largeur totale: 3,45m
- épaisseur du piédroit:0,53m; 2,37m avant-corps compris.
- hauteur probable de l'arc: entre 10 et 12 mètres.

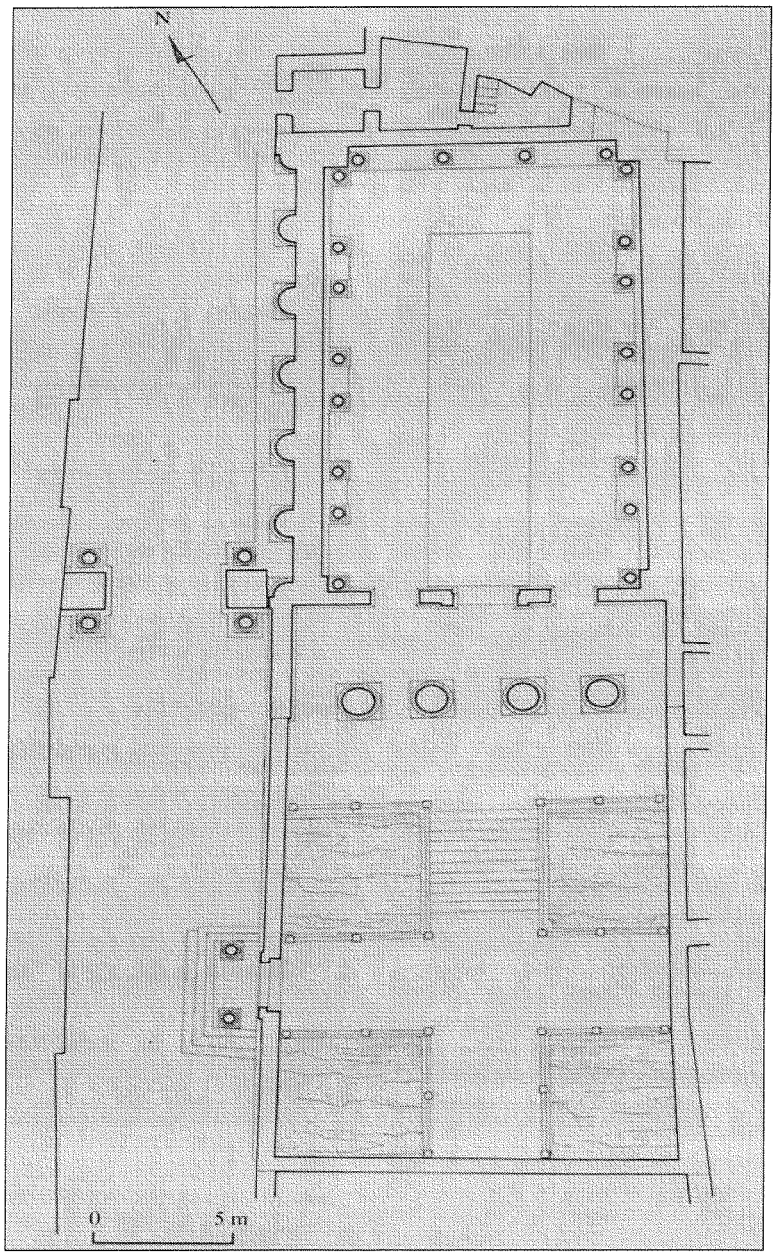


Figure 6: Plan du sanctuaire, restitution de Golvin. La petite porte d'accès à la salle disposée sous le pronaos, située au pied de l'arc, ne figure pas sur ce plan.

Description

- **Le socle de l'arc :**

Il comporte deux assises en grand appareil qui mesurent environ 0,20m chacune. Parfaitement visibles au Sud, elles sont profondément encaissées sous le dallage au Nord, à cause de la forte pente du terrain.

Cette constatation permet d'affirmer que le dallage de la voie est postérieur à la construction du complexe monumental. Le dallage s'adosse en effet au bossage du soubassement de la façade Ouest du temple. Les dalles ont été disposées en biais en partant de chaque côté de la rue, de façon à se raccorder au milieu. Une réparation a eu lieu plus tard, provoquant une modification et une reprise du dallage au pied du piédroit oriental et sous l'arc. Il est vraisemblable que ces travaux sont liés à une réfection dans l'égout central de la voie.

- **Le soubassement :**

Il comporte deux assises, une assise verticale de 0,52m, et une assise moulurée de 0, 20m. Les moulures présentent un boudin, une doucine, un cavet, séparés par des listels. Ce soubassement est identique à celui de l'arc d'Alexandre Sévère, élevé entre 222 et 235, sur la voie conduisant à la sortie Ouest de la ville.

- **L'ordre :**

  - Le piédestal destiné à recevoir les deux colonnes qui ornaient chaque piédroit mesure 1,00m de largeur et 0, 92m de profondeur. Il ne montre pas trace de pilastres qui auraient répondu aux colonnes, suivant un schéma si souvent rencontré dans les arcs du *corpus*.
  - Les fûts de colonnes en marbre gris veiné qui sont entreposés à proximité de l'arc, du côté Ouest, appartiennent vraisemblablement à celui-ci. Leur diamètre inférieur à 0,50m est compatible avec l'espace de 0,77m qui correspond à la partie supérieure des décrochements.
  - Les voussoirs ont totalement disparu.
  - L'entablement peut être restitué grâce aux quelques éléments retrouvés.

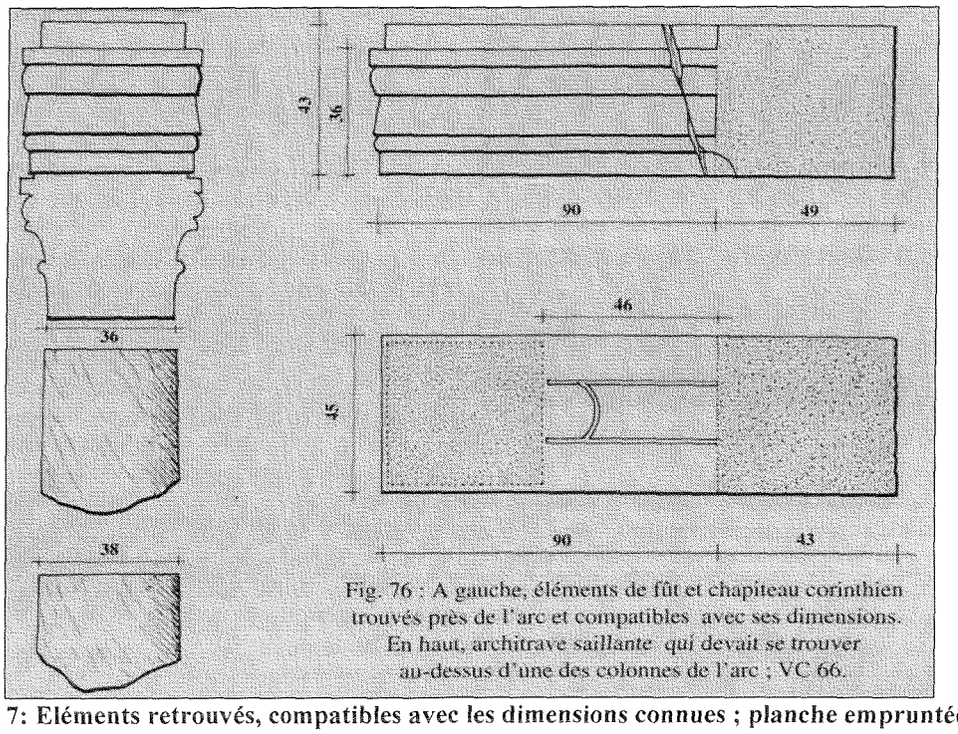


Fig. 76 : A gauche, éléments de fût et chapiteau corinthien trouvés près de l'arc et compatibles avec ses dimensions. En haut, architrave saillante qui devait se trouver au-dessus d'une des colonnes de l'arc ; VC 66.

Figure 7: Eléments retrouvés, compatibles avec les dimensions connues ; planche empruntée à la publication de J. Cl. Golvin

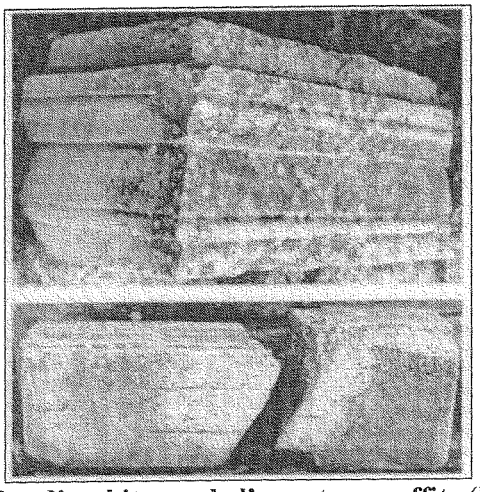


Figure 8: Bloc d'architrave de l'arc et son soffite (bloc vc 66)

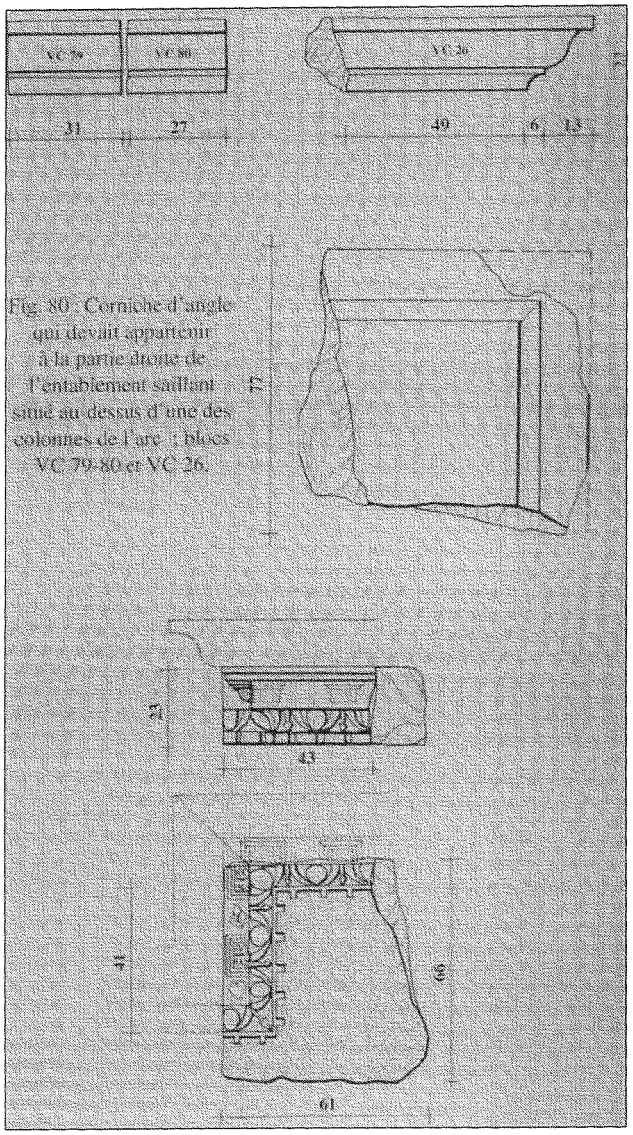


Fig. 80 : Corniche d'angle qui devait appartenir à la partie droite de l'entablement saillant situé au-dessus d'une des colonnes de l'arc ; blocs VC 79-80 et VC 26.

Figure 9: Trois blocs de la corniche de l'entablement (v c 79-80 et v c 26) et partie inférieure d'une corniche d'angle d'un décrochement ; planche empruntée à la publication de J. Cl. Golvin.

Conclusion sur l'ordre de l'arc:

Comme on n'a retrouvé ni base ni chapiteau (celui qui est présenté fig.8 n'appartient peut-être pas à l'arc), on ne peut restituer avec certitude un ordre corinthien[2]. Toutefois, il est très vraisemblable, car, comme le fait remarquer J.Cl. Golvin, on ne connaît pas d'arc qui ne soit d'ordre corinthien. L'élément de corniche (fig.9) conviendrait donc à un ordre corinthien, s'il appartient bien à l'arc.

La question de l'ordre a pu se poser évidemment, puisque le temple est d'ordre toscan[3], ainsi qu'on le voit sur les documents. Mais l'élévation intérieure de sa cella était ornée d'un ordre corinthien, vraisemblablement sur deux niveaux d'élévation. La cohabitation des deux ordres, plutôt intéressante, nous paraît caractériser ce qu'on appellera par commodité le « baroque » de cette époque, et il se manifeste par ailleurs dans d'autres constructions de Thugga. Cette association de deux ordres architecturaux dans un même complexe se rencontre en effet également dans les Thermes de Caracalla, où la palestre montre un ordre corinthien, et le *frigidarium* un ordre toscan.

Restitution :

Nous reproduisons les figures de la restitution de J.Cl. Golvin (fig.6 et 10), que complètent nos documents photographiques.

Commentaire :

L'auteur a proposé un arc conforme aux modèles les plus fréquemment suivis à l'époque en Afrique, et dont les caractéristiques essentielles sont: un piédestal très haut pour les colonnes ornant la façade; un appareillage des voussoirs de la baie sans archivolte, simplement extradossés; une imposte qui semble faire le tour du piédroit. Plus originale apparaît la petite corniche séparant les deux assises du dé du piédestal, qui répond à l'imposte supérieure en faisant également le tour du piédestal au niveau inférieur. L'existence du bloc n° VC 13 paraît suffisante pour autoriser cette restitution.

On remarque sur ce projet de restitution que la hauteur de la baie n'est pas proportionnée à sa largeur, ce qui peut s'expliquer par les contraintes qui s'imposaient à l'architecte: nous avons vu combien la rue est étroite, au point d'induire une différence sensible de largeur entre les deux piédroits. Le monument est alors artificiellement étiré vers le haut par l'exagération de la hauteur de la baie, pour créer une illusion d'espace.

Enfin, l'auteur a restitué un attique complet, qui semble tout à fait approprié à la majesté de l'ensemble monumental, et conforme de surcroît à l'existence du bloc de retour d'entablement n° VC 63. Comme nous ne disposons d'aucun élément de

---

[2] En fait, on a retrouvé un chapiteau corinthien, mais dont la taille ne convient pas à l'arc; il intéresse très certainement l'ordre intérieur, corinthien, de la cella du temple.

[3] L'ordre toscan avait été remis à la mode à l'époque triumvirale, mode qui correspondait à un retour au passé étrusque. On l'utilisa à plusieurs reprises à l'époque d'Auguste. Ainsi, l'arc d'Aoste, qui date de 25 A C., présente un ordre corinthien surmonté d'un entablement dorique, comme l'arc du Rhône en Arles, connu sous le nom d' « arc de Constantin », mais datant de l'époque d'Auguste, détruit en 1665. En fait, le toscan ne disparaîtra pas de l'art officiel dans les époques suivantes, bien au contraire. La colonne du forum de Trajan est d'ordre toscan, avec un seul tore à sa base, et un abaque auquel manque le petit talon visible sur les chapiteaux doriques. Cet ordre est en somme un ordre « national », revendiqué comme tel par le pouvoir central, toujours attentif à trouver un supplément de légitimité par le recours au vieux fonds italique. On l'a utilisé encore pour bien des monuments officiels, de la colonne antonine à celle d'Arcadius à Constantinople. Dès lors, sa présence en Afrique dans un sanctuaire consacré aux Victoires impériales n'a rien de surprenant.

statuaire, l'auteur n'a rien proposé pour le décor du couronnement, avec une prudence dont on peut lui savoir gré.

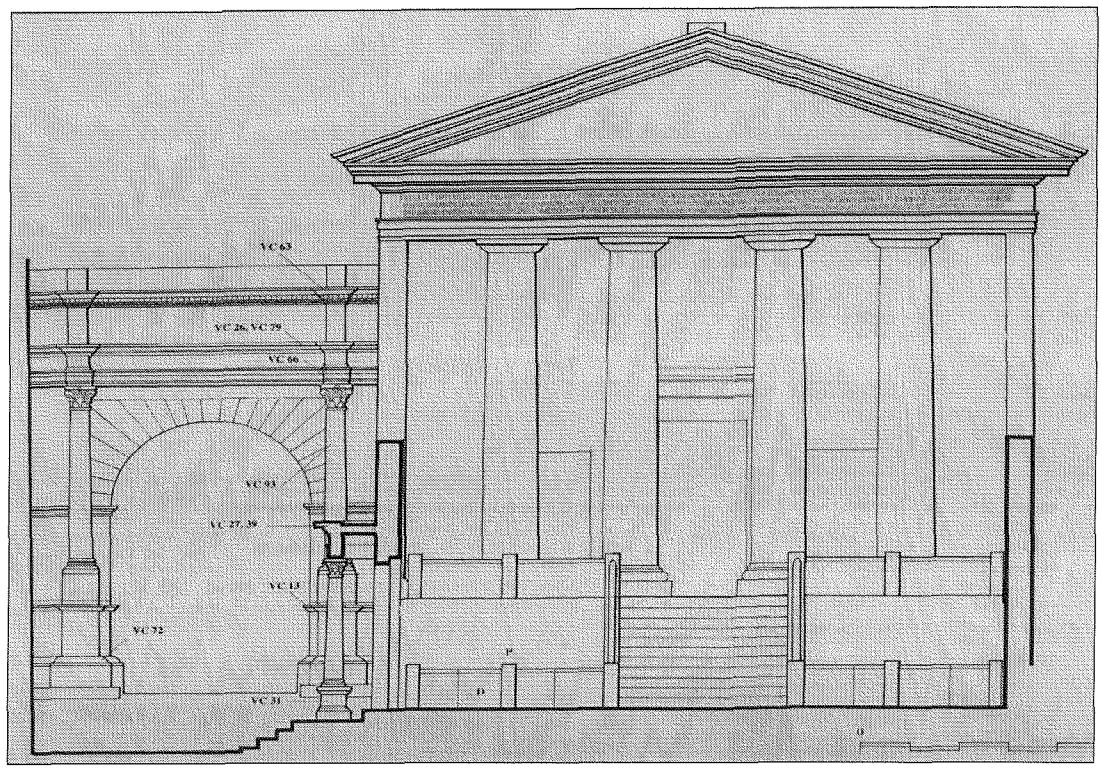


Figure 10: L'arc et le temple vus du Sud, coupe transversale, restitution de Golvin

Intégration de l'arc :

Sur le plan esthétique, on ne peut pas dire que les deux monuments soient parfaitement intégrés. Une assez grande maladresse régit leur accroche : entre le temple et l'arc, à l'Est, on observe un vide de 0,30m qui les sépare. Si bien qu'en élévation, le piédroit oriental cachait presque complètement le quart de colonne Sud du coté occidental du temple. On a le sentiment que du coté occidental du temple, l'architecte a souhaité trouver la plus grande largeur possible pour l'arc, au point que le piédroit occidental est directement appuyé contre le mur de la maison qui bordait l'îlot en cet endroit, et que le piédroit oriental a été légèrement amputé sur la face Sud. La hauteur restituée pour l'arc, 14,3m, attire l'œil pratiquement jusqu'aux chapiteaux des colonnes du temple mitoyen, alors que la largeur du passage sous l'arc n'est que de 3,55m, et cet écart est très inesthétique.

La sensation de gêne devait être accentuée par un autre élément : en raison de la forte pente de la rue, l'intérieur des piédroits, au milieu du passage, est protégé par un chasse-roue, comme la façade orientale du sanctuaire de Mercure, et comme l'arc de Septime Sévère et Caracalla à l'Est de la ville. On voit ainsi combien les contraintes de la topographie sont partout présentes à Thugga, et ont modelé le système de circulation et les accès aux monuments ou aux maisons privées.

Datation :

Comme nous l'avons vu, l'arc et le temple constituaient un complexe unique, mais redondant, et la datation du temple vaut également pour dater l'arc. En effet, si nous ne connaissons à ce jour pas le moindre fragment d'inscription susceptible d'appartenir à l'arc, par contre, l'épigraphie du temple est très riche. Elle a été commentée par Kallala[4], et à nouveau dans la publication de Golvin et Khanoussi. La 17^{e} puissance tribunitienne de Caracalla indique le cours de **l'année 214**, année qu'il passe en Orient, ce qui explique son titre de proconsul.

[4] Kallala N., « « Nouveaux témoignages épigraphiques sur la vie religieuse à Thugga à l'époque romaine », in Khanoussi et Maurin , 1997.

SCD NANCY 1
46, av. de la Libération
B.U. LETTRES

Résumé

L'auteur a recensé les nombreux arcs dédiés à Caracalla en Afrique romaine. La plupart d'entre eux sont documentés par une dédicace, et datables de façon précise grâce à ces textes. Cependant, quelques autres sont venus rejoindre le corpus initial, parce qu'on peut les dater, soit grâce à leurs caractéristiques architecturales ou décoratives, en particulier par l'analyse des décors de moulures, soit par des arguments d'ordre historique. Ainsi, L'*arcus pantheus* de Thamugadi (Timgad, Algérie) a paru susceptible d'être intégré à cette liste d'arcs que l'on peut raisonnablement attribuer à Caracalla ; quant à l'arc de Diana Veteranorum (Zana, Algérie), dédié en juin 217 à Macrin, c'est-à-dire trop peu de temps après l'assassinat de Caracalla pour qu'il ait été destiné à Macrin, elle l'a rendu à Caracalla. C'est un *corpus* de 27 arcs qui a ainsi été établi.

L'analyse des dédicaces de ces arcs met en relief des évergètes, dont une grande part est constituée de flamines perpétuels, ou de vétérans ; quelques notables interviennent directement, de leur vivant, ou par testament, dans la dotation de leur cité. Mais pratiquement la moitié des arcs est élevée grâce à la générosité des conseils municipaux, généralement en reconnaissance d'un changement de statut juridique, ou d'une faveur particulière. Le statut des particuliers ou des cités concernés donne un état de la « romanisation » de l'Afrique, pour employer un terme commode, mais qu'il est nécessaire de bien définir, entre 198 et 217. L'étude des textes dédicatoires permet également de vérifier certains aspects de la titulature de l'Empereur, de faire l'inventaire des Vertus impériales honorées sur les arcs, ou de mettre l'accent sur les divinités, telles les Victoires, associées sur ces monuments à un culte impérial triomphant.

La troisième partie est consacrée à la typologie, typologie des formes, qui met en évidence l'extrême variété des schémas choisis, allant des arcs à une, ou trois baies, aux quadrifrons. Le décor architectural est également abordé dans ce chapitre. Un second registre est consacré à la « typologie des fonctions », et montre les rôles variés et souvent très élaborés remplis par les arcs honorifiques dans l'urbanisation des cités, en plein renouveau à l'époque de Caracalla. Enfin, l'auteur conclut sur l'adéquation entre le monument et le message idéologique qu'il est censé transmettre : par son décor, les ornements du couronnement ou la dédicace elle-même, l'arc honorifique est un témoin idéal du culte impérial, à la fois didactique et esthétique.

Summary

In the first part of the thesis, the author has made a list of the numerous arches dedicated to Caracalla in Roman Africa. Most of these arches are documented by a dedication and can therefore be dated with precision. However some other arches have been added to the initial corpus since they can be dated too, either by their architectural or ornemental characteristics, or thanks to historical arguments. Altogether a corpus of 27 arches has been made out.

The analysis of the dedications of the arches is the subject of the second part. It shows "evergetes" (donators), most of them being permanent "flamines"(priests), often veterans ; a few notables also contribute to the endowment of their city.They do so either in their lifetime or by testament. At the same time, nearly half of the arches are erected thanks to the generosity of local councils, in gratitude for a change of juridical status or for a special favour from the Emperor. The status of the individuals and the cities concerned gives a state of the "romanisation", to put simply, of Africa between 198 and 217. The study of the dedicatory texts also permits to check some aspects of the titles of the Emperor and of the imperial virtues honored on the arches.

The third part tackles the typology. In the first chapter, the typology of forms highlights the wide range of architectural patterns and chosen decorations. The second chapter deals with the" typolgy of functions"and analyses the role played by honorific arches in the urbanization of the cities, in full revival at the time.The author concludes on the close correspondence between the monument and the ideologic message it is supposed to pass on : by its decoration, the ornaments of the coronation or the dedication itself, the honorific arch is a perfect testimony, both didactic and aesthetic, of the imperial cult.